This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

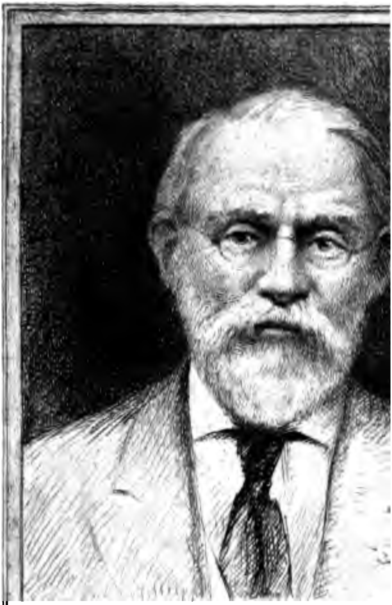

SILAS WRIGHT DUNN
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICH
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1745.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Serenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1745.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

1731-36
314772

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	4.	v.
1723.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1745.

ARTICLE XXIII.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques. Par Dom Ceillier. Suite de l'Art. I. au mois de Janvier.

S. JERÔME.

SAint Epiphane ayant écrit une Lettre à Jean de Jérusalem, Eusebe de Cremône pria S. Jérôme, qui se trouvoit avec lui dans le Monastere de Bethléem, d'en faire une *Traduction* un peu éten-

due. Le Saint se rendit aux sollicitations de son ami, à condition qu'il seroit fort réservé à la communiquer. Dix-huit mois après, un Moine, ou plutôt un Domestique d'Eusebe vola l'argent & les papiers de son Maître, & ce fut par ce moyen que la Traduction de S. Jérôme tomba entre les mains de ses Ennemis, qui l'accuserent d'avoir falsifié la Lettre de S. Epiphane. S. Jérôme, dans une Lettre qu'il écrit à Pammaque à cette occasion, se défend contre une accusation si injurieuse. Il y soutient qu'il n'a rien changé au sens de l'original, qu'il n'y a rien ajoûté ni rien supposé, & il renvoye au Texte de la Lettre, ceux qui douteroient de ce qu'il avance. Il déclare hautement que dans ses Traductions de Grec en Latin, il ne s'applique qu'à rendre fidélement le sens de l'Auteur, sans s'attacher scrupuleusement aux paroles, si ce n'est dans la Traduction de l'Ecriture, qui renferme

des mysteres jusques dans l'arrangement des mots : il prouve par un long discours, que Cicéron en a usé de même en traduisant les deux fameuses Harangues que prononcerent l'un contre l'autre Eschine & Démosthène ; qu'Horace ne permet pas à un habile Interprête de traduire mot à mot ; que Terence, Plaute, Cecilius ont pratiqué la même chose. Sur la fin de de cette Lettre, il accuse Rufin & Melanie d'avoir eu part à l'enlevement de sa Traduction de la Lettre de S. Epiphane.

Nepotien, neveu d'Heliodore, vivoit à la Cour : mais il y menoit une vie édifiante & même austere, il jeunoit souvent, portoit le cilice, & n'usoit de son crédit que pour assister les Veuves, les Orphelins & tous les malheureux. Persuadé qu'il ne pouvoit servir ensemble deux maîtres, il quitta l'épée, distribua aux pauvres tout ce qu'il avoit amassé dans la profession des Armes, &

embraſſa l'état Eccléſiaſtique. Il fut élevé au Sacerdoce par les dégrés ordinaires, le déſir de vivre ſelon ſes engagemens, lui fit demander à S. Jérôme les inſtructions néceſſaires à un homme qui a quitté le monde pour devenir Solitaire ou Eccléſiaſtique. Le S. Docteur, qui avoit déja compoſé pour Héliodore un Traité des devoirs du parfait Solitaire, y renvoye Nepotien, & ſe borne en cette Lettre à l'inſtruire des devoirs du parfait Eccléſiaſtique. Ne vous imaginez pas, lui dit-il, qu'il vous ſoit permis dans la ſuite de vous propoſer dans le ſervice de J. C. quelque intérêt temporel : ne refuſez point votre table aux Pauvres & aux Etrangers, & perſuadez-vous que vous y recevez J. C. en leur perſonne. Fuyez les Eccléſiaſtiques qui s'intriguent dans les affaires & le commerce du monde, & qui, de mépriſables qu'ils étoient auparavant par leur pauvreté & leur naiſſance, ſont

devenus fiers & insolens par leurs grandes richesses. Ne souffrez pas que les personnes du sexe viennent dans votre Maison : ou du moins qu'elles n'y viennent que rarement. Les Vierges consacrées à Dieu doivent vous être toutes, ou également inconnues, ou également cheres. Ne demeurez point avec elles dans une même Maison, & ne comptez point sur cette innocence que vous avez toujours conservée ; vous n'êtes, ni plus saint que David, ni plus sage que Salomon. Si vous tombez malade, faites vous gouverner par quelqu'un de vos Freres, ou par votre sœur, ou par quelque femme d'une vertu généralement reconnue .... Si votre Ministere vous oblige de rendre visite à une Veuve ou à une Vierge, n'entrez pas seule chez elle, mais accompagné de personnes dont la réputation ne puisse nuire à la vôtre : il lui conseille d'user de la même précaution *dans les conversations* né-

marbres les plus rares, d'y fa
briller l'or dans les lambris,
élever des colomnes superb
Tout cela, continue-t-il, ét
bon dans le tems qu'on immol
au Seigneur la chair des animau
& que les Prêtres expioient les
chés du Peuple par le sang
victimes. Il conseille de ne po
faire de festin aux gens du mo
de, surtout aux grands, rien n
tant plus indigne que de voir
Gouverneur de Province, fa
meilleure chere chez un Ecclési
tique que dans sa maison. Il
conseille aussi de ne demander
mais rien, & d'être très-réserv
recevoir; de ne se point mêler
mariage, ni de faire valoir le b
d'autrui. En finissant cette Lett
il déclare que toute la terre s'ét
déchaînée contre le Livre de
virginité, qu'il avoit dédié à E
toquie. Il ne le sçavoit pas ap
remment quand il écrivit l'Ap
logie des deux Livres contre Jo
nien, puisque dans cette Apo

gie, il renvoye à ce même Traité de la virginité, comme s'il n'avoit excité ni murmure ni plainte.

Nepotien ne profita pas long-tems de ces ſaints avis, puiſqu'il mourut vers l'an 396. Heliodore ſon oncle fut vivement affligé de cette mort, & il fut conſolé par une Lettre de S. Jérôme, qui n'en étoit pas moins touché.

La Lettre à Vigilance eſt de 396 environ. S. Jerôme l'avoit reçu très-favorablement dans la Paleſtine, à la recommandation de S. Paulin: toute la reconnoiſſance qu'il trouva dans ce méchant homme, ce fut d'en être calomnié, & particuliérement accuſé d'être Origeniſte. J'ai lû, lui dit le S. Docteur, & je lis Origène, de même que je lis Apollinaire & les autres Auteurs qui ont avancé des ſentimens que l'Egliſe n'approuve pas. Je ne condamne pas abſolument tout ce qui eſt dans leurs Ouvrages; mais je ne diſſimule point *auſſi qu'on y* trouve

quelques endroits dignes de censure. Origène a bien expliqué plusieurs passages de l'Ecriture, démêlé ce que les Prophêtes ont de plus obscur, pénétré les plus profonds mystéres de l'Ancien & du Nouveau Testament. Doit-on me blâmer d'avoir fait part aux Latins des bonnes choses que j'ai trouvées dans cet Auteur, & de leur avoir caché les mauvaises ?

Vigilance étoit né dans la Ville de Cominges en Gascogne ; son premier métier fut de vendre du vin. Il devint ensuite Prêtre de l'Eglise de Barcelone, & il l'étoit déja, quand S. Paulin l'envoya à S. Jérôme. Outre que Vigilance blâmoit la continence, ce qui lui mérita de la part du S. Docteur, le Titre de Successeur de Jovinien, il combattoit le respect qu'on avoit pour les Reliques des Martyrs, & appelloit *Cendriers*, & *Idolatres*, ceux qui les honoroient. Il enseignoit qu'on ne pouvoit pas après la mort prier les uns pour

les autres, fondé sur un passage du septiéme Chapitre du quatriéme Livre d'Esdras, que tout le monde juge apocryphe; & que les Miracles qui se faisoient aux Tombeaux des Saints Martyrs, ne se faisoient que pour les Infidéles. Il condamnoit toutes les veilles publiques dans les Eglises, hors celle de la nuit de Pâques, & il ne vouloit pas qu'on chantât *alleluia* que le jour de cette Fête; il déclamoit aussi contre les jeûnes & contre la vie Monastique, comme inutile au prochain; il n'approuvoit pas qu'on envoyât des aumônes à Jérusalem, ni qu'on distribuât tout son bien aux pauvres, disant qu'il valoit mieux le garder pour leur en distribuer les revenus. Il aimoit la bonne chere & l'argent, & S. Jérôme semble insinuer qu'il ne gardoit pas la continence, quoiqu'il fut Prêtre.

Le S. Docteur ayant reçû de Riparius, Prêtre Espagnol, le Livre de cet Hérétique, il le réfuta

très-vivement. Il commence par l'erreur qui regarde la continence, & qui n'avoit pas déplu à quelques Evêques, leſquels, ſous prétexte qu'elle étoit une occaſion de débauche, n'ordonnoient point les Diacres, s'ils n'étoient mariés. Que feront les Egliſes d'Orient, d'Egypte & du Siége Apoſtolique, où l'on ne prend que des Clercs vierges ou continents, & qui exigent que ceux qui ont des femmes ceſſent d'être leurs maris? Il vient enſuite au culte des Reliques & à l'uſage d'allumer des cierges en leur honneur, & il répond qu'on n'a jamais adoré les Martyrs, ni mis les hommes au rang des Dieux. Nous ſommes donc ſacriléges quand nous entrons dans les Baſiliques des Apôtres? L'Empereur Conſtantin fut donc un ſacrilége, quand il transfera à Conſtantinople les ſaintes Reliques d'André, de Luc, de Timothée... Tous les Evêques doivent paſſer, non ſeulement pour

ſacriléges, mais auſſi pour inſenſés, d'avoir porté dans des vaſes d'or & dans de la ſoye, des cendres mépriſables (du Prophête Samuel que l'Empereur Arcade fit transférer de Judée en Thrace?) Pour prouver à ſon adverſaire, que les Saints prient pour nous dans le Ciel, il lui dit : ſi les Apôtres & les Martyrs vivant encore ſur la terre, pouvoient prier pour les autres lorſqu'ils devoient s'intéreſſer pour eux-mêmes : combien plus après leur victoire? Ont-ils moins de pouvoir depuis qu'ils ſont avec J. C.? Il ſe moque de Vigilance, qui s'eſt appuyé ſur un Livre de nulle autorité. Il lui reproche comme une calomnie, ce qu'il avoit avancé ſur la coutume d'allumer des cierges. Nous ne les allumons point, dit-il, en plein jour, mais la nuit pour nous éclairer. Si quelques Séculiers, ou quelques femmes le font par ignorance ou par ſimplicité, quel mal cela vous fait-il? *Ils* reçoivent leur

récompenſe ſelon leur foi, comme la femme qui parfuma J.C. quoiqu'il n'en eut pas beſoin... Les Payens allumoient des lampes la nuit, parce qu'ils croyoient que leurs Dieux en avoient beſoin, au lieu que les Chrétiens en allument pour leur propre beſoin... Il reconnoît néanmoins, que dans toutes les Egliſes d'Orient, quand on alloit lire l'Evangile, on allumoit le *luminaire* en plein jour, en ſigne de joye.

S. Jérôme cite ſa Lettre à Riparius, dans laquelle il avoit déja répondu à tout ce que Vigilance avoit avancé contre les veilles qui ſe faiſoient dans les Baſiliques des Martyrs: il ajoûte que ce n'eſt pas une raiſon de les abolir, parce qu'elles donnent occaſion à quelques déſordres. Autrement il faudroit auſſi abolir la veille de Pâques, *que Vigilance vouloit qu'on conſervât*, où il s'en eſt auſſi trouvé. Quant à la Profeſſion Monaſtique, il aſſûre qu'elle ne ſera ja-

mais cause que l'Eglise manque de Ministres, ni que le genre humain périsse.... Il ajoûte que le devoir du Moine n'est pas d'enseigner, mais de pleurer pour soi ou pour les autres, & d'attendre en crainte l'avénement du Seigneur.

Le S. Docteur dans sa Lettre à Théophile, écrite vers l'an 396, justifie l'Ordination de Paulinien, son propre frere, par S. Epiphane, parce que le Monastére où Paulinien fut Ordonné, n'étoit pas dans le Territoire de Jérusalem, & qu'il étoit âgé de 30 ans. Il se plaint de ce que l'Evêque Jean l'avoit menacé de l'autorité de l'Empereur, pour l'envoyer en exil. Graces à Dieu, dit-il, les Moines ne s'épouvantent pas des menaces: qu'est-il besoin d'employer l'autorité du Prince? Il n'y a qu'à nous faire entendre ses volontés, & nous obéirons aussitôt.

Dans la Lettre à Pammaque & à Oceanus, écrite vers l'an 398, S. Jérôme *conteste* au Martyr Pam-

phile l'Apologie d'Origène, & i
la donne à Eusebe de Cesarée. I
avoit pensé autrement dans so
Catalogue des Hommes Illustres
C'est qu'il avoit été trompé par l
témoignage de Rufin & de ses Di
ciples. Deux raisons l'obligeren
de changer de sentiment, la pre
miére, Pamphile & Eusebe de Cé
sarée étant extrêmement unis, i
se seroient exprimés de la mêm
maniére sur Origène; ce qui n'e
pas, puisqu'Eusebe prouve dan
tout son Ouvrage, qu'Origèn
étoit Arien, & que S. Pamphil
parle de lui, comme d'un défen
seur de la Doctrine du Concile d
Nicée. La seconde raison, c'e
qu'il ne nous reste aucun aut
Ouvrage de Pamphile, qui nou
mette en état de juger par la con
frontation du style, si l'Apolog
est véritablement de lui. S. Jér
me semble vouloir l'oter à Euseb
même de Césarée, & l'attribuer
Didyme, à cause de la conformi
qu'on y voit entre la Doctrin

d'Origène ſur la Conſubſtantialité du Verbe, & celle du Concile de Nicée.

Dom Ceillier ne ſçait ſur quoi eſt fondé ce raiſonnement de S. Jérôme. Il n'eſt pas dit un ſeul mot du Concile de Nicée dans l'Apologie de S. Pamphile, faite long-tems auparavant : s'il prétend ſeulement que l'Auteur de l'Apologie prouve qu'Origène a enſeigné la même Doctrine qu'a depuis enſeigné le Concile de Nicée ; le raiſonnement du S. Docteur pour l'attribuer à Didyme ou à quelqu'Auteur poſtérieur, ſera ſans force, puiſque S. Athanaſe a cité Origène parmi ceux, qui long-tems avant le Concile de Nicée, ont enſeigné que le Fils étoit Coëternel & Conſubſtantiel au Pere.

Rufin ayant reçu par Apronien une copie de la Lettre que S. Jérôme avoit écrite à Pammaque & à Oceanus, il compoſa une Apologie vers l'an 399, mais qui ne parut qu'en 401. Il y reprochoit

au S. Docteur, 1°. D'a
en Latin les Livres d
d'Origène, sans en rie
2°. Il justifioit la Doc
Auteur sur la Trinité
mier Livre de l'Apo
Pamphile. 3°. Il repr
Jérôme, qu'après avo
gène, il ne lui conve
le blâmer. 4°. Il préte
trer des contradictio
Commentaires sur l'E
de l'inéxactitude dans
tion du douziéme vers
Pseaume. 5°. Il reprenc
ques endroits du C
sur l'Epître aux Eph
étoit un abregé de ce
ne. 6°. Il l'accusoit
parce qu'il paroissoit
lire les Auteurs Profa
serment qu'il avoit fa
Tribunal de J. C. de ne

S. Jérôme se hâta
par une Apologie adr
maque & à Marcelle,
quelquefois pour le C

tellin, par une altération du Texte dans les anciennes Editions. Il répond au premier chef d'accusation, qu'il avoit mis dans sa Traduction du Livre des *Principes*, tout ce qu'il avoit trouvé dans l'Original Grec, non pas, dit-il, à Rufin, pour que le Lecteur ajoûtât foi à tout ce que j'avois traduit, mais afin qu'il ne crut en rien la vôtre; ce qui fait voir que l'Auteur est Hérétique, & le Traducteur infidéle.... Votre Traduction n'est faite que pour louer l'Auteur, & pour engager le Lecteur à croire tout ce qu'il dit; la mienne ne tend qu'à montrer ses erreurs, & à lui oter toute créance. Pour réponse au sécond chef, il nie que l'Apologie d'Origène soit du Martyr Pamphile : il se plaint que Rufin en la publiant sous un nom si respectable, a blessé mortellement plusieurs Ames.. Toute l'autorité des Evêques n'étant plus capable de les déterminer à *condamner* un Auteur, loué

& approuvé d'un Martyr. Sur le troisiéme chef, il répond : Eusebe, Evêque de Cesarée, dans son sixiéme Livre de l'Apologie d'Origène, fait la même objection à Methodius, Evêque & Martyr. Comment Methodius a-t-il osé écrire contre Origène après l'avoir tant loué? Il se justifie sur le quatriéme chef, en disant qu'un Auteur n'est pas contraire à lui-même, parce qu'il rapporte les sentimens de ceux qui ne s'accordent pas. Il prétend aussi avoir rendu le verset 12 du second Pseaume, selon l'Original Hébreu, seulement au lieu de *baisez le fils*, il a mis, *adorez le fils*, comme ont fait *Aquila & Symmaque*: Il répond au cinquiéme chef, en rapportant plusieurs endroits de son Commentaire sur l'Epître aux Ephesiens. Il ajoûte, qu'il a quelquefois donné trois explications du même passage; une de lui, une d'Origène, une d'Apollinaire, sans les nommer. Il demande qu'on pardonne

à sa pudeur, s'il n'a pas censuré des Auteurs qu'il traduisoit, & qu'il suivoit en partie. Il avoue, dans sa réponse au sixiéme chef, que s'étant trouvé en dormant devant le Tribunal de J. C. il avoit promis de ne plus lire les Auteurs profanes : mais il trouve mauvais qu'on lui reproche des choses qui ne s'étoient passées qu'en songe. De plus, cette promesse n'étoit que pour l'avenir, & il ne s'étoit pas engagé à oublier tout ce qu'il avoit appris dans sa jeunesse. S. Jérôme ne disconvient pas d'avoir cru que le Baptême effaçoit la tache de la Bigamie : de sorte que l'on pouvoit ordonner un homme qui auroit été marié deux fois, pourvu qu'il l'eut été la premiére fois *avant* le Baptême.

Dans le second Livre de son Apologie, S. Jérôme attaque à son tour l'Apologie de Rufin.... On vous demande une chose, & vous en répondez une autre. Vous dites qu'il *n'y a qu'un Dieu en trois*

Personnes. Tout le monde aujourd'hui en dit autant, & les Démons mêmes le confessent : mais cette Ame que J. C. a prise, étoit-elle déja avant qu'il naquit de la Sainte Vierge ? A-t-elle été créée au moment que son Corps fut formé dans ce sein Virginal, ou bien est-elle descendue du Ciel après qu'il a été formé? Choisissez. Rufin avoit déclaré dans sa profession de Foi, qu'il attendoit que l'Eglise eut décidé la question, & qu'il croyoit que Dieu étoit le Créateur des Ames & des corps. Mais S. Jérôme vouloit l'obliger de condamner Origène sur la préexistence des Ames, parce que si l'Ame de J C. existoit avant son Corps, elle n'étoit donc pas alors l'Ame de J. C. Il ne presse pas moins Rufin de s'expliquer nettement sur la résurrection de la chair, & sur l'éternité des peines des Démons, disant qu'il n'en a parlé que d'une manière enveloppée & ambigüe .. *Il l'attaque* ensuite sur la Traduc-

tion du Livre des Principes. *Qui vous a donné le pouvoir de retrancher plusieurs choses de cet Auteur?* . . . . Il soutient que c'est sans preuve qu'il a avancé que les erreurs qui se trouvoient dans cet Ouvrage, y avoient été insérées par les Hérétiques . . . . Si ce moyen de défense est admis, on excusera facilement Marcion, Manés, Arius, Eunomius . . . . Rufin avoit dit que les persécuteurs d'Origène ne s'étoient déclarés contre lui que pour cacher leurs larcins, la plûpart n'ayant fait que le copier. S. Jérôme le prie de nommer ces ingrats.

Ctesiphon ayant demandé à S. Jérôme quelque instruction sur l'Hérésie de Pelage, le S. Docteur lui répond que cette Hérésie renferme tout le venin de la Doctrine de Pythagore & de Zenon, chefs des Stoïciens. Selon cet Hérésiarque, 1°. Les justes pouvoient parvenir à l'*Apathie*, c'est-à-dire, *à une impassibilité* ou *exemption des passions, qui les préservoit* de tout

péché. 2°. L'homme pouvoit op
rer son salut par les forces de s
libre arbitre. Il est vrai qu'il ajo
toit ces mots, *avec la grace*
Dieu, mais par le mot de *grac*
il n'entendoit pas un secours pa
ticulier de Dieu, qui nous co
duit & nous soutient dans chaq
action. Cette grace n'étoit aut
chose que le libre arbitre, & l
commandemens de la Loi. 3°.
prétendoit que l'homme pouvo
être parfait & sans péché, par lu
même, & sans le secours de Die
Ce n'est que de J. C. qu'il est écri
il n'a commis aucun péché, &
bouche n'a jamais eté ouverte au d
guisement & à la tromperie : si l'o
en peut dire autant des hommes
per quel endroit distinguera-t-o
Jesus-Christ?

L'année suivante, 416. S. Jér
me publia un Dialogue contre l
Pélagiens, divisé en trois Livre
Atticus, Catholique, & Critobu
le, Pélagien, sont les interlocu
teurs. Il y traite avec plus d'éten

de les mêmes queſtions qu'il voit traitées dans ſa Lettre à Ctephon. Il y répond auſſi à pluſieurs articles de l'Ouvrage de Pelage, & qui avoit pour Titre, *des Chapitres*, ou autrement *des Paſſages*, ou *des Eulogies*. Il rapporte une formule de Priere que Pelage avoit dreſſée pour ſes Diſciples, & qui reſſembloit fort à la priére du Phariſien, dont il eſt parlé dans S. Luc... Il prouve que l'on baptiſe les enfans pour la rémiſſion du péché originel qu'ils ont contracté en naiſſant; mais que dans un âge plus avancé, & lorſqu'ils ſont capables de pécher par eux-mêmes, c'eſt par le ſang de J. C. qu'ils ſont délivrés, tant des péchés qui leur ſont propres, que de ceux qui leur ſont étrangers. Il ne faut pas croire que S. Jérôme ait penſé que la rémiſſion du péché originel, reçue par le Baptême ne fut pas l'effet du ſang de J. C. ni que le péché originel ne fut pas propre en un vrai ſens,

à ceux qui l'ont contracté. Comme il sçavoit que S. Augustin avoit écrit avec succès contre les Pélagiens ; il ajoûte, le saint & éloquent Evêque Augustin a écrit, il y a long-tems, à Marcellin deux Livres du Baptême des enfans contre votre Hérésie ; & un troisiéme contre ceux qui disent, comme vous, que l'on peut être sans péché, si l'on veut ; & depuis, un quatriéme à Hilaire. On dit qu'il en compose d'autres contre vous nommément, mais ils ne sont pas encore venus entre mes mains. C'est pourquoi je laisse ce travail : car je redirois inutilement les mêmes choses ; ou si j'en voulois dire de nouvelles, cet excellent esprit m'a prévenu en disant les meilleures.

Furia, descendue des Camilles, ayant perdu son mari, avec qui elle n'avoit pas été heureuse, & dont elle n'avoit point eu d'enfans, demanda à S. Jérôme, comment elle devoit se conduire pour ne

pas perdre la Couronne de la viduité, & pour se conserver dans toute la pureté propre de cet état. Le Saint, qui ne connoissoit cette Dame que par ses Lettres, se fit un devoir de la satisfaire, quoiqu'il prévit bien qu'il alloit soulever contre lui tous ceux qui conseilloient à cette Veuve de se remarier, pour ne pas laisser éteindre une Famille aussi illustre que la sienne. Le premier avis qu'il lui donne, est de ne point céder aux sollicitations de ses parens : honorez votre pere, pourvu qu'il ne vous détache pas de votre véritable Pere ; mais s'il vient à oublier ce qu'il doit à Dieu, alors suivez le conseil du Prophête : *Ecoutez, ma fille, oubliez votre Peuple & la maison de votre Pere, & le Roi désirera de voir votre beauté, parce qu'il est le Seigneur votre Dieu....* Tous ceux qui ont été mariés, ont-ils eu des enfans ? Et ceux qui en ont eu, les ont-ils trouvé dignes de leur *naissance?* C'est être ridi-

cule de se promettre un bien qui manque à tant d'autres, ou qui leur échape malgré eux. Vous me direz peut-être, à qui donc laisserai-je les grands biens que je possede ? A J. C. qui ne peut mourir. Votre Famille en sera désolée, mais les Anges vous en sçauront bon gré .... Il l'exhorte ensuite à se refuser tout ce qui peut flater la délicatesse de la nature .... Dans l'âge où vous êtes, ne buvez que de l'eau : mais si quelque infirmité vous oblige de boire du vin, suivez la régle que S. Paul prescrit à Timothée. Il vaut mieux manger peu & demeurer sur son apétit, que de jeûner trois jours de suite .... Ayez soin d'apprendre tous les jours un certain nombre de versets de l'Ecriture Sainte, & ne vous couchez jamais qu'après vous être remplie de cette Divine lecture.

Comme il ne nous est pas permis de nous étendre beaucoup, *nous laissons* le reste de cette Let-

tre, & nous laiſſons auſſi aux Directeurs de notre tems le ſoin d'examiner juſqu'à quel point il eſt à propos d'uſer de cette méthode en ce ſiécle.

Dans une des Lettres écrites à S. Paulin, S. Jérôme ſe plaint de ce que tous les Arts n'étant exercés que par ceux qui les avoient appris ſous des Maîtres; il n'y a que l'Ecriture Sainte que tout le monde ſe mêle d'expliquer ... Il le conjure auſſi de ſe hâter de diſtribuer tout ſon bien aux pauvres. Quand on a pris, lui dit-il, la réſolution de renoncer au monde, & de vendre des biens que l'on mépriſe, on ne doit point s'amuſer à les bien vendre. Si vous y perdez quelque choſe, ce ſera un *gain* pour vous. Appréhendez-vous que J. C. n'ait pas de quoi nourrir ſes pauvres, ſi vous n'avez ſoin de vendre peu à peu tout ce que vous poſſedez?

Lucinius, Eſpagnol d'une grande *piété, & qui vivoit* avec ſa fem-

me comme avec sa sœur, ay
demandé au S. Docteur s'il fa
jeûner le samedi, & commu
tous les jours, selon la prati
des Eglises de Rome; il lui
pond que lorsque les usages d'
Eglise ne donnent aucune atte
aux régles de la Foi, on doit
conformer, chacun suivant ce q
trouve établi dans son Eglise.
peut donc communier tous
jours, pourvu qu'on ne se s
coupable d'aucun crime, & q
ne s'expose pas à recevoir sa
damnation. Il ne croit pas q
doive jeûner les Dimanches
depuis Pâques jusqu'à la Pe
côte : mais aussi il ne conda
pas les divers usages établis
chaque Province, à l'égard
jeûne du samedi, & des au
jours de la semaine. Il envo
Lucinius, dont il avoit reçu q
ques présents, quatre petits
ces, pour lui & pour sa femi
ajoûtant que ces cilices marq
la pauvreté & la pénitence, & q

*v*iennent à l'état qu'ils ont embraſſe.

Dans une Lettre écrite à Pammaque, pour le conſoler de la mort de Pauline ſa femme, ſeconde fille de ſainte Paule, S. Jérôme donne de grandes louanges à Pauline & à ſa ſœur Euſtoquie, & à Paule leur mere. Il loue auſſi Pammaque d'avoir bâti un Hôpital à Porto. Il prend de là occaſion de lui apprendre qu'il a bâti un Monaſtére à Bethléem, & un Hoſpice, afin que ſi Joſeph & Marie y venoient encore, ils puſſent y trouver une retraite. Il recommande auſſi à Pammaque, de n'avoir aucune vanité de ce qu'il eſt le premier des Sénateurs, qui ait embraſſé la vie Monaſtique. Cet état ne doit vous inſpirer que des ſentimens d'humilité. Vos humiliations ne ſçauroient aller plus loin, que celles à quoi J. C. a bien voulu s'aſſujettir.

Léta, fille d'Albin, Prêtre des Idoles, avoit *été mariée* à Toxo-

tius, fils de ſainte Paule, & de ce mariage il vint une fille, qui fut auſſi nommée Paule. La mere, qui ne l'avoit obtenue de Dieu, par les priéres d'un Martyr, qu'à condition de la conſacrer au Seigneur, lui apprit, dès qu'elle put parler, à chanter *alleluia* : elle s'adreſſa enſuite à S. Jérôme, pour être inſtruite de quelle maniére il éleveroit une jeune perſonne dont la naiſſance étoit miraculeuſe, & qui étoit deſtinée à une profeſſion ſi ſainte. Voici une partie des avis que le Saint lui donne dans ſa réponſe. Que votre fille ne diſe & n'entende que ce qui peut lui inſpirer la crainte de Dieu. Qu'elle prenne plaiſir de bonne heure à chanter des Cantiques & des Pſeaumes. Ne ſouffrez point en ſa compagnie des enfans qui ayent des inclinations vicieuſes.... Ne ſouffrez pas que par une délicateſſe ridicule & ordinaire aux femmes, elle s'accoutume à prononcer les mots à demi, ni qu'elle met-

te son plaisir & son divertissement à jouer ... Qu'elle ne sorte jamais hors de la Ville, & qu'elle ne mange pas même en public, c'est-à-dire, en famille, de peur que la délicatesse des mêts que l'on sert, ne lui donne envie d'en manger. On peut toutefois, si elle en a besoin, lui permettre l'usage de la viande & d'un peu de vin, pour fortifier son estomach, & même l'usage des bains. Qu'elle ignore tous les instrumens de Musique. Quand elle sera à l'Eglise pendant les veilles des Fêtes Solemnelles, qu'elle y demeure toujours auprès de vous .... Apprenez lui à faire des ouvrages de laine & à filer; mais qu'elle ne s'applique point aux ouvrages en broderie d'or & de soye. Nourrissez-la de légumes, rarement de poisson ...... Après avoir lu toute l'Ecriture, elle finira cette étude par le Cantique des Cantiques, qu'elle pourra lire alors sans danger ... Il ajoûte que si *Leta juge qu'il lui soit trop dif-*

ficile d'élever ainsi sa fille à Rome; elle n'a qu'à l'envoyer à Bethléem où Paule, sa grand-mere, & Eustoquie sa tante se chargeront du soin de son éducation. Il promet d'y contribuer aussi, & il assûre qu'il s'estimera plus honoré de cet emploi qu'Aristote ne crut l'être quand on le fit précepteur d'Alexandre.

Dans une Lettre écrite à Oceanus vers l'an 400, S. Jérôme fait un éloge funébre de Fabiole, Dame Romaine, dont le mari étoit si débauché, qu'elle se crut en droit de le quitter pour en épouser un autre. En le quittant, dit S. Jérôme, elle ne fit que ce qu'une honnête femme & une chrétienne devoit faire. J. C. défend au mari de quitter sa femme, si ce n'est en cas d'adultere; & s'il la quitte pour ce sujet, il défend à la femme de se remarier. Ce commandement regarde les femmes autant que les hommes: car une femme n'est pas moins en droit de quit-

ter ſon mari, s'il eſt adultere, qu'un mari de répudier ſa femme pour le même crime. Les Loix des Empereurs, continue ce Pere, ne s'accordent pas ſur cela avec la Loi de J. C. Lâchant la bride à l'incontinence des hommes, elles ſe contentent de leur défendre l'adultere... Il condamne donc Fabiole, mais il tâche de diminuer ſon crime, tant parce qu'elle n'étoit pas aſſez inſtruite des obligations de la Loi Evangélique, que par la pénitence publique qu'elle en fit : on vit cette jeune Dame, couverte d'un ſac, confeſſer humblement ſon péché en préſence de toute la Ville de Rome, & ſe mettre, la veille de Pâques, parmi les Pénitents, à la porte de la Baſilique de S. Jean de Latran. Le Peuple & le Clergé furent ſi touchés d'un ſpectacle ſi édifiant, qu'ils ne purent retenir leurs larmes. Elle s'occupa le reſte de ſa vie à la lecture des Livres Saints, & au ſervice des Malades dans un Hôpital

qu'elle fit bâtir avec Pammaque. S. Jérôme compare les funerailles que Rome fit à Fabiole avec les triomphes des Camilles, des Papirius, des Scipions & des Pompées, & il assûre qu'ils n'eurent rien de si éclatant.

Sainte Paule, après avoir vécu cinquante six ans, huit mois, & vingt jours, mourut à Bethléem en 404. S. Jérôme parfaitement instruit de toutes ses vertus, en fit aussitôt l'éloge, qu'il adressa à Eustoquie, fille de cette illustre Sainte. Il y releve d'abord l'éclat de sa naissance, il raconte ensuite comment, après la mort de Toxotius, son mari, dont elle avoit eu cinq enfans, elle renonça à toutes les grandeurs du siécle, pour se consacrer entiérement à Dieu. Il parle de ses aumônes, qui alloient quelquefois jusqu'à dépouiller ses propres enfans, pour soulager les pauvres. Elle quitta Rome pour se retirer dans la Palestine, & refusant de loger dans le Palais du

Proconſul, elle choiſit pour ſa demeure une petite maiſon fort écartée, & de nulle apparence. Elle viſita les ſaints lieux avec les ſentimens de la plus tendre dévotion, & tels qu'on peut les imaginer dans une ame ſi parfaite : elle parcourut auſſi quelques-unes de ces Solitudes ſi célébres alors par la vie inimitable qu'on y menoit. Elle bâtit enſuite à Bethléem des Monaſteres où elle établit un ordre merveilleux, qu'elle y entretenoit par ſes bons exemples.

Depuis la mort de ſon mari jamais elle ne mangea avec aucun homme, pas même avec aucun Evêque ; jamais elle ne ſe ſervit de matelas, ni ſaine ni malade ; elle couchoit ſur la terre, qu'elle couvroit de quelque cilice, arroſant ſon lit de larmes. Toute ſa vie n'étoit plus guéres qu'une oraiſon continuelle. Ses vertus trouverent des Cenſeurs, mais elle ſouffrit patiemment la perſécution de l'envie. *Les Hérétiques* tenterent inu-

tilement de l'engager dans leurs erreurs. Elle sçavoit toute l'Ecriture par cœur, & quoiqu'elle aimât beaucoup le sens Littéral ; elle s'occupoit encore plus du sens Mystique, qu'elle regardoit comme le comble de l'édifice spirituel qu'elle élevoit dans son cœur. Elle s'appliqua avec le plus grand succès à l'étude de la Langue Hébraïque, qu'elle parloit sans y mêler aucun accent étranger. Elle sçavoit aussi très-bien le Grec. Aux approches de la mort, fermant ses yeux, & ne disant plus rien à personne, elle répétoit continuellement à voix basse, ces paroles du Pseaume XXV. *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre Maison*, faisant sans cesse le signe de la Croix sur ses levres. L'Evêque de Jérusalem, tous ceux des Villes voisines, & une foule de Prêtres, de Diacres, de Solitaires, de Vierges, assisterent à ses Obséques, qui n'eurent rien de lugubre. Les Evêques chargerent son corps sur leurs épaules,

& le porterent comme en triomphe parmi plusieurs chœurs qui chantoient des Pseaumes, & on continua d'en chanter en Hébreu, en Grec, en Syriaque & en Latin pendant tous les trois jours qu'il fut exposé dans l'Eglise de la Crêche du Sauveur.

ARTICLE XXIV.

HISTOIRE DE L'EGLISE Gallicane, continuée par les Peres Pierre-Claude Fontenai, & Pierre Brumoi, de la Compagnie de Jesus. Tome onziéme, pages 627. in-4°. sans la Préface. A Paris, chez Montalant, Coignard, Guérin & Rolin Fils 1744.

ON avoit jusqu'ici dix Volumes de l'Histoire de l'Eglise Gallicane; huit du P. Longueval, & deux du P. Fontenai. Quatre nouveaux Tomes viennent de paroître, sous le nom de trois Auteurs. *L'onziéme* presque entier

geois étoit une Croisade, & une guerre d'Etat, qui se faisoit sous les ordres, & par l'autorité de la Cour. On prétendit soumettre les Toulousains par le ravage de leur territoire. On porta le fer & le feu dans les Campagnes, on démolit les Maisons, & les lieux de défense. C'étoit une Armée Royale qui faisoit ces éxécutions. En cela il n'y avoit rien d'extraordinaire; mais le singulier fut qu'en pillant & saccageant ainsi les environs de Toulouse, les Soldats croisés pratiquoient tous les exercices de dévotion, qui auroient édifié dans une Société Monastique.

Cette maniére d'attaquer les rebelles réussit. Le Comte de Toulouse, Raymond VII. implora la misericorde du Roi, & subit une sorte de pénitence publique, fort éloignée des usages d'aujourd'hui. La réduction de ce Prince valut le Comté de Toulouse à Alphonse de Poitiers, frere de S,

êques s'applique-
le Languedoc de
Albigeois. On fit
s-Réglements dans
oulouse (en 1229)
défense aux Laï-
s Livres de l'Ancien
Testament, hors le
Breviaire. L'abus
les Hérétiques des
itoit le motif de ce
oit par une Bulle
I. que les Sectaires
, Laïques, Femmes
vouloient plus écou-
rs ordinaires, sous
Bible suffisoit pour
n.
res événements, que
P. Fontenai, sont
ages & aux mœurs
écle. Des Prélats ex-
entifs sur la conser-
tains droits tempo-
des excommunica-
terdits. L'université
le elle-même pour

une injure faite à ses Eléves. L'Inquisition s'exerce en Languedoc, tantôt avec rigueur, & tantôt d'une maniére plus tempérée. Le Pape Innocent IV. donne au Concile de Lyon, le spectacle d'une procédure sévére contre l'Empereur Frideric II. Notre Auteur remarque que ce Prince avoit des obligations aux Papes pour son Royaume de Sicile, qui est un Fief du S. Siége, & pour la Couronne Impériale, qui lui étoit disputée par Othon de Saxe. La condamnation de Frideric fut une suite de la maxime qui régnoit alors, que les Papes avoient des droits de Souveraineté sur l'Empire & sur les Empereurs. On cite à cette occasion un morceau de M. Bossuet, Evêque de Meaux, qui est curieux & détaillé. La Sentence prononcée à Lyon contre Frideric, étoit un jugement d'Innocent IV. & non de tout le Concile, qui se contenta d'être témoin, & de décerner les peines spirituelles. L'affaire

L'affaire de Frideric est liée avec bien des faits qui concernent l'Eglise Gallicane. Le P. Fontenai n'omet rien de ces particularités ; mais son capital dans ce Volume est la Croisade de S. Louis. L'engagement se prit, comme on sçait, dans une maladie mortelle que le Roi eut à Pontoise. Son exemple & ses pieuses adresses entraînerent bientôt toute la haute Noblesse du Royaume. On s'embarque, on arrive à la vue de Damiette, la multitude des ennemis qui couvre le rivage, enflamme d'ardeur le S. Monarque. « C'est Dieu même, » dit-il à ses gens, qui nous met » à portée de combattre les enne» mis de son S. nom... Ce qu'il » ordonnera de nous, dans cette » Guerre, ne sçauroit tourner qu'à » notre avantage. Vainqueurs ou » Martyrs, nous le glorifierons » immanquablement par la pros» périté de nos Armes, & par le » sacrifice de nos Vies. »

On *sçait le succès* de cette pre-

miére opération de la Croi[s]
Damiette est prise ; mais la [M]
soure est l'écueil de tant de [bon-]
heur & de gloire : excepté q[ue]
Louis ne parut jamais plus i[ntré-]
pide, jamais plus Héros, que [dans]
sa disgrace. Vaincu & prisonn[ier]
il donne de l'admiration à ses [en-]
nemis ; & quels ennemis ! des [Sar-]
rasins & des Barbares. Pour [ses]
bonnes œuvres, sa charité, sa [pa-]
tience, tout cela se développe [ad-]
mirablement durant l'épreuve [de]
cette malheureuse expédition [: il]
porte la tendresse jusqu'à visite[r ses]
Soldats & ses Domestiques m[ala-]
des ou blessés. Un de ses Valet[s de]
chambre, nommé *Gaugelme*, é[toit]
au lit de la mort. Un Confes[seur]
l'exhortoit à finir sa vie chrétie[nne-]
ment. « Non, dit-il, je ne m[our-]
„ rai point que je n'aye vû [mon]
„ Saint Roi : j'attens qu'il m'[ho-]
„ nore de sa visite. „ Le Roi, [au]
moment même, le visita, & [re-]
çut presque son dernier soupir.

S. Louis, mis en liberté par

négociation avec les Sarasins, alla passer quelque tems dans la Palestine, pour mettre ce Pays en état de défense contre les Barbares; mais il n'entra point dans Jérusalem, de peur qu'à son exemple, les autres Princes, qui feroient le voyage après lui, ne se contentassent de visiter les Saints lieux, sans les retirer de l'oppression des Infidéles. Le Roi apprit en Palestine la mort de la Reine sa mere; & à cette nouvelle, il dit prosterné devant son Oratoire. « Je vous rends » graces, mon Dieu, de m'avoir » laissé, tant qu'il vous a plu, une » mere qui avoit toute ma ten- » dresse, & qui la méritoit. Elle » étoit à vous, c'est votre volonté » *de la* reprendre : que votre nom » soit éternellement béni. » La même nouvelle fit répandre bien des larmes à la Reine Marguerite, épouse du S. Roi, quoiqu'elle ne fut pas trop contente de la Reine sa belle-*mere, qui* l'avoit toujours *tenu éloignée* du gouvernement.

Sur quoi Joinville lui dit, av
naïveté ordinaire, qu'*on avoit*
raison de ne se pas fier aux p
des femmes. « Sire Joinville
» pondit la Reine, ce n'est
» pour elle que je pleure,
» pour le grand mesaise en
» le Roi est, & pour ma fille
» belle, qui est restée en la g
» des hommes. »

S. Louis, de retour en Fra
s'appliqua plus que jamais à
re régner les bonnes mœurs
paix & la Religion. Sa piét
inspira le désir d'embrasser l
Religieux. « Il s'en ouvrit à la
» ne son épouse, & Dieu pe
» qu'il trouvât dans ses lum
» de quoi rectifier les siennes
» qu'appellé par son rang
» sanctifier sur le Trône, il q
» tât un objet de Sainteté,
» n'étoit pas conforme à celle
» Dieu l'appelloit. »

Une des attentions de ce
ce étoit de protéger les Sci
& les gens de Lettres. Il a

t familiérement à sa table ceux
ui avoient de la réputation en
 genre. S. Thomas d'Aquin mé-
toit cet honneur plus que per-
nne. Un jour qu'il mangeoit
vec S. Louis, il s'écria tout à coup:
ici est décisif contre Manès. C'étoit
ne spéculation Théologique, qui
ccupoit alors son esprit, & qui
ui faisoit oublier la présence d'un
rand Roi. Il s'en apperçut, &
emanda pardon à S. Louis; mais
 Roi, loin de s'en offenser, vou-
t qu'il lui fit part de l'argument
ui l'avoit distrait, & de peur
'en perdre le souvenir, il le fit
rire par son Sécretaire.
La protection que S. Louis don-
oit aux Lettres, ne put préser-
er l'Université de Paris d'un trou-
e domestique, qui fut très-long
 très-violent. Il y avoit de la ri-
lité contre les Freres Prêcheurs
 les Freres Mineurs: Ces deux
rdres brilloient extrêmement par
 mérite de leurs Sujets; on n'a
u'à se rappeller Alexandre de Ha-

lés, S. Thomas, S. Bonaventure, dont la réputation est immortelle dans les Ecoles. L'origine de la querelle fut que les Dominicains ayant deux Chaires de Professeurs, les Docteurs Séculiers leur en disputerent une. Il survint un démêlé d'Ecoliers avec la Police, l'Université mécontente, ordonna de fermer toutes les Classes. Les Franciscains & les Dominicains conti nuerent leurs exercices; on les en treprit, on voulut les exclure de Facultés, ils se pourvûrent à Ro me, & ils y furent soutenus. Le autres Docteurs résisterent aux or dres réitérés qu'on leur donnoi de les recevoir. Guillaume de S Amour se fit l'Apologiste de l'Un versité, & il outra la matiére dan un mauvais Livre, intitulé *des p rils des derniers tems.* S. Thomas répondit, l'Auteur fut condamn enfin on s'adoucit de part & d'au tre, & la Guerre cessa par la r ception des Religieux Mendia au corps de l'Université, qui a pr

té depuis de l'éclat de leurs ta-
ns, & de leurs succès Littéraires.

L'Ouvrage du P. Fontenai finit près le détail circonstancié de cet vénement. Celui du P. Brumoi ommence. Urbain IV. Pape François appelle au Trône de Sicile, Charles d'Anjou, frere de S. Louis, & Clement IV. aussi François consomme ce projet; mais il falloit oute la valeur, l'activité & la onne fortune de Charles pour y éussir. Clement IV. propose à S. Louis une nouvelle Croisade; mais a mort empêche le Pontife de oir les nouveaux efforts du S. Roi. Cette expédition est à la tête u volume XII. que nous réservons pour un autre Extrait.

ARTICLE XXV.

CATALOGUE raisonnés des trois Cabinets cu rieux de feu Messieurs Quenti de Lorangere, Bonnier de la Mo son, & le Chevalier de la Roqu En trois volumes in-12. *à peu pr égaux, & de 300 pages chacu Par M. Gersaint, imprimés e 1744 & 45. & qui se vende chez Barois, Quai des Augu tins, & chez Simon, Rue de l Harpe.*

RIen n'est plus propre à for mer le goût des beaux Ar & de la belle Littérature, que vue, la fréquentation, une sor d'étude même des précieuses inu tilités, que des Sçavans austér croyent renfermées dans ces Cab nets & dans ces Catalogues, don le but immédiat paroît être la cu pidité souvent sordide du vendeu & *la curiosité* frivole de l'ach

'. Car ces Catalogues annon-
t presque toujours la mort du
'esseur & la vente du Cabinet,
ısionnée par le dégoût ou le
goût de l'héritier, qu'un tes-
ent ou un droit naturel rend
tre de déclarer à toute la terre
r la plus que cent milliéme
, que les goûts, les talens ainsi
les expériences, les trop ex-
'ves richesses mêmes des Peres
les Parens sont perdues pour
enfans ou pour leurs subrogés;
ue le fils de Cicéron fut ra-
ent un Cicéron, & le fils de
'us un Crésus : l'excès de tou-
choses dégénérant par mille
ons en leurs contraires.

.e goût des curiosités de la
ure & de l'Art, est un goût
nête. Tout ce qui a mérité que
Nature le produisît, que Dieu
'éât, mérite que l'homme l'ad-
e, le recherche même & l'é-
e. C'est un bon goût de sça-
· tout estimer, & c'en est la
ection de pouvoir tout appré-

cier. Dieu même vit après la créa
tion, avec une eſpéce de réfléxio
& de complaiſance, que ſon Ou
vrage étoit bon dans toutes ſe
parties.

C'étoit en effet par un faſte plu
grand, que Platon fouloit au
pieds le faſte du Roi de Syracuſe
rien n'eſt plus contraire à la fineſ
ſe, à la juſteſſe même du diſcerne
ment de l'eſprit, que l'orgueil d
cœur, & une certaine enflûre q
avilit à nos yeux les objets de l'eſ
time ou de la curioſité d'autru
Les Sçavans ſont un peu dédai
gneux des belles choſes & de
beaux Arts. Ils en ſont bien pu
nis, par le faux goût de ſcienc
ténébreuſe, à quoi ils ne ſe livre
que trop communément, & qu
le Public ne dédaigne que trop
ſon tour. Car la moitié des hom
mes rit, dit-on, de l'autre mo
tié. Il eſt pourtant rare, que l
beau ne ſoit le réſultat ou la cau
du *bon* & du *vrai*.

Les poſſeſſeurs ou acquéreu

de ces Cabinets merveilleux, peuvent bien n'y chercher que le beau, le merveilleux, la vivacité des couleurs, la variété des traits, l'élégance des contours, la régularité, quelquefois la bizarrerie des formes. Mais ce goût là même n'a rien de mauvais. Il remplit un loisir dangereux, il met en valeur un argent mort, il occupe un tems, perdu sans cela. Dans un homme riche, ce goût est toujours pris sur des goûts moins raisonables.

Il y a mieux que cela, & c'est un commencement d'amour pour des choses solides. L'œil devenu sçavant, dispose l'esprit à le devenir. C'est déja beaucoup que de n'être pas quelqu'un qui n'a rien vu, qui voit tout d'un œil étonné, qui a la sotise de croire, que tout ce qu'on dit des merveilles de la Nature, n'est que mensonge, & qu'a beau mentir tout ce qui vient de loin.

L'amour de la Peinture est un des premiers que donne cet essain

de belles formes qui enrichiſſent ces Cabinets. L'amour des Machines qui imitent le jeu intérieur de la Nature, s'unit à celui qui n'imite que l'extérieur des corps. Et bientôt l'Amateur devient connoiſſeur dans l'hiſtoire de la Nature, dans la Géographie, voulant ſçavoir d'où, & comment vient, ſe forme, s'embellit ce coquillage, ce ſerpent, cet oiſeau. L'Hiſtoire Naturelle entraîne l'étude de la Phyſique, & la lecture de mille Livres inſtructifs. Peu de ces Cabinets qui n'ayent une Bibliothéque dans une ou pluſieurs de leurs armoires.

Tout entiers ces Cabinets ſont des Bibliothéques vivantes, que les Phyſiciens, les Sçavans, les Artiſtes conſultent avec fruit, y prenant, les uns des modéles de Peinture, de Sculpture, de Cizelure, d'Architecture même; les autres des deſſeins de Machines, d'autres des preuves ou des correctifs de leurs *ſyſtêmes*, & tous les gens

d'eſprit un goût de la belle Nature, d'après laquelle les Arts ingénieux, la Poëſie, l'Eloquence, &c. doivent travailler.

Les plus polis, les plus ſçavans, les plus grands peut-être des Romains, les *Scipions*, à qui nous devons Terence, & d'autres modéles d'Héroïſme & de Littérature, en prenoient, dit-on, eux-mêmes le modéle ſur le bord de la Mer, dans la contemplation des coquilles, du ſable, & des cailloux qu'elle ſembloit rejetter dédaigneuſement à leurs pieds.

Le goût de la Littérature ſe perd cependant, dit-on, & eſt déja comme perdu en France avec tous ces Cabinets, traités de bagatelles par les zélés Littérateurs de nos jours, qui ſe flatent ſans doute, par un peu d'amertume de critique, d'introduire ou de rappeller, comme de force, dans les eſprits, un goût que l'aimable Nature n'auroit point inſinué dans les cœurs.

Avril 1745.

Il pourroit être vrai, qu'a
simple goût d'écrire & d'assem
bler des paroles, des images, &
des figures d'idées, en Prose & e
Vers, eut un peu succédé le goû
d'assembler des réalités naturelles
des tableaux, des pensées, de
raisonnemens, de former des Scien
ces, d'imaginer de nouveaux Art
& que la bonne Littérature eu
fait négliger la Littérature simple
ment belle.

On n'en sçauroit disconveni
La Géométrie, la Physique, l
Méchanique ont beaucoup pris l
dessus. Tel qui pourroit brille
sur le Parnasse, préfére la quali
de Disciple de Descartes ou d
Newton, à celle de favori d'A
pollon & des Muses. Nous l'avon
dit ailleurs : le siécle de Lou
XIV. a été le siécle des fleurs : l
Régne de Louis XV. est le Régn
des fruits.

Non que nous convenions
qu'on doive négliger l'art de bie
écrire, le stile, la langue, l'él

gance, les fleurs mêmes, & même les feuilles. Ce n'eſt qu'à ce prix que la Nature nous donne des fruits. Auſſi ne laiſſons nous pas d'avoir des Poëtes, des Orateurs, des Hiſtoriens, des Ecrivains, auſquels le Public prodigue les applaudiſſemens parmi un grand nombre de Géométres, de Phyſiciens, d'Artiſtes, & de Sçavans auſquels il diſpenſe ſon eſtime & ſon admiration; cueillant les fleurs avec empreſſement, goutant les fruits plus à loiſir, aidant à toutes choſes à éclore avec maturité.

Peut-être n'avons nous pas moins, peut-être avons nous davantage de bons Ecrivains, ſi ce n'eſt de Poëtes, que le ſiécle paſſé même. Voyons nos contemporains avec indulgence, jouiſſons de nos propres tréſors avec plaiſir. Il eſt du bon goût & du bon eſprit, de voir toutes choſes par les bons côtés.

Du côté de la Langue, ſa gloire eſt, que *preſque* tout le monde

écrive bien aujourd'hui, tout jusqu'aux Etrangers qui lui font cet honneur pour s'honorer eux-mêmes : ce qui fait voir que le François est parvenu à ce point de perfection dans lequel Cicéron représente le Latin, qu'il est plus honteux de mal écrire en cette Langue universelle & commune, qu'il n'est glorieux d'y bien écrire.

Mais il n'en est pas de nous à cet égard comme des Romains. Dès qu'ils eurent atteint la perfection de leur Langue, elle dégénéra. C'est que les Ecrivains Romains n'étoient qu'Ecrivains. Ainsi aux Cicérons succédérent les Plines, aux Virgiles les Lucains, aux Cesars les Tacites ; au génie l'esprit ; & le dernier éclat du solide en ce genre, peu solide lui-même, peu substantiel, ne fut qu'un brillant.

Ce n'est point cela en France & en Europe ; ou ce ne l'est que pour les simples Littérateurs. Depuis un tems, on n'y écrit plus pour

écrire, & en écrivant bien, on veut écrire du bon, du ſolide, du vrai, des mœurs, de l'Hiſtoire, de la Philoſophie, du raiſonnement, de l'inſtructif, de l'utile; & tout au contraire des Romains, le génie en France a ſuccédé à l'eſprit; &, comme on dit, les choſes aux mots.

Comment nos ingénieux & ſçavans Critiques, ne ſe ſont-ils pas apperçus de l'eſpéce de déſertion honnête de leurs meilleures Ecrivains, paſſés du Parnaſſe dans le Lycée, en emportant en quelque ſorte avec eux dans les Sciences l'art d'écrire avec fineſſe même & avec élégance, de même qu'on dit que ce Chef d'Imprimerie Royale emporta dans les Pays Etrangers nos caractéres, notre art du moins d'impreſſion?

Prenons tout du bon côté encore une fois: ne cherchons à offenſer perſonne, n'irritons point l'envie, n'excitons que la noble émulation. On a deſerté un mo-

ment l'Académie Françoise pou
celle des Sciences : ce n'est poin
une désertion, celle-là n'y a rie
perdu, celle-ci y a gagné & lu
rend avec usure tous les jours de
sujets. Les fleurs éclosent des fruits
les fruits concentrent des graines
des noyaux, des pepins qui redon
nent des fleurs. C'est là Nature
Elle allie toujours le *bon* & le *vra*
avec le *beau*.

C'étoit un Physicien qui disoi
d'un Physicien, qu'il avoit *pris l*
Nature sur le fait. Cela est-
moins vrai, & moins solide parc
qu'il est *beau*, brillant, élégant &
dit avec esprit. En le critiquar
on a censuré un trait de Physique
ne croyant censurer qu'un trait d
Littérature. De quelque côté qu'o
l'envisage, nous ne voyons p
qu'il doive être moins permis au
Sçavans d'avoir de l'esprit, qu'au
gens d'esprit d'être sçavans. E
puis chacun est ce qu'il est, & l
Public ne s'y méprend pas.

C'est un fait qu'on écrit bie

aujourd'hui dans toutes les Académies, & en ſemant des fleurs ſur les ſujets les plus épineux, ſur l'Aſtronomie, ſur l'Erudition, ſur la Théologie, ſur la Médecine, ſur l'Algebre. La Morale, le Barreau, la Chaire ſont en poſſeſſion depuis long-tems, depuis la Bruyere au moins, Patru & Bourdaloue, d'être des régles de ſtile comme de mœurs, de juſtice & de chriſtianiſme.

Un ſimple Commerçant, par ſon Stile, par ſes Livres, par des Catalogues raiſonés, autant & plus que par ſon entente & ſon activité, peut traiter & faire briller les objets de ſon Commerce, & ranimer, s'il en étoit beſoin, le goût de la Peinture, de la belle Nature, des Arts, de la Phyſique, des Méchaniques, & enrichir les Sciences & le Public en s'enrichiſſant lui-même, de la maniére la plus décente & la plus utile à la Société, dans laquelle le bon goût admet toutes ſortes de goûts permis,

M. Gersaint dont nous parlons, veut bien convenir, que les applaudissemens que nous jugeames devoir donner dans ces Mémoires à ses premiers Essais sur les coquillages, ont été pour lui un encouragement aux nouvelles curiosités, aux nouveaux Livres dont il décore nos Cabinets & nos Bibliothéques. Il pourroit se plaindre un peu, de ce que nos nouveaux applaudissemens ne suivent pas d'assez près les sujets qu'il nous donne de les lui prodiguer.

Nous applaudissons toujours volontiers, nous voulons bien nous en glorifier, malgré ce petit sel de la critique qu'une partie du Public aime à retrouver dans les Ouvrages périodiques. L'un est-il incompatible avec l'autre ? Non sans doute. Et le délai des Eloges, concilie pour cette fois le sel de la critique qui flate un Lecteur, avec celui de l'Eloge même qui aiguillone un Auteur. Ces Catalogues peuvent avoir besoin de

s'accumuler pour donner matiére à une sorte d'Extrait, tourné même à la réfléxion générale, plutôt que nourri de détail. M. Gersaint est trop homme de Lettres pour ignorer ce Vers de Virgile :

Et premere & laxas sciret dare jussus habenas.

Or c'est d'Eole & des Vents qu'il y est parlé : & cela même revient assez à notre sujet. Les applaudissemens, les éloges ne ressemblent pas mal à des Vents, mais à des Zéphirs. Les Critiques & les Satyres peuvent s'accommoder du reste.

Illi indignantes magno cum murmure venti, circum claustra fremunt, &c.
Una Eurusque notusque ruunt, Creberque Procellis Africus, &c.

Les Zéphirs mêmes, les applaudissemens ne laissent pas d'être de petits mouvemens intercalaires, qui raniment les fleurs en les agitant doucement, & aident au suc à s'y *répandre, à s'y exalter* en couleurs *vives*, en *suaves* odeurs.

Notre Auteur ranimé aussi par le vent du commerce qu'il a sçu se rendre favorable, multiplie les Livres, les Catalogues & les beaux Discours; car il parle les termes des Arts qu'il traite, de la Peinture surtout, qui ont quelque chose de noble, de hardi, de gracieux. Mais ce vent du commerce, précipite aussi quelquefois les effets des Zéphirs qu'Eole dispense toujours avec mesure, au gré d'Apollon & des Muses, laissant le commerce & ses tempêtes à Junon, à Mercure, à Plutus.

Des trois Catalogues que nous annonçons, le Public a trouvé parfait le premier, celui du Cabinet de M. Quentin de Lorangere, un peu précipité en effet, celui du Cabinet de M. Bonnier de la Mosson. Pour le troisiéme, celui de M. de la Roque, nous trouvons qu'il tient le milieu.

L'Auteur est réellement homme de goût. Il est convenu en particulier avec nous, de ce que nous

en disons ici. Il se plaint même dans ses Livres, de l'empressement des vendeurs & acheteurs, qui abusent de sa qualité de Commerçant, au préjudice de celle d'homme de Lettres, & il en fait une sorte d'excuse & de réparation au Public. Ne pourroit-il pas désormais borner ses Catalogues à de simples titres indicatifs de la vente, & réserver le raisonnement & les discussions dont il les accompagne, pour des Livres purement Littéraires qui seroient plus corrects & moins jettés?

Nous le disons d'autant plus librement, que nous sommes plus persuadés de la capacité, de la facilité de M. Gersaint pour ces sortes de Livres qui concernent l'Histoire Naturelle & les Arts gracieux, tels que la Peinture. Tout le Public reconnoît en lui la qualité d'amateur, & un goût singulier pour cette partie de la Littérature, qui en est la partie sensible & brillante. *C'est cet amour* qui

fait le vrai talent, & d'ailleurs, par son commerce même, personne n'est plus en état que lui d'en traiter l'objet.

C'est par là que M. Gersaint n'a point de Cabinet qui ne soit au Public, charmé de le lui enlever, & que le Public n'en a point qui ne soit à M. Gersaint, comblé d'en jouir doublement. Il a la primeur, la fleur, le fruit & l'usufruit de tout ce qu'il y a d'aimable & de merveilleux dans la Nature. Tous les ans il part de Paris; il va parcourir tous les Cabinets, toutes les Bibliothéques, tous les Atteliers, tous les Magasins de Hollande, d'Allemagne, &c. Il voit, il apprécie tout, il prend l'élite de tout. Il revient à Paris, forme étale son Cabinet. En, foule les amateurs, les curieux, les beaux esprits, les Sçavans même les plus sérieux vont connoître, goûter admirer, enlever.

Et tout de suite tous les Cabinets, les Bibliothéques, les pré-

cieux dépôts de la Nature & de l'Art s'ouvrent, s'élévent, s'enrichissent, s'arrangent à ses yeux, à son gré, par ses mains. On le consulte sur la place, sur la valeur, sur le mérite de chaque chose. On diroit que la Nature même attend son suffrage pour briller, ne tenant qu'à lui de dire qu'il a vu le double de tel morceau dont la rareté, & s'il est permis de le hazarder, dont l'*unicité* ou l'unité fait le prix. Aux autres il en coûte pour avoir du goût & pour goûter. Le goût de M. Gersaint est aussi solide qu'amusant. C'est le vrai goût, le goût parfait.

Aussi est-il passif & actif, & le principe de celui d'autrui. On seroit heureux que toutes les parties de la Littérature eussent un Agent aussi intelligent & aussi vif, & que les Libraires de chaque espéce de Livres y fussent initiés, comme il l'est dans sa partie. Il fait connoître M. Quentin de Lorangere *par ces mots.*

„ M. de Lorangere n'a con
„ toute ſa vie d'autres plaiſirs, q
„ les momens qu'il paſſoit à ch
„ cher les occaſions de ſe proc
„ rer quelque nouveauté, dans to
„ tes les parties qui faiſoient l'o
„ jet de ſa curioſité. Jamais c
„ rieux ne fut plus ardent à a
„ quérir. Il réſiſtoit difficileme
„ à l'envie de poſſéder un be
„ morceau. Souvent même ſes d
„ ſirs troubloient ſon repos, &
Et voilà comme toutes les paſſic
ſe reſſemblent. Heureux ceux q
les tournent ſur des objets q
n'intéreſſent que l'eſprit.

„ Dans la partie des Eſtampe
„ *Callot*, *la Belle*, *le Clerc* & *B*
„ *nard Picard* ont été en partic
„ lier les quatre Maîtres qui o
„ le plus attiré ſes ſoins, pour l
„ completter autant qu'il a pu
„ faire, & ſurtout *le Callot* qu
„ a pouſſé ſi loin, que l'on pe
„ dire avec vérité, que c'eſt l'œ
„ vre le plus beau & le plus con
„ plet qui ſoit connu dans tou
„ *l'Europe*.

M. Gerſaint a profité de cette occaſion pour faire connoître à fond ce Deſſinateur & ſes Ouvrages, en ajoutant au Catalogue des morceaux poſſedés par M. de Lorangere, tous ceux qu'il a recueillis, ſoit dans le Cabinet du Roi, ſoit ailleurs. Il fait auſſi connoître aſſez à fond *la Belle*, *Leclerc* & *Picard*, & leurs plus beaux Ouvrages; caractériſant les Ouvrages & les Auteurs, des traits, ſoit en termes, ſoit en expreſſions, les plus reſſemblans que Felibien ne déſavoueroit pas, quoiqu'un peu négligés dans le total du ſtile, mais plus vifs & plus naïfs que ceux de ce fameux Ecrivain.

M. de Lorangere avoit pris plus tard le goût des Tableaux. Il en avoit moins, mais tous de choix. Et à cette occaſion M. Gerſaint donne la Vie de *Wateau*, & caractériſe ſa maniére, celles des *Sadelers*, des *Laireſſes*, des *Lancret* & *Pater*, des *Coypels*, celles *des Maîtres d'Italie*, de Flandres, *de Hollande, &c.*

Sur le goût des Estampes & les Estampes mêmes, & nommément sur l'Histoire & l'Art de la gravure, M. Gersaint dit tout ce qu'on peut souhaiter d'en sçavoir. Mais sur les Tableaux & la Peinture en général, & sur le caractére des diverses Ecoles, nous ne connoissons rien de mieux frappé que ce qu'on en trouve ici.

» Il faut nécessairement, *dit-il*, » que tout homme ait quelque » amusement : son esprit fatigué » d'une étude & d'un travail con» tinuel, ou accablé d'affaires & » d'occupations journaliéres, de» mande du relâche & de la dissi» pation ; ce sont ordinairement » nos passions qui nous dictent » nos amusemens & nos plaisirs, » &c. Un curieux a souvent l'a» vantage & le mérite de n'être » point livré à ces passions fortes » & si familiéres à la nature hu» maine. L'objet de sa curiosité » remplit les vuides de son loisir. » *Son Cabinet* devient le centre

» de tous ses plaisirs, & le siége
» de toutes ses passions.

» Le mérite général de l'Ecole
» Italienne, qui l'emporte avec
» justice sur les autres, consiste
» dans la correction du dessein,
» dans le beau choix des attitu-
» des, dans la finesse des expres-
» sions, dans le bel ordre des plis,
» & dans la noblesse des sujets....
» L'Ecole Allemande n'est guéres
» sortie de ce *goût* qu'on appelle
» *gothique*. Les Allemands imitent
» la Nature sans aucun choix. Ils
» l'ont rendue avec tous ses dé-
» fauts. Ils se sont plus arrêtés à
» finir leurs sujets, qu'à les bien
» disposer. Un travail peiné y ré-
» pand un froid, une sécheresse,
» une inaction dans leurs figures.
» Ils ont pourtant des Maîtres dis-
» tingués.

» L'Ecole Flamande, ici fort à
» la mode, & qui plaît universel-
» lement, brille surtout par la
» grande union & la vivacité des
» couleurs, par un excellent clair

» obſcur, par un pinceau moël-
» leux, & par un travail achevé
» & fini ſans ſéchereſſe. Le colo-
» ris eſt ſa grande partie. Peu de
» ſes Peintres ont réuſſi dans le
» genre noble & hiſtorique. Les
» plus habiles y ont conſervé les
» défauts de leur Pays. Le deſſein
» s'y trouve quelquefois négligé,
» lourd & incorrect. La gayeté des
» ſujets, l'agrément du coloris,
» un certain naïf dans leurs figu-
» res y ſuppléent, la vérité du na-
» turel dans leurs payſages, &c. »
Rien ne prouve mieux les droits
de l'harmonie des couleurs ſur
tous les yeux ſçavans & ignorans,
que l'univerſalité du goût, ſurtout
en France, pour cette Ecole.

» Le goût de l'Ecole Françoiſe
» eſt ſi varié, qu'il n'eſt pas facile
» d'en donner une idée juſte.
» (*Cette variété ne vient-elle pas de*
» *ce que nous la voyons de trop près?*)
» L'Ecole Françoiſe a formé de
» grands hommes, & elle a de nos
» jours l'avantage de l'emporter

» dans le genre noble & histori-
» que sur les autres Nations, &c. »
Nous abrégeons beaucoup : ce qui suit est bien remarqué. « Assez or-
» dinairement la vie d'un Peintre
» est partagée en trois tems, par
» rapport à ses Ouvrages. Le pre-
» mier se ressent de la maniére de
» celui dont il est l'éléve. Le se-
» cond, est celui de sa force, par-
» ce qu'alors il a pris l'essor, &
» qu'il s'est formé un goût plus li-
» bre, & qui lui est propre. Le
» troisiéme est celui de son déclin.
» Il se croit en droit de pouvoir
» jouir du fruit de ses travaux, en
» s'abandonnant à la pratique qui
» lui donne un goût *maniéré*. Ainsi
» c'est sur le général des Ouvrages
» d'un Peintre qu'il faut juger de
» son mérite.

» Il n'y a guéres de Peintre qui
» ne se soit surpassé lui-même dans
» quelqu'un de ses Ouvrages. Le
» choix favorable d'un sujet, un
» *site* avantageux, une agréable
» *imagination*, un enthousiasme

» heureux l'échaufe, & fait qu'il
» se livre avec plus de complai-
» sance à un Tableau qui lui plaît
» & qui devient un de ses chefs-
» d'œuvre. Ces sortes de piéces
» sont difficiles à attraper. Un cu-
» rieux délicat, &c.

» Vouloir rassembler dans un
» seul Tableau l'agrément, la cor-
» rection, la couleur, les graces,
» le naturel, le choix, la touche,
» l'expression, & toutes les autres
» merveilles de cet Art, c'est vou-
» loir l'impossible. On ne doit por-
» ter la délicatesse de son goût,
» que jusqu'à un certain point: &
» pour vouloir jouir de trop à la
» fois, nous nous priverions de
» mille beautés dispersées dans dif-
» férens Tableaux.

» L'amour constant & suivi qui
» régne dans l'Europe pour la
» Peinture, depuis son origine,
» suffit pour en faire l'éloge. Les
» Cabinets considérables dont on
» fait des ventes se dispersent in-
» sensiblement, sans que l'on s'ap-

» perçoive dans quelles mains pas-
» ſent la plûpart de ces Tableaux.
» Nous en avons l'expérience dans
» les fameuſes ventes que nous
» venons de voir ſe ſuccéder, cel-
» les de M. de la Faye, de Mada-
» me la C. de Verrue, de M. le
» Maréchal d'Etrées, de M. le Car-
» dinal de Polignac, & de M. le
» Prince de Carignan. On auroit
» cru qu'une quantité ſi prodi-
» gieuſe de Tableaux, n'auroit pas
» pu trouver un aſſez grand nom-
» bre d'amateurs. Cependant, à
» peine pourroit-on nommer au-
» jourd'hui les Cabinets, où ſe trou-
» ve placée la dixiéme partie de
» ces Tableaux.

» Cet amour ſe ſoutiendra auſſi
» long-tems que le bon goût. Ils
» ſont inſéparables l'un de l'autre,
» puiſque c'eſt l'étude & l'amour
» de la Peinture qui forment le
» bon goût; comme le bon goût
» détermine & conduit néceſſai-
» rement à l'amour de cet Art.

Sur *la Géographie*, la Topo-

graphie, les Coquilles, &c. M. Gersaint est tout aussi intelligent & disert. Il finit le Catalogue de M. de Lorangere, par une Table Alphabétique des Peintres, Graveurs, &c. Table qui seule fait connoître le mérite & le caractére des plus fameux de ces Artistes, & peut tenir lieu d'une Vie abrégée des Peintres & Graveurs.

Le Cabinet de M. *Bonnier de la Mosson* étoit un des plus riches & des mieux assortis de Paris. On en voit la raison, les facultés ayant secondé le goût du possesseur qui en avoit beaucoup, & jusqu'à résister à la facilité d'acquérir, pour posseder avec plus de maturité & d'intelligence. Car, dit M. Gersaint, M. de la Mosson *refusoit souvent d'acquerir des suites toutes formées, afin de pouvoir se familiariser petit à petit avec ses curiosités, en formant lui-même ces suites, morceaux à morceaux*. C'étoit user des richesses en homme d'esprit, & ne pas en abuser en simple curieux.

Avril 1745.

qui ne veut que posseder, sans sçavoir jouir de ce que l'Art & la Nature ont de plus beau.

Le Cabinet dont il s'agit avoit neuf cabinets ou grandes piéces de plain pied. Un Cabinet d'Anatomie; un Laboratoire ou Cabinet de Chymie; une Apoticairerie ou Pharmacie; un Cabinet de Drogues; un du Tour & de différens Outils; un d'Histoire Naturelle, contenant les Animaux en phioles avec des minéraux; un autre Cabinet d'Histoire Naturelle, contenant les Animaux desséchés, Papillons, Insectes, Plantes, Mines, Minéraux, &c.; un de Physique, Méchanique, Mathématique; un troisiéme d'Histoire Naturelle, de Coquillages, d'Herbiers, de Poissons, avec des Estampes & une Bibliothéque. C'étoit là une grande richesse pour l'esprit, mais à laquelle se joignoit pour les yeux celle de la boiserie, de la sculpture, des glaces, des dessus de portes, & de tout ce que l'Art

avoit pu trouver de plus riche, de plus fin, de plus délicat pour honorer en quelque sorte la plus belle Nature.

Quoique nous ayons dit que ce Catalogue avoit été un peu précipité par la vente, M. Gersaint a suppléé aux belles Dissertations dont il auroit pu l'allonger au gré des Sçavans, par un détail un peu moins sec, un peu plus accompagné de discours explicatifs, & par des Notes & des espéces de petites digressions, qui n'en ont que plus de liberté, de variété, & de piquant pour le Lecteur, étonné de voir un simple Catalogue devenir une lecture instructive & fort intéressante pour lui.

La Liste surtout des Machines n'est pas une simple Liste. Elle indique les bonnes façons de chaque chose, & les bons Faiseurs : & le morceau des Telescopes d'Angleterre est parfait. Il y a une Anecdote curieuse, que M. *Passement*, un des plus intelligens & des plus

parfaits de Paris & peut-être de l'Europe, pour la fabrique de ces Lunettes & Microſcopes de réfléxion, nous avoit communiquée ; c'eſt que l'idée de faire des Lunettes de réfléxion n'eſt de Newton que pour l'exécution, Merſenne l'ayant propoſée à Deſcartes, qui la rejetta, le croiroit-on ? parce qu'elle étoit neuve ; lui qui auroit dû donner l'exemple de la plus impartiale indulgence, pour cette ſorte de nouveauté.

Le Catalogue du Cabinet de M. de la Roque devient intéreſſant par deux ou trois endroits particuliers. L'amitié & le bon caractére de M. Gerſaint envers un vrai & ſçavant amateur, tel que M. de la Roque, l'a dicté, autant que le goût & l'intelligence de la choſe, qui y brillent peut-être plus que dans ſes autres Catalogues.

M. de la Roque n'étant qu'un particulier d'une fortune médiocre, M. Gerſaint a rempli le détail *de ſes effets d'un* plus grand

nombre de traits d'érudition curieux ſur les Tabeaux, ſur les Porcellaines, ſur les Pierres précieuſes, ſur les Eſtampes, &c. Et tout ceci n'étant, ſuivant la Notion correcte qu'en a donnée le célébre P. Bonnani Jéſuite, que *récréation de l'eſprit & de l'œil*, Notion dont tous les Ouvrages de M. Gerſaint ſont comme un perpétuel & parfait Commentaire, il a ſpécialement dans ce dernier Catalogue remplacé l'œil par l'eſprit.

Il eſt même ſingulier que chacun des trois Catalogues dont nous parlons, ſoit caractériſé à cet égard de la maniére la plus juſte & la plus ſenſible, rélativement aux trois ſortes de Cabinets & de poſſeſſeurs qui en ſont l'objet. Car dans le premier Cabinet, de M. de Lorangere, la récréation de l'œil & de l'eſprit marchent à peu près de pair. Dans le ſecond, de M. Bonnier, c'eſt la récréation de l'œil qui prend un peu le deſſus ſur celle de l'eſprit. Et dans le dernier,

mme nous venons de dire, c'est
ſprit qui à ſon tour de ſupério-
é. Avec quelque rapidité que M.
erſaint travaille, on voit bien
e ſi la vivacité du génie l'en-
aîne, la juſteſſe du goût le diri-
: & le tient toujours dans le ſen-
er de la nature & du naturel.

Les Articles des *Pierres précieu-*
s & des *Eſtampes de choix*, mé-
ent ſurtout d'être lus, pour ſen-
: la parfaite entente & la juſteſſe
s traits dont ce ſçavant Négo-
ant caractériſe & apprétie toutes
ioſes, & dont on peut à cette
ole de goût apprendre ſoi-même
les apprétier.

Les Tableaux & les Pierres fines
e couleur étoient, en objets de
uriofité, le goût dominant de M.
e la Roque. Il avoit de ces Pier-
s formé un Baguier, dont le ſim-
le coup d'œil formoit un ſpecta-
le charmant. M. de la Roque,
it notre Auteur, « ſe contentoit
de jouir chez lui, dans ſes Ba-
guiers, de l'aimable variété, &

» des agrémens que lui offroient
» tant de riches couleurs, qu'il
» sçavoit artistement opposer les
» unes aux autres, & dont le con-
» traste harmonieux flatoit infini-
» ment ses yeux. » Que seroit-ce
si le mouvement mesuré de ces
objets précieux avoit pu, ou sçu
donner à cette harmonie, l'ame,
la surprise & le piquant qu'il don-
ne tous les jours aux sons les
moins gracieux ?. Mais notre siécle
est trop riche pour envier à ceux
qui le suivront, la découverte du
mot de cette demi énigme, pro-
posée en 1725 dans l'Ouvrage pé-
riodique même de M. de la Ro-
que, & dont dès ce moment il
nous avoua qu'il avoit bien com-
pris le sens profond.

ARTICLE XXVI.

DEUX DISSERTATIONS qui ont remporté les Prix proposés par l'Académie Françoise de Soissons, pour l'année 1743. A Paris, chez Chaubert 1744.

CEs deux Dissertations, qui ont mérité les deux Prix réservés pour l'année 1743, l'Académie n'en ayant point distribué en 1742, ont pour sujet principal les accroissements que reçut le Royaume de Soissons sous Clotaire I.

La premiére qui a mérité le premier Prix, est de M. l'Abbé Fenel, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens : la seconde de M. Gouye de Longuemare, Greffier de la Prevôté de l'Hôtel ; l'une & l'autre renferme des recherches curieuses & utiles, pour l'éclaircissement de plusieurs faits qui regardent la *premiére* race de nos

Rois. Elles sont divisées selon l'o
dre des questions proposées
l'Académie pour le Prix de 17

La première est de sçavoir
la Conquête de la Bourgogne, en
prise en 532 par Childebert &
Clotaire, fut achevée dans la m
année, & partagée seulement par
deux Rois; ou si elle ne le fut q
534 par les mêmes Rois, aidés
forces de Théodebert leur neveu
si ce dernier Prince partagea a
ses oncles cette dépouille.

Ce qui donne lieu à cette q
tion, est la contrariété qui pa
entre deux Textes d'Auteurs c
temporains, au sujet de cette C
quête. Le premier est de Mar
Evêque d'Avanches, dans sa Cr
que sur l'année 534. Le second
de Grégoire de Tours, au tro
me Livre de son Histoire Ch
tre 2. Celui-ci dit que C
debert & Clotaire, ayant solli
en vain leur frere Thierri ou Th
deric de les aider à faire la C
quête de la Bourgogne, l'en

prirent ſans lui, & en vinrent à bout, ayant mis en fuite le Roi Godomar. Voici ſon Texte: *Chlotacarius verò & Childebertus in Burgundiam dirigunt, Augustodunumque obſidentes cunctam, fugato Godomaro, Burgundiam occupaverunt.* Cette expédition ſe fit dans le temps que Theoderic portoit la Guerre en Auvergne; ce que d'habiles Cronologiſtes fixent à l'année 532. D'ailleurs on voit trois Evêques du Royaume de Bourgogne, aſſiſter par eux-mêmes, ou par procureur au Concile d'Orleans, tenu l'an 533, preuve que leurs Villes ou Cités étoient alors ſous la domination de nos Rois.

Marius au contraire, placé au centre du Royaume de Bourgogne, s'exprime ainſi dans ſa Cronique ſur l'année 534: *Hoc Conſule (Paulino juniore) Reges Francorum Childebertus, Chlotarius, & Theudebertus Burgundiam obtinuerunt & fugato Godomaro Rege regnum ip-*

sius diviserunt. Ainsi, selon cet Auteur, ce ne sont plus seulement Clotaire & Childebert qui font la Conquête du Royaume de Bourgogne leur neveu ; Theodebert les aide à faire cette Conquête, & la partage avec eux.

Ces deux autorités contraires se concilient, suivant le sentiment de Dom Vaissét, & de M. l'Abbé du Bos, adopté par les Auteurs des Dissertations, en disant que Grégoire de Tours parle du commencement de l'expédition des deux freres en 532, & que par anticipation, il en marque la fin & le succès complet, quoiqu'arrivé deux ans après ; que Marius au contraire place la fin de l'expédition à laquelle Theodebert prit part, après la mort de son pere Théoderic, à l'année où elle arriva, sans en marquer le commencement.

La réponse à la première objection est donc, que la Conquête de la Bourgogne, entreprise par les

deux freres Childebert & Clotaire en 532, n'eut son succès complet qu'en 534, que Theodebert leur neveu, ayant eu part au succès, partagea avec eux cette dépouille ; ce que les deux Auteurs des Dissertations prouvent par plusieurs témoignages, & en particulier par les Souscriptions des Evêques de Langres, de Viviers, de Vindisch au premier Concile d'Auvergne, qui se tint en 535, par ordre de Theodebert ; preuve que ces Villes, ci-devant du Royaume de Bourgogne, reconnoissoient Theodebert pour Souverain en 534.

Sur la seconde question, *quelles furent les actions & les circonstances principales de la Conquête de la Bourgogne depuis* 532, *jusques en* 534. Les deux Auteurs des Dissertations, s'accordent à rejetter les conjectures de M. l'Abbé du Bos, sur ce morceau de notre Histoire. Le premier s'attache surtout à analyser une Lettre de Cassiodore assez obscure, & dont M. du

Bos se sert pour appuyer ses c
jectures, c'est la Lettre prem
du Livre onziéme. Par cette A
lyse, qui paroît assez juste,
voit que les Bourguignons attac
d'un côté par les François, le
rent en même tems par les
trogots d'Italie : que pour êtr
état de résister aux premiers
firent la paix avec ceux-ci, é
ils devinrent feudataires, moj
nant la reddition de quelques
les, & le secours qu'on leur
mit contre les François : qu
jonction des Bourguignons &
Ostrogoths rallentit un peu l
deur de nos Princes, qui d
leurs employerent une partie
leurs forces sous Theodebert
vivant de son pere Theoderi
la Conquête de quelques unes
Provinces, que les Visigoths
noient dans les Gaules. Sur l'au
rité de cette Lettre, M. Fenel
tend que Theoderic prit lui-m
part, avant que de mourir,
Guerre contre les Bourguigno

uoiqu'il l'eut d'abord refusé. C'est
e quoi ne convient pas son con-
urrent. Quoiqu'il en soit, voici à
uoi se réduit la réponse à la se-
onde question.

Les actions & les circonstances
rincipales de la Conquête de la
ourgogne, depuis 532 jusques en
34, sont; 1°. La prise d'Autun,
uivant Grégoire de Tours. 2°. La
Conquête des Diocèses de Vienne
& d'Augst, dès la fin de 532, ou
au commencement de 533, puis-
que les Evêques de ces Siéges as-
isterent avec celui d'Autun, au
Concile d'Orleans, tenu cette an-
née. 3°. Il y a lieu de conjecturer
qu'outre ces trois Places, les Fran-
çois prirent encore celles qui se
rouverent sur leur route, & s'en
irent en possession. 4°. On peut
oindre à ces événemens, ce que
Auteur de la première Disserta-
on a tiré de l'Analyse de la Let-
e de Cassiodore. 5°. L'on peut
pporter au tems de cette Guerre
prise d'*Arles*, par Theodebert

sur les Ostrogoths ; Expédition qui est rapportée par Grégoire de Tours, à l'occasion d'un Givaldus qui s'y retira. 6°. La Bataille livrée à Godomar, sa défaite & sa fuite, suivant Marius d'Avanches, & Grégoire de Tours, enfin la prise de ce Prince, renfermé dans une Forteresse de Bourgogne, suivant Procope, dont l'autorité en ce point ne fait pas néanmoins grande impression sur l'Auteur de la premiére Dissertation, qui le trouve très-fautif, dans le peu qu'il rapporte de notre Histoire.

L'Auteur de la seconde Dissertation a voulu aussi analyser de son côté un long passage de Cassiodore dans l'Acte intitulé : *Edictum Cassiodori Imperatoris*, qui compose la vingt-huitiéme Epître du Livre 12, & cela pour combattre M. du Bos, qui s'est servi de cet Acte pour autoriser ses conjectures, sur un accord prétendu fait entre les François & Godomar,

par la médiation des Ostrogoths, qui pour cimenter cet accord, firent aux François la cession dont parle Jornandes dans deux de ses Ouvrages. Il fait voir que cet Acte est de Theodat, & non d'Athalaric son prédécesseur, & que par conséquent cette cession est postérieure à la Conquête entiére & parfaite du Royaume de Bourgogne par les François.

La troisiéme question, où l'on demande *quels étoient ceux que Grégoire de Tours appelle* Leudes, *& qui défendirent le jeune Theodebert contre les intrigues de Childebert & de Clotaire*, n'est pas si aisée à décider; aussi les Auteurs des deux Dissertations y répondent-ils différemment. Le premier prétend, que ces *Leudes* étoient les plus grands Seigneurs du Royaume d'Austrasie; le second au contraire, veut que ce soient tous les Peuples soumis au Roi Thierri ou Theoderic, tant Romains & Gaulois *naturels*, que François, à la

réserve des Serfs ou Esclaves ; & il est certain que le terme *Leudes*, dans les différents Auteurs cités dans les Dissertations, a ces deux différentes significations.

La quatriéme question se divise en plusieurs : car on demande, *quelles Provinces, cités ou Places furent ajoûtées successivement au Royaume de Soissons, & en quelles années, 1°. Par la Conquête de la Thuringe. 2°. Par le partage du Royaume d'Orleans. 3°. Par la Conquête de la Bourgogne. 4°. Par la cession des Ostrogoths. 5°. Par la mort de Theodebalde, Roi d'Austrasie. 6°. Enfin, quelle étoit l'étendue du Royaume de Soissons ou de Clotaire, lorsqu'il eut réuni en sa personne tout l'Empire François.*

Nous ne suivrons pas nos Auteurs dans la discussion de ces différents Articles, dont le détail nous meneroit trop loin : nous dirons seulement, qu'à l'occasion du Royaume de Soissons, qui paroît beaucoup plus resserré que les au-

. surtout que celui de Mets,
l'étendue étoit immense dans
artage que firent les enfans
lovis des Etats de leur pere;
teur de la premiére Disserta-
observe fort judicieusement.
Que quoique nos Rois se pi-
rent d'égalité dans leurs parta-
, comme le témoigne Grégoi-
e Tours, & les autres Auteurs
temporains (*æquâ lance*) la rai-
du plus fort ne laissoit pas
oir lieu parmi des Princes en-
: à demi barbares, pour ne
dire de plus : & Thierry sur-
t, l'aîné des enfans de Clovis,
rouvant en âge d'homme à la
rt de son pere, tandis que ses
es étoient à peine sortis de l'en-
ce, put fort bien se prévaloir
cet avantage, pour pousser un
loin les droits d'aînesse. 2°.
e dans ces partages, l'on avoit
ard, non seulement à ce que
is appellons immeubles, c'est-
lire, aux Pays & aux Contrées,
is encore à ce que nous appel-

lons meubles, comme les trésors de toute espéce, dont il paroît que ces anciens Rois faisoient grand cas : ainsi, celui qui dans son partage avoit un terrain moins étendu, étoit peut-être dédommagé par une portion plus abondante des trésors de son pere. Ne pourroit-on pas ajoûter, que la situation du Royaume d'Austrasie (qui s'étendoit au de-là du Rhin où il falloit être continuellement en Guerre, ou contre des Sujets & des Tributaires difficiles à contenir, ou contre des Nations voisines & nombreuses, toujours prêtes à prendre les armes à la moindre occasion) demandoit que celui qui avoit ce partage eût une puissance supérieure à celle de ses freres, dont les Etats étoient plus tranquilles & plus soumis, moins exposés d'ailleurs aux incursions de leurs voisins ?

La cinquiéme question est plus simple : il s'agit de sçavoir, *si la cession faite aux François par l'Em-*

ustinien, doit s'entendre de les Gaules, ou simplement de Provence, que l'on dit avoir cédée par les Ostrogoths.

os deux Auteurs s'accordent à ter le sentiment de M. l'Abbé los, qui a prétendu que cette on regardoit toutes les Gaules ises autrefois à l'Empire Ro-. Comme Procope est le seul rien contemporain qui ait de ce fait, ils s'attachent à uvrir le sens du passage de cet ur où il en est fait mention. remier le rapporte en Latin Traduction de M. le Pres. in. Le second le rapporte en , & le traduit en François: fficulté roule sur ces paroles rocope, *Gallias universas* ou *as*. M. du Bos prétend que doit s'entendre de toute l'é-ue des Gaules. Nos Auteurs au raire soutiennent, & ce sem-vec raison, que le terme uni-l est restraint par les paroles ntes *sibi* ou *ipsis subditas*, c'est.

à-dire, soumises aux Ostrogot
& qu'ils avoient cédées aux Fr
çois, qui furent bien aises d'av
pour garand de cette cession l'E
pereur Justinien, dans un tems
il étoit prêt de se rendre ma
de l'Italie : or cette cession é
seulement de la Provence,
étoit tout ce que les Ostrogo
possedoient dans les Gaules. L'
teur de la seconde Dissertation
ploye ici fort à propos l'auto
du M. le Marquis de S. Aub
qui a fait voir que M. du Bos av
altéré le sens de Procope dan
Traduction, & par conséque
que son systême n'étant app
que sur ce Texte altéré, ne p
voit se soutenir. Les deux Auteu
mais surtout le premier, dem
dent grace pour les fautes d'
pression, dont ils donnent un a
ample *Errata*.

ICLE XXVII.

RES DIVERSES M. l'Abbé Gedoyn, de l'Académie Françoise. A Paris, chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à S. Paul 1745. in-12.

MOnsieur l'Abbé Gedoyn, fils de Philippe Gedoyn, Chevalier, Seigneur de Bélan, Marêchal des Camps & Armées du Roi, s'est rendu célébre par les Traductions de Quintilien & de Pausanias, & par plusieurs Dissertations insérées dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & des Belles Lettres*. Il fut élevé à Paris, chez les Jésuites, au Collége de Louis le Grand, & entra parmi eux. Il y passa dix années, après quoi sa santé ne lui permettant pas de soutenir plus longtems une vie si laborieuse, il se retira. Il a toujours été assez hon-

nête & assez sincére, pour avouer qu'il avoit beaucoup profité à cette Ecole. Il obtint de la Cour en 1701 un Canonicat de la Sainte Chapelle; en 1711, il fut reçu à l'Académie des Belles Lettres; en 1719 à l'Académie Françoise, & peu après, il fut nommé à une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît dans le Diocèse d'Amiens. Il en eut une seconde dans la suite, celle de Notre-Dame de Beaugenci, en remettant la premiére. L'Abbé Gedoyn allant à son Abbaye, s'arrêta au Château de Fontpertuis, qui n'en est pas éloigné, dans le dessein d'y passer quelques jours avec un ancien ami : mais il jouit peu de cette consolation. Il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta promptement. Il avoit ordonné sérieusement qu'on ne lui cachât point le danger, quand il y en auroit. Il fut servi à son gré, & dès qu'il sçut que le mal tournoit à la mort, il prit toutes les précautions que la Religion veut qu'on

es conjonctures, où les
les plus sçavants ne sont
urs les plus édifiants. Il
l'âge de 77 ans, & fut
ans le Chœur de son Ab-

ueil que nous annonçons
e par une Dissertation sur
n des enfans; *point im-
dont dépendent plus que de
, & la gloire & le bon-
Nation; point rebattu,
e sçauroit l'être trop, par-
t toujours négligé.* L'Abbé
n'est pas favorable à l'é-
des Colléges. *Un Pere,
fait ses études au Collége..
aujourd'hui il est plus d'u-
amais de mettre ses enfans
; il n'en faut pas davan-
le déterminer à y mettre
Il ne fait pas réflexion que
il y a passé des neuf &
n'apprendre qu'imparfai-
atre mots de Latin; qu'il
i ignorant, & que par une
naturelle, il est demeuré
toute sa vie.*

L'Auteur avoue que Quintilien a vanté extrêmement l'éducation publique : *mais ces Ecoles publiques qu'avoient elles de commun avec les nôtres ? Presque rien .... Aux Ecoles Romaines, le progrès étoit sûr & rapide ; aux nôtres, il est toujours lent & incertain, souvent nul ; la raison en est bien simple.* Parmi nous les enfans apprennent une chose qu'ils n'entendent pas, une Langue morte, une Langue très difficile, & qui malheureusement est devenue de fort peu d'usage dans la Société. Chez les Romains, les enfans *apprenoient leur propre Langue, qu'ils sçavoient plus d'à demi.* On sçait que les Grecs n'étudioient que leur Langue, traitant tous les autres Peuples de Barbares.

Trois choses doivent concourir pour faire un honnêt homme, d'un enfant ; des lumiéres dans l'esprit, des sentimens vertueux dans l'ame, des graces dans la personne & dans tout l'extérieur, autant qu'il est possible. On éclaire son esprit, sur-

tout par les connoissances qui sont le plus d'usage dans le commerce des honnêtes gens. On tourne son ame à la vertu en lui inspirant des mœurs, & par l'habitude même de la vertu. On répand des graces sur sa personne par le secours de la Musique & de la Danse, &c. C'est ce que les Romains ont fait mieux qu'aucun autre Peuple.

Au sortir des Ecoles Romaines, on possedoit parfaitement sa Langue, & on avoit l'esprit orné de tout ce que la Littérature Grecque & Latine avoit de plus beau. *De-là cette multiplicité de talens, qui faisoient d'un Romain un homme presque universel.... Cesar dans le tumulte d'un Camp & au milieu du bruit des Armes, écrivoit ses Mémoires, & faisoit des remarques sur la Langue. Cicéron au milieu des horreurs d'une Guerre civile, dont il sentoit bien qu'il seroit la victime, composoit ces admirables Ecrits, que la postérité a toujours regardés comme des Chefs-d'œuvre.*

L'Auteur a-t-il cru qu'on pou
ramener le goût & les mœurs
maines? Que diroit-on aujour
d'un Général, qui dans ses
mens de loisir (car il y en
tout) s'amuseroit à faire de
velles Observations sur la La
Françoise? Il y auroit de quoi
dre un Turenne. Selon le
qui domine, & qui dominera l
tems, on passera plutôt à un h
me de Guerre tout autre an
ment.

Nous vantons, continue l
teur, *les Lettres de Balzac, de
ture, du Comte de Bussi, de M
me de Sévigné : Qu'est-ce qu
Lettres auprès de celles de Ci
à Atticus & aux autres person
de son tems? Du Clinquant, d'a
bles Sornettes, des complimens
tournés, de jolies phrases, &
de plus. Mais dans celles de
ron, quelle beauté de stile, q
justesse de pensées, quelle solidi
raisonnement, quel fond de p
que, de mœurs, de sentimens*

tout cela ne coûtoit rien à cet heureux génie. Voilà quel étoit le fruit de la noble & grande éducation, que les Romains sçavoient donner à leur jeunesse. Sans entrer dans le fond de la question, nous croyons que les *agréables Sornettes* & les *complimens bien tournés*, trouveront toujours plus de Lecteurs que les raisonnemens des plus profonds politiques; telles que soient les réformes qu'on entreprendra de faire dans l'éducation de la jeunesse.

L'Abbé Gedoyn reconnoît que les magnifiques idées qu'il a sur ce sujet, ne conviennent qu'à l'élite de la Nation. Il pouvoit ajoûter que les Princes mêmes auroient bien de la peine à rencontrer des hommes qui eussent tous les talens qui seroient à désirer. Ainsi, désespérant de voir changer les choses autant qu'il voudroit, il propose un plan beaucoup moins difficile à exécuter. Il ne veut pas qu'on *tienne un* enfant une an-

née entiére en sixiéme, en cinquié-
me, en quatriéme, en troisiéme.
Ce seroit assez de le tenir six mois
en chacune de ces Classes, *& ce
seroit deux ans de gagnés, que l'on
pourroit employer à la Littérature
Françoise.* Car pour la Seconde &
la Rhétorique, l'Auteur approuve
fort qu'on y passe le tems ordinai-
re. Des deux années de Philoso-
phie, il en retranche une, & il
voudroit qu'en apprenant la Lo-
gique, on apprit aussi la Physique
expérimentale, par maniére de di-
vertissement ou même de récom-
pense. Il ajoûte que depuis qua-
tre ans jusqu'à sept, l'enfant doi
apprendre à lire & à écrire, en
suite quelques Fables de la Fon
taine, quelques commencemen
de l'Histoire de France, &
Blazon.

On pourroit endommager
systême par de fortes objectio
mais nous nous en abstiendr
par bienséance, de peur qu'o
nous soupçonne de parler par

e devenir un homme célè-
ne disconviendroit pas, s'il
, qu'avec la même éduca-
y a eu dans toutes les pro-
des hommes de tant de
que sa modestie ne lui per-
pas de se mettre à côté.
les méthodes d'éducation
imaginera seront toujours
ieuses par quelque endroit.
nd mal, c'est que parmi les
qu'on éleve dans les Collé-
n'y en a pas beaucoup qui
les dispositions nécessaires
ire de grands progrès, &
qui ces dispositions ne man-
pas, sont ennemis de toute

moins de produire de pareil:
timens. Mais nous espérons (
ne nous fera pas un crime d
copier, ce sera une nouvelle
ve de la sincérité de notre Na
qui n'a pas coutume, ni de d
ser, ni d'excuser ses défauts. *A*
il pas visible que nous dégéne
que presque personne ne se dist
plus, ni dans l'Epée, ni dans l
be, ni dans l'Eglise, ni dans le:
tres; que la France qui a pı
tant de grands hommes sous le
nier Régne, est aujourd'hui dan
espéce d'assoupissement? C'est
l'en tirer, qu'en bon Citoyen
jetté sur le papier ce qui m'est
dans l'esprit touchant l'éduc
qu'il conviendroit de donner
jeunesse, & je n'ai eu d'autre
que d'être utile à une Nation,
lorsqu'elle le voudra sérieusen
l'emportera en tout genre sur t
les autres.

Le Discours sur l'éducatio
enfans est suivi de la vie d'I
minondas. Ce fameux Capi

a a perdu toute ſa gloire
: étrange révolution. Il bril-
trefois dans les Sermons,
iguroit avec les Docteurs de
e. Les Prédicateurs par une
iration générale l'ont exclu
Chaire; & le Barreau, où il
fait une fortune conſidéra-
ne l'a pas mieux traité. On
end plus nulle part le nom
minondas. Cela ne doit pas
cher de lire ſa vie, qui eſt
e & bien écrite: mais nous
urions nous arrêter à tout ce
: mérite. C'eſt par cette mê-
iſon que nous ne dirons rien
iſcours ſur les anciens & les
rnes, ſinon, qu'après avoir
it ce qu'on a écrit, pour &
e, ſur cette queſtion, on n'en
is avec moins de plaiſir l'Ou-
de M. Gedoyn. Il préſente
and objet dans un point de
ù on ne l'avoit pas mis. Nous
hâtons de venir à l'entretien
orace, qui nous paroît digne
: *attention particuliére.*

ril 1745.

J'ai vu un tems, dit l'Auteur, *où Horace faisoit les délices des Courtisans, qui avoient quelque teinture de Lettres ; ils le sçavoient par cœur ; ils se piquoient de l'entendre ; ils le citoient à propos .... Présentement.... à peine est-il lu de ceux qui se donnent pour gens de Lettes ; tant le goût du Latin s'en va perdu.* Rien ne flattoit tant Horace que d'avoir disputé le prix de l'Ode aux Grecs, & d'en avoir transporté le nombre & l'harmonie dans sa Langue . . encore se reconnoissoit il lui-même fort inférieur à Pindare, qu'il compare à un Cygne, s'élevant jusqu'aux nuës, pendant qu'il se compare lui-même à une Abeille, qui ramasse sur les fleurs, avec beaucoup de peine, de quoi composer son miel.

Operosa parvus.
Carmina fingo.

M. l'Abbé Gedoyn est persuadé qu'Horace n'avoit pas moins d'élévation que Pindare : il juge mê-

roit plus de beauté d'es-
Pindare : mais qu'il ne
es, dans sa Langue, le
ntage, que Pindare trou-
: la sienne. Si c'étoit
e régler la compétence
, nous demanderions
le prononcer sur ce grand
1 eût lu du moins douze
Poësies, & qu'on se fut
avant en état de les lire,
nmerce habituel de plu-
ées, avec tout ce que la
1 de meilleurs Ecrivains.
bbé Gedoyn, persuadé
ësie Lyrique des anciens
'impression sur nous, &
ithyrambes libres & har-
ndare, qu'Horace admi-
ne frappent seulement
reille, prétend que nous
plus aujourd'hui Hora-
r rapport aux pensées &
ion. *Pour moi*, déclare-
'y cherche rien de plus,
de ce côté là, je ne vois
e plus propre à satisfaire
745.

un Lecteur sensé & qui a du Vous y trouvez toutes les sorte prit & de caractéres. Tantôt & serré, il dit beaucoup en mots, & n'en est pas moins

Ætas parentum pejor avis, &c.

Tantôt riche & abondant, il en des descriptions riantes & ries.

Beatus ille qui procul negotiis, &

Tantôt il releve les plus petits par une élégance & une justess pression, que l'on ne trouve qu'e Tantôt il peint les objets avec s'agit-il d'objets tendres? il le ne de la grace, & les pein délicatesse .... Horace n'étoit ces Poëtes dont la Lyre est t montée sur le même ton. Il av foiblesses: mais il n'en par moins respectueusement Dieux. L'Auteur cite plusie droits qui prouvent bien c a avancé. Mais il y en a un *Poëte* Latin touche un t

trait de Satire sur une des Divinités de son tems ; on doit convenir que cette infame Divinité ne pouvoit être trop maltraitée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne se donne pas pour un impie, sans Religion & sans mœurs.

M Gedoyn juge que nous avons deux Ecrivains qu'on pourroit comparer à Horace, du moins à certains égards, Voiture & Despreaux : le premier par son bel esprit & par le merveilleux talent qu'il eut de plaire aux grands, & de vivre familiérement avec eux : Despreaux par l'enjoument de ses Satires, & par la finesse de sa Critique. Ceux qui rabaissent aujourd'hui les Lettres de Voiture, n'en feroient pas de semblables : ils n'y mettroient pas ce goût de politesse, cette fine galanterie : mais il est vrai que dans ces Lettres si ingénieuses, on ne trouve rien de moral ni rien de solide, ce qu'on ne dira pas de celles d'Horace. *Pour Despreaux, on sent qu'il n'é-*

toit que Poëte, & nullement homme du monde.

L'Auteur nous assûre qu'il a vu nos Poëtes François, lire, & sçavoir par cœur l'art Poëtique d'Horace : après quoi il se plaint amérement, que *ceux d'aujourd'hui, comme la plûpart des gens du monde, l'ont abandonné, pour ne lire qu'un fatras de Brochures qui se succédent les unes aux autres, & qui sont toutes faites pour gâter l'esprit ou pour corrompre les mœurs. Ils les liront tant qu'ils voudront. Pour moi, fidéle à mon premier goût, je finirai en disant, l'aimable Poëte qu'Horace, & quel dommage qu'on le lise si peu!*

Dans un autre Discours, l'Abbé Gedoyn entreprend de nous expliquer nettement ce que signifie le terme d'*Urbanité*, que nous avons transporté de la Langue Latine dans la nôtre, & ce que c'étoit que l'*Urbanité Romaine. Urbanité chez les Romains, étoit un mot propre, qui signifioit cette politesse de*

angue, d'esprit, & de maniéres, ttachée singuliérement à la Ville de ome, qui comme la Capitale de Empire, s'appelloit par excellence rbs, *la Ville.* Le mot *Urbanus* se renoit quelquefois en mauvaise irt, comme il paroît par ce Vers Horace.

ontis ad Urbana descendi præmia.

ù *frons Urbana* veut dire, *effronrie. Urbanitas* se prend toujours 1 bonne part. Brutus dans le Lire des Orateurs Illustres, ayant emandé à Cicéron, quelle difféence il mettoit entre les Orateurs omains & ceux des Provinces; ıcune, répond Cicéron, si ce est que nos Orateurs ont une cerine teinture d'Urbanité, que les ıtres n'ont pas... Il dit ensuite, *sçais seulement qu'il y a une esce d'Urbanité, sans pouvoir bien re ce que c'est.* Cependant il explique bien clairement ce qu'il en ente. *Si jamais,* dit-il, vous veez *en Gaule,* vous comprendrez

ce que je veux dire. On s'y ser de mots que l'on ne connoît seulement pas à Rome. Nos Romains ont un son de voix & une maniére de prononcer, infiniment plus douce & plus polie, qu'on ne l'a dans cette Province. Tel étoit le sentiment de Cicéron sur l'*Urbanité Romaine*. Domitius Marsus donne beaucoup plus d'étendue à l'*Urbanité*, en lui assignant pour objet, non seulement les mots & la prononciation, comme fait Cicéron, mais les personnes & les choses. *C'est*, selon lui (Domitius Marsus.)

Une qualité qui se renferme dans la justesse & la briéveté d'un bon mot, également propre néanmoins à plaire & à toucher, à attaquer & à soutenir, suivant la différence des personnes & des occasions... Celui-là a l'Urbanité en partage, qui dira souvent de bons mots, qui fera des reparties agréables; & qui, soit dans la conversation, soit à table, soit dans les cercles & les compagnies

fait enfin dans les Harangues & les Discours publiques, sçaura dire à propos des choses plaisantes & qui réjouissent l'Auditeur. Ces définitions ne sont pas du goût de l'Auteur. Il vient à Quintilien, qui nous a conservé les définitions de Domitius Marsus qu'on vient de rapporter & qu'il a réfutées. Cet excellent Rhéteur, après avoir expliqué la différence délicate qu'il y a entre *Venustus, Salsus, Jocosus, Dicax, Urbanus*; ajoûte, *je suis bien trompé si*, par Urbanité, *nous n'entendons une politesse de discours, qui dans les termes, dans la maniére de les mettre en œuvre, & de les prononcer, dans le son de la voix, enfin dans l'air dont on accompagne ce que l'on dit, fait sentir un goût délicat, joint à une secréte teinture d'érudition, prise dans le commerce des gens de Lettres; quelque chose enfin dont le contraire est la grossiereté.* M. Gedoyn craint que cette *secréte teinture d'érudition, prise dans le commerce des gens de Lettres*,

trouve. L'Abbé Gedoyn met, pour les Grecs, Homére à la tête de ce petit nombre ; les autres sont Pindare, Euripide, Sophocle, Isocrate, Platon, Demosthène. On lit aussi le nom d'Anacréon : l'Auteur n'a pas trouvé dans ce Poëte, cette Urbanité qui s'étend jusqu'aux mœurs, mais celle qui consiste dans la politesse du stile & la délicatesse du goût. Cette Urbanité *se fait particuliérement remarquer dans Platon. Jamais homme n'a si bien manié l'ironie*, c'est-à-dire, cet art de témoigner avoir envie & besoin d'apprendre ce que l'on sçait mieux que les Maîtres. L'Auteur a dit un peu auparavant, que cette ironie *est à proprement parler le sel de l'Urbanité*, Comment donner une juste idée de cette Urbanité de Platon ? Il faut trop de travail & trop de préparatifs pour mettre les meilleurs esprits en état de la sentir. Je ne sçais même s'il n'est pas plus difficile de la faire goûter à notre Na-

tion qu'à toutes les autres. Nous voulons être rendus au terme, avant d'avoir parcouru le chemin qui y conduit. On ne court pas si rapidement dans les Dialogues de Platon. A la tête des Auteurs Latins, on voit Terence, Poëte si sensé & si habile dans les mœurs. Il est suivi de Virgile, d'Horace, de Tibulle, de Cicéron, de Tite-Live, de Saluste, de Phedre, de Quintilien & de Tacite. Tous les Auteurs que nous venons de nommer, ont un mérite bien supérieur au mérite seul de l'Urbanité : mais quelque Critique chagrin ne s'avisera-t-il pas de dire : Je suis le plus grand admirateur de Tacite : c'est l'Historien des esprits forts ; le Politique qui a le mieux connu les Princes & les Courtisans ; un Historien dont il n'est pas possible de représenter ni le génie, ni le stile dans aucune Traduction : mais je ne m'imaginois pas que l'Urbanité dût entrer dans son caractére. *Ce Critique* dans sa mau-

vaise humeur, entreprendr
peut-être de ruiner par là le se
timent de M. Gedoyn sur la n
ture de l'Urbanité. Si cet Ab
vivoit encore, il sçauroit bien
défendre, & ce seroit une cont
tation qui amuseroit utilement
Public.

L'Auteur vient aux Ecriva
François, & dit que selon les pr
cipes qu'il a établis, l'*Homo Ur*
nus en Latin, est à peu près ce q
nous entendons par notre *hon*
homme. Nous entendons *un hom*
qui sent son bien, qui a de la p
tesse, de l'esprit, qui a même l'es
cultivé, & qui joint à cela des mœ
Ainsi écrire avec Urbanité, c
véritablement écrire avec polite
mais pourtant d'une maniére a
& naturelle, qui ne sent p
l'Auteur, qui marque de la d
catesse dans l'esprit, de l'honn
& de la vertu dans l'ame. En c
séquence, on donne l'exclusio
Rabelais, *Marot*, *Regnier*, *S*
ron, *la Fontaine*, quelque mé

qu'ils ayent d'ailleurs, mais on admet *Voiture*, *Sarasin*; *Racine*, le P. *Bouhours*, & plus particuliérement encore *Vaugelas* & *Pelisson*.

Il y a une espéce d'*Urbanité* qui est affectée à la raillerie. Elle n'est guére susceptible de préceptes. Cicéron, dans son Traité de l'Orateur, convient qu'il n'y a nul art qui apprenne à railler; *nullam esse artem salis*. L'Auteur donne ici de très-bonnes leçons, qu'on lira avec plaisir dans son Mémoire.

Si nous ne nous arrêtons pas au discours des plaisirs de la table, ce n'est pas par un vain scrupule. Nous marcherions à la suite d'un Ecclésiastique constitué en Dignité, & connu par ses talents. Ce qui nous a déterminés à prendre ce parti, c'est que les Festins que nous trouvons dans Platon, dans Athenée, dans Macrobe, ne conviennent qu'aux gens de Lettres. Une demi-douzaine d'Académiciens, qui s'occupent de la connoissance des Belles Lettres, & de tout ce qui

en dépend, pourroient égayer & animer un repas, par une conversation qui mériteroit d'être conservée à la postérité, autant que celles que les Anciens nous ont laissées dans le même genre. Du tems des Grecs & des Romains, les Dames ne paroissoient point à ces festins. Diotime, cette fameuse devineresse ne s'y est pas montrée; c'est Socrate qui raconte ce qu'il a appris d'elle. Les seules Courtisannes venoient y chanter & danser devant les Convives. Les mœurs ont tellement changé, que nous ne pouvons plus suivre les exemples de repas académiques qu'on nous produit.

L'Apologie des Traductions intéresse extrémement le dernier siécle & le nôtre. M. Gedoyn nous assûre qu'il compte ici son intérêt personnel pour rien, & qu'il a examiné la question avec une parfaite indifférence, en homme qui ne se propose que d'instruire le Public, sur le dégré d'estime *que* mérite ce genre d'Ouvrage.

Il est persuadé que *de traduire en notre Langue ce que chaque siécle a produit d'excellent parmi les autres Nations, est le moyen le plus sûr que nous ayons pour multiplier nos connoissances, pour entretenir le goût de la bonne Littérature*, & le reste. Il convient qu'il n'y a point de traduction parfaite, & qu'il n'y en peut avoir. *Nulle Langue n'a dans son propre fond des équivalents suffisans, pour exprimer parfaitement tout ce qu'il y a d'heureusement dit dans une autre Langue.* D'ailleurs le Grec & le Latin étant des Langues mortes, il y a un très-grand nombre de termes d'art & d'autres mots, sans parler des usages particuliers à chaque Nation, que nous ignorons aujourd'hui. On est souvent réduit à deviner, & il y a bien de l'apparence que souvent on devine mal. Or un Traducteur devroit avoir *une connoissance pleine & entiére de la Langue en laquelle a écrit son original.*

L'Auteur avoue ces inconvé-

niens, mais il soutient que ce sont seulement des obstacles à la conformité parfaite, nullement à la ressemblance nécessaire. Un Traducteur rencontre quelquefois des endroits qui se dérobent à sa pénétration & à toutes ses recherches : *mais ces endroits ne sont jamais les plus nécessaires ni les plus intéressans de l'Ouvrage ; ce sont quelques allusions, quelques faits, quelques détails, dont la connoissance est plus curieuse qu'utile.*

L'Auteur remarque que depuis trente ans les Traductions ont été portées à une perfection que l'on ne connoissoit pas auparavant. Jusques là on n'avoit guéres vû que de simples Versions ; *il s'est formé dans le sein de nos Académies des hommes de Lettres, qui tout autrement versés dans le Grec & dans le Latin, qu'Amyot, que Vigenere, que Vaugelas, que d'Ablancourt, nous ont donné des Traductions d'une nouvelle espéce, & fort supérieures à tout ce qui avoit paru en ce genre.*

Il est vrai qu'un Poëte comme Homere ou Virgile, traduit en Prose, n'est que la moitié de lui-même ; mais à l'égard d'un Orateur, d'un Historien, d'un Philosophe, ils peuvent être en François, à peu de chose près, ce qu'ils sont en Grec ou en Latin ; si le Traducteur entend leur Langue, autant qu'il est possible de l'entendre ; s'il sçait parfaitement la sienne ; s'il joint à cela une certaine finesse d'esprit & de goût, sans quoi il ne doit pas se mêler d'écrire. Notre Langue n'a ni l'harmonie, ni la variété, ni l'abondance, ni l'énergie des Langues sçavantes ; mais pour être plus foible, elle ne laisse pas de représenter tous les traits de l'Auteur qu'on traduit, & c'est l'essentiel. Nous avons une Traduction des Philippiques de Démosthène par M. de Tourreil, *où malgré les défauts qui viennent du caractére d'esprit de M. de Tourreil, & qui ont fort dégradé l'original, on reconnoît*

Démosthène pour le plus grand Orateur qu'il y ait eu; & dans la Traduction du Panégyrique de Pline par M. de Sacy, *on reconnoît Pline pour ce qu'il étoit, pour un Orateur affecté, qui ne songeoit qu'à avoir de l'esprit, & qui avoit médiocrement d'éloquence..*

L'Auteur gémit sur la décadence générale des Lettres. *L'Italie n'a plus de Politiens, de Bembes, de Manuces, de Maffées, ni la Hollande d'Erasmes, de Grotius, de Vossius; comme nous n'avons plus, nous, de Budés, d'Etiennes, de Turnebes, de Casaubons, de Murets. de Sirmonds, de Pétaus.* Nous sçavons bon gré à M. Gedoyn de ses gémissemens : mais nous n'osons espérer que ces gémissemens raniment, selon ses vues, l'amour & le goût de la belle Littérature.

On a mis à la fin du Recueil le jugement de Photius sur les dix plus célébres Orateurs de la Grece, & la relation des Indes par Ctesias, tirée de Photius. Ce sont

deux Traductions qui font bien voir combien il eſt utile de traduire les anciens Auteurs. Combien de gens liront ces deux Ouvrages, qui n'en auroient jamais eu aucune connoiſſance, s'il avoit fallu les chercher ou dans le Grec ou dans la Traduction Latine du Grec de Photius ?

ARTICLE XXVIII.

EFFETS DE DEUX MACHINES d'un Méchaniſme différent, qui agiſſent d'elles-mêmes, pour l'élévation des Eaux dormantes.

LE premier de ces mouvemens élévera l'eau en plus grande quantité qu'aucune Machine connue, dans un Réſervoir à 25 pieds de hauteur, & continuant ainſi de Réſervoir en Réſervoir, où les mêmes mouvements ſeront répétés, il n'eſt point d'élévation où on ne puiſſe atteindre.

Le ſecond *portera* à cent pieds

de hauteur, & continuant de même, fera le même effet. Cette différence de méchanisme est très-nécessaire, pour établir l'un ou l'autre mouvement, suivant la situation des lieux.

Ces deux mouvements agissent par eux-mêmes, avec le seul secours d'une eau dormante.

Suivant la profondeur des Réservoirs où on les appliquera, ils agiront plus ou moins vite.

La moindre quantité d'eau, comme une ligne qui nourrira le premier Réservoir, entretiendra le mouvement : toute la différence ne consiste que dans le plus ou moins de vitesse, suivant la plus grande ou plus petite quantité d'eau.

Les eaux courantes d'une Riviére ou d'un Ruisseau, ne pourroient faire agir ces deux mouvements; on peut seulement dans ce cas seigner la Riviére ou le Ruisseau, & conduire l'eau dans un Bassin, afin que les Machines produisent leur

effet, sans autre secours que d'elles-mêmes, & de l'eau dormante.

L'agréable & l'utile dans tous les pays du monde se font assez sentir : Fontaines, Jets, & Nappes d'eau, arrosements, élévation d'eau dans les Villes, ou dans tel appartement qu'on voudra d'un Palais, d'un Château, d'un Hôtel, d'une maison, engins, canaux de navigation, &c.

Pour élever à 25 pieds de hauteur quatre pouces d'eau par exemple, il en coûtera environ 500 liv. abstraction faite des édifices nécessaires, pour le soutien des mouvements.

Si on veut faire un mouvement qui éléve plus d'eau, (ce qui dépend du calibre & du diamêtre) ou établir plusieurs mouvements sur le premier Réservoir ; (ce qui éléveroit une eau immense) ou si l'on veut encore établir plusieurs Réservoirs l'un sur l'autre, suivant le dégré d'élévation dont on aura besoin, il est évident qu'il en coûtera *davantage à proportion*.

On peut établir ces deux m
vements ſur le penchant des (
lines, comme dans la Plaine ; a
cette différence que les édifice
ouvrages néceſſaires couteront]
ou moins dans un endroit (
dans l'autre : car il faut obſer
ici, pour éviter toute conte
tion ſur l'expérience à faire, (
la ſituation du lieu eſt l'ame 8
principe du dégré d'élévation
de la plus grande ou plus pe
quantité d'eau.

Quand on dit qu'un mou
ment élévera l'eau à 25 pieds,
l'autre à 100, ce n'eſt pas qu
ne puiſſe l'élever moins haut.
Seigneur, par exemple, ou un l
ticulier qui auront une belle ſc
ce, dix pieds au deſſous de l
Château, ou Maiſon de Cam
gne, ou au deſſous d'un vaſte t
rain, qu'ils voudroient conve
en allées d'Arbres, en Prairies,
en Jardins, pourront élever ce
eau, avec encore plus de facil
& beaucoup moins de dépenſ
dix pieds qu'à vingt-cinq.

Tous ces effets, en les ſuppoſant vrais, vont faire le bien & les délices de l'Univers, on doit en convenir : ſi les particuliers peuvent faire fructifier les Terres incultes & arides, c'eſt un ſurcroit de richeſſes dans un Etat ; c'eſt l'avantage des Sujets, comme des Souverains. Quoi de plus fâcheux en effet, que d'avoir de l'eau dont on ne peut faire uſage, par cela ſeul, qu'une eau eſt inférieure à l'endroit qu'on voudroit embelir, ou arroſer ? Qu'arrive-t-il? Le Propriétaire, comme un autre Tentale, a ſoif & ne peut boire. La ſécherеſſe traîne après elle la ſtérilité & la triſteſſe. Y a-t-il du remede à un ſi grand mal? Il faut l'approfondir : une épreuve ſuffit, c'eſt l'affaire d'un moment.

La Machine de Marly eſt la plus belle Machine du monde juſqu'aujourd'hui ; mais elle ne peut ſe comparer à une Machine qui agit d'elle-même, & par le ſeul arrangement *des piéces* qui la compo-

sent ; cela seul porte son éloge, & fait la différence d'une Machine simplement perfectionnée, d'avec une toute nouvelle, recherchée jusqu'aujourd'hui inutilement, & ignorée encore par tout pays.

L'Auteur de la Machine de Marly n'a pas imaginé les pompes, elles étoient connues : il a fait usage d'une chûte d'eau immense, des trésors & de la magnificence d'un grand Roi ; il n'a rien inventé, qui soit possible & utile aux Sujets ; enfin il auroit été borné à un certain dégré d'élévation.

L'Inventeur des mouvements proposés, a imaginé au contraire ce que nul autre n'a imaginé avant lui ; il fait agir les eaux dormantes par elles-mêmes, toutes les quantités d'eau lui servent, il rend par la médiocrité de la dépense l'exécution facile aux Sujets, comme aux Souverains ; à l'égard de l'élévation, il ne connoît point de bornes. Ce ton affirmatif n'est pas un défaut de modestie, c'est le

droit de la vérité, tiré de l'expérience, rien de plus permis.

L'Auteur n'entre point ici dans la question de sçavoir, si ces deux mouvements sont de la qualité requise pour mériter le nom de *Mouvement perpétuel*; cette décision est réservée à Messieurs de l'Académie des Sçiences, sur l'expérience qui leur en sera présentée, s'ils la jugent digne de leur attention : il suffit d'assûrer ici le Public que ces deux mouvements agissent par eux-mêmes, sans aucune interruption possible.

Conclusion. Les grands en place, & les Curieux qui s'intéressent à l'utilité publique, doivent maintenant se joindre, pour pousser le Prometteur à bout, le faire aller au point critique d'une expérience en grand, & l'aider à obtenir un Privilége exclusif, à condition du succès; il n'est point Mathématicien, mais ce préjugé ne sçauroit luter contre l'expérience qu'il a par devers lui.

Avril 1745.

Ceux qui voudront avoir une connoissance plus parfaite, pourront s'adresser à M. Chretiennot, Notaire à Paris, & de l'Hôtel-Dieu, à l'entrée de la rue sainte Avoye. Il faut affranchir les Lettres, sans quoi elles demeureront sans réponse.

ARTICLE XXIX.

LETTRE D'UN QUAKER, nommé Josias Martin, à M. de Voltaire. Brochure in-8°. *pages* 48. *à Londres* 1745.

SI l'on fait quelque jour l'*Histoire des Folies de notre siécle*, il faudra consulter la Brochure que nous annonçons : c'est un Ouvrage classique en ce genre. Il y a une douzaine d'années que M. de Voltaire écrivit quelque chose sur les *Quakers* d'Angleterre. C'étoit un abregé des principaux Dogmes de la Secte, avec quelques traits concernant les deux fameux *Quakers*,

George Fox, & Guillaume Penn. Ce petit morceau d'Histoire blessa la délicatesse d'un dévot du parti : Josias Martin (c'est le nom du personnage) écrivit à M. de Voltaire, pour l'engager à se rétracter dans une nouvelle Edition de ses Œuvres. La rétractation n'est point venue, le *Quaker* impatient a publié sa Lettre, on l'a traduite en François, & c'est le Livre dont nous donnons l'Extrait.

Josias Martin s'y applique beaucoup moins à combattre M. de Voltaire, qu'à faire l'Apologie de ses Confreres les *Quakers*, & c'est ce qui fait le comique de l'Ouvrage. D'abord, en homme bien instruit de sa croyance, l'Auteur tutoye son Adversaire. & il se garde bien de l'appeller *Monsieur*. » Ami Voltaire, lui dit-il, j'ai lû » tes Lettres sur les Anglois, & » j'ai remarqué dans celles qui re» gardent les *Quakers*, plusieurs » choses qui ont besoin d'être cor» rigées, &c. » Ce stile, selon les

Quakers, est conforme à la si
plicité de l'Evangile; & l'on
peut s'en écarter, sans donner
teinte à l'essentiel du Christiar
me. Par la même raison, le *Q*
ker André Pit, qu'alla visiter
de Voltaire près de Londres,
lui rendit point le salut, n'
point son grand chapeau horizo
tal, & le tutoya durant toute
conversation; tout cela encore u
fois, pour être plus évangéliqu

Mais pour le Baptême &
Communion, dont J. C. a tant
commandé l'usage, les *Quak*
s'en passent facilement. Jos
Martin dit que ces Sacrements
sont point nécessaires à salu
& le *Quaker André Pit*, déja
le retour de l'âge, avoua à M.
Voltaire, qu'il n'étoit point bap
sé. A l'égard de la liberté de pa
ler dans les Assemblées, elle
entiére; les femmes y prophétise
tant qu'elles veulent, & si plusieu
sont inspirées en même tems, *c'*
alors, disoit le même André P

qu'il se fait beau bruit dans la Maison de Dieu.

Ce mot ne plaît point à notre *Quaker*, Josias Martin ; il s'inscrit en faux contre la Relation de M. de Voltaire, & il prétend que si l'esprit se communique à plusieurs femmes en même tems, comme cela peut arriver ; alors l'une attend l'autre, c'est-à-dire, que la premiére acheve sa prophétie avant que la seconde commence, & ainsi de suite. Mais, sans être chicanneur, on peut bien demander, ce semble, comment cela pourroit se faire : car enfin, supposons que l'esprit se communique à vingt ou trente dévotes de la Secte tout à la fois, il faudra bien que ces vingt ou trente Prophétesses parlent ensemble ; l'affaire est immanquable, & ce sera véritablement alors qu'il se fera *beau bruit dans la Maison de Dieu.*

Cependant, pourquoi les femmes parlent-elles dans l'Eglise, *elles à qui S. Paul* recommande

tant de se taire ? C'est, dit nc
Quaker, parce qu'il est écrit c
le Prophête Joël, que *vers les*
niers tems, les femmes & les
prophetiseront; parce que Dieu
pira sous la Loi, *Marie & Deb*
parce que ce fut la Samarit
qui porta la nouvelle du M
aux Habitans de *Sichar*; parce
J. C. chargea *Marie* d'annonce
Résurrection aux Disciples. T
cela n'est-il pas bien concluan

M. de Voltaire avoit dit
George Fox, le premier *Qu*
qui ait paru au monde, étoit
homme *saintement fou* : sur
Josias Martin s'écrie d'un air
tousiasmé: « Faut-il que la mén
» re d'un *Locke* & d'un *Nevv*
» qui ont fait un petit nombr
» découvertes dans l'Optiq
» l'Astronomie, & la Géomét
» soit exaltée & répandue par
» avec les plus grands éloges
» que celle de *George Fox*, de
» les découvertes tendoient im
» diatement au bonheur de

» sieurs milliers d'hommes, soit
» noircie & mêlée de faussetés ! O!
» où est l'amour de la vérité ? Où
» est la Philosophie ? »

Il explique ensuite le Dogme favori de la Secte, qui est de *trembler* dans la priére. Comment en effet se présenteroit-on devant Dieu, sans tremblement & sans convulsions ? Moyse dit qu'il étoit *saisi de frayeur & tremblant devant Dieu.* Jérémie, *que ses os trembloient à cause du Seign ur.* S. Paul, *qu'il faut travailler à son salut avec crainte & avec tremblement*; & que lui-même étoit en *crainte & en tremblement parmi les Corinthiens. D'où il paroît*, ajoûte notre Auteur, *que le grand Apôtre des Gentils étoit un Quaker, aussi bien que George Fox.* Tout cela est merveilleux sans doute. Les Prophêtes & l'Apôtre S. Paul étoient des Trembleurs, des Convulsionistes, des faiseurs de contorsions, de grimaces ; & depuis eux jusqu'à George *Fox*, on ne s'étoit pas avi-

nie *de Socrate*, le principe non engendré *de Timée*, le principe éternel *de Plotin*, la racine de l'ame *de Plotin*, le Dieu domestique *de Hieron, d'Epictete* & *de Seneque*, le principe divin de *Plotin*, la puissance & la raison divine *de Philon*, la loi & la régle vivante de *Plutarque*. Tout ceci est de Guillaume Penn, & notre Auteur Josias fait grand cas de ce morceau. Mais quelle nuée de *Quakers* antiques! Ces gens là étoient de purs Payens; n'importe, ils avoient au dedans d'eux la parole intérieure, & peut-être aussi trembloient-ils dans leurs Ecoles; cela n'est pas plus difficile que de rire & de pleurer toujours, comme faisoient Démocrite & Héraclite.

Voici présentement un phénoméne; des *Quakers* parmi les Catholiques; c'est le P. Mallebranche & M. de Fenelon. Josias Martin a fait cette découverte, & il s'en applaudit beaucoup. Le P. Mallebranche vante dans ses écrits

la vérité éternelle, le *maître intérieur*, la *parole divine*, & M. de Fenelon s'est sacrifié pour l'*amour pur*. Justement, dit notre Auteur, c'est là l'esprit qui nous anime, & le principe qui régne en nous; & comment d'ailleurs, le grand Archevêque de Cambrai ne seroit-il pas bon *Quaker*, lui qui dit quelque part : *mes os tressaillent, Seigneur, & s'écrient; qui est semblable à vous? Mon cœur se fond, & ma chair tombe en défaillance?*

Mais en suivant le principe de Josias Martin, il faudra donc mettre dans le *Quakerisme*, tous nos Ecrivains spirituels, nos Directeurs, nos Prédicateurs? Ils auront beau anathématiser toutes les Sectes, séparées de la Communion Romaine, & traiter de fanatiques les Disciples de George Fox & de Penn. Ils auront beau avertir que l'inspiration, qui n'est ni fondée sur la foi, ni soumise aux régles de l'Eglise, est un entousiasme ridicule; ils *s'écrieront*, tant qu'il leur

plaira, que les *Quakers* ne sont pas meilleurs que les Mahométans, puisqu'ils ne reçoivent point le Baptême; n'importe, encore une fois, ils parlent des voyes *intérieures*, de l'*Amour de Dieu*, de la *lumiére de l'esprit*, ils seront *Quakers*, malgré eux. C'est Josias Martin qui les enrôle, & je ne sçai qu'un moyen par où ils pourront se dégager, c'est de lui faire force complimens; de lui dire, par exemple, *Seigneur Josias, votre Seigneurie est priée de nous rayer de dessus votre Liste.*

Ces mots profanes rompront tous les liens du *Quakerisme*.

Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.

Avril 1745.

ARTICLE XXX.

LOGE HISTORIQUE du P. Guillaume Cuypers, de la Compagnie de Jesus, extrait du sixiéme Volume des Actes des SS. du mois d'Août.

L y avoit à peine cinq mois, que le P. du Sollier, après trois nées de langueur & d'infirmi-, étoit mort, que le P. Cuypers, de ses Associés à la continuation Actes des Saints, & un de ceux l'avoient plus heureusement sé-ndé dans ce pénible travail, fut iqué d'une maladie, qui ne laissa s aucune espérance de lui voir nais reprendre la plume, quoi-'il fut encore dans sa force de âge. Quelques années aupa-ant, il avoit été tourmenté de qu'en terme de Médecine, on pelle Herpes. Les Remédes vio-ts, qu'on lui fit, n'eurent point utre effet, que d'augmenter son l; *il guérit* néanmoins, mais ce

ne fut qu'après avoir renoncé à tout Reméde humain, & s'être adressé avec confiance à S. Dominique, pour qui il avoit conçu une grande dévotion, en travaillant aux Actes de sa vie. Enfin en 1739 une de ses cuisses s'enfla extraordinairement, & il s'y fit une ouverture, qui rendit beaucoup d'humeurs. Comme elles ne cessoient point de couler, & qu'elles lui causoient les plus vives douleurs, les Médecins la voulurent détourner; mais elle gagna le corps, & y produisit une Hydropisie, qui le conduisit au tombeau, le onziéme de Février 1741. dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, & la trente-septiéme depuis son entrée en Religion. Il mourut de la mort des Saints, dont il avoit employé vingt-un ans à étudier leurs vertus, & à les faire connoître au Public.

Le P. Cuypers étoit né à Anvers le premier jour de Mai 1686, d'une Famille honorable, & de pa-

rens, plus eſtimables par leur pié-té, que favoriſés des biens de la fortune. Comme ils remarquerent de bonne heure en lui un naturel heureux, des diſpoſitions admirables à la vertu, & toutes les qualités naturelles les plus propres à le faire réuſſir dans l'étude des Sciences, ils ne voulurent rien épargner pour cultiver un fond ſi riche. Ils l'envoyerent à l'âge de dix ans au Collége des Jéſuites d'Anvers, où il ſe diſtingua d'une maniére marquée, & fut preſque toujours à la tête de ſa Claſſe. A l'âge de dix-ſept ans, il alla à Douay pour y faire ſa Philoſophie, mais l'empreſſement qu'il avoit d'entrer dans la Compagnie de Jeſus, ne lui permit pas d'attendre qu'elle fut achevée. A la fin de ſa Logique, il obtint d'y être reçu, & entra au Noviciat de Malines, le dernier jour de Juillet 1704.

La beauté & la vivacité de ſon eſprit, jointe aux talents ſupérieurs, dont on remarquoit en lui

des naiſſances, obligerent le Recteur du Noviciat à le ménager moins que les autres dans les épreuves, qui ſont en uſage dans les Maiſons de Probation parmi les Jéſuites; il s'attacha ſurtout à l'humilier beaucoup, & cette conduite eut tout le ſuccès, qu'il en pouvoit eſpérer. Une vraye & ſolide humilité jetta de ſi profondes racines dans le cœur du Novice, que les progrès rapides, qu'il fit dans ſes Etudes, & la maniére brillante, dont il s'acquita de ſa Régence, n'ébranlerent point ſes vertus, établies ſur ce fondement inébranlable. Auſſi ne tint-il pas à lui, dès qu'il ſe vit à la fin de ſes Etudes, & honoré du Sacerdoce, qu'il ne renonçât à tout ce qu'il pouvoit ſe promettre de ſuccès dans la carriére des Sciences, pour ſe ſacrifier au ſalut des Infidéles, dans l'eſpérance d'y conſommer ſon ſacrifice par le Martyre. Mais la Société des Continuateurs de Bollandus ayant per-

du presqu'en même tems les Peres Baerts & Janning, il fut le premier, sur qui on jetta les yeux pour les remplacer. Il obéit, mais plus jaloux d'imiter les Saints, que de se faire une réputation de Sçavant, en travaillant à éclaircir leur Histoire, il crut devoir commencer par se faire un plan de vie, où l'Etude fut toujours subordonnée aux devoirs essentiels de son état, & aux exercices de son zele pour le salut du prochain.

Les six derniers Volumes des Actes des Saints du mois de Juillet, & les six premiers du mois d'Août, renferment des Monumens de son Erudition, qui ne périront point, & qui le feront connoître à la postérité comme un des plus sçavants & des plus judicieux Critiques de notre siécle. S. Jean Gualbert, Fondateur de la Congrégation de Vallombreuse, est le premier, dont il fut chargé d'examiner les Actes. L'entreprise étoit difficile, parce que ces Actes

étoient dans une grande confuſion, & avoient des Lacunes conſidérables. Le P. Cuypers dans une Diſſertation Préliminaire, travaillée avec un ſoin infini, débrouilla tout, donna des éclairciſſemens, qui mirent dans ces Actes un grand ordre, & remplit tous les vuides par les recherches, qu'il avoit faites; de ſorte, qu'on le crut dès-lors en état d'entreprendre avec ſuccès tout ce qu'on pourroit lui offrir de plus épineux dans les Actes des Saints.

Ceux de S. Jacques le Majeur, où, après avoir diſcuté & mis dans le plus grand jour, ce qu'on apporte de preuves pour & contre le voyage de cet Apôtre en Eſpagne, il ſe déclare pour l'affirmative, ne furent pas moins bien reçus. Il avoit ignoré juſqu'à la fin de l'impreſſion du ſixiéme Tome de Juillet, où ces Actes ſont compris, qu'il y avoit ſur ce ſujet une vive conteſtation allumée en Portugal, & il ſe trouva dans la néceſſité de

répondre à deux Dissertations, que le P. Michel de Sainte Marie, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, avoit publiées contre le sentiment, qu'il avoit adopté. Sa réponse fut imprimée dans le dernier Volume du mois de Juillet, & elle lui attira de grands Eloges du P. Emmanuel Cajetan de Sousa, Théatin, lequel dès l'année 1727, avoit déja écrit contre le P. de Sainte Marie. Après avoir dit que le P. Cuypers avoit réfuté d'une maniére invincible ce que M. Baluze & le P. Aléxandre avoient objecté contre l'Apostolat de S. Jacques en Espagne, il ajoûte, qu'on peut désormais se passer de tout ce que d'autres, & lui-même ont écrit sur ce sujet; le Docte Bollandiste ayant épuisé la matiére, & mis le vrai sentiment dans la plus grande évidence. Ce témoignage est d'autant plus flateur pour le P. Cuypers, que celui qui le rendoit avoit plus d'une fois dans ses Ouvrages fort

maltraité les Auteurs des Actes des Saints.

L'Histoire Chronologique des Patriarches de Constantinople, qui se voit à la tête du premier Volume du mois d'Août, est encore un des Chefs-d'œuvre du P. Cuypers. Quand il s'y seroit borné à bien établir la suite Chronologique des Patriarches, qui ont occupé ce grand Siége, il auroit beaucoup fait, personne avant lui n'ayant entrepris ce point d'Histoire ; mais il y a discuté tant d'autres articles importants, qui y ont rapport, qu'on peut assûrer, que nous n'avons rien de plus sûr, ni de plus complet sur la partie Ecclésiastique de l'Histoire Bizantine, continuée jusqu'à nos jours. Nous n'en dirons pas ici davantage, parce que nous en avons rendu un compte fort exact dans nos Mémoires, au premier Article du mois de Mars 1734.

Les Actes de Saint Dominique n'ont pas été moins bien reçus du

Public. Le P. Cuypers, que nous avons vû avoir conçu dès-lors une tendre dévotion envers ce S. Patriarche, ne devoit pas être suspect d'avoir voulu diminuer sa gloire, en doutant qu'il appartînt à l'illustre Maison de Guzman, & la guérison d'une Maladie incurable, qu'il obtint plusieurs années après par son intercession, est une preuve, que le seul amour de la vérité le faisoit persister dans son doute, & qu'il n'avoit point offensé le Saint, en continuant à dire, qu'il demandoit des preuves certaines de la noblesse de son extraction pour attester ce fait. Il ne crut point devoir répondre aux injures atroces, aux déclamations violentes, aux critiques indécentes, qu'on publia contre lui, & jusques dans la Chaire de vérité: nous l'avons fait modestement dans nos Mémoires; des Sçavants en Allemagne & en Espagne l'ont fait avec moins de ménagement pour ses Adversaires. Il continua

à garder le silence, jusqu'à ce que le P. Touron eut imprimé une Vie de S. Dominique, qui a été estimée des Connoisseurs, mais dans laquelle il apporta de nouvelles preuves, qu'il crut capables d'obliger notre Auteur à se rendre. Le P. Cuypers crut devoir répliquer à un Ecrivain, qui parloit raison, & gardoit les bienséances. Ces nouvelles preuves étoient tirées de quelques Monumens, prétendus anciens, que le P. Touron avoit reçûs de Bologne, & qu'il croyoit invincibles, mais le P. Cuypers, plus accoûtumé, que son Adversaire, à examiner les Titres, ne les trouva point de bon alloi dans le creuset de la Critique, & ne se rendit point. On a en effet reconnu depuis, qu'ils étoient fabriqués tout récemment.

Le quatriéme Volume du mois de Juillet, est en bonne partie l'Ouvrage du P. Cuypers. Il y traite entr'autres deux Articles, qui demandoient de grandes recherches

& beaucoup de critique. Le premier eſt la ſéparation des Apôtres pour aller prêcher l'Evangile, chacun dans les Provinces, qui lui étoient échuës en partage. Le ſecond eſt l'Hiſtoire du Prophéte Elie. Le ſujet, ſurtout par rapport à celui-ci, étoit délicat : il s'agiſſoit d'éviter de ſe brouiller une ſeconde fois avec un Ordre entier, extrêmement jaloux de ſon antiquité, qu'il recule bien loin au de-là de celle du Chriſtianiſme. Le P. Cuypers a ſi bien évité tous les écueils, qu'il s'eſt mis heureuſement à l'abri de toutes les tempêtes.

Dans le ſixiéme Volume du même mois, il convient, que ce qui ſe dit communément du lieu de la naiſſance, & des parents de Sainte Anne, Mere de la Sainte Vierge, n'eſt ni tout à fait exact, ni de la premiére autenticité : mais il établit ſur des preuves, qui paroiſſent ſolides, que cette Sainte n'a eu qu'un Epoux, ni d'autre Enfant, que la Mere de Dieu. Il

vient ensuite à l'invention
corps dans l'Église d'Apt
cute avec beaucoup d'impa
les prétentions de plusieurs
qui prétendent avoir so
Chef.

Il n'est pas étonnant, qu
aussi laborieuse, & occu
tout ce qui peut porter à l
se soit passée dans l'innoc
la pratique de toutes les
chrétiennes & religieuses
Cuypers avoit outre cela u
grande délicatesse de cons
mais sans aucun embarras
pules; aussi possedoit-il so
en paix, ce qui produisoi
une grande égalité d'hu
beaucoup de gayeté, que
longues & les plus vives do
dont ses maladies furent
pagnées, n'altérerent jam
patience tenoit du prodig
ne paroissoit occupé, qu'à
ler ceux, qu'il voyoit trop
de le voir souffrir.

ARTICLE XXXI.

HISTOIRE DE CICERON, avec des Remarques Historiques & Critiques, Par M. Morabin. A Paris, chez Ph. N. Lottin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, proche S. Yves, à la Verité, 1745.

IL ſemble que depuis quelque tems, la France & l'Angleterre ſe diſputent la gloire de travailler à celle de Cicéron. Il ſied bien à deux Nations amies des Belles-Lettres, & curieuſes des Beaux-Arts, de faire valoir à l'envi le mérite du pere de l'Eloquence. A peine avons nous vû paroître l'Hiſtoire de Cicéron, composée par M. Milddleton en Anglois, & traduite dans notre Langue par une belle plume *, que le même ſujet traité par M. Morabin, vient nous confirmer dans l'idée avantageuſe

* *M. l'Abbé Prévôt.*

que nous avions conçuë de l'Orateur Romain. Tous ceux qui estiment ce grand homme (chose assez rare parmi les Littérateurs modernes) doivent sçavoir gré à l'Historien François, du zéle qu'il fait éclater pour son Héros.

Il seroit à souhaiter que deux Ouvrages si estimables fissent naître l'envie aux partisans de Séné-que, de Pline, de Mamertin, & d'autres semblables Orateurs; de se faire Disciples de Cicéron, de se former sur le stile d'un si parfait modéle, & de ne plus préférer le clinquant du Bas Empire à l'or du beau siécle d'Auguste.

Nous dirions volontiers à ces amateurs du stile précieux & fardé, ce que leur dit certain Poëte, dans un langage à peu près pareil au leur: *Quand on a trop d'esprit, on n'en a pas assez.* Au moins est-il vrai, que c'est toujours défaut de bon goût, & quelquefois défaut de bon sens. Après tout, les Mamertins de nos jours n'en sont

pas encore venus jusqu'à se déclarer hautement contre Cicéron : ils craindroient de se deshonorer, en improuvant un Auteur, qui est en possession du suffrage de tant de siécles. Mais du reste, ils regardent en pitié ceux qui *ont*, disent-ils, *la foiblesse de conserver encore du respect pour ce vieux Pere des Périodes cadencées.* Il s'en faut bien qu'ils pensent comme César, qui, dans un démêlé Littéraire, qu'il eut avec Cicéron, long-tems après la journée de Pharsale, convint qu'il avoit trouvé son Maître, & qu'il avoit appris de lui la gracieuse harmonie du discours. Cet aveu fit honneur aux deux Rivaux. Les Frondeurs de Cicéron ne s'en feroient pas moins, s'ils daignoient se façonner à sa maniére de penser & d'écrire.

Mais, sans nous répandre en vains souhaits, venons à notre Historien, qui, pour ne point perdre de tems, a fondu sa Préface dans son Epître Dédicatoire, où

après une Critique succincte de quelques Auteurs qui se sont mêlés d'écrire la Vie de Cicéron ; il ajoûte, en parlant de la nouvelle Histoire qui a précédé celle-ci, qu'elle ne le dispense pas de l'engagement qu'il a pris avec le Public depuis vingt ans, *parce qu'un autre plus diligent l'a prévenu. Il sembleroit*, dit-il, *que je lui envîrois les suffrages qu'il a eus, ou que du moins je craindrois de n'en pas recueillir d'aussi favorables. Quoique mon Histoire soit, pour le fond, la même que celle de M. Mildleton, elle est différente en tant de choses, qu'elle peut se soutenir, sans souffrir de la comparaison qu'on en fera avec la sienne, de même que sans donner atteinte à son mérite*. Nous ne prononcerons point sur ce parallele ; c'est l'affaire de ceux qui ont de quoi prendre, & qui prennent volontiers le ton décisif. Nous nous bornerons à dire, que l'Histoire dont nous donnons ici l'Extrait, a *tout* ce qu'il faut pour être de

mise & d'usage dans la République Littéraire.

L'Ouvrage de M. Morabin est divisé en trois parties. La premiére renferme ce qui regarde Cicéron, depuis sa naissance jusqu'à son rappel & sa réception à Rome après son exil. La seconde expose les faits qui concernent sa personne, depuis son retour dans sa Patrie jusqu'à sa mort, dont on raconte les suites. La troisiéme est composée de Remarques Historiques & Critiques, terminées par des Textes tirés de Cicéron même, sous le Titre d'*Auctoritates*, tout à fait propres à justifier ce qui est dit dans le cours de l'Histoire. Ces Remarques *sont intéressantes & pleines d'érudition*, au jugement de l'ingénieux Approbateur. Chacune des deux premiéres parties de cette Histoire contient trois Livres, dont nous nous contenterons de faire un précis fort abrégé, pour ne pas envier au Lecteur le plaisir d'un détail plus circonstan-

cié, qu'il trouvera dans l'Hi
Originale.

Livre I. Il eſt d'abord par
l'origine, de la naiſſance, de
ducation, des divers genres d
de, & des premiéres Campa
de Cicéron; enſuite de ſes
de Plaidoyers, de ſa Queſture
ſon Edilité, de ſa Préture, &
commencemens de ſon Con

Entre deux opinions, dont l
donne à Cicéron pour Ayeu
vil mercenaire, & l'autre le
deſcendre de Tullus Attius,
des Volſques, (ſans doute à c
de la reſſemblance du nom
Famille *Tullia* avec celui de
lus) notre Auteur prend un
ſage & judicieux, en adoptan
milieu atteſté par Cicéron mê
qui ſe dit *né de race Equeſtre*
quelle apparence, qu'au vû & au
de tant d'envieux & d'ennemis
ſe faiſoient un plaiſir malin
l'éclairer de près, il osât ſe
Chevalier Romain, s'il ne l'avoi
réellement été?

Envain Plutarque rapporte-t-il certains prodiges, par où il prétend que fut illustrée la naissance de Cicéron : nous ne sommes pas plus crédules sur cet article que M. Morabin. Hé le moyen de croire, que le Ciel prodigue les merveilles en faveur d'un petit Payen, nouvellement éclos en ce monde, & destiné par état à vivre & à mourir Payen ? Ce sont là de ces phantaisies d'Auteurs passionnés pour le merveilleux, qu'ils veulent faire croire, & qu'ils ne croyent pas eux mêmes.

Marc Tulle, autres noms de Cicéron, fut élevé, partie dans sa Ville natale, nommée *Arpinum*, sous la conduite d'un pere distingué par son sçavoir & par ses vertus ; partie à Rome, où il eut le bonheur d'apprendre les élémens de l'Eloquence, sous les yeux, & par les soins de *Crassus* & d'*Antonius*, les deux plus grands Orateurs de leur tems. Tous deux se firent *un plaisir* de cultiver les ta-

lens rares qui s'annonçoient dans ce jeune Eleve. Le Poëte Archias, pour lequel il plaida dans la suite, lui donna aussi du goût pour la Poësie; mais il lui conseilla de suivre plutôt le Barreau, que de prendre son vol vers le Parnasse, bien convaincu par sa propre expérience, que cette route ne conduit ordinairement à rien, & qu'un Poëte, s'il n'a d'autres talens, est un membre assez inutile à la Société humaine. Cicéron ne laissa pas de faire un grand nombre de Vers sur toutes sortes de sujets; mais heureusement pour son honneur, ils ne sont pas venus jusqu'à nous : du moins si nous jugeons de ceux qu'on a perdus par ceux qui nous restent, on peut se consoler de cette perte, quoiqu'en dise Plutarque, qui soutient qu'il passoit pour aussi bon Poëte, qu'excellent Orateur. Un tel éloge est bien contraire au préjugé Public, & même au sentiment de Cicéron, qui, comme le dit notre Auteur,

ne s'est jamais donné pour Poëte, & qui, bien loin de se faire de la Poësie une occupation sérieuse, ne la regardoit que comme un pur jeu d'esprit, un amusement honnête, & un moyen propre à donner de la pointe & de l'agrément au discours, par l'affinité qu'elle a avec l'Eloquence. Il pouvoit ajoûter, qu'un tel métier dans l'usage ordinaire, ou plutôt dans l'abus que la plûpart en font, n'est pas moins dangereux que frivole. Quand il n'y auroit point de Versificateur au monde, le monde en iroit-il plus mal? N'en iroit-il point mieux?

Cicéron sçut bien mieux employer son tems, quand il se livra tout entier aux plus belles connoissances, à l'art Oratoire, à l'intelligence parfaite des Langues Grecque & Latine, à l'Histoire, à la Philosophie, à la Géométrie, à l'Astronomie, & à presque tous les genres de Sciences qu'il trouva brutes & imparfaites de son tems, & qu'il *porta* seul & le premier à

ce haut point de perfection, qu'on admire encore aujourd'hui dans ses Traités Oratoires & Philosophiques, dans ses discours publics, & même dans ses Lettres. C'est un des hommes du monde, dont l'exemple fait le mieux connoître, ce que peut un grand génie soutenu d'un grand travail.

Il voulut aussi s'essayer à la Guerre, comme il convenoit dans une République encore plus Guerriere que Lettrée. Il fit ses premiéres armes sous le Consul *Pompeius Strabo*, pere du grand Pompée. Il s'y appliqua, comme il avoit fait à tout le reste; mais on ne l'accusa jamais d'avoir l'inclination trop martiale; son attrait dominant étoit pour l'Eloquence. L'esprit Républicain préfére ordinairement les Arts pacifiques au tumulte des Armes. Dès-lors se formoit dans son sein ce fameux Vers, qu'il enfanta dans la suite, & qu'il défendit si vivement contre les attaques de M. Antoine,

cedant arma togæ, concedat laurea linguæ.

Las du métier de la Guerre, Cicéron cherche & trouve l'occasion de se signaler dans le Barreau. Il y plaide plusieurs causes, avec un succès qui dut allarmer *Hortensius*, son ancien en Plaidoirie, mais bientôt après, son Rival. M. Morabin donne une Analyse exacte des premiers discours de son nouvel Orateur; il le fait ensuite voyager, pour soulager sa poitrine, altérée par sa déclamation trop vive & trop animée. Cicéron dans ses voyages met à profit les lumiéres des grands Maîtres qu'il rencontre, surtout dans Athènes. L'esprit fait son chemin, tout autant que le voyageur.

Revenu à Rome, & sûr de l'estime publique, il se met sur les rangs pour les Charges: le sort tombe sur lui pour la Questure de Lilybée en Sicile. Il y fait éclater des vertus qui lui gagnent le cœur de tous les Siciliens. Tous le regar-

dent comme leur ami, & se mettent pour l'avenir sous sa protection. Un Questeur doux, libéral, & désintéressé leur paroît un prodige. Pour se délasser des fatigues de son emploi, & pour satisfaire sa curiosité, il parcourt toute cette Isle, & découvre près de Syracuse le tombeau d'Archimède, jusqu'alors ignoré par les Habitans même du Pays. La sagacité d'un œil sçavant voit tout où le vulgaire ne voit rien.

Cicéron, à son retour, fut fort surpris de voir qu'à peine pensoit-on à lui & à sa brillante Questure. *Je compris par-là*, dit-il lui-même, *que nos Romains ont l'oreille dure & l'œil perçant; puisqu'ils n'entendent presque point ce que la Renommée publie d'un Magistrat absent, & ne font attention qu'aux services de ceux qu'ils ont sous les yeux. C'est ce qui me fit prendre le parti de me fixer au Barreau, de ne point désemparer, de ne plus soustraire ma présence à mes Concitoyens,*

& de ne plus souffrir que ni mon portier, ni mon sommeil leur fermassent l'entrée de ma Maison.

Les Guerres qui occupoient alors la République, ne permirent pas à l'Orateur de paroître souvent sur la Tribune, & lui donnerent encore plus de loisir qu'il n'en vouloit, pour la perfection de ses études. Cet intervalle de cinq années où Cicéron se repose utilement, donne occasion à M. Morabin de faire un détail de ces Guerres, détail beaucoup plus serré que celui de M. Milddleton, mais qui cependant ne paroît pas fort essentiel au sujet principal. Si la justesse murmure un peu de tels écarts, le Lecteur les pardonne volontiers à l'Historien, quand ils sont intéressans comme le sont ceux-ci. Il est rare que les Auteurs résistent à la douce tentation d'un hors-d'œuvre agréable.

A peine Cicéron eut-il atteint l'âge de 37 ans, où l'on pouvoit prétendre à l'Edilité, qu'il l'ob-

tint par les ſuffrages unanimes. Il ſignala ſon entrée dans cette Charge, par la fameuſe cauſe de Verrés, dans laquelle il eut beſoin d'une force d'eſprit ſupérieure, pour vaincre les obſtacles qu'oppoſoient les plus accrédités de Rome à ſon zéle pour le bien public. Sa manœuvre fine & délicate eſt bien décrite dans notre Auteur, qui en habile homme nous épargne le détail odieux des crimes de Verrés (précaution que n'a pas eu l'Hiſtorien Anglois.) Cicéron, pour ne point laiſſer réfroidir l'accuſation, bruſqua la procedure, & ſans s'amuſer à polir ſes plaidoyers, il déconcerta encore plus le coupable par ſa promptitude, que par ſon Eloquence. Dans ſa maniére leſte de mener cette affaire, il fut plus éloquent qu'il ne l'eut été par des diſcours étudiés, & fit dès-lors perdre à Hortenſius cette *domination* ou *royauté judiciaire*, dont il ſe croyoit en poſſeſſion. Verrés conſterné s'exila

lui-même, les Siciliens triomphe-rent; Cicéron passa pour l'Oracle du *Forum*. Peut-être pourroit-on lui reprocher quelques invectives trop ameres dans ces accusations: mais c'étoit assez le ton de la licence Républiquaine, qui depuis ce tems-là ne s'est que trop perpétuée dans une sorte de gens, qu'il appelle lui-même *Leguleii* ou *Rabula*; c'est tout ce qui leur reste de Cicéron.

M. Morabin, après avoir donné une idée générale des Charges, & une Notice curieuse du Gouvernement de la République, passe à la Préture qui fut décernée à Cicéron, avec la même unanimité de voix. Ce fut là, plus que jamais, qu'on vit briller son amour pour les loix & pour le bon ordre. La condamnation de Licinius Macer redoubla l'estime qu'il s'étoit acquise par son intégrité; plusieurs discours, dont notre Auteur fait le dénombrement, mirent le comble à sa réputation. Cependant

l'admirable Harangue qu'il fit en faveur de la Loi *Manilia*, fit juger aux plus fins connoiſſeurs, qu'il enviſageoit plus alors ſes propres intérêts, que ceux de la République. Il leur paroiſſoit dangereux de confier les Troupes de Terre contre Mithridate à Pompée, déja maître des forces Maritimes (objet de ce diſcours.) Mais dans les régles de la politique & de la prudence, pouvoit-il s'oppoſer à cette Loi ? Il prévoyoit que tout ce qu'il pourroit dire contre, n'en empêcheroit pas l'exécution. Enfin il vouloit être Conſul, il avoit beſoin du crédit de Pompée & des ſuffrages du Peuple, dont ce Général étoit l'Idole ; en lui procurant la conduite de l'Armée, il ſe procuroit à lui-même le Conſulat. On ſuccomberoit à moins : bonne raiſon pour s'appuyer l'un l'autre.

Ce Conſulat eſt le bel endroit de Cicéron & de ſon Hiſtorien. La Juſtice que tout le monde rendoit à la probité, au déſintéreſſe-

ment, à la fermeté, au zéle, & aux sublimes talens de ce *Candidat*, le fit regarder comme le seul homme capable de faire tête aux Ennemis de l'Etat, dans un tems où la violence avoit pris la place des Loix, où celles-ci n'avoient de vigueur que contre ceux qui en manquoient pour les braver, où enfin plusieurs des plus puissans de la République étoient les premiers à conspirer contre elle, ou du moins à favoriser les cabales qui s'y formoient. De ce nombre étoit surtout le Patricien *Catilina*, que Cicéron eut pour concurrent dans la poursuite du Consulat avec cinq autres Nobles, dont la plûpart n'étoient rien moins qu'irréprochables, & qui ne trouvoient rien à reprocher à Cicéron que son titre d'homme nouveau : *Dernière ressource de ceux qui n'ont rien de réel à opposer au vrai mérite.*

On donnera la suite de cet Extrait dans le mois prochain.

ARTICLE XXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Vittemberg.

Les deux derniéres années 1743 & 1744, l'Allemagne a produit plusieurs Ouvrages sur l'Electricité. C'étoit à la suite de mille belles expériences, qu'on y avoit faites sur cette propriété si singuliére, si variée, & si féconde. M. Bose, Professeur à Vittemberg, a poussé les découvertes jusqu'à électriser les hommes mêmes. On fait tourner sur son axe un globe de verre; un tuyau de fer-blanc est placé près de ce globe, sans le toucher; une personne tient l'extrêmité de ce tuyau, opposée au

globe, & durant ce tems là elle se tient debout sur une masse de poix, où ses pieds doivent porter uniquement. Après deux ou trois tours du globe, cette personne s'électrise, elle acquiert une puissance flammifique assez forte pour allumer avec un de ses doigts de l'eau-de-vie un peu échauffée. Dès que le doigt en approche, il en sort une étincelle qui pétille, & qui va allumer l'eau-de-vie. Bien plus, cette personne électrisée en électrise d'autres, & devient une source comme inépuisable d'expériences, qui paroissent des miracles. *Les Ouvrages de M. Bose sur cette matiére, ont été imprimés à Vittemberg.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Trois Traités : Le premier, *de l'Art.* Le second, *de la Musique, de la Peinture, & de la Poësie.* Le *Avril* 1745.

troisiéme, *du Bonheur*. Par *J. Harris*, 1744. Le premier & le troisiéme Traité sont en forme de *Dialogue*. Le second a le Titre de *Discours*. Dans le premier, l'Auteur s'applique à donner une Notion juste de l'*Art*. C'est, dit-il, une *cause*, mais ce mot est trop générique; car toute *cause n'est pas un Art*. Il faut que la *volonté & l'intention y concourent*, Il faut outre cela, que ce soit une chose acquise *par l'usage & par l'habitude*; & il faut enfin qu'il y entre *un sistême particulier de régles & de préceptes*. D'où l'Auteur tire cette conclusion, *que l'Art est un pouvoir habituel dans l'homme de devenir la cause de quelque effet, suivant un sistême de préceptes différens, approuvés par l'expérience*.

Dans le second Traité, M. Harois compare *la Peinture*, *la Poësie*, *& la Musique*: sujet fort rebattu, & sur lequel il y a désormais peu de choses à imaginer. Il dit que ce sont des *Arts imitatifs*:

Cela est vrai à quelques égards, & proportions gardées : car la *Poësie* n'imite assûrément ni si bien, ni si fort, ni si constamment que la *Peinture & la Musique.*

Le troisiéme Traité sur le *Bonheur*, est une recherche Philosophique du *souverain bien*, indépendamment des lumiéres de la révélation. L'Auteur dit, comme tous les Maîtres de l'Ecole, que le Souverain bien doit être un bien *durable*, *inamissible*, *accommodé à toutes sortes de circonstances*, *& qui rende véritablement heureux*. Il est aisé d'en conclure, que *Dieu seul* doit être le *Souverain bien* de l'homme. M. Harris le met néanmoins d'abord dans la *rectitude de la conduite*, mais il insinue que cette rectitude est relative au *Souverain Etre*. Il semble que cela auroit pu être un peu mieux dévelopé. *Cet Ouvrage est écrit en Anglois, & se vend à Londres*, chez J. *Nourse & P. Vaillant.*

FRANCE.

DE PARIS.

Explication de la quatriéme Eclogue de Virgile, chez *Chaubert* 1745. Le fond de cette Brochure avoit déja paru *dans nos Mémoires en* 1736. L'Auteur l'a retouchée & perfectionnée, d'après les conseils de ses amis. On y trouve d'abord la Traduction de l'Eclogue; ensuite la réfutation de trois systêmes: le premier est de ceux qui rapportent ce petit ouvrage de Virgile à la naissance de *Saloninus, fils de Pollion.* C'est Servius qui a mis ce sentiment en vogue, il est démenti par plusieurs faits certains, dont un des principaux est que *Saloninus* n'étoit point fils de Pollion, mais son petit-fils. Le second systême, est que Virgile, sans le sçavoir, a chanté dans la quatriéme Eclogue, les merveilles de la naissance de J. C. On appelle ici, après le P. de la Rue, ce sentiment *plus pieux que véritable*;

& l'on montre, ſuivant la remarque du même Pere, qu'il y a de très-grands morceaux dans l'Eclogue, où l'application à la naiſſance de J. C. eſt totalement manquée. La troiſiéme explication, adoptée par le P. Catrou, ajuſte l'Eclogue à la naiſſance de *Marcellus*, fils d'Octavie, ſœur d'Auguſte. On prouve ici par les témoignages de Dion & de Plutarque, qu'en 714 de Rome (époque qu'on donne à l'Eclogue dans ce ſyſtême) Octavie, ſœur d'Auguſte, ne mit point au monde Marcellus; mais qu'après ſon mariage avec Antoine, ſur la fin de 714, elle devint enceinte d'une fille.

Après avoir détruit les ſyſtêmes des autres, l'Auteur de la nouvelle explication établit le ſien. Il prétend que le principal objet de la piéce, eſt de célébrer la naiſſance de Druſus, fils de Livie, qui le mit au monde trois mois après ſon mariage avec Auguſte, en 716 de Rome. Le compliment que fait *le Poëte à Pollion*, ſignifie ſeule-

naires de la Paix ; & que f
ploits, l'année ſuivante, avan
ce grand ouvrage ; juſqu'à
la tranquillité ſoit rétablie
tout, ce qui parut accomp
naiſſance de Druſus. Tout
expoſition eſt ingénieuſe ; &
te d'être vraye.

On vient de réimprime
les freres Guérin ; les deu
miers Tomes des *Leçons de*
que Experimentale de M. l
Nollet. Un Livre ne peut q
excellent, quand la ſecond
tion des premiers Volumes
te la premiére Edition des de

Dans l'annonce *du projet a*

second Tome, en Juin 1746; aussi 18 liv. en recevant les Tomes III. & IV. en Juin 1747; 20 liv. en recevant les Tomes V. & VI. en Juin 1748. même somme de 20 liv. De sorte que le prix entier, pour les Souscripteurs, sera de 100 liv. & pour les autres de 135 liv. en blanc. On pourra souscrire jusqu'à la fin de 1745, & ceux qui n'auront pas retiré leurs Exemplaires, un an après que le dernier Volume aura été livré au Public, perdront leurs avances.

Traité des Testaments, Codiciles, Donations à cause de mort, &c. Par *M. Jean-Baptiste Furgole, Avocat au Parlement de Toulouse.* A Paris, *chez Jean de Nulli, Libraire au Palais* 1745. Ce Livre est un *in-4°. de plus de* 600 *pages.* La matiére Testamentaire y est traitée avec beaucoup de capacité & de méthode. Un Extrait suivi fera bientôt connoître cet important Ouvrage.

La Victoire de Fontenoy, Poëme au Roi, par M. Guerin, Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis, chez *Thiboust* 1745. M. Guerin avoit promis de chanter les *Triomphes du Roi*; c'étoit s'engager à un travail certain; mais il ne s'attendoit peut-être pas, que quinze jours après le départ de sa Majesté, il faudroit emboucher la Trompette, pour célébrer une des plus mémorables Victoires, qui ayent été remportées, depuis la fondation de la Monarchie. Comme le sujet est sublime, il a fallu des Vers héroïques. C'étoit le stile qu'avoit déja pris, pour la même matiére, un Auteur célébre, de qui M. Guerin dit :

Déja, loin de nos yeux, dans la lice emporté,
Un Poëte fameux a tout dit, tout chanté.
Toutefois, n'est-il donc qu'un seul rang au Parnasse?
On admire Virgile, on estime le Tasse.

Le Poëme de M. Guerin est lû avec

plaisir de tout bon François, charmé des Exploits du Monarque, & de la gloire de la Nation.

On a déja annoncé le XV. Tome d'un Livre Périodique, intitulé, *les Amusemens du Cœur & de l'Esprit*. Ouvrage, comme on sçait, où la Prose se trouve à côté des Vers, le sérieux avec l'enjoué, le vrai avec le fabuleux, le solide avec le superficiel. Nous démêlons dans ce Volume une Dissertation de feu M. l'Abbé Decamps, *sur la garde des Rois de France, & sur son ancienneté*. Elle est curieuse & instructive; l'Auteur montre, en parcourant toutes les Races de nos Rois, que l'usage a été constant parmi eux, de faire garder leur personne. Cela contredit un trait de M. l'Abbé de Choisi, qui rapporte l'institution de la garde Royale au Régne du Roi Jean II.

Les Libraires, chargés de la grande Collection *des Historiens des Gaules & de la France*, donnent actuellement les IV & V. To-

ART. XXX. Eloge Historique
F. Guillaume Cuypers, de l
de J. extrait du VI. Volume
Actes des SS. du mois d'A

ART. XXXI. Histoire de Cicé
par M. Morabin.
ART. XXXII. Nouvelles Lité
res.

Errata pour le mois de Mars 17

PAge 380, ligne 17. encore, *l*
encor.
429. lig. 17. dépradation, *lisez*,
prédation.
513. lig. 7. une idée, *lisez*, une g
de idée.
542. lig. 25. estimable, *lisez*, m
estimable.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigne
Chancelier le présent *Journal*,
il m'a paru que l'impression pouvoi
permise. LE ROU

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, ru
la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1745.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	5.	v.
1723.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1745.

ARTICLE XXXIII.

LA SAINTE BIBLE, Tome II. contenant l'Exode ; avec un Commentaire Littéral, composé de Notes choisies, & tirées de divers Auteurs Anglois.

LA dépendance où les Auteurs sont quelquefois des Libraires, a été cause que l'Exode, qui étoit prêt pour l'impression depuis *six à huit mois*, n'a pas paru aussi-

tôt qu'on l'avoit promis. En
vaillant sur ce Livre de Moyse,
s'est apperçu sans peine, qu'il é
à propos de mettre sous les y
du Lecteur quelques *Tables*
Mesures des Monnoyes & des P
qui étoient anciennement en u
parmi les Hébreux. Mais on a c
pris aussi qu'il conviendroit de
duire ces Mesures, ces Monn
& ces Poids antiques au pie
au cours d'aujourd'hui, & on
est trouvé très-embarrassé. Au
d'Auteurs qui ont traité ce
épineux, autant de sentimens
férens. A la fin, on s'est déte
né pour les Tables du Docteu
buthnot. Le Livre que ce fa
Médecin publia en Anglois,
seize ans, passe aujourd'hui
ce qu'on a de meilleur en ce
re. Les calculs en sont clair
fondés sur des preuves sim
courtes, pleines de recherche
rieuses. On a tâché de rendr
Tables encore plus utiles,
ajoûtant [illegible] réduction des M

res, Monnoyes & Poids des Hébreux au pied & au cours présent de France & de Hollande. Dans ce qui regarde la France, on s'en est rapporté aux évaluations du sçavant & laborieux Dom Calmet, qui eut lui-même pour guide en ce travail, M. le Pelletier de Rouen, si connu dans la République des Lettres par sa Dissertation sur l'Arche de Noë. Pour ce qui regarde la Hollande, on a eu le bonheur d'être aidé des lumiéres d'un homme des plus versés dans la science des nombres, & qui a revu le tout, ou plutôt qui a tout fait.

Quoiqu'on se soit proposé de tirer des seuls Auteurs Anglois, toutes les Notes de ce Commentaire, on a indiqué dans quelques endroits, parmi les citations qui sont au bas de la page, des Traités ou des Observations de quelques Sçavans, étrangers à la Nation Angloise, & l'on continuera d'en user de la sorte.

L'Auteur ayant suffisamment prouvé dans la Préface Générale sur le Pentateuque, que Moyse est l'Auteur de cet Ouvrage, il pouvoit s'abstenir de parler de l'*Exode* en particulier. Cependant il n'a pas jugé à propos de dissimuler ce que Spinosa a remarqué dans ce Livre, & par où il prétend invalider tout ce qu'on a dit sur le Pentateuque, pour démontrer qu'il est de Moyse. Ce sera une bonne occasion de connoître combien Spinosa raisonne mal. Il commence par décider que le Livre où ce Législateur eut ordre d'écrire la Guerre contre Hamalec, est le même que celui qui est appellé ailleurs, le Livre *des Guerres de l'Eternel*; qu'il est différent du Pentateuque, & qu'il y a été inséré par une main postérieure à Moyse. Il confirme cette conclusion par le Chapitre XXIV. de l'Exode, ℣. 7. où il est parlé d'un autre Livre, intitulé *le Livre de l'Alliance*, & qui fut lu par Moyse en

préſence des Iſraëlites, à la premiére alliance qu'ils firent avec Dieu. Or, dit Spinoſa, ce Livre ne pouvoit contenir que peu de choſes ; ſçavoir, les Loix & les Commandements de Dieu qu'on lit dans l'Exode, Chapitre XXII. XXIII. & XXIV. A quoi il ajoûte, qu'il ne paroît pas que Moyſe ait écrit d'autre Livre qui ſoit parvenu juſqu'à nous, que celui de l'*Alliance*, avec le Cantique qu'il compoſa dans la ſuite. De plus, *on voit qu'il ne commande à la poſtérité de garder religieuſement, que ce petit Livre de la Loi & ce Cantique*.... D'où il s'*enſuit que bien loin de pouvoir dire avec fondement, que Moyſe ſoit l'Auteur des cinq premiers Livres de la Bible, ce langage eſt directement contraire à la raiſon.*

Si jamais objection fut abſurde, c'eſt bien celle là. Qui a dit à Spinoſa que le Livre où Moyſe eut ordre d'écrire la *Guerre contre Hamalec*, étoit un Livre différent de

l'*Exode* ? Ne voit-on pas que Moyse inséra la Relation de cette Guerre dans le Journal qu'il tenoit de tout ce qui arrivoit de mémorable aux Israëlites; qu'*il l'y inséra après l'avoir lue à Josué, parce que celui-ci, ayant commandé le Peuple de Dieu à la bataille contre les Amalecites, pouvoit juger mieux que personne, si les circonstances de cette importante victoire, y étoient fidélement exposées.* Il nous semble qu'un Auteur inspiré comme Moyse, ne doit lire à personne ce qu'il écrit, pour sçavoir, si les circonstances de quelque fait y sont fidélement exposées. C'est seulement par complaisance, ou par condescendance, ou par quelqu'autre motif semblable qu'il lit son Ouvrage à qui il juge à propos, nullement pour consulter. Aussi ne nous persuadons nous pas que c'est là ce qu'on a voulu dire : mais on donne quelque sujet de le penser.

Quand on accorderoit à Spino-

fa, que le Livre des *Guerres de l'Eternel* étoit différent du Pentateuque, & qu'il n'existe plus; tout ce qu'on en pourroit conclure, c'est que le Livre des Guerres de l'Eternel, étant devenu parfaitement inutile depuis que Moyse les a racontées dans l'Exode; ce Livre a été mis en oubli & s'est perdu. On ne comprend pas aussi comment, de ce que Moyse a composé le Livre de l'Alliance, Spinosa en conclut, que ce Législateur n'a pas composé tout l'Exode. Comment inférer précisément de ce qu'un homme a composé une partie de quelque Ouvrage, qu'il n'a pas composé l'Ouvrage entier. On nous permettra d'ajoûter ici en passant, & seulement pour rendre la chose plus sensible, que les Critiques ont toujours raisonné autrement. Toutes les fois qu'ils ont prouvé que telle partie de quelque Ouvrage est d'un certain Auteur, ils n'ont pas manqué de lui attribuer l'Ouvrage entier,

quand ils ne conſtoit pas d'ailleurs qu'il fut d'un autre Ecrivain.

Le Livre de l'Exode eſt remarquable en particulier par *les repréſentations ſymboliques que l'on y trouve des choſes à venir*. Ce n'eſt pas ſeulement pour conſerver la mémoire de la delivrance des Hébreux & des *cérémonies religieuſes* que ce Livre eſt écrit, c'étoit pour entretenir & fortifier dans l'eſprit du peuple de Dieu l'attente du Libérateur qui lui avoit été promis, & pour préparer inſenſiblement ce Peuple à cette grande révolution qui devoit éclore dans l'accompliſſement des tems, par l'établiſſement d'une nouvelle alliance & d'un nouveau culte. De là tant de rapports ſi marqués entre les événemens de l'Hiſtoire du Vieux Teſtament, & ceux qui étonnerent les Juifs & les Gentils dans la fondation de l'Egliſe; *de là tant de Types des choſes ſpirituelles de l'Evangile, répandus à deſſein dans les Rites du culte Moſaïque. Nous ſom-*

mes très-éloignés de croire que les Interprêtes de l'Ecriture doivent multiplier ces Types de leur Chef, & sans une absolue nécessité..... Mais comment nier la réalité des Types?... La délivrance de la servitude d'Egypte n'a t-elle donc pas été une image naïve de la Rédemption du genre humain par le Sang de J. C.? Le Tabernacle avec son Ordonnance n'a t-il pas été un emblême frappant du Sanctuaire céleste? &c.

Nous en userons ici comme nous avons fait pour le premier Tome de cette compilation, & nous continuerons de même à l'avenir. Nous choisirons quelques endroits qui pourront mettre les Lecteurs en état de juger de l'Ouvrage.

S'ils me disent alors quel est son nom? Que leur dirai-je? Chap. III. ℣. 13. & les suivans.

Moyse.... craignoit que les Israëlites n'eussent oublié le Dieu de leurs peres, au point, que lorsqu'il leur notifieroit la commission qu'il avoit reçue de lui, ils ne lui deman-

qu'il eſt impoſſible de marquer les limites du pouvoir des bons & des mauvais Anges dans une ſi grande préciſion, qu'on puiſſe aſſûrer qu'il ne ſçauroit aller plus loin : de ſorte qu'à l'exception des cas où une choſe eſt viſiblement faite de rien, ou quand il s'agit de diſpoſer des Ames des hommes qui ſont dans la main de Dieu ; comme pour la réſurrection d'un mort ; il n'y a rien dans le miracle même, par où l'on puiſſe diſtinguer certainement s'il eſt l'ouvrage de Dieu, ou d'un bon Ange, ou d'un Ange de ténébres. *Ce qui y met de la différence ; c'eſt principalement la fin pour laquelle un miracle eſt opéré. Si cette fin eſt indigne de Dieu, contraire à ſes attributs : ou ſi elle eſt démentie par des choſes précédentes, le miracle ne peut venir que du Démon. Une Doctrine impie, une Doctrine qui tend à fomenter le vice, une Doctrine qui va à obſcurcir la gloire de Dieu, ne ſçauroit être marquée au ſceau de*

Dieu même.... Dans le cas où la Doctrine atteſtée par les miracles, ne ſçauroit être démontrée ni vraie ni fauſſe par les ſeules lumiéres de la raiſon, la Doctrine pour laquelle il s'opere plus, & de plus grands miracles, eſt celle qui vient infailliblement de Dieu.

Et les eaux leur ſervoient de mur à droite & à gauche, Chap. XIV. ℣. 22.

Les Juifs & quelques Chrétiens ont prétendu que Moyſe conduiſit les Iſraëlites le long du Rivage, & qu'au lieu de les faire paſſer, d'un bord à l'autre, à la pointe de la Mer Rouge, il ſe contenta de la cottoyer, comme en demi-cercle, pour les ramener à peu près vers l'endroit d'où ils étoient venus, à la faveur du flux & du reflux. Cette opinion eſt fondée, 1°. Sur ce que le Golphe de la Mer Rouge a douze ou quinze milles d'Allemagne dans ſa plus petite largeur, de ſorte que les *Iſraëlites* n'auroient pu le traver-

ser en moins de trois ou quatre jours. 2°. Sur ce qu'il est dit en termes exprès, que Moyse les ramena à Etham, c'est-à-dire, précisément à l'endroit où ils étoient le jour avant qu'ils passassent la Mer. 3°. Sur ce qu'il est dit, que les Israëlites étant sortis de la Mer, virent sur le bord les corps des Egyptiens, que les flots y avoient rejettés. D'où il suit, qu'ils étoient sur les bords qui regardent l'Egypte; car la Mer rejette naturellement les corps *au plus prochain Rivage.*

Les Interprêtes Anglois répondent, 1°. Que l'Ecriture dit positivement que les Israëlites traverserent la Mer Rouge, Pseaume CXXXVI. ℣. 13. & 14. 2°. Si les Israëlites n'avoient pas pris cette route, ils n'auroient évité ni les Egyptiens, ni les Philistins, & ils n'auroient pas marché vers le Mont Sinaï, selon les ordres de Dieu. 3°. Il est vrai que les eaux de la Mer Rouge montent vers le

Rivage pendant six heures, & qu'après un quart d'heure elles descendent aussi pendant six heures. C'est ce qu'assûrent ceux qui se sont transportés sur les lieux, & ils ajoûtent, que quand l'eau est tout à fait basse, elle laisse à sec un espace d'environ trois cens pas, assez ferme pour y marcher : mais cette espace n'est entiérement à sec, que pendant une demie heure, la Mer descendant par dégré, & ne découvrant pas tout d'un coup ce Terrain : & quand il eut démeuré entiérement à sec pendant six heures, y eut-il eu assez d'espace & de tems pour le passage de plus de deux millions d'hommes & de femmes, d'enfans, d'esclaves, sans parler d'une prodigieuse multitude de bestiaux ? 4°. Si le passage des Israëlites s'étoit fait, comme le prétendent les Incrédules, les Egyptiens, qui n'ignoroient pas les loix du flux & du reflux ne fussent point entrés *dans la Mer*, & s'ils y étoient

entrés, l'eau qui monte par dégré, les eut bientôt avertis du danger, & les eut fait revenir bien vîte sur leurs pas. 5°. Si les Israëlites après leur passage, se retrouverent à Etham, c'est que le Désert où ils entrerent, & qui environne une partie considérable du fond du Golphe de la Mer Rouge, prend son nom de la Ville d'Etham. 6°. Si les corps des Egyptiens submergés furent jettés sur le bord Oriental de la Mer Rouge, c'est qu'apparamment les eaux commencerent à se réunir du côté de l'Egypte, comme pour en fermer le retour à l'Armée de Pharaon : de sorte que les corps morts furent poussés vers le bord Oriental, où étoient alors les Hébreux.

Il est vrai que Joseph, par un indigne ménagement pour les Payens, semble comparer le passage des Israëlites dans la Mer Rouge avec celui d'Aléxandre par la Mer de Pamphilie : mais il n'y a pas la moindre conformité entre

ces deux événements, & la maniére dont Strabon rapporte le fait, ne permet pas d'en douter. Si le passage des Hébreux n'avoit rien eu de miraculeux, Moyse n'eut-il pas été le plus grand de tous les insensés, d'entreprendre de persuader à tant de milliers d'hommes, qui n'étoient rien moins que crédules, que c'étoit un prodige de la puissance de Dieu?

Il y a des Sçavans, qui, en reconnoissant ici le doigt de Dieu, diminuent pourtant le miracle par la maniére dont ils expliquent la chose: mais nous ne pouvons pas nous étendre autant qu'il seroit nécessaire pour les réfuter, ce seroit vouloir ennuyer la plûpart des Lecteurs.

Je suis l'Eternel, ton Dieu, le Dieu fort, qui est jaloux, punissant l'iniquité des peres sur les enfans, jusqu'à la troisiéme & quatriéme génération. Chapitre XX. ℣. 5.

On fait ici deux objections

principales contre cette menace du Seigneur, & à quoi il importe de répondre. La premiére, comment un Etre, juste, saint, souverainement bon, peut-il punir les peres sur leurs enfans jusqu'à la quatriéme génération? Théodoret a prétendu qu'il y auroit de l'impiété à croire que Dieu ait jamais eu intention d'exécuter cette menace à la lettre; mais qu'il a eu dessein de faire comprendre qu'il différeroit jusqu'à la troisiéme & quatriéme génération, la punition des peres sur les enfans qui les imiteroient. Plusieurs Commentateurs Anglois entendent cette menace des enfans qui ont péché, mais à qui le Seigneur eut pardonné, s'ils n'étoient pas nés de peres coupables: dans cette hypothèse, ce sont les péchés des enfans que Dieu punit directement, & ce sont les péchés des peres qui occasionnent cette punition.

L'Auteur préfére l'explication la plus littérale, & il croit que ce

sentiment, quand on le prend bien, ne renferme rien qui déroge à la justice, à la sainteté, à la bonté, ni à aucune des perfections Divines. Il s'agit ici de l'Idolatrie, & les peines dont Dieu menace, sont des peines temporelles. Sans remonter avec Grotius au droit & au domaine absolu que Dieu a sur la vie & sur les biens des hommes; voici de quelle maniére l'Auteur conçoit la chose. Le Seigneur avoit promis en général des bénédictions temporelles aux Israëlites pour les encourager à persister en son culte, & les avoit menacés de chatimens temporels, s'ils y renonçoient. Pour leur imprimer une plus grande horreur de cette apostasie, il leur déclare ici qu'il punira l'Idolatrie sur les peres & sur les enfans. C'est ainsi que les Juifs passérent soixante & dix ans à Babylone, en punition de leur Idolatrie & de leur infidélité. Pendant cette longue captivité, plusieurs peres purent

voir jusqu'à la quatriéme génération.

Lorsqu'un pere s'est attiré par quelque crime l'exil, la confiscation de ses biens, la dégradation, il est moralement impossible que ses enfans n'en souffrent beaucoup; mais il faut considérer que ces disgraces extérieures ne sont pas de vrais maux pour les fidéles, & qu'elles sont même souvent de vrais biens pour eux.

La seconde objection, c'est qu'il y a une opposition apparente entre ce que dit ici le Seigneur, & ce que nous lisons en plusieurs endroits de l'Ecriture : *Que Dieu ne punit pas les innocens pour les coupables, & qu'il rendra à chacun selon ses œuvres.* Sans entrer dans l'explication de chaque passage, ce qui seroit un détail trop long, l'Auteur y supplée par quelques observations générales.

1°. Puisqu'il est ici question d'une punition Nationale, tous les Textes où l'Ecriture ne parle

que des particuliers, comme *l'Ame qui aura péché mourra*, & les Textes semblables, ne sçauroient être produits en contradiction.

2°. Les peines dont Dieu menace les Juifs idolatres, ne sont que des peines temporelles : ainsi on ne sçauroit objecter aucun passage où il s'agit des peines de l'autre vie : comme quand J.C. dit qu'il rendra à chacun selon ses œuvres.

3°. Le passage du Deuteronome, Chap. XXIV. ℣. 16. & tous les passages paralleles à celui là, ne prouvent autre chose, sinon que dans l'exercice ordinaire de la Justice, les Magistrats ne devoient jamais punir avec connoissance les innocens à la place des coupables : ce qui n'empêche pas, qu'en qualité de Juge Souverain des Nations, Dieu ne se soit réservé le droit de les chatier exemplairement par des catastrophes publiques, où l'innocence se trouvera *enveloppée inévitablement avec le vice.*

2 L.

4°. Quand Jérémie & Ezéchiel annoncent aux Juifs, qu'il viendra un tems où ils ne diront plus, nos peres ont mangé les raisins verds, & nos dents en sont agacées, ces deux Prophêtes leur promettent que la captivité de Babylone cessera bientôt, & que Dieu n'affligera plus la Nation entiére par des disgraces générales, à moins qu'ils ne commettent des crimes pour lesquels ils méritent d'être punis aussi sévérement, que s'ils avoient consenti aux crimes de leurs peres.

L'Auteur a continué son travail avec la même application, montrant toujours de l'érudition & de la critique. Il est trop éclairé & trop judicieux, pour attendre de nous une approbation générale de tous ses sentimens. Il n'ignore pas ce que l'on pense dans l'Eglise Romaine, & ce que nous souhaiterions qu'il pensât lui-même.

ARTICLE XXXIV.

HISTOIRE ECCLE'SIASTIQUE & Civile de Verdun, avec le Pouillé, la Carte du Diocèse & le plan de la Ville. Par un Chanoine de la même Ville. A Paris, chez Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Clergé de France, rue de la Harpe, à l'Hercule 1745.

L'Auteur de cette Histoire, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, nous dit dans la Préface de son Livre, qu'on ne doit pas être surpris des obscurités qu'on trouve dans l'origine de la plûpart des Eglises Episcopales. Les Ecrits des hommes Apostoliques qui les fonderent, & de leurs Disciples, furent ensévelis ou détruits dans la décadence & les révolutions de l'Empire Romain, causées par l'inondation des Barbares, surtout dans la Gaule Bel-

gique. Les Egliſes de cet
ce n'ont ſauvé de ce nau
quelques reſtes des Mon
leur Antiquité : mais qu
d'autant plus précieu
ſuffiſent pour montrer
rent leur origine du Sac
J. C. *Nous y trouvons,*
admirons les vertus héroi
ſageſſe du Gouvernement
hommes qui nous ont engen
Nous y trouvons auſſi l'or
ſucceſſion, pour aſſûrer le
lequel le don précieux de
coulé depuis ſa ſource juſ
ce qui diſtingue les vra
Catholiques des Sectes H
qui ne peuvent pas montr
deſcendent des premie
teurs du Chriſtianiſme.
tifs, & pluſieurs autres
les Sçavans de tous les
recueillir les monument
gine de leurs Egliſes, &
peu, ſurtout en France,
n'ayons des Hiſtoires par
S. Charles Borromée reg

me une partie de sa sollicitude Pastorale, le soin *de recueillir les Antiquités de l'Eglise de Milan, & de composer l'Histoire de la Vie & du Gouvernement de ses Prédécesseurs, pour les exposer à la vénération de son Clergé & de son Peuple.*

Le premier dessein de l'Auteur avoit été de continuer l'Histoire des Evêques de Verdun, depuis le tems de Vassbourg, qui l'a insérée dans son Livre des Antiquités de la Gaule Belgique; mais en lisant cet Ecrivain, il remarqua, qu'outre la confusion qui régne dans son Ouvrage, il donnoit pour certains des faits très-douteux, & quelques-uns même qui étoient fabuleux. Il a donc été nécessaire qu'il entrât dans un nouvel examen pour séparer le vrai du faux, & pour dissiper les obscurités qu'on a répandues depuis plusieurs siécles dans la Tradition de cette Eglise, en faisant remonter son établissement jusqu'au tems des Apôtres. *Il a trouvé dans* Bertaire, & dans

Laurent de Liége, qu'au neuviéme & au douziéme siécle, quelques-uns croyoient que S. Saintin, le premier des Evêques de Verdun, avoit été envoyé dans les Gaules avec S. Denis l'Aréopagite par le Pape S. Clément premier; mais que les autres soutenoient que ce S. Fondateur vivoit dans le quatriéme siécle, puisqu'il a souscrit au Concile de Cologne, tenu en 346. Cette contestation a engagé l'Auteur à déterminer, dans une Dissertation préliminaire, l'époque de l'Eglise de Verdun. Il la fixe dans le quatriéme siécle.

Après cette Dissertation préliminaire, l'Auteur entre en matiére. Il divise son Histoire en deux Livres, dont le premier est divisé en quatre parties. La premiére contient ce qui regarde la Ville & la Province de Verdun sous l'Empire Romain. Quoiqu'on trouve peu de choses dans les anciens monuments de la Ville de Verdun, il y a néanmoins lieu de croire que

c'étoit une Place d'importance, lorsque les Romains en firent la conquête, si, comme Vasbourg l'a avancé, ils y mirent leurs Magasins de bled, pour la subsistance de leurs Armées, sur les Frontiéres de la Gaule Belgique. Il est parlé de Verdun sous le nom de *Virodunum*, dans l'itinéraire d'Antonin, qui la place sur les routes Militaires, & dans les Tables de Peutinger, sous le nom de *Vironum*. Laurent de Liége & Vasbourg se sont mépris en disant, que c'est l'*Uxellodonum*, que César fut obligé d'aller assiéger en personne. Ni le nom, ni les circonstances du Siége, telles qu'elles sont décrites dans le huitiéme Livre de ses Commentaires, ne conviennent à la Ville de Verdun. Plusieurs Ecrivains qui se sont appliqués particuliérement à l'Histoire de Verdun, assûrent que c'étoit la Ville anciennement nommée *Clabia*, ou *Claboa*, ou *Urbs Clavorum*. La Ville *des Claves*, ou des *Clabiens*. Lau-

rent de Liége prétend, que ce nom lui étoit venu de ses premiers Habitans, qui excelloient dans l'art de faire des cloux, & qui avoient armé leurs murailles de beaucoup de pointes de fer. Ces conjectures & plusieurs autres que l'Auteur ajoûte, sont fort incertaines. Il n'a pu s'étendre beaucoup sur la Discipline primitive de l'Eglise de Verdun, parce qu'il n'a trouvé aucun détail sur ce sujet. Les premiers exercices de la Religion Chrétienne se firent dans un Oratoire que S. Saintin consacra sous l'invocation des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Ses trois premiers Successeurs tinrent leur Siége Episcopal dans cette petite Eglise, qui étoit hors les murs de la Ville, & au même endroit où l'on a bâti l'Abbaye de S. Vanne. Cette premiére Eglise de Verdun ayant été ruinée par les Huns sous Attila, S. Pulchrone, cinquiéme Evêque, en bâtit une dans le lieu où nous voyons la Cathédrale. Le

plus ancien des Prêtres, qui faisoit les fonctions spirituelles pendant que l'Evêque étoit malade ou absent, avoit le Titre d'Archiprêtre. Cette Eglise, qui n'avoit d'autres revenus dans les commencemens, que les aumônes & les oblations des Fidéles, devint plus riche par les fonds considérables que S. Pulchrone lui donna, & qui furent augmentés du patrimoine de S. Possesseur. L'Evêque choisissoit des œconomes pour administrer ces revenus, destinés à l'entretien des Eglises & des Clercs, & au soulagement des pauvres; il ordonnoit les Clercs pour les Ministéres dont il les jugeoit capables; quelquefois le Peuple demandoit l'Ordination de ceux dont il connoissoit le mérite, & quelquefois l'Evêque en Ordonnoit quelques-uns du consentement des Notables. Il n'y avoit point de Titre de Bénéfice, que celui de l'Ordination qui attachoit les Clercs à l'Eglise pour la

quelle ils étoient ordon
mettoit dans un état d
Les Sciences humaines à
qui s'enseignoient dans
munauté des Clercs,
cette Eglise très-floriss
fin du cinquiéme siécl
miére partie du premier
ferme les Vies des sep
Evêques de Verdun.

Dans la seconde part
me Livre, l'Auteur r
qui s'est passé dans cett
le Gouvernement des R
trasie, & des Rois de
Clovis ayant divisé e
Royaume entre ses q
Théoderic ou Thierri,
l'aîné, eût dans son p
Provinces situées entre
& la Marne, & dont
la Capitale, c'est ce qu
le Royaume d'Austrasie
bert, fils de Théoderic
ri, alloit souvent à Ve
Deuterie, son épouse,
grandes libéralités; il p

aux Habitans une somme très-considérable, avec laquelle ils s'enrichirent, par leur habileté dans le Commerce. Le Prince, satisfait de leur bonne conduite, convertit le prêt en pur don, les encourageant ainsi à faire valoir de plus en plus leurs talents & la situation avantageuse du Pays. Childebert & Dagobert I. les plus pieux des Rois d'Austrasie, favoriserent aussi la Ville de Verdun, & firent de grandes donations à son Eglise.

Lothaire II. ayant eu en partage les Provinces situées entre le Rhein, la Meuse & l'Escaut, on changea le nom de Royaume d'Austrasie au nom de Royaume de Lorraine. Après sa mort, ses deux oncles, Charles le Chauve, & Louis le Germanique posséderent, le premier les Comtés de Verdun, de Voipre, de Scarpone & tout ce qui est situé entre la Meuse & la Moselle; & le second, tout ce qui est entre la Moselle &

le Rhein. Ce partage ſubſiſta juſqu'à Charles le Gros, qui régna ſeul en Lorraine, & après lui Arnoul. Dans la ſuite Charles le Simple, Roi de la France Occidentale, céda ce Royaume, ſous certaines conditions, à Henri l'Oiſeleur, Roi d'Allemagne. Louis d'Outremer & Lothaire firent d'inutiles efforts pour le recouvrer : les Rois de Germanie s'en aſſûrerent la poſſeſſion, en y érigeant les deux Duchés de la Haute & de la Baſſe Lorraine, en accordant les droits de Régale aux Egliſes Cathédrales, & en rendant les Gouvernements des Villes & des Provinces héréditaires ; ce qui engageoit chaque Gouverneur à bien défendre la Province ou la Place qu'on lui avoit confiée.

Les Rois d'Auſtraſie changérent peu de choſe à la forme du Gouvernement, telle que les Romains l'avoient établie ſous Conſtantin le Grand. Ils levoient les impôts de la même maniére ; ils nom-

moient un Duc dans chaque Province, & un Comte dans chaque Ville, qui commandoient les Milices, & instituoient des Officiers pour rendre la Justice sous leur autorité aux Gaulois, selon le Droit Romain, & aux François, selon la Loi Salique.

La Discipline de l'Eglise, qui n'avoit rien souffert des Empereurs Romains, souffrit beaucoup après eux. Les Elections furent souvent troublées dans l'Eglise de Verdun par l'ambition de ceux qui aspiroient à l'Episcopat, ou qui vouloient en disposer selon leur intérêt ou leur affection, au préjudice du vrai mérite. Le jour même que la Ville de Verdun fut rendue à Clovis, il en donna l'Evêché à S. Euspice, qui refusa de l'accepter à cause de son âge. Les Conciles de Clermont en 535, & d'Orleans en 549, s'opposérent avec vigueur à tous les efforts des ambitieux. Il y fut ordonné qu'on ne parviendroit pas à l'Episcopat par la fa-

veur, mais par le mérite
ſuffrages du Clergé & d
que tous ceux qui pour
auroient eu recours à
tion & à l'autorité, o
roient diſtribué des pré
gagner des voix, ſeroie
en punition de leur ſi
privés de la Communic
gliſe, qu'ils avoient en
gouverner.

Le refus généreux qu
gé & les Magiſtrats de
rent de recevoir pour l
de ces Poſtulants ambiti
mé par la Reine Bruneh
la mort de S. Airy, n
fort la Cour d'Auſtraſi
goire le Grand écrivit à
caſion aux Evêques de
ce & à la Reine. J'ai
ce S. Pape, que quelc
tieux ſe font couper les
& que des Laïcs devien
d'un coup Evêques; que
vent faire à leur Troup
qui oſent prendre la pla

tres avant d'avoir été Disciples ? Il faut amener aux Autels ceux qui s'en approchent d'eux-mêmes. Ces Lettres Apostoliques dont Caraimere, Evêque de Verdun, fit valoir l'importance à la Cour, contribuerent beaucoup à maintenir la régularité des Elections jusqu'au huitiéme siécle. Elles furent en souffrance sous les Régnes de Pepin le Bref & de Charlemagne, & ensuite rétablies par Louis le Debonnaire, dans l'Assemblée d'Attigny en 822. Mais Verdun étant devenu frontiére sous les Rois de Lorraine, ces Princes qui vouloient s'assûrer de la fidélité des Evêques, ne permirent pas de les élire sans leur agrément : d'où il arriva que ce Royaume étant souvent le Théatre de la Guerre, entre les Rois de France & de Germanie, qui se le disputoient mutuellement, ils nommoient quelquefois de part & d'autre des Evêques ; mais l'Eglise de Verdun ne reconnut jamais que ceux qui

furent ordonnés par le
litain.

Le Clergé de tout l
fut d'une singuliére éc
pendant qu'il observa
ments de la vie comn
par la retraite & par le
de piété, le préservoit
pation & de l'oisiveté
pernicieuses à l'état C
Vanne dressa une Régle
saints Canons, & en p
pratique à son Clergé. l
y fut si grande, que p
retirerent dans les Mon
Provinces voisines; &
détermina Berenger,
Verdun, dans le dixiém
fonder en cette Ville le
de S. Vanne, afin que
qui voudroient vivre d
tude, pussent se conten
le Diocèse ne perdit pa
mes si capables de l'éd
le secourir par leurs pr

Les Sciences & les
raux n'étoient pas en

me sous le Régne de nos premiers Rois : les François ne s'occupoient alors qu'à la Guerre & à la Chasse : on ne laissa pas de conserver à Verdun les Etudes que la Religion Chrétienne y avoit établies sous les Romains ; elles subsisterent encore long-tems après S. Vannes ; saint Euspice son oncle, & lui, les avoient mises dans une grande réputation, en enseignant eux-mêmes. Tous les Clercs dans ces Ecoles apprenoient par cœur l'Ecriture Sainte, qu'on leur expliquoit avec soin, & ils en faisoient leurs méditations ordinaires. Les plus sçavans s'appliquoient à la lecture des Peres & des Canons. Cette Science prit le dessus, & on chercha à s'y distinguer, parce qu'on la croyoit plus propre à faire briller dans les Conciles, ceux qui la possédoient. On enseignoit aussi les Sciences Humaines aux jeunes Clercs, mais seulement autant qu'il étoit nécessaire pour être en état de lire les Livres Saints

& d'en acquérir l'intelligence. On négligeoit toutes les questions inutiles.

L'application aux Lettres Humaines & Divines ne nuisoit pas à l'assiduité à l'Office. Il consistoit au chant de plusieurs Pseaumes, & à la lecture de l'Ecriture & des Ouvrages des Peres. Il se disoit à trois reprises, à neuf heures du soir, à minuit & à trois heures du matin. Comme le Peuple assistoit plus facilement à la premiére veille, c'est pour cela qu'elle étoit plus longue; comme il paroît encore par le premier Nocturne du Dimanche. Dans la suite on réunit les trois Nocturnes, & l'Office se fit à deux heures après minuit. Les Clercs de la Campagne, qui n'étoient pas retenus par des fonctions nécessaires pour le Service des Paroisses, venoient à la Ville, pour assister aux Solemnités de Noël, de Pâques, & de la Pentecôte.

La troisiéme partie du premier

Livre nous instruit du Gouvernement temporel de la Ville de Verdun, sous les Empereurs d'Allemagne. Le Royaume de Lorraine, qui finit avec la seconde Race des Rois de France, fut divisé en deux Duchés; dans lesquels les Villes de Mets, de Verdun & de Toul n'étant pas comprises: elles passerent sous la domination des Empereurs d'Allemagne, qui accorderent à leurs Comtes, les droits de Régale, comme aux autres Princes de l'Empire. Le Comté de Verdun, qui fut donné d'abord à Ricuin, échût en partage à son fils aîné Godefroi, surnommé l'ancien ou le Barbu. Il avoit épousé en secondes nôces Mathilde, fille de Herman, Comte de Saxe, & veuve de Baudouin, Comte de Flandre. Il en eut cinq fils, Adalberon, qui fut Evêque de Verdun, Frederic, Herman, Godefroi & Gozelon. Par le partage que les quatre derniers firent entre eux, Frederic eut le Comté

de Verdun, &. Gozelon fut en[illegible]
te Duc de la Basse & Haute L[illegible]
raine, qu'on appelloit le Duc
de Moselle ou de Moselane. Qu[illegible]
que Godefroi l'ancien, leur per[illegible]
eut été fait prisonnier de Guerr[illegible]
en défendant Verdun contre Lo
thaire, Roi de France, les enfan[illegible]
s'établirent si bien dans les Places
fortes du Comté, qu'ils en assû-
rerent la possession à leur famille,
& rendirent inutile le dernier ef-
fort que firent les François, pour
recouvrer le Royaume de Lor-
raine.

Frederic, qui posséda, comme on vient de dire, ce Comté après la mort de Godefroi l'Ancien, le donna en 997 à Haimon & aux Evêques de Verdun, ses Successeurs; l'Empereur Othon II. confirma cette donation, en leur accordant la Régale, & le pouvoir de faire administrer la Justice par tels Officiers qu'ils jugeroient à propos. Le motif qui détermina Frédéric, Comte de Verdun, à

faire un si magnifique présent à l'Eglise, en augmente encore le prix. Résolu d'embrasser la vie Religieuse, il donna le Comté de Verdun à l'Eglise de cette Ville, pour garantir à l'avenir son Clergé des véxations qu'il avoit souffertes sous les Comtes, ses Prédécesseurs. C'est ce que nous lisons dans les Historiens du tems, car l'instrument de cette donation est perdu : mais la Charte de l'investiture de ce Comté, accordée en 1156 à l'Evêque Albert, & dont l'Original est conservé dans les Archives de l'Evêché, prouve évidemment la donation du Comté de Verdun aux Evêques de cette Ville, & la confirmation qui en fut faite par Othon, comme nous avons dit. Elle exprime aussi les droits de Régale dont ces Evêques jouissoient : c'étoit de commettre un Vicomte amovible pour administrer la Justice & la Police, de battre Monnoye, d'imposer la Taille pour fournir aux besoins publics,

Ces Droits furent long-
jet de la jalousie des
qui firent une Guerre c
à cette Eglise pour l'en d
Les Vicomtes que les
avoient nommés, n'ép
rien pendant l'onziéme
ziéme siécle, pour se re
tres de la Ville, qu'ils
& brûlérent plusieurs fo
Cathédrale.

Les Familles à qui l'on
fié les Charges de la Mag
prirent aussi la résolut
maintenir indépendam
Evêques, qu'ils cont
souvent de se retirer
Clergé, en divers Chât
se mettre à couvert d
des Habitans de la Ville.
res Civiles, qui malg
Traités pour les termin
rent jusqu'au seiziéme
commodérent tellement
que quand Verdun ren
domination Françoise, o
gé d'unir l'Abbaye de S

l'Evêché, pour suppléer à la modicité des revenus.

La Discipline Ecclésiastique fut notablement endommagée pendant ces tems de trouble. On ne pensoit plus dans le Clergé qu'aux affaires temporelles, & aux moyens d'en empêcher la ruine totale. La vie commune fut entiérement abolie, malgré tous les efforts que les zélés firent plus d'une fois pour la conserver. Toute la Régle des Chanoines fut réduite à quelques Statuts sur les Stages & l'assistance à l'Office Divin, & ces Statuts mêmes furent mal observés. Les Evêques ne furent plus élus par le Clergé, & les contestations fréquentes qu'il y eut pour les Elections, fournirent une occasion favorable à la Cour de Rome pour les abolir insensiblement. Parmi tant de révolutions dans le Gouvernement & dans la Discipline, l'Eglise de Verdun, par une protection singuliére du Ciel, con-

ſerva toujours la Foi, même dans le ſeixiéme ſiécle, où toutes les Provinces voiſines furent malheureuſement infectées des Heréſies de Luther & de Calvin.

Jacques de Troye, cinquante-huitiéme Evêque de Verdun, parvint au Souverain Pontificat, & gouverna l'Egliſe ſous le nom d'Urbain IV. Comme cet événement décore beaucoup la Ville & l'Egliſe de Verdun, il eſt juſte d'en faire ici une mention plus particuliére.

Jacques de Troye, ainſi nommé parce qu'il étoit né en cette Ville, eut pour pere Pantaleon de Courpalais, Cordonnier de Profeſſion, & qui procura à ſon fils toute la meilleure éducation qu'il put, ſelon ſes facultés. Le jeune homme fit des progrès ſi extraordinaires dans la premiére Ecole où il fut envoyé, que quelques Chanoines de la Cathédrale en furent étonnés, comme d'un prodige, & lui

lui obtinrent du Chapitre une pension pour l'aider à faire ses Etudes à Paris. Il réussit parfaitement dans les Humanités & dans la Philosophie, après quoi il passa à l'étude de la Jurisprudence & de la Théologie, où il n'eut pas moins de succès. Il étoit trop digne du Doctorat, pour n'être pas honoré d'un Titre déja si respectable, quoiqu'avant la fondation de la Sorbonne. Ce fut alors qu'il se distingua encore plus qu'auparavant, par la science, la pureté des mœurs, & le talent de la Chaire. Les Prélats les plus zélés tâcherent à l'envi, d'attirer chacun dans son Diocèse, un Docteur de tant de réputation. Il fut Archidiacre de Laon, & ensuite de Liége, & le Chapitre de cette Ville le députa pour assister en 1245 au Concile Général de Lion. Ce fut là qu'Innocent IV. connut les talents de l'Archidiacre, & conféra souvent avec lui sur le Gouvernement de

l'Eglise, & sur les Affaires qui divisoient alors toute l'Allemagne. Le Pape le choisit aussi pour son Chapelain : il le nomma en 1251 son Légat en Allemagne, & en 1252 il le pourvut de l'Evêché de Verdun. Jacques de Troye en prit possession par Procureur, parce qu'on le retenoit à Rome pour les besoins de l'Eglise Universelle, mais la distance des lieux ne l'empêchoit pas d'avoir un très-grand soin de son Diocèse. Il montra bien que c'étoit à regret qu'il étoit resté en Italie, car Innocent IV. étant mort en 1254, l'Evêque de Verdun se mit aussitôt en chemin pour se rendre en son Diocèse, dans le dessein d'y résider. Il y fut reçu du Clergé, des Magistrats, de tout le Peuple, avec les acclamations les plus sincéres ; & la sagesse avec laquelle il gouverna, ajoûta beaucoup à la haute idée qu'on avoit déja de ses talents & de ses vertus. Ce bonheur dura

...ni pour l'Eglise de Verdun;
...dre IV. qui avoit connu le
...é de Jacques de Troye,
...minement des grandes Af-
... sous le Pontificat d'Inno-
...t. son Prédécesseur, le rap-
... Rome, le fit Patriarche de
...em, & le déclara son Lé-
...ns la Terre Sainte & dans
...e qui s'y trouveroit; la Bul-
...lu 7 Décembre 1255. Les
...s excitées en Italie par le
...e de l'Empereur Frédéric II.
...taille des Vénitiens contre
...nois sur la Méditerrannée en
... & la Bataille encore plus
...e entre les Hospitaliers &
...npliers dans la même année,
...ent la perte de la Palestine.
...gat fut obligé de l'abandon-
...ur n'être pas traité comme
...t. son Prédécesseur, que les
...ns submergérent avec un
... nombre de Chrétiens. Il
... en 1261 à Viterbe, où les
...naux étoient assemblés pour

remplir le S. Siége, vacant dep
trois mois par la mort d'Aléxa
dre IV. Le Légat ne pensoit q
procurer du soulagement à la T
re Sainte, mais les Cardinaux, c
n'avoient pu s'accorder jusques
se réunirent en sa faveur, & l'é
verent au Souverain Pontificat
prit le nom d'Urbain IV. La
blimité de son génie, & toutes
vertus parurent dans le gouver
ment de l'Eglise Universelle av
un nouvel éclat. Tout le mon
s'appercevoit qu'il étoit au des
des affaires les plus difficiles,
qu'il étoit encore plus grand p
ses talents, que par la place qu
occupoit. Son zele pour la puri
de la Foi & pour le rétablissem
de la Discipline, à qui les Sar
sins, introduits par Mainfroi da
l'Italie, avoient causé un domm
ge considérable, l'engagea à fa
publier une Croisade contre
Infidéles & le Chef qui les av
attirés. Il mit à la tête des Chi

tiens Gui de Mello, d'une des plus anciennes & des plus illustres Familles de Bourgogne, & qui après la mort de Dreux de Mello, son oncle, Connétable sous Philippe Auguste, avoit quitté la profession des Armes, où il s'étoit fort distingué, pour entrer dans l'Eglise. Ce Prélat, qui avoit été d'abord Evêque de Verdun, & qui l'étoit alors d'Auxerre, défit en plusieurs Batailles les Sarrazins, & les chassa entiérement de l'Italie. Urbain IV. est l'Instituteur de la Fête Solemnelle du S. Sacrement. Cet établissement rendra son nom encore plus glorieux, que tant de grandes actions par où il a signalé son Pontificat. Il mourut à Perouse, le 2 Octobre 1264. Son corps fut inhumé dans la Cathédrale de cette Ville, & on lit sur son Tombeau l'Epitaphe suivant, que nous avons cru devoir mettre ici, parce que les Vers en sont d'une structure extraordinaire, & que parmi ceux qui lisent nos Mémoires, plu-

sieurs n'en ont peut-être poi
de cette espéce.

Archilevita fui, Pastorque gregi
Patriar.
Tunc Jacobus, posuit mihi nom·n a
Urbe Monar
Tunc civis exivi, tumuli nunc con
dor in Ar
Te sine fine frui tribuas mihi sum
me Gener

Il devoit plus coûter alors
faire de si misérables Vers
ne coûteroit aujourd'hui p
faire de bons.

Ciaconius a avancé mal
pos, que c'étoit sous le non
bain IV. que l'Eglise de S
de Troye avoit été bâtie,
ce Pape y étoit honoré d'u
public. On trouve ici dan
Note, que dans le Livre d
dations & des Distributi
cette Eglise, on lit au 4 d'O
Fit Anniversarium felicis n
Urbani Papæ IV. hujus Eccle

cantoris ; & à la marge il est écrit, que par Acte du second Chapitre Général du 5 Novembre 1672, il a été ordonné que ce jour là toutes les Messes se diroient de *Requiem*.

La quatriéme partie du premier Livre, commence par le Gouvernement temporel de Verdun, sous les Rois de France. Après que Henri II, que quelques Princes Allemans avoient appellé à leur secours, y eut fait entrer ses Troupes en 1552, comme protecteur, il supprima le Sénat des Magistrats, composé des trois plus puissantes Familles de la Ville, qui se maintenoient dans l'administration de la Justice & de la Police, & il rétablit les Evêques dans leurs anciens droits de Comtes de Verdun, dont ils avoient été dépouillés par ce Sénat. Ensuite Henri le Grand fit un Traité avec Robert de Lenoncourt, Evêque de Mets, qui lui céda ses droits Régaliens : mais les Evêques & les Chapitres

de Verdun & de Toul, n'aya
accepté ce que ce Prince le
froit pour les indemniſer,
expédier une commiſſion a
ſident de Mets, pour recev
appels des Jugements de
Tribunaux, avec défenſe d'
ler à l'avenir à la Chambre
riale de Spire. Les Evêqu
Chapitres & leurs Officie
mérent pluſieurs fois leur c
tion au Conſeil du Roi, d
dant que la Chambre Roy
Mets fut ſupprimée, comm
judiciable aux droits de l'E
& que la Chambre Royale c
dun fut renfermée dans le
nes de ſa Commiſſion; ma
cution des Arrêts qu'ils ob
pour des cas particuliers, f
jours ou empêchée ou
Ainſi les Evêques & les Ch
n'exercent plus leur Juriſ
temporelle dans Verdun, m
lement celle de Seigneurs
Juſticiers dans leurs Terres
La Diſcipline Eccléſiaſtiq

foiblit considérablement pendant toutes ces contestations. La Réforme ordonnée par le Concile de Trente, ne fut reçue dans le Diocèse qu'après la mort du Prince François de Lorraine. Le Chapitre prétendoit avoir droit d'élire les Evêques, & que ce droit étoit confirmé par le Concordat Germanique qu'il avoit reçu, & dont il avoit obtenu l'extension par une bulle de Leon X. qui lui avoit accordé la nomination des Canonicats, & autres Bénéfices, vacants pendant les six mois de l'alternative avec le S. Siége, réglée par ce Concordat : mais Leon X. avoit déclaré dans sa Bulle, que la Ville de Verdun n'étoit pas du Corps Germanique : ainsi les Papes continuérent toujours de nommer les Evêques. Le Chapitre en nommoit aussi, & la Diéte de l'Empire étoit toujours favorable à ceux qu'il avoit nommés : mais les Rois de France tenant une bonne Garnison dans Verdun, ceux que les Papes

avoient pourvus se maintenoient toujours, soutenus par la France & par les Censures Apostoliques. Comme le Chapitre protestoit toujours qu'il ne cédoit qu'à la force, cette résistance opiniatre détermina Aléxandre VII. & Clément IX. à accorder à Louis XIV. & à ses Successeurs les Indults nécessaires pour nommer & présenter dans les trois Evêchés aux Bénéfices Consistoriaux, aux premieres & principales Dignités des Eglises Cathédrales & Collégiales, & aux Canonicats qui deviendroient vacants dans les mois de l'alternative réservés au Pape, qui en donnera les Provisions, en payant les Annates réglées à la Chancellerie de Rome. M. d'Hoquincourt, qui fut le premier des Evêques de Verdun, nommés par le Roi en vertu de ces Indults, commença la Réforme ordonnée par le Concile de Trente, & son Successeur l'acheva. Les deux Chapitres de cette Ville qui étoient

exemts de la Jurisdiction de l'Evêque depuis plusieurs siécles, y furent soumis en 1694 par deux Arrêts du Conseil du Roi, l'un contradictoire contre les Chanoines de la Cathédrale; l'autre par défaut, contre ceux de la Collégiale. Il n'y eut plus d'autre Tribunal Ecclésiastique que l'Officialité.

Le second Livre de l'Histoire de Verdun, contient les Fondations des Eglises du Diocèse, & les divers changements arrivés à cet égard. Ce détail n'intéressant guéres que les personnes qui vivent dans le Comté de cette Ville, & peut-être aux environs; nous nous abstiendrons d'en parler ici. Nous nous contenterons de rassembler, après l'Auteur, en peu de mots, combien de fois la Cathédrale a été ruinée & rebâtie.

Cette Eglise fut premiérement bâtie dans le quatriéme siécle hors les murs de la Ville, où est à présent l'Eglise de S. Venne, & fut

dédiée par S. Saintin, son prer
Evêque, sous l'invocation
Apôtres S. Pierre & S. Paul. V
le milieu du cinquiéme siécle
Pulchrone, cinquiéme Evêqu
Verdun, fit bâtir une autre Ca
drale dans la Ville, au lieu m
où se trouve celle qui subsiste
jourd'hui. Cet édifice élevé & c
sacré par S. Pulchrone, sou
Titre de la Sainte Vierge, fut l
lé environ l'an 740, du tem
S. Madalvé, qui le releva ave
secours des Evêques de Reims
Treves, de Metz, & de T
Cette nouvelle Cathédrale fut
suite brûlée deux fois sous l'E
copat de Dadon, par les Norn
& par le Duc Boson, ennemi
Prélat, & qui surprit Verdun
917. La Cathédrale fut réduit
cendre avec tous les ornement
les Chartes. Dadon la rebâ
mais elle fut détruite une quat
me fois par les Hongrois s
Barnoin son Successeur, qui la
leva vers l'an 928, avec les L

ralités du Duc Gisilbert, *Gouverneur* du Royaume de Lorraine, Heymo, trente-sixiéme Evêque de Verdun, l'augmenta considérablement en 993, & elle fut brûlée une cinquiéme fois en 1050, sous l'Episcopat de Thierri, par l'Armée de Godefroi le Preux, qui contribua à la rétablir. Le Chapitre ayant été obligé de cesser l'Office Divin, & de s'absenter par les véxations de Renaud, Comte de Bar, les murailles & les voutes furent entiérement ruinées par les injures du tems. Mais l'Evêque Alberon ayant chassé en 1131 les Troupes du Comté de Bar, jetta les fondements de la Cathédrale qu'on voit aujourd'hui. La Nef étant presque achevée en 1147, avec les deux Tours qui sont aux deux côtés du Sanctuaire, le Pape Eugene III. passant par Verdun cette même année en fit la Consécration & la Dédicace. Les voutes ne furent construites que vers la fin du quatorziéme siécle.

A la fin de l'Ouvrage, on trouve un Recueil de Chartes, Diplomes, Titres, &c. concernant l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Verdun. Ces Recueils peuvent être utiles en différentes occasions.

Nous souhaiterions que l'Auteur qui a mis tant de Listes d'Abbés, d'Abbesses, de Doyens, &c. en eut dressé une des Sçavans qui ont fait honneur à cette grande Ville, soit qu'ils y soient nés, soit qu'ils soient venus d'ailleurs s'y établir. On ne sçauroit douter qu'il n'y en ait eu plusieurs. Cependant le silence de l'Historien seroit capable de causer d'injustes soupçons sur ce point.

ARTICLE XXXV.

INSTITUTIONES JURIS Universalis Naturæ & Gentium Autore P. Ignatio Schwarz, Soc. Jesu. Augustæ 1743. C'est-à-dire, *Institutions du Droit Naturel & des Gens, &c. Par le P. Ignace Schwarz, de la Compagnie de Jesus, à Ausbourg 1743.*

L'Auteur commence par une exposition Historique de l'origine & du progrès du Droit Naturel & des Gens. Il a travaillé selon le goût & l'usage de l'Allemagne, où l'on s'applique beaucoup à l'étude du Droit : mais comme il s'est proposé de faire un Ouvrage qui put être utile à plus de personnes, il a choisi un stile qui ne demande pas, pour être entendu, une grande connoissance de la belle latinité. C'est par la même raison qu'il a suivi la méthode des Scholastiques, qui n'est pas la plus

élégante, mais qu'on ne ſçauroit nier être très propre pour inſtruire.

Après avoir déclaré que Dieu, Créateur & Souverain Légiſlateur eſt l'origine *du Droit, de la Juriſdiction & des Loix*, & avoir expliqué par de courtes définitions la nature des différentes eſpéces de Droit, il demande ce que c'étoit que le Droit Naturel dans ſes commencements, c'eſt-à-dire, dans l'état d'innocence, & avant la chûte du premier homme : mais il n'inſiſte pas beaucoup ſur cette queſtion, reconnoiſſant qu'elle eſt plus curieuſe qu'utile. Il parle auſſi de l'état de pure nature, & on trouve ici des choſes qui appartiennent plus à la Théologie qu'à la Juriſprudence : il eſt louable d'avoir traité tout cela fort ſuccinctement. S'il étoit plus diffus, ce ſeroit imiter ces Phyſiciens qui ont médité profondément ſur les régles du mouvement dans le vuide, quoique dans la vue de faciliter par là la connoiſſance des loix

du mouvement dans le plein : il nous importe peu de sçavoir ce qui se seroit passé dans le vuide : il nous importe beaucoup de sçavoir ce qui se passe dans le plein. Nous ne nous intéressons guéres au Droit, qui eut été propre de l'état de pure nature : mais nous voulons être instruits du Droit qui subsiste aujourd'hui parmi le genre humain.

Le P. Schwarz prouve que la Loi Evangélique a beaucoup perfectionné le Droit Naturel, presque entiérement éteint par les ténébres de l'Idolatrie, & qu'elle lui a rendu son premier éclat. Ce n'est pas assez, elle l'a corrigé. Il se déclare aussi pour les Peres de l'Eglise contre Puffendorf, qui dit de ces aints Docteurs, *Patres locavere m inutilem operam, etsi imperfecm, ut poté Juris Naturalis cum ristiana ethicâ ac Morali Theoiâ confusivam*. C'est-à-dire, qu'il accuse d'avoir confondu le oit Naturel avec la Morale

Chrétienne. Plusieurs autres Ecrivains Protestans n'ont pas pensé autrement que Puffendorf sur ce point. Le P. Schwarz convient que les Peres n'ont pas traité directement & séparément du Droit Naturel, & qu'ils n'ont pas seulement eu en vue d'apprendre aux hommes à vivre selon la Loi Naturelle, mais qu'ils se sont proposé de former des Chrétiens ; ce qui n'empêche pas que dans les occasions ils n'ayent établi des maximes, propres à réformer ce que le Paganisme avoit gaté dans le Droit Naturel. Il défend aussi les Scholastiques, que les Protestans épargnent beaucoup moins que les Peres.

C'est des Prolegomenes que nous avons pris tout ce que nous avons dit jusqu'ici, nous venons au corps de l'Ouvrage, qui est divisé en deux parties. La premiére commence par les Actes humains dont on explique la nature & toutes les questions qui les concernent.

Comme les Théologiens Scholastiques & les Philosophes même se sont saisis de cette matiére, & la traitent dans toute son étendue, ils ont poussé ces sortes de disputes beaucoup plus loin que l'Auteur n'a pû ni dû le faire dans son Livre : ainsi nous n'en parlerons pas. Il demande ensuite en quoi consiste essentiellement le Droit Naturel, ou quelle est la définition de la Loi Naturelle. Il répond que c'est l'*ordre établi par la Sagesse Divine, & qui nous est manifesté par le témoignage de la conscience, nous prescrivant de faire ce qui est conforme à la droite raison, & nous défendant de faire ce qui y est opposé.* Il suit de là, que le Droit Naturel est invariable & uniforme, & qu'il ne change pas comme les Loix humaines, selon les tems & les lieux. Les hommes ont tous une même raison, & ne jugent pas diversement des premiers principes, ce n'est que dans les conséquences un peu éloignées de la

ſource commune, qu'ils s'éc
les uns des autres. Tous les
gements qui peuvent arri
Droit Naturel, ſont des cl
ments improprement dits, &
les exemples qu'on produit
montrer que le Souverain L
teur y a donné quelques at
n'empêchent pas qu'il ne ſc
de dire qu'il n'a jamais été a
& qu'on n'en a jamais été
ſé. Selon le P. Schwarz, la
me ou la régle fondamental
obſerver exactement le Dr
turel, c'eſt de faire ou d'ad
tout ce que nous devons c
ou faire en conſéquence
mour que nous devons nat
ment à Dieu, au prochain,
mêmes : & qui eſt néceſſai
parvenir au bonheur propr
nature raiſonnable. Tout c
expoſé aſſez au long.

Le Droit des Gens, qu
quelquefois confondu avec l
Naturel, eſt fondé ſur
commune des Nations, q

ligées, chacune pour ses inté-
:ts, d'avoir commerce ensemble, avec une entiére sûreté de part & d'autre, & de convenir entr'elles de plusieurs articles importans au bien public, tant pendant la Paix que pendant la Guerre; l'esclavage, les représailles, les ambassades & la sûreté des Ambassadeurs; la Paix, la Guerre, le Commerce, les Alliances, la Monnoye, & plusieurs autres choses appartiennent au Droit des Gens. L'Auteur vient ensuite aux devoirs de l'homme envers Dieu, connus par la lumiére naturelle, d'où il passe à la discussion de plusieurs questions sur quoi les Controversistes se sont exercés long-tems. Il s'attache surtout à prouver que le Chef de l'Etat ne doit pas être nécessairement le Chef de la Religion. Les Protestans ont fait les plus grands efforts pour assujettir l'Eglise, même dans sa Jurisdiction spirituelle aux Souverains, & ils n'ont rien oublié *pour* leur rendre suspecte

l'Eglise Catholique, qu'ils ont représentée comme très-propre à causer des troubles & des séditions dans les Etats. Ils lui reprochent la puissance & l'opulence de son Clergé, sa sévérité contre ceux qui se sont séparés d'elle, & tout ce qui a été si souvent dit & répété en cette matiére. Il semble que les Luthériens ni les Calvinistes ne devroient jamais attaquer les Catholiques par cet endroit. Il nous est aisé de faire retomber sur nos Ennemis tous les traits qu'ils lancent de ce côté là contre nous. Le P. Schwarz s'attache plus particuliérement à Puffendorf, comme à un adversaire qui a plus de réputation que les autres dans l'Allemagne.

Après avoir parlé des devoirs de l'homme envers Dieu, il convenoit de parler des devoirs de l'homme envers soi-même. Notre Auteur n'y a pas manqué, & il reléve encore ici plusieurs bevûes & fausses maximes de Puffendorf.

Thomaſius, & autres Ecrivains Proteſtans. Ils ont avancé des propoſitions très-ſcandaleuſes, où ils ont déclaré que des actions très-odieuſes n'étoient pas contraires au Droit Naturel. Le P. Schwarz ne ménage pas ces Docteurs téméraires, mais il montre en même tems qu'il n'agit que par zéle pour la vérité, car il n'épargne pas les Caſuiſtes Catholiques dont le S. Siége a ſi juſtement condamné un grand nombre de propoſitions.

Le Duel n'eſt point oublié dans cette partie de l'Ouvrage; on y établit qu'il eſt contraire à toute ſorte de Droits, & ſurtout très-pernicieux à la Société humaine. Ce fut dans les deux derniers ſiécles une eſpéce de fureur qui déſola la France, plus que n'auroit fait une maladie contagieuſe. On cite ici le P. Théophile Raynaud, Jéſuite, qui aſſûre que dans l'eſpace de 30 ans, il périt en ce Royaume plus d'hommes par les combats ſinguliers, qu'il n'en

eut fallu pour former une Arı
capable de défendre nos Fron
res, & de mal mener les Infidé
La fermeté de Louis XIV. ar
considérablement le cours du n
mais il ne le guérit pas entie
ment. Si les Théologiens ac
voient une si belle cure, ce se
une grande gloire pour eux : ı
feront-ils par la force de leurs
sonnements, ce que les Préd
teurs armés de toute leur éloqı
ce, & soutenus de l'autorité
Prince & de la Religion n'onı
fait jusqu'ici ? Cette considéra
ne doit pas empêcher de parle
d'écrire le plus fortement q
pourra contre cet horrible al
si l'on gardoit le silence dan
Chaires Evangéliques, & dan
Ecoles de la Théologie Moral
cet article, bien des gens p
roient croire qu'on ne se tait
parce qu'on n'a rien de bon ı
solide à dire.

Le P. Schwarz combat auı
Doctrine de plusieurs Aute

non Catholiques, qui ont enseigné respectivement, que les mensonges officieux, ou faits par jeu, ou pour quelque utilité propre, ou d'autrui, ou du consentement présumé de ceux à qui l'on ment, ou par ceux qui commandent envers ceux qui leur sont soumis, sont licites & souvent d'obligation; il soutient que ces maximes ruinent évidemment la fin que les hommes se sont proposée dans le commerce de la parole, & qu'elles détruisent toute sincérité: il ajoûte que les Protestants se défendent mal en disant qu'ils ne permettent le mensonge, que dans les mêmes cas où quelques Catholiques permettent les restrictions mentales: car ces Catholiques n'approuvent pas les restrictions purement mentales, & qui ne sont accompagnées d'aucun signe extérieur par où elles soient rendues sensibles & intelligibles aux intéressés: ce sont eux qui se trompent *par leur* précipitation & leur

inattention. De plus, on ne permet pas d'uſer d'expreſſion trop éloignée de l'uſage commun, & on ne doit pas ſe propoſer de tromper, mais ſeulement de cacher une vérité qu'on n'eſt point obligé de dire, & qu'il importe de taire; car ces ſortes de reſtrictions avec toutes les conditions qu'on vient de marquer, ne ſont tolérées que dans les occaſions d'une utilité conſidérable.

La ſeconde partie des *Inſtitutions* de l'Auteur, commence par le Contrat de mariage, conſidéré précisément ſelon le Droit Naturel. Il y a deux ſentimens qui ſont ſuivis l'un & l'autre par des Docteurs d'une grande réputation. Le premier ſe déclare pour l'indiſſolubilité du mariage, ſans quoi il ne ſeroit pas pourvu ſuffiſamment à l'éducation des enfans, fin principale de cette alliance; le ſecond eſt directement oppoſé. Il eſt fondé ſur ce qu'il n'eſt pas impoſſible de pourvoir ſuffiſamment à l'édu-

cation des enfans, quoique le mariage ne soit pas indissoluble. Le P. Schwarz a trouvé ici une occasion favorable de redresser plusieurs Ecrivains Protestans qui se sont souvent égarés en traitant du mariage, & on juge bien qu'il en a profité. Après avoir parlé des Familles particuliéres, on vient à la considération des Villes & des Etats qui sont un grand nombre de Familles, unies ensemble, pour s'aider & se défendre mutuellement, sous la direction & l'autorité de certaines Loix. On examine quelle forme de Gouvernement est préférable aux autres, & on se déclare pour le Gouvernement purement Monarchique. L'Auteur établit son sentiment par les preuves ordinaires, & répond ensuite aux objections, par où on a coutume de le combattre. Il parle aussi des Royaumes *Electifs*, & il examine si en ces sortes d'Etats, il est plus à propos d'élire un Etranger ou un homme de la

Nation. Les Politiques sont fort partagés sur ce sujet, & de part & d'autre on ne manque pas de fortes raisons : mais on peut dire qu'il est assez inutile de les approfondir. Ce sont des spéculations qui n'aboutissent à rien. Il eut été à propos de les faire, quand on formoit le Gouvernement d'un Etat : mais chaque Etat ayant aujourd'hui ses Loix, ses Maximes, & sa Constitution propre, c'est à chaque particulier de vivre en bon & fidéle Citoyen, selon l'ordre établi dans l'état où il est né & où il veut vivre. Il est même de l'intérêt de chaque Particulier d'estimer comme la meilleure, l'espéce de Gouvernement auquel il se trouve assujetti par le sort de la naissance. Il semble que cette disposition d'esprit ne doit pas coûter beaucoup, puisqu'il n'est pas possible qu'il ne se rencontre partout des avantages & des inconvénients. Il faut profiter des uns, & supporter patiemment les autres.

Mai 1745.

question des divers Gouver-
nts des Etats, est suivie de
stion du Domaine ou de la
sion des choses. Parmi tout
'on y propose, on n'a pas
e Domaine de la Mer. Il s'é-
e siécle passé une grande con-
on sur ce sujet. Les Provin-
ales prétendoient que la Mer
libre & ouverte à tout le
e, par le Droit Naturel & le
des Gens, leurs sujets ne de-
pas être troublés dans le
erce des Indes. Grotius sou-
s prétentions de sa Républi-
vec beaucoup de vigueur &
ition. Les Espagnols n'ad-
ient pas le principe. & en-
noins la conséquence, qui
quiétoit beaucoup. Les An-
qui ne se distinguent pas
par le raisonnement que par
eur, mirent sur les rangs le
e Selden, digne Rival de
s. Le Docte Anglois mit à
uvrage pour Titre : *Mare
m, la Mer fermee*. Grotius

qui jugea ce Titre trop simple pour un pareil tenant, l'appelle, *Thessalocraticus*, *le Dominateur de la Mer* : le terme étoit beaucoup plus sçavant, mais il fut & sera entendu de beaucoup moins de Lecteurs, si ces Livres se lisent encore.

Le P. Schwarz ne pouvoit guéres se dispenser de dire son sentiment sur une dispute, qu'il a lui-même proposée. Il a un avantage : c'est qu'étant né au milieu de l'Allemagne, & demeurant actuellement, comme nous croyons, à Fribourg en Brisgaw, l'intérêt de la Patrie ne l'aura pas empêché de prononcer avec la plus grande intégrité. Il distingue deux sortes de Mer, une qu'il appelle, *Mare internum*, *ou Mer interne*, *intérieure* ; parce qu'elle entre dans les Terres, comme la Mer Méditerrannée, les Golphes, comme la Mer Adriatique, les Détroits : & la Mer *externe ou extérieure*, qui est l'Océan. Toute Mer intern-

peut être possédée, parce qu'elle est comme un *accessoire* des Terres où elle est enfermée. L'Ocean même peut être possédé en un sens, mais en un autre sens, il ne sçauroit l'être, parce qu'au milieu de sa vaste étendue, il est trop éloigné des Côtes. On ne voit pas que les Puissances Maritimes ayent eu beaucoup d'égard à toutes ces raisons. Leurs Flotes se sont promenées & batues dans la Manche : les François n'en ont pas moins fait dans l'Océan & dans la Méditerranée. Les Souverains qui ont de bons Vaisseaux & de bons Equipages, n'ont pas coutume de consulter sur ces sortes de droits.

Un Journaliste se souvient qu'un Vaisseau Marchand Anglois s'étant fort approché d'une Isle qui appartenoit au Roi, pour faire plus commodément quelque petit commerce avec les Habitans, le Gouverneur lui envoya dire de se retirer : le Marchand répondit,

que l'Océan étoit sa boutique, qu'il n'en avoit même aucune autre; que le Gouverneur étoit maître d'empêcher les Habitans de venir dans son Vaisseau, mais qu'on ne pouvoit pas empêcher un Marchand de vendre dans sa boutique à tous ceux qui y venoient acheter. Cependant, comme il voyoit bien qu'il n'étoit pas en régle, & qu'on auroit pû lui rendre quelque visite à autre dessein que d'acheter, il prit sagement le parti de se retirer.

On trouve dans le même Livre un Traité du Droit de la Paix & de la Guerre, des Alliances; & à la fin de tout l'Ouvrage on en a l'abregé en 110 pages, ce qui montre qu'on y est entré dans un assez grand détail. Cette précaution est utile toutes les fois qu'il s'agit d'un *in-folio*. Celui-ci n'est pas bien épais: ce n'est pas une de ces masses qu'on a de la peine à remuer dans les Bibliothéques, & qui y demeurent aussi fort en

sûreté : mais c'est toujours un *in-folio*, & les plus petits sont d'une taille gigantesque pour la plûpart des Lecteurs.

Si le R. P. Schwarz avoit laissé la forme & le stile Scholastiques, il auroit plû tout autrement aux personnes de goût. On ne peut lui refuser la gloire d'avoir beaucoup lû, & d'avoir beaucoup réfléchi sur ses lectures.

ARTICLE XXXVI.

HISTOIRE GE'NE'RALE de la Marine.

Suite de l'Article XVIII. au mois de Mars 1745.

NOus allons donner une idée la plus succinte que nous pourrons de la Marine des Romains. Nous effleurerons en passant celle des Carthaginois. Nous nous étendrons un peu plus sur celle des Ottomans, qui n'est pas si connue, nous abrégerons celle

des Vénitiens & des G
nous tacherons de ne p
dans une ſorte de monot
régne un peu trop dans
toire. Il étoit difficile d
ce défaut, il eſt rachet
beauté & une nobleſſe d'e
qui ſe ſoutient toujours,
rien de ce ſtile précieux
d'hui ſi fort à la mode
tagieux, que ceux mêm
critiquent, ne s'en défe
toujours aſſez.

Les Ecrivains de l'Hi
maine ne parlent d'aucun
tion Maritime, pendan
tems que les Rois ont
lon quelques Auteurs,
tion fut même incon
l'Empire Romain pend
ſieurs ſiécles, & *Polybe*
l'époque qu'à la premiér
punique.

Ce furent les Carthag
obligerent les Romains
proprement une Marine
voit point eu juſques là

constante chez eux. Ils avoient quelques Vaisseaux pour aller à la Traite des Bleds, quelques Navires longs, quelques Galeres pour escorter leurs Ambassadeurs, c'étoit là toute la force des Escadres Romaines, ce Peuple invincible sur Terre, fut toujours assez foible sur Mer, & n'y triompha jamais que par sa valeur à toute épreuve, & par les grandes fautes de l'ennemi qu'il combattoit.

Les Carthaginois étoient plus habiles Marins. Exercés dès leur jeunesse dans la Tactique navale, ils en sçavoient toutes les manœuvres, ils avoient des rameurs expérimentés & d'excellens voiliers, leurs Vaisseaux légers & voltigeans avec une extrême vitesse, attaquoient ou s'écartoient à propos. Ils se glissoient adroitement sous les grands Navires des Romains, rompoient leurs poupes, brisoient leurs rames & endommageoient leur gouvernail. Quand une de leurs *Galeres* étoit pressée, elle

s'échapoit ſans pouvoir être atteinte, ou elle étoit auſſitôt ſecourue, elle recevoit dans cette manœuvre aſſez peu de mal, & elle en faiſoit beaucoup; les Vaiſſeaux des Romains n'avoient pas le même avantage. C'étoient des machines lourdes, que le poids énorme empêchoit de ſe tourner pour eſquiver, ou pour attaquer; leurs Matelots & leurs Rameurs n'entendoient rien aux évolutions navales, mais ils étoient plus robuſtes & plus accoutumés aux travaux Militaires que les Carthaginois. Les Romains perdirent pluſieurs Batailles ſur Mer, mais ces échecs les aguerrirent, & ils triompherent enfin de ceux qui les avoient battus, & leur avoient appris à vaincre.

Les Victoires des uns, & les défaites des autres ſont ici fort bien expoſées. Nous ne nous arrêterons pas à décrire toutes ces Batailles Navales, nous ne parlerons que du fameux Siége de *Cartha-*

ge, & de l'Expédition de *Scipion*, qui donna le dernier coup à cette fiere Rivale de *Rome*.

Annibal à la tête de 50000 hommes d'Infanterie, & de 9000 de Cavalerie, après les projets les plus hardis, & les succès les plus incroyables, après avoir traversé de vastes Régions & des Fleuves rapides, après avoir franchi des Montagnes escarpées, & des défilés inabordables, vainqueur des saisons, des climats & des élémens, parvenu à force de Victoires dans le cœur de l'Italie, marchoit à la Conquête de Rome sur les débris des Légions Romaines. *Scipion* touché des malheurs de sa Patrie, vole à son secours; il venoit de conquérir l'Espagne, il arrive à Rome, est créé Consul, & pour délivrer la République d'un ennemi qui la désoloit, il ne trouve point de meilleur moyen que d'aller assiéger Carthage, & par cette diversion, forcer Annibal d'abandonner l'Italie pour marcher au *secours de sa Patrie*.

Le projet étoit hardi. la bonne fortune de *Scipion* le fit triompher de tout. Rempli de ces grandes vues, il prépare son armement, & prend les mesures les plus justes. Il fait passer *C. Lælius* en Afrique avec ordre d'y ravager tout le Pays. *Lælius* arrivé de nuit à *Hyppone*, fait sa descente & désole toute la Campagne; Carthage est effrayée, *Scipion* profite de ces allarmes, passe en Afrique avec toutes ses forces, & fait armer tous ses Vaisseaux. Le *rendez-vous* général étoit à *Lylibée*. Cette Ville ne fut pas assez grande pour contenir l'Armée, & le Port se trouva trop petit pour les Vaisseaux. Jamais spectacle guerrier ne fut plus pompeux. Toute la Sicile étoit sur le Rivage pour honorer le départ de *Scipion*, la Flotte met à la voile, & part avec un vent frais. *Scipion* occupoit l'aîle droite, & la gauche étoit sous la conduite de *Lælius*, l'Amiral fait appareiller, mouille au *beau* Promontoire & y débarque ses Troupes.

Il ravage les environs de Car-
ige, envoye sa Flotte devant
ique & l'affiége par Mer & par
rre. *Asdrubal* & *Sciphax* Roi des
imides l'obligent de lever le Sié-
, mais il les attaque sur Terre,
surprend, les met en fuite, &
ile leur Camp. Les Carthagi-
is ont un léger avantage sur
er. L'orgueilleux Sénat de Car-
ige ne jouit pas long-tems de
te espéce de triomphe, *Scipion*
: une seconde fois *Sciphax*, &
fait prisonnier.
Annibal est rappellé, il quitte
alie à regret, & marche au se-
urs de sa Patrie, l'Armée de
pion & la sienne s'approchent,
deux Rivaux ont une entrèvue,
udace Carthaginoise, & la fier-
Romaine luttent l'une contre
utre, aucune ne veut plier. Un
mbat décide, les Romains triom-
ent, & *Annibal* vaincu se retire
ns Carthage. Le Sénat demande
Paix & l'obtient, mais à des con-
ions deshonorantes. Telle fut
Mai 1743.

la fin de la ſeconde Guerre punique.

La troiſiéme fut entrepriſe & terminée dans l'eſpace de cinq ans, & fut l'époque de la ruine de Carthage. *Scipion* en pouſſa le Siége avec toute la capacité d'un grand Général. On le battit de part & d'autre avec une fureur égale, la victoire fut long-tems indéciſe, il fallut recommencer pluſieurs fois le combat. *Scipion* s'empara de la Terraſſe, il fit attaquer le Rempart par des Beliers & d'autres Machines. Ce Rempart étoit la reſſource des Carthaginois, leurs Vaiſſeaux ne pouvant plus y aborder, ils ſe jettent tout nuds à la Mer; & avec une intrépidité ſans exemple, vont brûler les Machines des Romains. C'eſt là le dernier exploit Maritime qui ſe fit devant Carthage, *Scipion* la preſſe avec tant de vigueur, quelle eſt obligée de ſe rendre, & tombe ſous la puiſſance des Romains.

Notre Auteur prend ici un peu

trop le ton d'Orateur. *Si le plan de mon Ouvrage le permettoit*, dit-il, *je peindrois la désolation de cette Ville infortunée, je représenterois sa plus brillante jeunesse enlevée, & pour ainsi dire arrachée d'entre les bras des meres éperdues. On verroit les Armes des Habitans, portées dans un pompeux & triste appareil au Camp des Romains, & l'orgueil de Carthage éprouver toutes les humiliations, dont un Vainqueur irrité a droit de punir une résistance présomptueuse.*

Elle avoit joui, continue l'Historien, *pendant 700 ans de l'Empire de la Mer, soumis à sa domination des Isles innombrables, conquis l'Italie, fait trembler Rome & réduit l'Empire Romain à deux doigts de sa perte.* Ce stile est un peu trop pompeux. Un Historien doit marcher d'un pas plus modeste. Ces images vives, ces expressions brillantes font plaisir à un Lecteur qui ne lit que pour s'amuser, mais elles déplaisent à un Critique qui lit une Histoire.

Rome pendant les Guerres puniques eut encore d'autres ennemis à combattre que les Carthaginois. *Philippe de Macédoine*, fils de Demétrius, fut un des plus considérables. Les Etoliens firent alliance avec Rome, ce Traité déconcerta les projets de *Philippe*. Il y eut entre lui & les Romains bien des attaques vivement redoublées, ce Prince fut vaincu deux fois, deux fois mis en fuite, forcé de livrer tous ses Vaisseaux couverts, & d'accepter la Paix à des conditions honteuses. Le plus grand fruit que les Romains tirerent de cette Guerre, ce fut la réputation de leur Marine.

Rome n'avoit pas plutôt défait un ennemi, qu'il en renaissoit un autre. Les démêlés de *Philippe* étoient à peine terminés avec la République, qu'*Antiochus*, Roi de Syrie déclara la Guerre aux Romains, il y fut porté par *Annibal*, ce grand homme, qui pour prix des services rendus à sa Patrie,

étoit fugitif, portoit partout la haine implacable qu'il avoit contre les Romains, & leur cherchoit des ennemis ; il étoit à la Cour d'*Antiochus*, il sçut aigrir l'esprit de ce Prince, & lui persuada de mesurer ses forces Navales avec celles des Romains. La Flotte Syrienne & la Romaine se rencontrerent. La premiére étoit de 90 Vaisseaux, rangés deux à deux sur une longue file ; celle des Romains de 83, dont il y en avoit 25 Rhodiens. Ce fut un combat particulier entre deux Vaisseaux, qui occasionna un engagement général. Le premier choc fut vif & sanglant de part & d'autre, *Polixenidas* pressoit vivement les Romains, la manœuvre des Rhodiens les sauva, ils portoient à la proue de leurs Vaisseaux des lances à feu, ces brulots embrasés, porterent l'incendie dans la Flotte du Général d'*Antiochus*, ils brulerent un grand nombre de ses Navires, & briserent les autres avec leurs

épées, les Romains enfoncerent le corps de Bataille, *Polixenidas* s'enfuit, & porta la nouvelle de sa défaite à Ephése, il perdit 42 Vaisseaux, le Consul Romain fit brûler les plus beaux, qui faisoient toute la force de la Flotte Syrienne; cette Guerre ne fit pas honneur à *Antiochus*, & il soutint assez mal le nom *de Grand*, qu'il avoit acquis par ses Conquêtes.

Après la prise de Carthage & la défaite de *Philippe* & d'*Antiochus*, les Romains eurent encore un redoutable ennemi dans *Mithridate*, le plus grand Prince de son siécle, & le plus puissant. Ses forces Maritimes étoient formidables, il avoit plus de 400 Vaisseaux, il fit pendant quarante ans la Guerre aux Romains, & fit tête à *Sylla*, à *Lucullus* & à *Pompée*. Il eut quelque avantage sur *Cotta*, Général Romain, il brûla quatre de ses Vaisseaux, & en prit soixante qu'il emmena, en les attachant à la poupe des siens. Mais *Lucullus* vengea

Rome, il fit lever à *Mithridate* le Siége de *Cizique*, & par les vivres qu'il intercepta, il mit la famine dans son Camp, battit trois de ses Généraux & les prit prisonniers, *Varius*, *Denis*, & *Alexandre*; il fit tuer le premier, le second s'empoisonna, & le troisiéme fut réservé pour décorer le triomphe du Vainqueur.

La gloire de réduire *Mithridate* & de l'abattre sans ressource, étoit réservée à *Pompée*, ce grand Capitaine le défit en bataille rangée, le força par tout, & lui enleva plus de 800 Vaisseaux.

L'Afrique & l'Asie étoient soumises aux Romains, il ne restoit plus de matiére à leur ambition dans l'Europe, que les Gaules & l'Angleterre. C'étoit *César* qui devoit les conquérir. Nous nous bornerons à une Expédition Maritime, la seule dont il soit parlé dans ses Mémoires.

Vannes, Ville de Bretagne fort ancienne, étoit du tems de *César*,

célébre par son Commerce & par le nombre de ses Vaisseaux, elle étoit fournie d'excellens hommes de Mer, elle osa chercher querelle à *César*, ce Prince trop fier pour laisser cette injure impunie, entreprit de lui faire la Guerre, il manquoit de Vaisseaux, il en fit construire sur la Loire, il en fit venir des Côtes du Poitou, de la Saintonge, & d'autres Pays Maritimes qui lui étoient soumis. Ceux de *Vannes* se liguent avec tous les Peuples voisins, ils mettent en Mer une Flotte de 220 voiles. Leurs Vaisseaux étoient faits exprès pour les Côtes où ils devoient combattre, larges & plats du fond, pour ne pas échouer dans le tems des marées basses, ils étoient hauts de poupe & de proue pour mieux résister à la tempête, mais ils étoient un peu trop massifs, & difficiles à manier. Les deux Armées Navales se heurterent rudement. La solidité des Vaisseaux de *Vannes* eut d'abord un heureux

succés, les éperons de ceux de *César* ne pouvoient les entamer. Ce Prince eut recours à un expédient qui réussit, il fit couper toutes les manœuvres des Vaisseaux ennemis avec des faux tranchantes, attachées à de longues perches. Tous les cordages qui soutenoient les vergues & les voiles, furent mis en piéces, ceux de *Vannes* ne pouvant plus manier leurs Vaisseaux, & la science des évolutions, ne leur servant de rien, les Romains furent à l'abordage, & s'emparerent de la plus grande partie de la Flotte.

La Conquête de l'Angleterre ne couta guére plus à *César*, il assembla à *Calais*, selon quelques Auteurs, ou à *Boulogne*, selon d'autres, 80 Vaisseaux de charge pour transporter deux Légions, il distribua ses Galeres aux premiers Officiers de son Armée, & donna dix-huit Navires à sa Cavalerie. Il fit lever l'ancre vers le milieu de la nuit, & sur les neuf

heures du matin il se trouva dans les Rades de l'Isle. Les Anglois étoient rangés en bataille sur la Côte, *César* fit sa descente plus loin, les Romains tout pesamment armés qu'ils étoient, se jetterent dans la Mer, & combattirent en cet état contre les Anglois qui les attendirent de pied ferme; *César* s'apperçut que ses Troupes combattoient avec quelque désavantage, il fait avancer ses Vaisseaux légers, qui alloient à rames & à voiles, ces bâtimens prennent les Anglois en flanc, & lançant sur eux une grêle de pierres & de traits, les obligent de reculer. Les Romains gagnent du terrain, & s'avancent sur le Rivage. Alors celui qui portoit le Drapeau de la dixiéme Légion, saute dans la Mer, & marchant à l'ennemi, s'écrie: *si quelqu'un veut sauver l'honneur des Aigles Romaines, qu'il me suive.* Cette action réveilla la fierté Romaine, on se jette dans la Mer de toutes parts, les Romains furent

 maltraités

maltraités dans le premier choc,
parce qu'ils ne gardoient pas leur
rang, mais quand ils eurent gagné
la terre ferme, & qu'ils se furent
mis en ordre de bataille, ils cul-
buterent les Anglois, & s'établi-
rent solidement dans leur Isle.

César revint encore l'année sui-
vante en Angleterre avec une
flotte plus nombreuse, elle étoit
de plus de huit cens voiles, & es-
suya une rude tempête; dix jours
suffirent à César pour la réparer,
il poussa les Anglois, les battit,
leur prit des Villes, les rendit tri-
butaires du Peuple Romain, &
repassa dans les Gaules chargé de
butin.

La Guerre Civile entre César &
Pompée, offre des événemens trop
connus pour nous y arrêter.

On trouve ici tout de suite quel
étoit l'état de la Marine sous l'Em-
pereur Auguste. On y voit les Flot-
tes de Cassius & de Brutus, tantôt
battues, & tantôt victorieuses;
la destinée de ces deux fa-

mieux Républicains qui périrent dans la Plaine de Philippes, & qui laisserent *Antoine* & *Auguste* se disputer l'Empire du Monde. Les Exploits du jeune *Pompee*, les intrigues de *Cléopatre*, la puissance de ses charmes sur *Antoine*, la victoire d'*Actium*, dont le prix fut pour *Auguste* l'Empire de l'Univers, sont des morceaux qu'il faut lire dans le Livre même.

L'état de la Marine sous *Tibere* ne fut pas fort brillant. Ce Prince plus occupé à répandre le sang Romain, qu'à faire fleurir la Navigation, ne nous présente que de petites excursions, que *Germanicus* son neveu fit en Allemagne; la Marine ne fut pas plus cultivée sous les autres Empereurs, & pendant trois siécles jusqu'à *Constantin le Grand*, elle ne fut presque point exercée parmi les Romains.

La suite dans le premier Journal.

RTICLE XXXVII.

LLIA CHRISTIANA n Provincias Ecclesiasticas distri- uta. Opera & studio Monacho- um Congregationis S. Mauri, Ordinis S. Benedicti. Tomus sep- imus. Parisiis, ex Typographiâ Regiâ 1744. C'est-à-dire, *La France Chretienne, distribuée se- lon ses Provinces Ecclésiastiques, par les Révérends Peres Bénédic- tins de la Congrégation de S. Maur. A Paris, de l'Imprimerie Royale* 1744.

L est avantageux pour le Pu- blic, que la Congrégation de S. aur ait entrepris l'Ouvrage dont us continuons les Extraits. Dans ıx ou trois siécles, on sera obli- d'en donner une nouvelle Edi- n, & comme il y a tout sujet présumer que les Révérends res Bénédictins n'abandonne- nt pas les Etudes, ils ont pris

une eſpéce d'engagement de ſe charger encore de ce travail, lorſque le tems en ſera venu. Ils auront alors tous les mêmes moyens de réuſſir qu'ils ont aujourd'hui : ils en ont un qui ne leur eſt pas commun avec la plûpart des Auteurs ; & qui eſt d'un grand prix. C'eſt peut-être celui qui leur fait plus de jaloux : mais ils doivent le conſerver avec d'autant plus de ſoin. Ils ne reſſemblent pas à ces Ecrivains qui vivent ſur leur plume, & qui pour ſubſiſter, ſont ſouvent forcés de ſe hâter plus qu'il ne conviendroit. Il dépend de ces ſçavants Religieux de travailler à loiſir. Ce n'eſt pas là un petit avantage, ni peu capable de contribuer à la perfection de tout ce qu'il leur plaira d'entreprendre.

Ce ſeptiéme Tome *de la France Chrétienne* eſt tout entier pour l'Egliſe de Paris, devenue Métropole dans le dernier ſiécle. On ne s'eſt point arrêté, & on n'a pas dû ſe faire, à conſidérer ici Paris

nme la Capitale d'une vaste
marchie. On s'est contenté de
etter toutes les étymologies des
ns de *Lutetia* & de *Parisii*. Ce
st ni dans la Langue Grecque,
dans la Langue Latine qu'il
t chercher leur origine. Ce sont
mots Celtiques, dont nous
orons aujourd'hui la significa-
n.

Le Diocèse de l'Archevêché de
is est borné à l'Orient par l'E-
hé de Meaux, au Midi par l'Ar-
vêché de Sens, au Septentrion
l'Archevêché de Rouen, à
ccident par l'Evêché de Char-
s. On y compte plusieurs Ab-
es très-célébres, 66 Prieurés,
4 Paroisses, 23 Eglises Collé-
les, 256 Chapelles, parmi les-
elles celle qui a été bâtie par S.
iis est la plus illustre.

Tout le monde convient que
premier Evêque de Paris s'ap-
loit *Denis*, qu'il y fut envoyé
le Pape qui vivoit alors, qu'il
ersa son sang pour la Foi: mais

étoit-ce S. Denis l'Aréopagite, ou un autre de même nom, & postérieur de beaucoup au premier? C'est sur quoi il a été beaucoup disputé, surtout dans le dernier siécle, par des Critiques de réputation. Quoique le R. P. de sainte Marthe ait déclaré dans la Préface générale, que l'on ne rechercheroit pas par de longues Dissertations les origines des Eglises, parce que ce seroit des discussions immenses, cependant les Révérends Peres Bénédictins veulent bien en faveur de l'Eglise de Paris, mais sans prendre aucun parti, exposer en peu de mots les preuves des divers sentimens qu'on a mis au jour sur ses commencements. Parmi les Critiques, les uns ont cru que S. Denis l'Aréopagite, & S. Denis Evêque de Paris ne sont qu'un; les autres distinguent ces deux Saints, mais ils soutiennent que S. Denis Evêque de Paris, a reçu sa *Mission* de S. Clément Pape; il y en a enfin qui distinguent les

deux Saints Denis, mais qui prétendent que S. Denis de Paris n'eſt venu en France, qu'environ le milieu du troiſiéme ſiécle, & qu'ainſi il n'a pû recevoir ſa *Miſſion* du Pape S. Clément.

Les défenſeurs de la premiére opinion aſſûrent, que S. Denis l'Aréopagite, après avoir été inſtruit & baptiſé par S. Paul, en fut auſſi ordonné Evêque d'Athènes, dont il gouverna l'Egliſe pendant pluſieurs années, mais qu'étant allé à Rome pour viſiter l'Apôtre dans ſa priſon, ce fut de là qu'il fut envoyé avec Ruſtique, Prêtre, Eleuthere, Diacre, & quelques autres dans les Gaules, pour y prêcher la Foi. Denis l'Aréopagite étant arrivé à Paris, s'y acquitta dignement de ſon Miniſtére, & il y ſouffrit le Martyre ſous le Préfet Feſcennin. Ce ſentiment eſt fondé ſur ce qu'il eſt conſtant par le témoignage des anciens Peres, que la Foi fut prêchée dans les Gaules du tems, ou des Apôtres mêmes,

ou du moins des hommes Apostoliques. Ce témoignage leur paroît devoir l'emporter sur le témoignage de Sulpice Sévére & de Grégoire de Tours. Le consentement des Eglises de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, qui n'honorent qu'un seul Denis dans leurs Martyrologes, leurs Breviaires, leurs Missels; la Tradition de l'Eglise & de la Ville de Paris, jusqu'à la fin du dix-septiéme siécle; celle de l'Abbaye de S. Denis, dont les Moines, toujours attachés aux anciens usages, continuent de lire le jour de la Fête de S. Denis une Epître où il est parlé de l'Aréopage; l'autorité de l'Eglise Romaine, qui malgré tous les changemens qu'on y a faits à l'Office Ecclésiastique, n'a pas varié sur ce point, le consentement des Martyrologes, d'Eusebe, de Bede, de Raban, de Galesin, de Dusaussai, & surtout du Martyrologe Romain, où on lit, que Denis l'Aréopagite fut d'abord Evêque d'A-

ies, & ensuite étant venu en
ce, où le Pape Clément l'en-
t., Evêque de Paris : ce sont là
principales preuves qu'on pro-
en faveur de cette opinion.
' ajoûte le témoïgnage de plu-
s Auteurs Grecs, de Métho-
, de Michel Syncelle, de Mé-
raste, de Nicephore. On tire
des préjugés favorables de ce
le Pape Etienne ayant empor-
vec lui quelques Reliques de
enis, bâtit à Rome un Monas-
où il mit des Moines Grecs,
:connoissance de la santé qu'il
oit avoir recouvrée par l'inter-
on de ce grand Saint, pendant
jour qu'il fit dans l'Abbaye
a été fondée en son honneur;
e ce que Michel, Empereur
Constantinople, ayant envoyé
Empereur Louis les Ouvrages
'Aréopagite, ce Prince en fit
ent à l'Abbaye de S. Denis,
l y avoit déja un autre Manus-
Grec des mêmes Livres, don-
i l'Abbé Fulrad par le Pape

Adrien. On fait aussi valoir, autant qu'il convient, le commandement de Louis le Debonnaire à Hilduin, en conséquence duquel cet Abbé composa *les Aréopagitiques*.

Le nombre des défenseurs de ce sentiment est considérable en toute maniére. On compte parmi eux Paschase, Abbé de Corbie; Hincmar, Archevêque de Reims; Anastase le Bibliothécaire; Francon, Archevêque de Rouen; S. Thomas, Robert d'Auxerre, Genebrard, Jacques Pamelius, Molan, Baronius, Sponde, le P. Aléxandre, Dom Mainard, Dom Germain Millet, & plusieurs autres.

Les Critiques qui se sont déclarés pour la seconde opinion, reconnoissent, comme nous avons dit, que Denis l'Aréopagite n'est pas le Denis Evêque de Paris, mais ils soutiennent que le dernier eut sa Mission du Pape Clément, & que c'est ce qui a induit en erreur les défenseurs de la pre-

on. L'Abbé de Tille-
, en parlant de S. Sa-
dans le sixiéme siécle,
quelques Eglises deux
dont l'une faisoit ve-
iers Evêques en Fran-
les Apôtres ou de leurs
l'autre ne les y faisoit
ous l'Empereur Déce,
prétend Grégoire de
voit assez que ceux qui
que S. Saturnin étoit
ice du tems des Apô-
leurs Disciples, pen-
iême de S. Denis de
vrai que la question
ujours indécise, mais
es preuves. L'Auteur
e sainte Geneviéve est
que Grégoire de Tours,
de cette vie déclare,
ite dix-huit ans après
cette illustre Vierge,
e, environ l'an 520.
'é, que le Pape Clé-
ya S. Denis dans les
tunat, Evêque de Poi-
5. 2 O vj

tiers, ami & contemporain de Grégoire de Tours assûre la même chose dans une Hymne qu'il composa lui-même à l'honneur de S. Denis de Paris, & que D. Doublet a publiée dans ses Antiquités de S. Denis. On dira peut-être qu'on a eu tort d'attribuer cette Hymne à Fortunat; mais outre qu'Hilduin n'en doute pas, elle est dans les Manuscrits de S. Germain des Près, de S. Pierre de Chartres, de S. Benigne de Dijon. D'ailleurs, elle est incontestablement plus ancienne que Grégoire de Tours : ce qui suffit pour ce qu'on se propose d'établir. Dans l'Antiphonaire Grégorien de Charles le Chauve, & qui est à Compiégne, chez les Révérends Peres Bénédictins, il est parlé dans une Antienne & un Répons de l'Office de S. Denis, de la Mission de ce Saint par le Pape Clément : on lit la même chose dans la confirmation des Priviléges de l'Abbaye de S. Denis, par Thierri de Chelles en 723, & dans une Charte de Pepin en 768. On avoit sans

ute pris cette opinion dans les
tes du Martyre de S. Denis,
e M. de Marca a trouvé, dans
Manuscrit de l'Eglise de Tours,
e de Fortunat. Enfin les Evê-
es de France, qui assisterent au
ncile de Paris, tenu en 825 sur
culte des Images, dix ans avant
l'Hilduin travaillât à ses *Aréo-
gitiques*, attribuent au Pape Clé-
ent la Mission de S. Denis. M.
Marca s'est aussi déclaré pour
tte opinion dans une Lettre qu'il
resse à Henri Valois, & où il ré-
te toutes les objections de Jean
Launoi. Cette Lettre est à la
te de la Traduction de l'Histoi-
Ecclésiastique d'Eusebe par
enri Valois. Antoine Pagi & son
tit neveu ont suivi le même
rti : comme on a répondu dans
Préface générale du *Gallia Chris-
ina* aux principales Objections
l'on fait contre ce sentiment,
n ne répéte point ici ce qui y a
é dit sur cet article.

Le troisiéme sentiment, qui ne

veut pas que le saint Denis de Paris soit le même que S. Denis l'Aréopagite, ni qu'il ait reçu sa Mission du Pape Clément, est fondé principalement sur les témoignages de Sulpice Sévére & de Grégoire de Tours. Sulpice Sévére assûre qu'il n'y eut point de Martyrs dans les Gaules avant Aurele, fils d'Antonin, & Grégoire de Tours met la Mission de S. Denis en France sous l'Empereur de ce nom, après l'an 250. On en conclut évidemment, que l'Apôtre de Paris n'est donc pas le même que Denis l'Aréopagite, & qu'il n'a pas reçu sa Mission du Pape Clément.

Les Actes du Martyre des Compagnons de S. Denis de Paris, qui prêcherent la Foi dans la seconde Belgique, & qui souffrirent sous Dioclétien, comme il est constant par ces Actes, & par la Tradition des Eglises qu'ils ont fondées, forment encore une preuve très-pressante. De plus, dans les anciens

es des Evêques de Paris
npte que quatre Evêques
enis, qui fut le premier,
ctorin, qui assista au Con-
ologne en 346 : or est-il
lable qu'il n'y ait eu que
vêques dans l'espace d'en-
o ans?
rité des Martyrologes,
arlent que de Denis l'A-
:, n'est pas décisive. Le
loge de Paris en distingue
un grand nombre d'au-
yrologes en font autant.
ent III., pour délivrer de
uiétude les Religieux de
, leur envoya les Reliques
l'Aréopagite, qui avoient
rtées de Grece à Rome,
ils fussent assûrés d'avoir
s Reliques de S. Dénis l'A-
e, si celles qu'ils avoient
e là ne l'étoient pas. On
ue le Concile de Sardique
are qu'on n'a point encore
n Evêque passer du Siége
nde Ville, au Siége d'une

Ville moins considérable, se seroit trompé manifestement, puisque Denis l'Aréopagite avoit quitté Athènes, Ville alors très-florissante, pour venir à Paris, qui étoit bien peu de chose en ce tems-là. L'exemple d'un Evêque si célébre auroit-il pu être ignoré, s'il eut été réel?

Le P. Morin de l'Oratoire, prouve solidement que tous les Ouvrages de S. Denis ont été écrits dans l'Asie. Le Livre, *De Divinis Nominibus*, adressé à Timothée, Evêque d'Ephèse, fut composé pendant que l'Auteur demeuroit dans le voisinage de cet Evêque, comme il est assez marqué à la fin de l'Ouvrage. Ce fut après la mort de S. Ignace, qui souffrit l'an de J. C. 109, que ce Livre fut écrit, puisqu'il y est parlé de la Lettre du S. Martyr aux Romains. Denis l'Aréopagite devoit donc être âgé de 102 ans quand il vint de l'Asie à Rome, & ce n'étoit plus alors Clément, mais Anaclet, son

:esseur, qui étoit Souverain
tife, & de qui il eût reçu sa
ion : mais si l'on compare ce
n lit à la fin du même Livre
Divinis Nominibus, avec ce
n lit au commencement de
ître à Tite, on trouvera que
is l'Aréopagite, si c'est lui qui
dans les Gaules, avoit du
ns 105 ans quand il entreprit
oyage. Ceux qui voudront être
uits de toute la suite de cette
ive, consulteront le P. Morin
s la Préface de son Livre *des*
linations.

)e tous les Evêques de Paris,
t on a ici un Catalogue très-
:t, nous ne parlerons que de
re Lombard, parce que son
ation sur un Siége si distingué,
resse toute la République des
:res. Il étoit né à Novare en
nbardie, ce qui lui fit donner le
1 de Lombard. Il étudia d'abord
ologne, d'où il vint en France
: des Lettres de recommenda-
1 de l'Evêque de Luques à S. Ber-

nard. Le jeune homme passa quelque tems à Reims ; & vint ensuite à Paris, où Gilduin, Abbé de S.Victor le fit subsister à la sollicitation de S. Bernard, *jusqu'à la Nativité de la Vierge*. Pierre devint si habile ; qu'il fut jugé digne d'enseigner dans une Académie si célébre. Il y acquit tant de réputation, que Philippe, fils de Louis le Gros, & frere de Louis VII. ayant été élu par les Chanoines de l'Eglise de Paris pour leur Evêque, lui céda volontiers une si belle place, par modestie & par reconnoissance, car ce Prince l'avoit eu pour Précepteur. La Théologie, quoiqu'en un sens beaucoup plus parfaite aujourd'hui qu'elle ne le fut dans le douziéme siécle, auroit tort de s'attendre à de pareils hommages. Le Livre des Sentences de Pierre Lombard a été illustré par les Commentaires des plus fameux Scholastiques, Guillaume d'Auxerre, Albert le Grand, S. Thomas, S. Bonaventure, Guillaume

&c. Il a aussi eu des Ad-
Gaultier, Prieur de S.
Paris, a composé con-
ivrage quatre Livres qui
encore été imprimés, &
de dans la Bibliothéque
Abbaye. L'Auteur appel-
Abélard, Pierre de Poi-
lbert de la Porrée, &
mbard, les quatre Labi-
e la France.
en 1622 que Grégoire
a sollicitation de Louis
publia la Bulle qui érige
de Paris en Archevêché,
une Métropole. Le Ca-
les Evêques & Archevê-
suivi de plusieurs autres
es des grands Aumôniers
e, des Abbés & Abbesses
ayes situées dans le Dio-
Doyens de la Cathédra-
plusieurs autres Catalo-
l'on aura recours dans
ions. Nous n'omettrons
ce fut en 1691 que la
bbatiale de l'Abbaye de
'4).

S. Denis fut unie, à la sollicitation de Louis XIV. à la Communauté de S. Cyr, établie par ce Prince pour l'éducation de plusieurs jeunes Demoiselles. Ce sera un modéle pour l'avenir, si quelqu'un de nos Rois entreprend jamais d'établir d'autres Maisons pour l'éducation des jeunes Demoiselles ou des jeunes Gentilshommes, que les parents ne sont pas en état d'élever d'une maniére convenable.

On trouve aussi dans le même Volume, l'Erection de tous les Séminaires, tant de ceux qui sont institués pour former les Clercs du Diocèse, que de ceux qu'on a établis pour l'utilité de toute l'Eglise Gallicane, ou pour les Missions Etrangéres. On n'a point oublié les Chevaliers de S. Lazare, ni les Grands Prieurs du Temple, dont les Priviléges sont si glorieux pour l'Ordre des Chevaliers de Malthe.

A la fin du septiéme Tome, comme à la fin des autres, on a

Recueil de tous les Actes
ncernent l'Eglise de Paris;
ont plus en sûreté, que dans
chives les mieux voutées.

TICLE XXXVIII.

)IRES D'ARTILLERIE, eillis par M. Surirey de S. ry, Lieutenant du Grand itre de l'Artillerie de France. siéme Edition, beaucoup plus le & plus complette que la sele, in-4°. *trois Volumes avec ucoup de Gravures, Planches, tres, Vignettes, Tables, &c. Paris, chez Rollin fils, Quai Augustins* 1745.

:t Ouvrage a toujours été
stimé bon dans son genre.
est point une théorie, c'est
age le plus complet de pra-
d'art, & de métier qui ait
ous son Titre. Ces sortes de
sont solides & utiles, s'ils
t brillans & amusans, & ils

ſont faits pour les gens de la profeſſion au moins ; au lieu que le plus ſouvent les Livres faits pour le Public, ne ſont réellement faits pour perſonne. Il ſeroit à ſouhaiter que chaque Profeſſion, chaque Art, chaque Métier eut ſon Livre fait, fut-ce uniquement pour lui. Le Public, les Sçavans même ont bien des maniéres de profiter des Livres faits pour les Artiſtes, pour les Artiſans mêmes.

L'Artillerie, depuis l'invention de la Poudre, eſt devenue un art fort intéreſſant pour la ſûreté, la gloire & la ſplendeur d'un Etat, Des trois grandes parties, le *Génie*, *la Valeur & la Force*, qui compoſent la Science, l'Art & le Métier de la Guerre, l'Artillerie conſtitue preſque ſeule aujourd'hui la troiſiéme ; l'épée qui pourroit partager la force d'une Armée avec la Poudre, étant le propre inſtrument de la valeur, & tenant preſque de plus près au cœur qu'au bras, qui n'eſt lui-même ici que l'inſtrument du cœur,

n'eſt pas qu'il ne faille du
& de la tête, de la ſcience
'eſprit pour la partie de l'Ar-
:. Il en faut partout, & nulle
eſprit n'eſt de reſte. Mais le
e génie eſt ſpécialement af-
i la conſtruction des Places,
la maniére d'en condui-
taque & la défenſe par les
de la Géométrie, & l'Artil-
ppartient plus en propre à
iutre partie des Mathémati-
qu'on nomme *la Méchani-*
It la Géométrie tient de plus
la Théorie de l'eſprit, & la
anique à la Pratique des
, quoiqu'il faille toujours
ains pour l'application de la
étrie; & du génie pour l'in-
n & la direction de la Mé-
que. C'eſt le plus ou le moins
it cela, & le préjugé com-
qui décident du mérite &
valeur reſpective de toutes
ioſes.
: voye de fait cependant les
s changent, ou paroiſſent

changer quelquefois de nature. Il ne faut qu'un homme supérieur dans un genre, pour donner à ce genre la supériorité sur ceux, qui d'eux-mêmes pourroient l'avoir. M. de Vauban avoit porté si haut la partie du génie, qu'elle avoit tout à fait pris le dessus sur celle de l'Artillerie, qui semble l'avoir repris sur elle à son tour, depuis que les Ecoles, qu'on en a établies en France sous la direction d'un homme rare en ce genre * ont formé un nombre d'Artilleurs sçavans, & tout à fait dignes du beau nom d'Ingénieurs.

L'Artillerie a un grand avantage : naturellement la force des Armées est dans ses mains. Outre le bruit & le fracas par où elle impose aux sens, elle tient la clef des plus fortes Places, & si les murailles & les remparts tombent devant elle, les hommes rangés en bataille lui doivent à plus forte

* M. de Valiere, Lieutenant Général des Armées de sa Majesté.

mage de leur vie mê-
leur liberté. Et il y a
e génie & de bonne
ns un Général de sça-
er & l'employer à pro-
enir à bout de toutes
esseins, siéges ou ba-
mporte, pourvu qu'on
victoire par les propres
'on a prises pour la

btilité que celle d'un
icu, qui excuse sa dé-
Artillerie dont on l'a
comme si ce n'étoit pas
ence à lui de *presser &*
; Bataillons en colon-
nple, entre deux flancs
rmés de cent piéces de
lui enlevent dès-lors
ommes de file ou de
eul coup de revers, &
fut pas le comble de
:, du génie, & de la
uite dans celui qui sçait
une si belle occasion
r, l'épée à la main ou

la bayonete au bout du fusil, la tête de ce Belier, après en avoir ainsi coupé la queue avec plus d'art & de fermeté que de fracas.

Depuis 50 ans que M. de S. Remy a donné l'Ouvrage dont nous parlons, il n'en a point paru de meilleur, de plus complet au moins, en France ni ailleurs, quoiqu'il ait servi de modéle, & surtout de fonds à tous ceux qui ont paru sur le même sujet. Cependant comme l'Artillerie s'est beaucoup perfectionnée, enrichie même depuis M. de S. Remy, on a ajoûté à son Livre un troisiéme Volume, qu'il y auroit sans doute ajoûté lui-même, s'il avoit présidé à cette troisiéme Edition, son goût paroissant être d'augmenter, en mettant dans son Ouvrage tout ce qui s'y rapporte naturellement, & souvent la même chose de plusieurs façons. Le Discours de M. de Valiere sur les Mines & Contremines, est une des meilleures Additions qu'on y ait faites. Les

aux de théorie qu'on y a in-
ne sont pas si assortis à un
tout de pratique ; l'Auteur
avoir fait assez peu de cas
tte partie.

Traité d'Artillerie imprimé
llande il y a quelques an-
promettoit de corriger, ré-
r & abreger celui-ci, & n'a
ant fait, dit-on, que le tron-
& le mutiler en le copiant.
raité est inséré dans le Livre
16 : *Cours de la Science Mili-*
, &c. L'Auteur promettoit
du neuf, & il n'y a de tel
l'assemblage qu'il a fait de
ques fragmens de M. de Quin-
e M. de Vauban, & de M.
'aliere avec de pareils frag-
de M. de S. Remy. Pourquoi
per ainsi le Public, & ne pas
re à chacun ce qui lui appar-
? Mais la Littérature est un
merce en ces Pays là.

près un Avertissement & une
ace assez courts l'un & l'autre,
ne Table des Matiéres, le pre-

mier Volume commence par un Discours Préliminaire sur cette troisiéme Edition. Le Titre de ce Discours porte, qu'il est nécessaire de le lire, par rapport aux changemens faits à l'Artillerie depuis la premiére Edition, & dont il est parlé aussi bien que de l'origine de l'Artillerie & de son état présent.

C'est l'invention de la Poudre, à peu près en 1330, qui ayant fait disparoître peu à peu toutes les Machines de Guerre de l'Antiquité, excepté l'épée, a été l'époque de la naissance de l'Artillerie. Les premiers Canons furent de fer. Etoient-ce de vrais Canons tels que nous l'entendons par ce mot? Une épingle même, avons nous dit quelque part, n'étoit point une épingle dans son origine, & tout se perfectionne ou change de nature lentement au gré du tems. Un premier Canon étoit une tolle pliée & cerclée de fer, dont la forme conique s'évasoit depuis la

ſe juſqu'à la bouche, ce qui
voit beaucoup la force de la
lre, dont la moitié & plus ne
ıit de rien pour pouſſer la bale
e boulet. A la Chine avant
, les Canons étoient de bois,
: deux piéces même qu'on
iſſoit avec des ſangles de fer.
ı forme évaſée ſe reſſerra peu
ı, & le cône fut métamor-
é en cylindre. On s'eſt auſſi
ı peu déſabuſé du fer, ſi tou-
is ſon vil prix & la force na-
e de ce métail ne le main-
ra pas, ou ne le ramenera
t ou tard ſur les rangs, mal-
à rouille, & la difficulté de
ınier en grand. Car c'eſt le
l qui fait toute la difficulté,
u'en petit on ne balance pas
e de fer les canons des fuſils
:s piſtolets.
choſe mérite de l'attention,
cherté de la fonte de cuivre
:tain dont on compoſe avec
le prédilection des piéces qui
t *juſqu'à* 6 à 7000 liv., ſans

Roi étoit Colonel, & le Grand Maître Colonel Lieutenant, avec un premier Lieutenant Colonel ſous lui. Ce Corps étoit de deux Bataillons attachés au ſervice de l'Artillerie pour le fait des Bombes, comme Royal Artillerie pour le Canon. Outre cela on forma à part des Compagnies de Mineurs, *une Compagnie Franche de Canoniers des Côtes de l'Ocean*; & enfin des *Ecoles d'Artillerie*, dont le ſervice ſe trouva complet par là, tant pour la théorie que pour la pratique.

En 1720 on le rendit parfait, en réduiſant tous ces Corps à un, en les incorporant en cinq Bataillons de huit Compagnies chacun à cent hommes par Compagnie, ſous le nom le plus général, & qui étoit le premier, de *Royal Artillerie*, dont les diverſes Brigades ſervent l'Artillerie dans les divers quartiers.

On trouve ici qu'en 1706 la quantité de poudre que l'Entre-

ır devoit fournir tous les ans
i pendant neuf ans, se mon-
deux millions quatre cens
livres pesant, soit pour la
, soit pour la Mer. C'est l'or-
e, sans compter l'extraordi-
qui peut aller quelquefois au
e en tems de Guerre.
ès ces Préliminaires, les pro-
Mémoires de M. de S. Remy,
ıt d'abord des Dégrés, Char-
Offices de l'Artillerie de-
Grand Maître jusqu'au plus
fficier. Cela n'intéresse que
ns du métier. La seconde
traite des Canons de fonte.
nnement on nommoit *Basi-*
Canon de 48 liv. de balle
de marc. Le corps de ce Ca-
esoit 7200 liv. & étoit long
pieds. Le *Dragon* de 40 liv.
oit 7000, & étoit long de
demi. Il y avoit la *Couleu-*
le *Fauconeau*, &c. Ces noms
iennent dans l'Histoire, &
uefois dans le Discours. Il y
ore de ces piéces dans quel-

ques Places ; à Brest il y a un Basilic de 48 ; & à Strasbourg, il y a une piéces de 96.

En 1732, le Roi ordonna qu'il ne seroit plus fabriqué de Piéces que de 24, de 16, de 12, de 8, & de 4. Il est curieux de sçavoir, qu'une Piéce de 24, qui pesoit autrefois 5 ou 6000 liv. & étoit fort longue, ne pese aujourd'hui que 3000, & n'a que 6 à 7 pieds, ce qui épargne la matiére, la façon, le transport & le service, & fait voir qu'en fait d'arts on peut toujours inventer, perfectionner & arriver au même but par divers moyens, dont les plus simples ne se présentent qu'à force de les chercher. Nos Piéces de 4 ne pesent que 600, & n'ont que 4 à 5 pieds de longueur.

Les chambres des Canons, c'est-à-dire, la partie de l'ame ou cavité intérieure où se met la poudre, sont une grande matiére de dispute, qui n'est peut-être pas encore terminée. On les faisoit d'abord

ques ou rondes de tout sens,
s a rendues oblongues, mais
ovales, tantôt simplement
driques à base plate ou à base
ique, tantôt coniques ou en
de poire. Toutes ces figu-
nt des perfections & des in-
éniens, sans qu'on puisse en-
trop s'assûrer du plus ou du
s des unes ou des autres. Le
st de ne pas tourmenter les
, de ne pas endommager les
s, de conserver la lumiére,
onner à la poudre tout son
de la ménager, &c. C'est sur
reils sujets intéressans pour
& pour les Arts, que les
ciens de profession doivent
tourner leurs spéculations.
il est plus beau d'expliquer
vers, la Foudre & l'Arc-en-
, & de ne contempler que
vrage de Dieu seul.
est une affaire de Géométrie
que, fondée immédiatement
a théorie, de *calibrer* les Ca-
& les Boulets, c'est-à-dire,

d'en déterminer la grosseur & le poids par le diamêtre ou calibre connu à l'aide d'un compas recourbé, ou d'en trouver le diamétre par le moyen du poids. Qui en connoît un, en peut connoître bien d'autres. Ainsi il est bon de sçavoir qu'un boulet d'une livre a 10 lignes 8 points de diamétre, & que par conséquent un boulet de 20 lignes 16 points, c'est-à-dire, d'un diamétre double, sçavoir d'un pouce 9 lignes & un tiers, pese 8 liv. ou 8 fois autant que le premier, étant double en tout sens, ce qui fait le double du double du double, ou le double du quadruple, ou l'octuple. Car les corps ont 3 dimensions qui sont égales dans une sphere ou boule toute ronde en tout sens.

On propose aujourd'hui beaucoup de faire des Canons de fer forgé, on le proposoit déja du têms de M. de S. Remy, qui paroît réjetter un peu crûment cette proposition. Elle vaut pourtant la

d'être proposée, & mérite-
l'être beaucoup encouragée.
les gens du métier sont tou-
peu favorables aux proposi-
faites par ceux qui n'en sont
ne sçachant pas que la plû-
des inventions qui consti-
un métier ont été faites par
gens qui n'en étoient pas, &
ce sont même deux métiers
différens, que d'inventer un
& de s'en servir. Ce ne sont
Matelots, ni les Marchands,
Officiers de Marine qui ont
ruit, ni inventé, ni perfec-
é les Vaisseaux. Ce ne sont,
s Soldats qui font les épées,
ayonetes, les fusils, la pou-
le plomb; ni les Canoniers,
s Artilleurs qui ont inventé
erfectionné le Canon & le
ier : *faire* & *penser* sont tou-
deux métiers, dont l'un ne
que critiquer l'autre tout au

s Canons étoient d'abord de
de fer : on les a réprouvés

ſurtout les gens du métier, à qui les Canons de fonte de cuivre, métail précieux, ne coûte rien, & qui peuvent y faire des profits. Mais ils coûtent ſi fort au Roi, ſoit dans la matiére, ſoit dans les façons ou malfaçons qu'on ne ſçauroit trop impartialement dans nos Mémoires exciter ceux qui ont le zéle & le talent, de ſubſtituer à ces fontes le fer forgé, dont le prix n'eſt rien en comparaiſon du cuivre, & qui une fois bien travaillés, ſeroient plus forts & ſujets à bien moins d'inconvéniens, la rouille n'en étant un que pour ceux qui ſont chargés de la prévenir ou de l'oter, & qui voudroient que leur métier ſe fit tout ſeul, c'eſt-à-dire, être payés & ne rien faire. Ne vient-on pas de voir ces deux ou trois derniéres années, les ſeuls Domeſtiques ſe liguer contre l'invention infiniment utile & ſalutaire de M. Premery, qui ſubſtitue les batteries de fer aux batteries de cuivre? Mais le Pu-

ne se méne qu'un moment par
moment qui égale pourtant le
souvent la vie d'un Inventeur.
lon M. de S. Remy, la char-
un Canon doit être les deux
du poids de son boulet, &
5 liv. de poudre pour un bou-
e 24. Aujourd'hui on trouve
6 ou 8 livres, c'est-à-dire, le
ou la moitié suffisent, & que
plus fort du Canon, sans mê-
enflammer. La régle ne peut
générale; & les grandes Pié-
emandent moins de charge à
ortion que les petites, la for-
la poudre croissant en plus
de raison que sa quantité, ce
la Physique justifie en mille
sions. Si on se défaisoit d'un
igé, que la poudre bourrée &
ie a plus de force, on en épar-
oit beaucoup. Plus on bat la
lre, plus il y en entre, & moins
a de force : le fait est certain,
est l'ame de la poudre. Plus
a bat, moins on y laisse d'air.
ne coûte pourtant rien, &
udre qu'on lui substitue sans

raison coûte beaucoup. Pourquoi la graine-t-on donc avec tant de frais, s'il faut détruire ce grain avec de nouveaux frais ? Il y a comme cela dans tous les Arts des routines qui coûtent & qui écartent du but.

M. de S. Remy passe au nombre des coups de Canon qu'on tire dans les saluts de Mer. Car voilà l'arrangement de son Livre. C'est un ramas de choses bonnes à sçavoir. On trouve ensuite que le Canon de 24 porte à 2250 toises, petite lieue de France, &c. Le Mortier porte un peu moins, l'un & l'autre pointés à toute volée, à l'angle de 45 dégrés. Car de but en blanc, c'est-à-dire, à peu près horizontalement, le Canon ne porte guéres efficacement qu'à 300 toises, la pesanteur du boulet, passé cela, l'écartant trop de la ligne droite.

Suit le *Ricochet*, jeu d'enfant, que M. de Vauban a rendu la clef d'un chemin couvert & d'une Pla-

tiére. Il en usa pour la pre-
: fois au Siége d'Ath en 1697.
it prendre ici le mot de *Ri-*
: à la lettre. C'est un boulet
'a en effet sur la terre par ri-
ets, par petits sauts, qui ne
ent jamais beaucoup, & le
ent en état d'abattre ou de
onter une longue suite d'hom-
de parapets ou de Canons ou
iers. On tire comme à fleur
erre & avec une beaucoup
dre charge de poudre, tant
humain est supérieur dans ses
mêmes à la violence de cette
he, dont il augmente les ter-
s effets en la modérant.

: fut par là que l'illustre M.
aliere rendit inutile en peu de
la grande Artillerie que les
emis avoient rassemblée au
voy, & qu'ils prodiguoient
re nous, soit pour nous empê-
de la prendre, soit pour nous
ndre moins utile au cas que
la prissions, à l'aide du rico-
qui la leur rendit inutile à
euls.

Il est dit ici, & on l'a confirmé depuis, que la fameuse Couleuvrine de Nanci ne porte pas plus loin qu'une piéce ordinaire de même calibre & d'une moindre longueur. C'est même une de ces Piéces qu'en termes de l'art on appelle *Piéces folles*, parce qu'elle n'a pas le tire juste, portant tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt haut, tantôt bas, ce qui peut venir de sa folle longueur qui fait heurter le boulet, tantôt ici, tantôt là au dernier moment qui dirige son jet. On cite pourtant toujours la Couleuvrine de Nanci comme une merveille, les fausses merveilles ne vieillissant jamais.

On trouve ici des Canons jumeaux ou doubles, fondus d'un même jet. On s'en est désabusé. Un Canon simple pése déja trop. Ce qui n'est que curieux ne devroit pas même être pensé dans un art aussi sérieux que la Guerre. *Empiler* les boulets dans un Magasin, dans un Parc, pour qu'ils y

ient moins de terrain, eſt un
lus utile. On ne les jette pas
azard en monceaux comme
ed. Il y faut du deſſein. Mais
valoit-il qu'on y mit de la
ie, de l'algebre même ? M.
Remy revenant ſeroit éton-
e la trouver ſi prodiguée en
ques endroits de ſon Livre.
Public peu curieux d'alge-
aime mieux ſçavoir par exem-
u'un millier de boulets en fer
dans les Forges, y coute 30
s, & que coulé en bombes
n grenades, il revient à 40.
e rendu à Valenciennes, l'un
nt à 48, l'autre à 48 liv. Les
ſes Forges ont des diverſités;
pour la façon, ſoit pour le
port. L'Auteur n'omet point
qui concerne le fer, ſa Mi-
es Fourneaux, ſes façons re-
ement à l'Artillerie. Et puis il
des *Cartouches*, *Gargouges*,
Gargouſſes, & puis des affuts,
rains, des chariots, &c. L'art
former des batteries devant

une Place aſſiégée, & ailleurs ſuit avec la maniére de ſervir ces batteries.

Le ſecond Volume commence par les *Pierriers*. Ce ſont des eſpéces de Morriers avec leſquels on jette des pierres, des grenades même ſur une Brêche, dans des Tranchées pour écarter les Défenſeurs, les Aſſaillans, les Travailleurs. Un Pierrier peſe bien 1000 liv. Son plus grand jet eſt à 150 toiſes, chargé de 2 liv. de poudre. Suivent les Mortiers.

Un Mortier haut de 4 pieds 4 pouces, contient 48 livres de poudre, & enleve une Bombe de 500. Les Bombes ordinaires ne peſent que 130, 140 & 150 liv., ou même ſouvent 30, 40 ou 50. On a fait des eſſais des Bombes à ricochet, & on a trouvé la choſe faiſable. A quoi bon ſi la Bombe ne creve qu'une fois? M. de S. Remy parle du fuſil, mouſquet, &c.

Il parle des Feux d'artifice, récréatifs même, & donne l'art de

des fusées, avec tout l'assor-
it. Suivent les Machines infer-
dont il fait peu de cas avec
ı, la dépense en étant im-
e, & le succès trop casuel.
rics, les chèvres & les autres
ines sont tout à fait ici à leur
. La Guerre renferme tous
ırts & que de Machines ne
il pas pour remuer, voiturer,
urber, lever, placer un Ca-
qui pese tant de milliers?
alliage des Métaux, Etain,
re, Léton, & la maniére de
re, de jetter en moulle, d'al-
, &c. sont aussi à leur place
un Livre d'Artillerie. Vers la
lu second Volume, l'Auteur
ort bien toutes les façons du
etre, de la Poudre & de leurs
uves. Mais aux pratiques de
de S. Remy, on ajoute des
ervations & de la Théorie de
rs Auteurs. Les Observations
haînent assez dans un Livre
ratique. Elles sont de M. *Du-*
, qui prouve par de bonnes

Expériences, qu'un grain de poudre enflammé occupe 4000 fois son volume ordinaire.

Sur quoi nous observerons que ce n'est point par là que l'inflammation de la poudre est merveilleuse, mais uniquement par la promptitude : tout corps inflammable nous paroissant, lorsqu'il est enflammé, occuper un volume pareil. Toute flamme d'une bougie par exemple, ne contient pas gros de cire, peut-être plus qu'un grain de poudre à fusil. On peut calculer le volume actuel de la flamme d'une bougie, regardant cette flamme comme un fluide qui s'écoule avec une vitesse qu'on peut absolument estimer, & multipliant les écoulemens par le tems de l'entiére consomption de la bougie, déterminer un volume de flamme 4000 fois égal à celui de la bougie entiére.

La mèche fait la fonction du charbon dans la poudre. Elle rend l'écoulement plus lent & plus suf-

blé de calcul. Une mèche de
ı imbibée de poudre, dure
:ms sensible. On pourroit lui
ıger une flamme du volume
:lle d'une bougie; on pour-
en rendre la durée égale, &
:vir de cela, & d'autre chose
' s'assûrer que toute flamme,
feu consiste dans une mesure
:minée de raréfaction, de
vement & de parties propres,
nême que les eaux diverses
une même eau élémentaire,
livers airs un même air, les
:ses terres une même terre, le
levant comme toutes choses
: son dégré de matiére, & de
matiére; de mouvement, &
:l mouvement, au dessous du-
ıl n'est point, au dessus du-
ıl n'est plus feu, flamme, &c.
ıns sa grande Dissertation théo-
e, M. *Belidor* établit fort bien
l'air entremêlé dans la poudre
:ribue beaucoup à son explo-
par son ressort. Il ne rend pas
· *de justice* à ceux qui l'ont

précédé, lorsqu'il fait entendre que personne n'a presque traité cette théorie avant lui, ou que la plûpart n'ont rien dit qui ne fut *au dessous du médiocre*. On a pourtant beaucoup dit, nous en jugeons par nos Mémoires, qui suivent l'Histoire Littéraire de près, que les grands effets de la poudre & de la flamme en général étoient principalement dus au ressort de l'air entremêlé entre les grains & dans les grains, & dans chaque partie de chaque ingrédient, salpetre, soufre & charbon.

L'Observation de M. Belidor sur la portée des Piéces, plus grande le matin qu'à midi, est belle & bonne, & tout à fait de son ressort, & du ressort de la pratique de M. de S. Remy. Des Expériences faites à l'Arsenal de Paris, paroissent confirmer cette Observation. Après la poudre, M. de S. Remy traite du plomb, de la mêche, &c. & vient ensuite aux ponts & aux pontons, qui sont machi-

opérations du département
rtillerie qui est l'Arsenal de
les machines de Guerre, de-
ue la poudre est devenue la
mouvante la plus générale
érations & exécutions Mili-

troisiéme Tome commence
es Mines. Quelque tumul-
qu'en soit le jeu, l'effet en
ujours juste & mesuré. La
e placée en quantité conve-
sous un terrain, l'enleve tou-
de maniére, que la largeur
u, en forme d'*entonnoir*, est
mment double de la hau-
ı terrain enlevé, à le pren-
puis le fond du fourneau
ı la superficie de ce terrain.
ıx onces de poudre enlévent
unément deux pieds cubes
e. 200 onces, c'est-à-dire,
res 8 onces, enlevent 200
cubes, ou environ une toise
peut-être même un peu
les forces croissant, avons
dit, *plus à* proportion que
ntités.

L'esprit de la Mine est que le terrain qu'on veut enlever, soit moins résistant que tout ce qui environne la poudre qu'on revêt par conséquent de fortes Piéces, soit de bois, soit de maçonnerie par dessous & tout autour, maçonnant même la galerie ou corridor par où on y est arrivé, sans laisser d'autre ouverture de ce côté là, que ce qu'il en faut pour le saucisson ou traînée de poudre qui doit y porter le feu. Un pied cube contient 80 liv. de poudre plus ou moins. On l'y met dans des sacs ausquels on fait des trous, & qu'on saupoudre de poudre, afin que tout prenne facilement.

Nous ne disons rien de la théorie dont on a semé ce Traité des Mines de M. S. Remy, fort bon par lui-même. Mais on l'a fait suivre d'un autre Traité sur le même sujet, fait par la personne qui entend le mieux la théorie & la pratique des Mines. C'est le Traité du fameux M. de Valiere, Lieu-

tenant Général des Armées du Roi. Ce morceau, qui a déja été inséré dans le Polybe de M. le Chevalier Folard, est un petit chef-d'œuvre.

Cet homme unique depuis le Maréchal de Vauban, qui a laissé aussi un bon Traité sur le même sujet, fait d'abord connoître que l'art des Mines, qu'on n'employoit guéres jusqu'à lui que pour l'attaque des Places, étoit infiniment utile pour leur défense, & la propre défense la plus inépuisable des Assiégés.

Il va jusqu'à prétendre qu'avec des contremines bien faites & bien mises en œuvre, on peut pousser à bout l'Assiégeant le plus âpre & le plus déterminé, pourvu que la Place soit d'ailleurs conditionnée en vivres, hommes & munitions. En effet, si l'Assiégeant procéde à l'ordinaire par des tranchées & des logemens qui l'établissent sur le glacis, il est aisé avec des contremines *de l'en déloger*, & de lui

Si l'Assiégeant va par
terre, comme c'est le plus
s'il procéde par *contre-cont*
l'Assiégé qui a les siennes
tes de longue main, & c
noît le local soûterrain a
tage infini. Il peut avec un
vigilance le prévenir, l'e
prendre le dessous, ce q
le dessus, car en fait de l
dessous commande le c
peut l'étouffer, le poi
l'ensévelir dans son trou
lui couper le retour & le
comme la souris : pour le
peut le harceler, l'épo
troubler beaucoup son t
Rien n'est plus sçav
judicieux, plus allant au
plus dans l'esprit géométr
ce Traité de M. de Valie
prend la meilleure dispo
fourneaux, & comment

ire sauter 5, 6, 7 & 10 & 20
ois un même terrain avec les lo-
emens & les batteries qui sont
essus.

Le propre de l'Assiégeant est d'at-
aquer à force ouverte étant supé-
ieur par le nombre des hommes,
es batteries & de tout. Sous terre
Assiégé est égal à l'Assiégeant, &
ui est même supérieur, le propre de
a défense étant de s'enterrer devant
x à plus forte raison dessous son
nnemi, pour l'enterrer bien mieux
son tour. Là où la force man-
que, il faut de la ruse; & ne pou-
ant attaquer, il faut recourir aux
rmes de défense, à l'obscurité,
ux subtilités, aux chicanes, aux
urprises. Ce n'est que derriére des
Remparts, ou sous une épaisseur
le terre, que le petit nombre peut
aire tête au grand nombre. C'est
oar là qu'un seul homme en vaut
lix, selon M. de Vauban, & peut-
ètre 20 ou 30, selon le propre
art de M. de Valiere.

Il s'agit beaucoup de la Cita-

delle de Tournai au moment que nous écrivons ceci. Nous ne craignons pas que nos Ennemis profitent de ce que nous allons dire. Comme rien ne résiste en Flandres à la puissance du Roi, & à la sage conduite de son illustre Général, M. le Maréchal de Saxe; nous osons prévoir que cette importante Place ne sera pas d'une beaucoup plus longue résistance que la Ville même de Tournai, que Menin, Ypres, Furnes, &c. & que ceci deviendra pour nous désormais un grand aiguillon. Voici ce que dit le Chevalier de Folard: car tout cela est imprimé déja.

» Un homme comme l'éclairé » Valiere, commandant dans un » poste tel que la Citadelle de » Tournai, tel que Condé, que » Landau, & telle autre Place du » Royaume, favorable pour ces » sortes de défenses, feroit morfondre les plus nombreuses Ar» mées, & périr une infinité de » monde. » Et ailleurs. « Si M. de

„ Valiere se fut trouvé au Siége
„ de Tournai, deux ans de vivres
„ n'eussent pas suffi aux Assiégés,
„ & jamais les Assiégeans n'eussent
„ sçu où mettre le pied, ni avan-
„ cer un pas.

Avant M. de Valiere, on regardoit l'entonoir de la Mine, c'est-à-dire, l'excavation qu'elle forme, comme un entonoir *Conique* ou *Conoïde*. Ce sçavant Officier a le premier observé, que c'étoit un *Conoïde parabolique*. Nous le croirions plus volontiers un *Hyperboloïde* : cela ne fait rien. Le centre du fourneau est le foyer même de cette parabole ou hyperbole.

Le reste du troisiéme Volume de M de S. Remy, traite des Parcs d'Artillerie, de la maniere de charier & voiturer les Canons, Boulets, Mortiers, Bombes, &c. Il traite aussi de l'Artillerie nécessaire pour un Siége, pour une Bataille, &c. Et tout finit par un Dictionnaire des termes du Mé-

tier, & par des Edits, Ordonnances & Déclarations sur le sujet en question.

ARTICLE XXXIX.

HISTOIRE DU TRAITÉ de Westphalie, par le P. Bougeant, &c. Suite des Articles IV. & XIII. aux mois de Janvier & Février 1745.

LE morceau qui nous reste de l'Histoire du Traité de Westphalie, est le plus considérable, parce qu'il contient le dénouement des divers intérêts. Les Hollandois parurent sur la scene après les autres, & y firent un personnage peu glorieux pour eux-mêmes, & très-embarrassant pour leurs Alliés. La République des Provinces Unies, étoit comme sortie du néant depuis moins d'un siécle. La France avoit été son appui contre les Espagnols; notre voisinage avoit fait sa sûreté; nos Alliances lui avoient

donné de la considération dans
l'Europe. Le Cardinal de Riche-
lieu s'étoit proposé d'augmenter
encore sa puissance, en lui don-
nant une partie des Pays-Bas, dont
le reste demeureroit aux François,
après l'expulsion totale des Espa-
gnols. Le Cardinal Mazarin goû-
toit fort ce projet, & il vouloit le
faire réussir, sauf à consoler un
eu l'Espagne, par la restitution
e ce qu'elle avoit perdu en Ca-
logne. Apparemment qu'on ne
rloit point alors de *barriere* en-
la France & la Hollande: mot
récieux depuis ce tems-là, &
herement acheté. La nouvelle
ublique regardoit encore les
çois, comme des protecteurs,
on ne pouvoit être trop près;
les soupçons ne tarderent pas
ndre la place de la confiance.
Plénipotentiaires Espagnols,
oient à Munster, répandi-
lignement, que le Roi d'Es-
ongeoit à donner l'Infante,
au jeune Roi Louis XIV.
1647.

avec tous les Pays-Bas en dot : ce qui devoit comprendre, selon eux, la Hollande même, qui deviendroit par là un bien acquis pour la France. C'étoit un systême fait à plaisir ; mais il eut l'effet que le Ministere d'Espagne s'en étoit proposé. Les Etats Généraux en prirent l'allarme, & ils ne voulurent plus entendre parler des projets du Cardinal Mazarin, pour le partage des Pays-Bas. Des Républicains intimidés & soupçonneux, portent les précautions plus loin que d'autres. Les Hollandois s'imaginant déja voir les François à leur porte, commencerent à prendre des inclinations de Paix à l'égard des Espagnols, leurs plus mortels ennemis. L'Espagne seconda ces dispositions, en faisant couler des *cent mille écus*, dans la bourse de la Princesse d'Orange, & dans celle de Messieurs *Knuyt* & *Pavv*, Ministres de Hollande en Westphalie. Ces deux personnages, fort opposés aux François,

ur-tout le dernier, causérent des
nquiétudes infinies à nos Pléni-
otentiaires. Le Pere Bou-
eant détaille cela jusqu'aux cir-
onstances, & il donne à M. Paw
n mérite de négociation, de po-
tique & d'adresse, qui, secondé
e l'or d Espagne, le rendit très-
edoutable à la Cour de France.

Les Provinces Unies passerent
ientôt des premiéres inclinations
e Paix, aux préliminaires d'un
ccord avec l'Espagne; évidem-
ient contre les égards dûs à la
rance, & contre les Articles d'un
'raité, où il étoit dit, *que ni la
rance, ni les Provinces Unies ne
urroient avancer leurs négotia-
ons avec les Espagnols, l'un plus
ue l'autre.* La Cour de France &
s Ministres, s'en plaignirent à
Munster & à la Haye, où M. de
ervien fit un sejour de plusieurs
nois; quelques-uns des Collégues
e *Knuyt* & de *Pavv*, s'opposerent
leurs menées, implorerent la foi
es Traités, refuserent de concou-

rir à la négociation toute Espagnole ; mille autres biais furent imaginés par le Cardinal Mazarin & par ses Ministres, pour parer ce coup ; tout fut inutile, la défection des Provinces Unies fut consommée par un Traité particulier, fait sous les yeux des François, qui n'eurent encore que des plaintes à y opposer : exemple qui montre bien, que les plus grands Princes sont quelquefois dans une sorte de dépendance, à l'égard de leurs moindres Alliés. On regarda en France cet événement, comme un grand malheur, & l'on en triompha en Espagne, comme d'un avantage que rien ne pouvoit égaler.

Les Espagnols, qui avoient besoin de la Paix plus que personne, sembloient n'être à Munster que pour l'empêcher. Quand leur tour fut venu de faire des propositions à la France ; ils lui offrirent, pour ses Conquêtes, quatre Places qu'ils appelloient *quatre Frontiéres R...*

voir, Damvilliers, Landre-
Bapaume, & Hesdin: ce qui
e, que de tout tems on a
, quand on a voulu, de fort
noms à des choses très-mé-
s. Car ces prétendues *Fron-*
Royales étoient alors quatre
ies, & l'on demandoit néan-
pour cela toutes les Con-
faites en Flandres, en Ca-
e, & en Italie. La Cour de
se mocqua de ces proposi-
elle prétendit retenir la
ire partie de ce qu'elle avoit
au prix de tant de combats;
lus, elle demanda une treve
Catalogne, & pour le Por-
deux Pays qu'on regardoit
e rébelles, à la Cour de Ma-

Espagnols, qui traitoient
vec la Hollande, n'étoient
ités de satisfaire la France à
ds frais, ils perdirent enco-
landre *Courtrai*, *Mardik*,
kerque; en Italie, *Piombino*
tolongone, mais l'espérance

de séparer bientôt les Provinces Unies de la France les consoloit toujours. Leur constance les soutint de même dans les mouvemens qui agitèrent le Royaume de Naples. La révolution subite de cette contrée, & les avantures du Duc de Guise, font ici un épisode agréable. A Naples, des hommes de la lie du peuple se révoltent contre le Gouvernement & la Noblesse. Ils implorent le secours de la France; le Duc de Guise, qui se trouve par hazard à Rome, saisit cette occasion d'acquérir de la gloire, & de se faire un établissement digne de sa naissance. Il part pour Naples, avec les Députés des mécontents; il s'échappe au travers de la Flote Espagnole; son arrivée dans la Ville y rétablit le bon ordre & l'abondance, il montre partout une résolution & une capacité, qui lui gagne l'estime de tout le monde. On lui offre le titre de Roi, mais il le refuse, par ménagement pour la France, & il

rend seulement celui de Général
: de Prince de la République.

Tels furent les commencements
e cette fortune, trop mal ap-
uyée pour durer long-tems. Le
uc de Guise n'avoit autour de
ui qu'un peuple volage; point de
oblesse, point de soutien au de-
ors, bien de la jalousie à combat-
e, du côté même de la Cour de
rance. On lui envoya cependant
ne Flotte; mais plus chargée de
olitique, que de vrais secours.
In certain Abbé Basqui avoit or-
re du Cardinal Mazarin, de con-
ebalancer le pouvoir du Duc de
uise, par celui de Janvier Ane-
:, Armurier de Naples, homme
ccrédité dans la Ville, hardi jus-
u'à la férocité, avide de pillage,
issimulé, sans honneur, sans foi,
t tout propre à faire un Chef de
lutins. C'étoit là le personnage
ue Mazarin soutenoit, pour em-
êcher le Duc de Guise d'usurper
a Couronne de Naples. La Flotte
e France laissa peu de secours

dans cette Ville ; elle reprit bientôt la route de Provence ; le Duc abandonné à son seul mérite, qui étoit grand, fit des prodiges de sagesse & de valeur, pour maintenir son autorité. Une Expédition qu'il tenta au dehors, le perdit ; durant son absence, le perfide Anése livra Naples aux Espagnols & à la Noblesse. Cette seconde révolution fut aussi rapide, que l'avoit été la premiére. Le Duc de Guise, réduit à lui-même & à quelques François de sa suite, tomba entre les mains des Espagnols, & fut conduit à Gaëte, *passant ainsi des espérances du Trône, dans les horreurs de la Prison*. Il n'évita la mort, qu'à la faveur du dépit qu'il témoigna contre la France, qui l'avoit abandonné. La catastrophe de Naples rassûra les Espagnols en Italie ; les affaires qu'on suscita en France au Cardinal Ministre, acheverent de relever leurs espérances. Désormais il ne fut presque plus question de

Paix avec eux, dans les conférences qu'on tint encore à Munster ; & la réconciliation des deux Couronnes ne se fit qu'en 1660, par le Traité des Pyrenées, qui n'entre point dans le plan de notre Auteur.

La négociation de Munster eut quelque chose de plus uni & de plus décidé entre les Imperiaux & les François, qu'entre ceux-ci & les Espagnols. Les Plénipotentiaires de l'Empereur, offrirent toute l'Alsace, haute & basse, pour qui *la Cour de France soupiroit depuis long-tems, comme pour une nouvelle terre promise* ; mais il s'éleva un démêlé politique, sur la maniére dont le Roi posséderoit cette Province. Il pouvoit la tenir en toute Souveraineté, comme les autres Provinces du Royaume, ou en Fief, avec le droit d'assister aux Diétes ; & il y avoit de part & d'autre, des raisons qui paroissoient également plausibles. La Cour & les Plénipotentiaires s'en

tinrent à la possession *en toute Souveraineté* : quoique cela fut sujet à de grandes difficultés, par rapport aux Villes Impériales, contenues dans l'Alsace ; car il falloit qu'elles renonçassent à leurs anciens Priviléges, & l'on sçait qu'il n'est pas possible d'exiger ces sortes de cessions, sans révolter beaucoup les esprits. *La Cour de France n'insista point sur cet Article, persuadée que quelques années de possession, rendroient l'exécution de ce projet plus facile, comme en effet l'événement l'a depuis justifié.*

Quoique le Traité de la France avec les Impériaux fut bien avancé depuis la cession de l'Alsace, la Guerre n'en étoit pas moins vive en Allemagne. M. de Turenne commandoit l'Armée Françoise, & le Général Wrangel étoit à la tête des Suédois. Ces deux Généraux faisoient plus d'opérations en un mois de Campagne, que tous les Plénipotentiaires de l'Europe n'en pouvoient

dix années de conférences,
ensemble avec leurs Trou-
n'avoient pas plus de 18
ommes, & ils jetterent l'é-
te dans tout l'Empire, ils
à contribution la Suabe &
conie, ils forcerent une in-
le bonnes Places, ils sou-
une grande partie de la
, ils firent des courses jus-
Portes de Munich ; tout
1646, aux approches de
, & à la vue des Impériaux
Bavarois, qui n'oserent se
ttre avec des Ennemis si
ommandés.
née suivante, les succès con-
nt. Le Duc de Baviére,
le faire la Paix avec la Fran-
a Suéde, abandonna l'Em-
, qui en fut au désespoir.
Turenne retira ses Troupes
Canton, pour donner la
ns la Suabe, la Franconie,
lphalie. Le Général Wran-
la en Bohëme, & fit le Sié-
gra, qui fut très mémorable

cours. Paradis fut payé d
vices, par les horreurs d
son. C'étoit dès-lors la
en Allemagne, de faire l
aux Officiers malheureu
que mérite qu'ils eussent d
En 1648, la Guerre d
core plus vive. Le Duc de
reprit le parti de l'Empe
en fut puni, par des disg
nombre. Ses Troupes fu
faites à *Susmarhausen*; s
demeura en proye aux
Françoises & Suédoises; lu
il fut obligé de s'enfuir
Famille, & de chercher
[illegible]

Quand il n'y eut plus rien à pil-
r en Baviére, les Suédois repaſ-
rent en Boheme, où ils firent
ncore un butin ineſtimable, &
es Conquêtes prodigieuſes. Ce
it Konigſmark qui exécuta, en
'and Général, cette périlleuſe
ommiſſion. Il ſurprit Prague après
ne marche fort belle & fort ſe-
'ete. Le P. Bougeant décrit avec
on exactitude ordinaire cet évé-
ement très-ſingulier dans toutes
s circonſtances; ce n'eſt pas la
oindre, qu'une pareille Conquê-
e n'eut coûté à Konigſmark qu'un
eul de ſes Soldats. Il falloit près
'un ſiécle pour reproduire une
areille avanture. On ſçait de
uelle maniére nous prîmes la mê-
ne Ville de Prague ſur la fin de
'année 1741.

Les ſuccès de la France & de la
uéde dans l'Empire, portérent le
Traité de Weſtphalie à ſa perfec-
ion. Après des dits & des contre-
lits, des objections & des répon-
ſes; des *incidents* multipliés à l'in-

fini, les Etats de l'Empire qui portoient tout le poids de la Guerre, forcerent en quelque sorte l'Empereur à conclure la Paix. Les Articles principaux qu'on accorda à la France, furent la possession pleine & entiére de l'Alsace, & de Brisak, avec le droit de garnison dans *Philisbourg*; la suprême Seigneurie & Souveraineté des *trois Evêchés*, & celle de *Pignerol* : tout cela, moyennant la restitution de quelques Conquêtes, faites par la France, & des dédommagements pécuniaires, qui sont spécifiés dans le Traité. Les Suédois acquirent, pour ce qu'ils appelloient leur *satisfaction*, presque toute la Pomeranie, l'Archevêché de *Bremen*, l'Evêché de Verden, la Ville & Port de *Wismar*, & quelques autres Places & Territoires; avec la qualité d'*Etat immédiat de l'Empire*, ce qui donnoit droit à la Reine de Suéde & à ses Successeurs d'assister aux Diettes Impériales.

Voilà les deux grands objets du

Mai 1745.

Traité : les intérêts particuliers des Etats & des Princes de l'Empire y entrerent aussi, & tous recouvrerent par là des droits & des Privileges, dont les Empereurs de la Maison d'Autriche avoient usurpé la meilleure partie. Ce Traité, dans l'idée de la France & de la Suéde, devoit être la *sauvegarde* de tout l'Empire, contre l'autorité excessive des Empereurs; mais il faut avouer que cette *sauvegarde* coûtoit cher, toute l'Allemagne avoit été en feu, & les Peuples, en acquérant par le Traité de Westphalie, un air de liberté, ne pouvoient oublier de long-tems la misere extrême où la Guerre les avoit plongés.

Ici nous terminons des Extraits trop courts & trop peu circonstanciés, pour faire connoître en entier le très-beau Livre, dont le P. Bougeant a enrichi la Littérature & la politique. Il faut le lire & le bien sçavoir pour l'estimer autant qu'il mérite.

[illegible]

Le fond du Livre est une politique très-délicate & très-variée, mais l'Auteur la rend aisée. Il place son Lecteur au centre des affaires, & jusques dans le Conseil des Négociateurs : on suit leurs démarches, on pénétre leurs vûes, on travaille presque avec eux.

La matiére d'écrire est digne du sujet. La clarté & la simplicité y dominent ; la noblesse & l'élégance n'y manquent pas. De tems en tems on y rencontre des opérations Militaires, des expéditions brillantes, qui font sur le Lecteur les impressions qu'elles faisoient sur les Négociateurs de Munster ; elles raniment l'attention & relevent le courage.

Les caractéres y sont semés avec une sorte de réserve. Ils se présentent à leur place, on y apprend à

ioître tel ou tel personnage
doit paroître sur la scene ;
on ne sent, ni le pinceau qui
cé le portrait, ni le bel esprit
en a imaginé toutes les situa-
;. Cela instruit, & fait plaisir,
tout ce qu'on sent, & qu'on
eut dire.

ne reste à la fin d'une lecture
éressante, que le regret d'a-
perdu, presqu'au milieu de
eaux jours, un Auteur digne
ire long-tems, & capable de
ectionner l'Histoire Générale
otre Nation ; car on assûre que
Bougeant avoit entrepris une
elle Edition de l'*Histoire de
ce du P. Daniel* : il se propo-
l'y ajoûter plusieurs Disserta-
; importantes, de réformer les
oits défectueux, de faire en-
dans le corps du Livre les faits
y manquent, d'orner tout
vrage de Médailles & de Vi-
tes curieuses ; enfin d'y join-
e Régne entier de Louis XIII.

Pendent opera interrupta . . . .

ARTICLE XL.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE BRESCIA.

EPistolarum Reginaldi Poli S. R. E. Cardinalis & aliorum ad ipsum, Pars I. &c. Brixiæ 1744 in-fol. Pag. 503, sans les Préfaces. Cette belle Edition des Œuvres du Cardinal Polus, est due aux soins de M. le Cardinal Quirini, nom si connu des gens de Lettres, & si cher à l'Italie, dont il est aujourd'hui l'ornement.

Après deux Préfaces, on y trouve la Vie du Cardinal Anglois, traduite de l'Italien par André Dudithius; l'apologie que Polus écrivit à l'Empereur Charles-Quint; cel

'il envoya au Parlement d'An-
terre, & une Préface du même
rdinal au Roi d'Ecosse : voilà
pièces qu'on appelle *Prélimi-
res.* Viennent ensuite les Notes
l'illustre & sçavant Editeur sur
Lettres de *Polus*, & enfin les
tres mêmes terminent le Vo-
ne.

*Rien ne peut faire plus d'honneur
s Mémoires, que l'Extrait d'un
vrage de cette considération ; nous
onnerons incessamment.*

NGLETERRE.

DE LONDRES.

*Remarks on the Epistles of Cicero
Brutus, &c.* c'est-à-dire, *Re-
ques sur les Lettres de Cicéron
rutus, & de Brutus à Cicéron,*
par Jérémie Markland *in*-8°.
Livre est un paradoxe Litté-
e. On y soutient que les Let-
de *Cicéron à Brutus*, ne sont
nt de ce grand Orateur, mais

d'un Auteur du sixiéme siécle, peu fort de stile, peu versé dans l'Histoire, & fort mauvais raisonneur. On joint à cette Critique une Dissertation sur quatre Harangues, lues jusqu'ici comme de Cicéron. 1. *Ad Quirites post reditum.* 2. *Post reditum in senatu.* 3. *Pro domo suâ ad Pontifices.* 4. *De Haruspicum Responsis.* On dépouille encore l'Orateur Romain de ces quatre Piéces, comme d'un bien supposé, & qui ne fait que l'appauvrir, au lieu d'augmenter ses richesses. Il faut lire l'Ouvrage du Docte Anglois pour bien juger de ses raisons. On assûre qu'elles sont au moins plausibles.

On a fait mention dans les Journaux Littéraires, d'un projet de Souscription pour la Gravûre de 20 des plus belles Statues antiques de *Rome* & de *Florence*. Tous les desseins sont prêts, & de la façon de M. *Richard Dalton.* Le *Gladiateur mourant*, qu'on debite actuel-

ıt, contente fort les Ama-
L'*Hermaphrodite* de *Borghe-*
ınt aussi de paroître.

OLLANDE.

AMSTERDAM.

lation d'un Voyage dans les pa'es Villes d'Angleterre in-8°
.. *chez J. Westein.* On attri-
:e Livre écrit en forme de
es à M. *de Brazey, Colonel du nent de Dragons de Cazanski,*
igadier des Armées de la Cza-
C'est un Voyageur fameux,
ıi prétend avoir tout vû avec
'eux connoisseurs. Són idée
ıe l'Angleterre l'emporte pour
ıuté, pour les agrémens, pour
mmerce de la vie sur tous les
de l'Europe. Selon lui, il n'y
ı de beau en France que Ver-
s & Paris; mais tout est char-
en Angleterre : la preuve
fait en détail; tout passe en
:, jusqu'aux *combats de Coqs,*

dont s'amusent les Anglois, jusqu'aux 16 *Colléges de Cambridge*, jusqu'à la maniére de *donner à boire aux Rois d'*Angleterre : ce Livre ressemble aux Estampes qui réunissent dans un petit espace, des beautés répandues çà & là ; il est à souhaiter qu'il ne ressemble pas à ces Relations de Fêtes publiques, dont les Lecteurs sont quelquefois plus frappés, que les Spectateurs ne l'ont été des Fêtes mêmes.

FRANCE.

DE PARIS.

Encyclopedie, ou Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences, &c. traduit de l'Anglois d'Ephraïm Chambers. Cinq Vol. in-fol. *avec figures en taille-douce, proposés par Souscription. A Paris, chez le Breton, petit-fils d'Houry, rue de la Harpe au S. Esprit* 1745.

Voici deux des plus fortes entreprises de Littérature qu'on ait

es depuis long-tems : la pre-
ère est de M. *Chambers*, Auteur
l'Ouvrage que nous annonçons;
'autre est de M. *Mills*, qui tra-
lle en chef à nous en donner la
aduction. L'un & l'autre est An-
is ; mais M. *Mills* a pris des
sons avec la France, qui nous
font regarder comme une con-
ête faite sur l'Angleterre. Les
glois sont aujourd'hui sur le
d de perdre beaucoup vis-à-vis
nous.
Le fond de l'Ouvrage est véri-
lement une *Encyclopedie*. C'est
même tems un *Dictionnaire* &
Traité de tout ce que l'esprit
main peut désirer de sçavoir.
mme *Dictionnaire*, il présente
it sous la forme alphabétique;
nme Traité suivi & raisonné
ncernant les Sciences, il mon-
les rapports que les divers ob-
s de nos connoissances peuvent
oir les uns avec les autres. Com-
Dictionnaire, il est composé de
rties séparées & même dispara-

mentaires; comme Traité l
nal, il entre dans le détail
qu'il y a de plus profond,
plus digne de l'attention
rieux. Or voici comment e
xécute : on cherche *par ex*
Atmosphere, & l'on trou
c'est *une substance subtile*,
élastique, *que nous appellon*
& qui entoure le globe ter
jusqu'à une hauteur consid
qui gravite vers le centre & s
perficie de ce même globe, &c.
me il est parlé ici d'*air*, de
de *gravitation*, &c. l'Auteu
voye aux Articles du Dictio
où sont expliqués ces m

A en juger par le *Prospectus* que nous abregeons, & qui cite quatre articles pour servir de modéle ; sçavoir, *Atmosphere*, *Fable*, *Sang*, *Teinture* ; il n'est rien de plus utile, de plus fécond, de mieux analysé, de mieux lié, en un mot de plus parfait & de plus beau que ce *Dictionnaire* ; & tel est le présent que M. *Mills* fait à la France, sa Patrie par adoption, en faisant honneur à l'Angleterre, sa vraie Patrie. Il traduit fidélement l'Ouvrage de M. Chambers ; il y ajoûte de belles planches, jusqu'au nombre de 120 au moins. Il donne un vocabulaire de tous les Articles de ce Dictionnaire en six Langues, qui sont, le François, le Latin, l'Allemand, l'Italien, & l'Espagnol ; le tout en colonnes, & le François à la tête du vocabulaire général : ensuite il réprend toutes les autres Langues les unes après les autres, en ajoûtant à chaque mot la signification Françoise ; par ce moyen, un Etranger ne sera jamais embar-

raſſé pour chercher dans ce Dictionnaire l'article auquel il veut avoir recours.

Conditions propoſées aux Souſcripteurs.

Il y aura cinq *in-folio* : les quatre premiers de 250 ou 260 feuilles. Les 120 Planches, contenues dans le cinquiéme Volume, ſeront deſſinées & exécutées par de bons Maîtres, & tirées ſur le plus beau papier.

Les Souſcripteurs payeront d'avance la ſomme de.... 48 liv.

En recevant le 1er. Volume en feuilles dans le courant de Juin 1746......	20
En recevant le 2e. Vol. en Mars 1747.	20
Le 3e. Vol. en Fév. 1748.	20
Les 4e. & 5e. Vol. à la fin de 1748.	27
Total...	135 liv.

On fera une Edition en grand papier, pour laquelle on payera

: 100 liv. & en recevant
ge complet 100 liv.
e ſera reçu à ſouſcrire que
dernier Décembre de la
: année 1745.
e tirera qu'un très-petit
d'Exemplaires ſur papier
au deſſus du nombre des
tions. L'Exemplaire en
ſe vendra 190 liv.
onnera au commencement
ier Volume le nom des
teurs, & leurs qualités.
onne dans le *Proſpectus* le
principaux Libraires, dans
bonne Ville du Royaume,
pourra ſouſcrire.

Hiſtorique de l'élection de
ur, avec la Bulle d'or, &
ui concerne les fonctions des
r. A Amſterdam, & ſe
Paris, chez David l'aîné,
acques à la plume d'Or. II.
2. C'eſt un Livre du tems.
monde parle de l'Election
'un Empereur, de la Diet-

te de Francfort, des droits & des fonctions des Electeurs, de la Bulle d'or & de ſon étendue. On donne ici des Notions de tout cela. On a travaillé d'après M. *Heiſſ*, Auteur eſtimé, & bien inſtruit de la matiére.

Principes pour la lecture des Poëtes, chez Durand *à S. Landry, rue S. Jacques* 1745. 2. Vol *in*-12. Ce Livre eſt élémentaire, & ſon Auteur ne peut être qu'un grand Maître; il indique des principes, & il peut conduire à la perfection. Nos Mémoires lui rendront bientôt, d'une maniére plus étendue, la juſtice qu'il mérite.

Hiſtoire du Régne de Charlemagne, dédiée à M. le Duc de Nivernois, par M. de la Bruere. 2. *Vol.* in-12. *A Paris, chez la Veuve Piſſot, Quai de Conti à la Croix d'Or*. C'eſt un Livre bien écrit, dont nous rendrons compte en ſon tems.

Œuvres de Meſſire Edme Mon-

Mai 1745.

êque de Bazas, contenant nons, Panégyriques, Oraiebres, Mandements & Piédémiques in-4°. *Pages* 589 *ffart.*

avons déja parlé d'une ion Pastorale de ce Prélat *ater*, elle se retrouve dans teil. Les autres Piéces oct bientôt un nouvel Artinos Mémoires. On y fera ier l'Académicien bel es- Prédicateur Eloquent, & e plein de zéle. *L'Edition Ouvrage a été fort soignée, x est de* 10 *liv.*

ii Sermonis Exemplaria è bus probatissimis. Colligebat *ipré in utroque jure Licen- Editio altera. Lutetiæ* Paris. *atres Guerin* 1745. Nous ames l'an passé la premiére de cet Ouvrage; la seconivi de près. C'est la preuve accueil que lui fait le Pu- *Chompré*, qui en est l'Au-

1745.

teur, y a fait quelques Additions assez importantes. Ce n'étoient d'abord que des Extraits des meilleurs Auteurs avec un *Vocabulaire* pour expliquer les mots qui pouvoient embarrasser les enfans. Cette seconde Edition est augmentée d'un bon nombre de Remarques, propres à résoudre les principales difficultés des morceaux qui font le corps de l'Ouvrage. On a mis à la tête un précis de la Vie de chaque Auteur ; cela fixe d'abord l'attention, & place en pays de connoissance. Les Remarques suivent de proche en proche, c'est-à-dire, avec les indices des pages où elles se rapportent,

Nous le répétons volontiers : toute l'œconomie de cet Ouvrage nous a paru d'un homme très-entendu, & très-zélé pour la jeunesse. Si nous avions quelque chose à lui conseiller, ce seroit de faire pour les bons Auteurs de la Grece sçavante, ce qu'il vient de tenter pour ceux de l'ancienne Rome. Il

audroit un peu plus de façon, st-à-dire apparemment une Tra-ction suivie, un *Vocabulaire* plus ndu, des Remarques plus ondantes; sans compter de ndes sollicitudes pour l'impres-n. Mais tous ces soins empêche-ent peut-être parmi nous la dé-dence totale des Lettres Grec-es. Nous en sommes menacés, proportion comme l'Empire ec étoit sur le penchant de sa ne, au tems de Bajazet, d'Amu-, & de Mahomet II.

Septiéme Edition des Entretiens ysiques en IV. Volumes, par le P. gnault, Jésuite. *Chez David iné & Durand*; qui debitent aussi autres Ouvrages du même Au-ur; sçavoir, *ses entretiens Ma-ématiques & sa Logique, avec Vol. concernant l'origine & le grès de la Physique.* Ce n'est pas ulement la France qui a bien re-les *Entretiens Physiques* dont on nonce ici la septiéme Edition. n en a fait des Traductions en

Italie & en Angleterre, c'est-à-dire, par tout où l'on aime la bonne Physique; où l'on estime l'ordre, la clarté, & le talent précieux d'instruire en amusant.

Nouveau Recueil de Remédes pour toute sorte de Maladies, par ordre alphabétique, 2. *Vol* in-12. *par M. Naudié, Médecin. A Paris, chez d'Houri pere & fils, rue de la Vieille Bouclerie* 1745. Un Livre de cette espéce ne doit pas être indifférent au genre humain; c'est une sorte de *Pharmacie* portative, & de *Panacée* universelle.

L'Auteur prétend avoir éprouvé tous les Remédes qu'il indique. Ceux du premier Vol. regardent la guérison des hommes; & ceux du second sont pour les animaux. Tout est ici pratique; nulle théorie, nul détail de doctrine. On a voulu guérir les Malades, & non leur apprendre à raisonner sur les maux qu'ils éprouvent.

Cet Ouvrage est écrit d'une ma-

: ſimple, claire, courte & ſa-
iſante, par la multitude des
:les qu'il contient ; il n'eſt per-
e qui n'y trouve, ſous quel-
ne des lettres de l'alphabet,
éce de Maladie dont il ſe
it : exceptons-en les Malades
ginaires, pour qui les Livres &
Docteurs en Médecine n'ont
it de Remédes.

I. Roylet, Ecrivain Juré à
s, vient de donner un Livre
***les Principes de ſon Art*, Il les**
ède, ſurtout les Régles de la
ne poſition du bras pour écrire.
à une ſorte de ſtatique propre
:ette profeſſion. On ne peut
ſçavoir gré aux Maîtres, qui
nent ainſi la réfléxion à l'ha-
ide ; & la théorie à la prati-
. M. *Roylet* donne des Leçons
liques dans ſa Maiſon, *rue de la*
rerie, tous les lundis & les ven-
dis, depuis ſix juſqu'à huit heu,
du ſoir.

Entretiens Spirituels pour instruire, consoler, & exhorter les Malades. Par M. Jean Pontas, *Prieur de S. Sauveur de Panreux. 2. Vol.* in-12. *chez Hérissant fils, rue N. Dame, à la Croix d'Or.* 1745.

On distingue ici plusieurs états, par rapport aux Malades ; sçavoir, quand il y a, ou quand il n'y a point de danger ; quand on n'espere plus de guérison ; quand le moment de la mort approche ; enfin quand la convalescence succéde à la maladie.

L'Auteur a dressé des Formules d'exhortations pour tous ces états. Cela ne peut qu'être très-utile aux Pasteurs & aux Directeurs des Ames, pour les mettre en voye de bien parler de Dieu aux Malades. Ceux qui liront cet Ouvrage, le trouveront plein de la Doctrine de l'Ecriture & des Saints Peres.

E DES ARTICLES
mois de Mai 1745.

XXIII. La Sainte Bible
[I. contenant l'Exode. 761
XXIV. Histoire Ecclé-
ue & Civile de Verdun.
607
XXV. Institutiones Ju-
iversalis Naturæ & Gen-
Autore P. Ignatio Schwarz
su. 819
XXVI. Histoire Géné-
e la Marine. 837
XXVII. Gallia Chris-
Tom. septimus. 855
XXVIII. Mémoires d'Ar-
e, *par M. Surirey de S.*
873
XXIX. Histoire du Trai-
Westphalie. *Suite des Ar-*
IV. & XIII. 912
L. Nouvelles Literaires.
939

Errata pour le mois d'Avril 1745.

PAge 573, ligne 23. seule, *lisez*, seul.

611. lig. derniére, Alphonse de Poitiers, *lisez*, Alphonse, Comte de Poitiers.

622. lig. 7. Platon, *lisez*, Diogene.

634. lig. 19. Lorangere, *ponctuez* ;

636. lig. 21. en, *otez la virgule.*

656. lig. 5. neveu; *otez le point & la virgule.*

Ibid. lig. 25. objection, *lisez*, question.

663. lig. 3. se picquerent, *lisez*, se picquassent.

666. lig. 13. du, *lisez*, de.

678. lig. 22. parvps, *lisez*, parvus,

696. lig. 21. ranimént, *lisez*, ranimerent.

712. lig. 3. Plotin, *lisez*, Platon.

719. lig. 16. les six premiers, *otez*, premiers.

746. lig. 23. Harois, *lisez*, Harris.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE,

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

EMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
ES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1745.

ꟷMOIRES
POUR
ꟷHISTOIRE

Sciences & des beaux Arts,

ncés d'être imprimés l'an 1701
évoux, & dediés à Son Altesse
nissime Monseigneur le PRIN-
OUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1745.

primé à Paris, & se vend

A LYON,

PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLV.

Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	6.	v.
1723.	12.	v.			

EMOIRES
OUR L'HISTOIRE
Sciences & des beaux Arts.

Juin 1745.

RTICLE XLI.

TOIRE DES SACREMENS. ar le R. P. Dom Chardon, Reieux Bénédictin de la Congrétion de S. Vannes. VI. Volumes -12. *A Paris, chez Guillaume espres, & Guillaume Cavelier* 745.

Es Matiéres de Théologie ne paroissoient autrefois que sous les Titres de *Sommes*, de *Courses*, de *Traités Dogmatiques*, Cela n'invitoit pas toujours

les Lecteurs : il falloit de la réso-lution pour entrer dans ces routes difficiles, & de la constance, pour s'y soutenir malgré l'âpreté du cli-mat. Aujourd'hui on diminue la peine, en changeant la méthode. On substitue, tant qu'on peut, l'historique au polemique, & la simple narration, au stile conten-tieux de l'Ecole; mettons-en l'e-xemple dans le Livre que nous annonçons au Public. La matiére des Sacremens sembloit unique-ment dévolue aux Théologiens Scholastiques; & l'on vient de nous en donner l'Histoire.

L'Auteur de cette entreprise est le P. Chardon, Religieux Béné-dictin de la Congrégation de S. Vannes. Son Ouvrage, divisé en six Volumes, est plein d'érudition & de recherches. De simples Ex-traits ne peuvent mettre toutes ces richesses sous les yeux ; nous les indiquerons en gros : sembla-bles à ces Antiquaires opulents, qui ne montrent que les piéces

ales de leurs Cabinets, &
ent, *jugez du reste.*
premier Volume de cette
e, contient le Baptême &
irmation, on conçoit que
du Baptême doit être le
endu. Des deux parties qui
sent ce morceau, la pre-
traite de la préparation
tême, ou du Catéchume-
ans la seconde, il est ques-
tems, du lieu, de la ma-
ont on le conféroit autre-
e ses effets, & des Minis-
qui il appartient de le con-
après un court Préliminai-
es erreurs qui se sont éle-
ntre le Dogme Catholique
ptême, l'Auteur entre en
, & il distingue trois clas-
Cathécuménes : la premié-
t celle des Auditeurs; c'é-
les Juifs, des Payens, ou
Infideles, qui, sans de-
positivement le Baptême,
noient quelque envie de
re & de se convertir : la

seconde classe étoit de ceux qui demandoient à être baptisés : la troisiéme comprenoit les *Elus ou Competens*; on appelloit ainsi ceux qui, après les épreuves & les examens ordinaires, étoient destinés à recevoir la grace du Baptême. Chaque classe de Cathécumenes étoit aussi distinguée par ses priviléges particuliers : les Auditeurs pouvoient assister à la lecture des Saints Livres, aux Sermons des Evêques, & à cette partie de la Messe, qu'on appelloit pour cette raison, *la Messe des Cathécumenes*. Les autres Aspirants au Baptême, prenoient part au Sacrifice, jusqu'à ce qu'on eut fait l'oblation, par où commençoit la Messe propre des Fidéles.

Mais outre les Sermons des Evêques ausquels il étoit permis aux Catéchumenes d'assister, on nommoit encore des Catéchistes pour les instruire ; & dans toutes les Instructions qu'on leur faisoit, on avoit une attention singuliére à ne

point révéler les Mistéres
onds de la Religion, on se
entoit de leur faire sentir la
té du culte qu'ils avoient ren-
usqu'alors aux Idoles, de leur
gner la Morale Evangélique,
s Dogmes généraux du Chris-
sme.
: tems du Catéchumenat se
ongeoit ou s'abregeoit selon
isposition des sujets; s'il arri-
à un Catéchumene du second
u troisiéme rang, de tomber
quelque faute considérable,
: reléguoit dans une classe in-
ure à la sienne, & on lui dif-
t le Baptême, à proportion
grieveté de son péché. Dans
sermons on les exhortoit fré-
nment au jeûne & à la péni-
e; & l'on voit dans Tertullien
n les excitoit aussi à la con-
on de leurs péchés. *Il faut,*
l, *qu'ils confessent tous leurs*
és, afin qu'ils représentent le
ême de Jean. Dans cet endroit,
tullien fait assez entendre qu'il

ır la tête de l'enfant, &
: en ſon nom le Symbole &
ın Dominicale; après quoi
:e les avertit d'enſeigner
'autre à l'enfant, lorſqu'il
âge d'être inſtruit.
qu'on jugeoit les Catéchu-
ſuffiſamment préparés au
ême, on leur lavoit la tête
ıieds, afin qu'ils entraſſent
ıs de décence dans le bain
.a premiére de ces cérémo-
faiſoit communément le
:he des Rameaux, appellé
:la dans l'ordre Romain,
trium. Le Jeudi ſuivant on
.e lavement des pieds. En-
·ſque les Catéchumenes
ſur le point d'être Bapti-
les faiſoit renoncer à Sa-
: l'on exigeoit d'eux une
on de Foi. La renonciation
eſt ſi ancienne, que ſelon
ɔignage de S. Baſile, *elle*
e la Tradition Apoſtolique.
:conde partie de cette Hiſ-
u Baptême, embraſſe bie

plus d'objets que la premiére, nous les avons indiqués. C'est le tems, le lieu, le rit, les effets, & les Ministres de ce Sacrement. Le tems de l'administration du Baptême étoit fixé à Pâques & à la Pentecôte. On trouve que le Pape S. Sirice menaçoit quelques Evêques d'Espagne de les séparer de sa Communion, s'ils ne se conformoient en cela à la régle commune. Cependant l'usage s'introduisit peu à peu de baptiser dans les autres Solemnités, comme au jour de l'Epiphanie, à la S. Jean, & aux Fêtes des Apôtres. Enfin depuis qu'on ne présente plus au Baptême que des enfans, on baptise indifféremment tous les jours. On sçait qu'autrefois le Baptême se différoit pendant long-tems, & même pendant plusieurs années. C'étoit surtout la pratique de l'Orient: S. Grégoire de Nazianze alla faire ses Etudes à Athènes, sans être encore baptisé: on craignoit peut-être que le feu des passions

e donnât quelque atteinte à la
ainteté de ce Sacrement. Quelle
que soit la raison d'un usage qui
avoit de grands inconvéniens, ce fut
vers le douziéme siécle qu'on s'accoutuma à baptiser les enfans sans
délai, *de crainte*, dit Rupert, *de
les exposer à mourir sans Baptême.*

Le Baptistere de chaque Eglise
étoit communément le lieu où
l'on administroit le Baptême. Cependant durant plusieurs siécles,
bien des gens eurent la dévotion
de se faire baptiser dans le Jourdain; Constantin lui-même desira
d'y être baptisé: c'étoit par respect pour le Baptême que le Sauveur y avoit reçu des mains de S.
Jean.

Le P. Chardon fait une Description exacte des Baptisteres:
ils étoient la plûpart d'une structure magnifique, grands, spacieux, & propres à tenir des Assemblées nombreuses. Comme les
Evêques se réservoient le droit de
baptiser solemnellement, il n'y

avoit qu'un ſeul Baptiſtere dans l'endroit où ils faiſoient leur réſidence. On a des veſtiges bien marqués de cette ancienne diſcipline dans pluſieurs Villes de France & d'Italie ; à Florence, à Piſe, à Parme, à Padouë, au Puy-en-Velai, à Quimper en Bretagne, il n'y a qu'un ſeul Baptiſtere pour toute la Ville, & ce Baptiſtere eſt dans l'Egliſe Cathédrale.

Juſqu'au quatorziéme ſiécle, l'uſage preſque univerſel a été de donner le Baptême par trois immerſions ; S. Grégoire le Grand permit pour certaines raiſons aux Eſpagnols de n'employer qu'une immerſion, & le quatriéme Concile de Tolede fit un Réglement de cette pratique, qui n'étoit au fond qu'une grace & une eſpéce de diſpenſe. Quand le Baptême ſe donnoit par immerſion, le Catéchumene deſcendoit dans les Fonds, ſoutenu de ſon Parrein, & d'un Diacre, ou de quelqu'autre Clerc, & l'Evêque ou le Prêtre

t la triple immerſion, Avant
rémonie, l'eau avoit été be-
l'uſage vint enſuite d'y ré-
re du ſaint Crême, de ſoufler
s, & d'y plonger des cierges;
nonies qui ſe conſervent en-
dans la bénédiction Solem-
des Fonds Baptiſmaux.

forme du Baptême a tou-
été dans l'Egliſe Catholique
om des trois Perſonnes de la
e Trinité. Le Baptême *au*
le J. C. dont il eſt parlé dans
ctes des Apôtres, n'eſt que
ptême inſtitué par J. C. à la
ence du Baptême de S. Jean,
om de qui quelques Juifs bap-
nt. Telle eſt l'explication de
Auteur. On peut y ajoûter
de quelques Sçavants qui di-
que le Baptême *au nom de*
ſignifie ſimplement le Baptê-
conféré aux Adultes, après
avoient fait leur profeſſion
oi en J. C. Cette ſolution eſt
elle.

Egliſe a toujours cru ce qu'elle
n 1745.

croit aujourd'hui des effets du Baptême ; ſçavoir, qu'il nous régénére en J. C., qu'il imprime en nous un caractére inéfaçable, qu'il remet, non ſeulement la *coulpe*, mais encore la peine due au péché. S. Cyprien détaille éloquemment tous ſes effets. « Après, *dit-il*, » que par la vertu de cette eau, » qui a la vertu de régénérer, les » taches de mes péchés furent effacées, après que la lumiére ſe » fut répandue ſur mon Ame ainſi » purifiée, après qu'ayant reçu du » Ciel l'Eſprit Saint, je me trouvai changé, par une ſeconde » naiſſance, en un nouvel homme ; je ſentis tout à coup d'une » maniére admirable mes doutes » ſe diſſiper ; ce qui étoit fermé » pour moi me fut ouvert, la lumiére ſuccéda aux ténébres ; ce » qui me paroiſſoit difficile auparavant, me parut aiſé, & j'appris qu'on pouvoit faire ce que » j'avois cru impoſſible. Je reconnus qu'être né de la chair, &

ir vécu dans le péché, étoit
ſuite de notre condition
e terreſtre; & que c'étoit de
a que me venoit la grace de
ſentir animé par l'eſprit. »
iſi parle S. Cyprien des ef-
1 Baptême; mais ce S. Doc-
'a pas toujours parlé ſi exac-
t du Baptême conféré par
érétiques. On ſçait la diſpu-
i s'éleva ſur cette matiére,
lui & le Pape S. Etienne.
rti de S. Cyprien étoit nom-
, celui du Pape l'étoit en-
olus, & il avoit outre cela
ui l'uſage & la tradition de
e. Ce qui fait à la juſtifica-
le S. Cyprien, c'eſt que la
on n'avoit point encore été
ée, elle le fut depuis à l'a-
ge du ſentiment qu'avoit
1u le Pape S. Etienne, &
n point de Foi, que le Bap-
des Hérétiques eſt valide,
ſû qu'il ſoit conféré ſelon la
: & l'intention de l'Egliſe
olique.

n 1745.

On a disputé ensuite de la validité du Baptême conféré par les Infideles. Le P. Chardon assûre que le Pape Grégoire second le croyoit nul, & qu'il ordonna dans une Lettre à S. Boniface de rebaptiser ceux qui auroient été baptisés par des Idolatres. Notre sçavant Bénédictin auroit pu reconnoître, avec la plûpart des bons Auteurs, que le Pape Grégoire second n'ordonnoit la rebaptisation dans ces circonstances, que parce qu'il y avoit lieu de douter de l'exactitude de ces Payens Septentrionaux à baptiser selon la forme & l'intention de l'Eglise. L'ignorance & la grossiereté régnoient dans ces Contrées, il étoit plus que probable que le Rit du Baptême s'altéroit considérablement, en passant par des organes si mal disposés.

L'administration solemnelle du Baptême étoit suivie de plusieurs pratiques considérables, que le P. Chardon détaille encore avec soin.

rtir des Fonds ſacrés, un Prê-
iſoit ſur la tête du Baptiſé
nction avec le ſaint Crême;
i donnoit enſuite la Robe
ne, qu'il portoit pendant huit
, l'Evêque lui adminiſtroit le
ment de Confirmation, & il
oit enfin la Communion ſous
ux Eſpéces. Juſqu'au treizié-
écle, on a communié les en-
immédiatement après leur
:me; c'étoit un reſte de ce
a primitive Egliſe avoit pra-
à l'égard des Adultes.

Hiſtoire du Sacrement de
irmation vient après celle du
:me. Notre Auteur prouve
:ment contre les Hérétiques
:erniers ſiécles, que la Confir-
on eſt d'inſtitution Divine, &
e a été d'uſage parmi les
res. La queſtion de la matié-
de la forme de ce Sacrement
ı des beaux morceaux de con-
rſe qu'il y ait dans la Théo-
. Pour en bien parler, il ne
pas admettre à la légére,

comme quelques-uns font, que l'Eglise ait varié dans ses pratiques touchant la matiére & la forme des Sacrements ; ensorte par exemple, qu'elle ait administré la Confirmation, tantôt avec le S. Crême seul, tantôt avec la seule imposition des mains, & tantôt avec l'un & l'autre Rit conjointement ; ni qu'elle ait accompagné la matiére, tantôt d'une forme & tantôt d'une autre. Les matiéres & les formes sont la substance des Sacrements ; or l'Eglise déclare, que sur la substance des Sacrements elle ne peut rien ; & d'ailleurs, quelle néceſſité y auroit-il eu de changer dans un tems postérieur, la matiére ou la forme de la Confirmation, puisqu'avant ce tems & ces changements l'Eglise auroit déja eu ce Sacrement tout entier ? car enfin ce Sacrement, comme les autres, est d'institution Divine. Ces principes, que nous ne faisons qu'indiquer, font qu'on peut bien se passer de dire avec

re Auteur & avec le P. Morin, la forme dont l'Eglise Latine ſert aujourd'hui dans la Con-ıation, n'a pas été en uſage nt le douziéme ſiécle. Leur rai-eſt qu'on ne trouve point cette ne dans les anciens Rituels: s à s'en tenir à la Régle du e S. Innocent premier, elle ne t pas s'y trouver. Ce Pape ré-ıdant à Décentius, Evêque ugubio, qui lui avoit deman-quel étoit le Rit de la Confir-:ion, lui explique la maniére ppliquer le S. Crême ſur le nt des Baptiſés, puis il ajoûte: *ant aux paroles, je ne puis vous dire, de peur que je ne paroiſſe ·ôt trahir les Miſteres, que ré-dre à une queſtion. Verba dicere poſſum, ne magis videar prodere, ım ad conſultationem reſpondere.* ilà une ſolution pour le ſilence vieux Rituels.

Les bornes d'un Extrait ne nous mettent pas de faire ſur tout i les réfléxions néceſſaires, non

'uin 1745.

ARTICLE XLII.

MÉMOIRE SUR LA NÉCESSITÉ *d'un Réglement général au sujet des Enterremens & des Embaumemens.* Par Jacques-Jean Bruhier, *Docteur en Médecine. A* Paris, *chez* Morel *le jeune, Grand'Salle du Palais*, Prault *pere & fils*, & Simon *fils*. M. DCC. XLV. *in*-8°.

IL y a environ deux ans que M. *Bruhier* donna une *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort* ; servant d'explication, & comme de Commentaire à une Thèse que M. *Winslovv* avoit fait soutenir sur le même sujet. L'un & l'autre avoit prouvé, que la privation de connoissance, de mouvement, de sentiment, de respiration sensible, même pendant un tems considérable, n'est pas un signe certain de mort, du moins en ceux qu'un accident subit a

s cet état. M. *Bruhier* sur-
: voir, par un assez grand
d'exemples, combien en
as sont funestes les Enter-
précipités ; que la régle
gt-quatre heures que l'E-
uige avant l'inhumation,
but que d'empêcher qu'on
ienne ce tems ; & qu'enfin
de marque bien certaine
nort, qu'*un commencement*
faction. Avec l'amour infini
1 a pour la vie, la douleur
: que cause la perte de ce
1 a de plus cher, qui croi-
e ceux qui ont eu connoiss-
le ces réflexions, & des
pportés dans la *Dissertation*
Bruhier, n'eussent pas pris
autions prescrites dans cet
e, pour éviter un malheur
ne peut envisager qu'avec
Cependant on sçait que
êmes qui ont lû la *Disser-*
ont continué de suivre l'u-
abli. Telle est la force de
ude & de la coutume ! Il

avoit qu'un ſeul Baptiſtere dans l'endroit où ils faiſoient leur réſidence. On a des veſtiges bien marqués de cette ancienne diſcipline dans pluſieurs Villes de France & d'Italie ; à Florence, à Piſe, à Parme, à Padouë, au Puy-en-Velai, à Quimper en Bretagne, il n'y a qu'un ſeul Baptiſtere pour toute la Ville, & ce Baptiſtere eſt dans l'Egliſe Cathédrale.

Juſqu'au quatorziéme ſiécle, l'uſage preſque univerſel a été de donner le Baptême par trois immerſions ; S. Grégoire le Grand permit pour certaines raiſons aux Eſpagnols de n'employer qu'une immerſion, & le quatriéme Concile de Tolede fit un Réglement de cette pratique, qui n'étoit au fond qu'une grace & une eſpéce de diſpenſe. Quand le Baptême ſe donnoit par immerſion, le Catéchumene deſcendoit dans les Fonds, ſoutenu de ſon Parrein, & d'un Diacre, ou de quelqu'autre Clerc, & l'Evêque ou le Prêtre

faisoit la triple immersion, Avant
la cérémonie, l'eau avoit été be-
nite, l'usage vint ensuite d'y ré-
pandre du saint Crême, de soufler
dessus, & d'y plonger des cierges ;
cérémonies qui se conservent en-
core dans la bénédiction Solem-
nelle des Fonds Baptismaux.

La forme du Baptême a tou-
jours été dans l'Eglise Catholique
au nom des trois Personnes de la
Sainte Trinité. Le Baptême *au*
nom de J. C. dont il est parlé dans
les Actes des Apôtres, n'est que
le Baptême institué par J. C. à la
différence du Baptême de S. Jean,
au nom de qui quelques Juifs bap-
tisoient. Telle est l'explication de
notre Auteur. On peut y ajoûter
celle de quelques Sçavants qui di-
sent que le Baptême *au nom de*
J. C. signifie simplement le Baptê-
me, conféré aux Adultes, après
qu'ils avoient fait leur profession
de Foi en J. C. Cette solution est
naturelle.

L'Eglise a toujours cru ce qu'elle

faut donc, par un Réglement émané de l'autorité ſuprême, forcer les hommes à conſerver une vie chere, non ſeulement à chaque Particulier, mais précieuſe à la Société & à l'Etat; il faut par une Loi ſévére empêcher, (pour ne rien dire des autres abus) qu'une pratique en quelque ſorte conſacrée, & généralement établie, n'aſſure l'impunité à la cupidité & à la haine.

C'eſt ce Réglement dont M. *Bruhier* trace ici le *Projet*, qui a mérité l'attention du Chef de la Juſtice, lequel a permis par un conſentement exprès, d'imprimer & le *Mémoire* & le *Projet*. L'Auteur y marque d'abord comment on doit traiter les Malades réputés morts, juſqu'à ce que la putréfaction commencée ôte toute eſpérance de les rappeller à la vie; ce qu'il faut éviter, pour ne pas réaliſer leur mort; les ſecours dont on doit uſer pour les ranimer, & qu'on peut voir plus au long dans

ation. Il prévient l'objec-
on pourroit faire, tirée
ommodité, ou même du
e garder plusieurs jours
, en cas de contagion, &
utres circonstances, & il
à ces inconvéniens. Mais,
e le Réglement seroit sou-
l observé, si on s'en rap-
aux soins d'une Famille,
ens de la Maison où quel-
a cru mort; il veut qu'on
des Inspecteurs chargés
er à l'observation, & il
ns le détail de leurs fonc-
de ce qu'on doit exiger
ceux qui peuvent concou-
écipiter les Enterremens.
dans cet Ecrit jusqu'où
nier a porté ses vues sur
aussi intéressant pour l'hu-

ur la lecture de la Dis-
, une Nation sage a pris
ures pour arrêter le cours
ge homicide : l'Ouvrage
duit en Espagnol, & en
745.

conséquence, on a réglé ce qui doit s'observer au sujet des morts non suffisamment constatées, suivant les lumiéres que donne l'Auteur. N'y a-t-il pas lieu d'espérer que cet exemple sera suivi des autres Nations, & que le zéle de M. *Bruhier* sera soutenu par le Réglement qu'il sollicite? Quoiqu'il en soit, la seconde partie de sa *Dissertation*, qui suivra de près le *Mémoire* dont nous rendons compte, achevera de convaincre qu'on sauveroit la vie à bien des hommes qu'on laisse périr par une fausse persuasion, sans compter les autres motifs qui peuvent entrer dans une conduite qui, pour être autorisée, n'en est pas moins pernicieuse au genre humain.

RTICLE XLIII.

ISTOIRE
nérale de la Marine. Suite de l'Article XXXVII.

Près avoir parcouru les Exploits Maritimes des Empe-rs d'Orient, notre Auteur passe ı Marine des Turcs. Il nous en résente la foiblesse depuis *Os-n* jusqu'à *Mahomet* II. Les Ga-es Turques sous les premiers ıpereurs Ottomans, étoient si bles de corps & d'équipage, e les Galeres Vénitiennes les ıloient bas. Amurat premier & ond, pour faire passer des Trou-s en Europe empruntoient des isseaux Génois, & payoient un cat pour le passage de chaque dat. *Bajazet* premier fit assié- une fois par an pendant dix- Constantinople, sans pouvoir prendre, parce qu'il n'avoit int d'armée navale.

Mahomet second fut le premier qui donna beaucoup de soins à la navigation, il vouloit prendre Constantinople, & il ne pouvoit exécuter ce projet sans une Marine considérable, ses Prédécesseurs avoient toujours manqué cette Place, parce qu'ils ne l'assiégeoient que par Terre. Les préparatifs de *Mahomet*, l'exécution de ses desseins, la prise de Constantinople, & le Siége de *Rhodes* sont ici parfaitement détaillés. On ne peut qu'applaudir au bel Eloge qu'on y fait de la bravoure des Chevaliers illustres qui combattirent si bien, qu'ils obligerent les Turcs de lever le Siége, & de faire voile vers Constantinople, où ils furent témoins & victimes de la fureur de *Mahomet*.

Le quinziéme Livre donne une grande idée de la Marine des Empereurs Ottomans depuis *Mahomet* second jusqu'à *Selim* second. *Bajazet* second causa de grands embarras aux Vénitiens, il leur en-

ı Lépante, & fit le Siége de don, *Contarini* Général de la ublique y porta du secours, lottes Ottomanes & Vénitiense joignirent & en vinrent aux ns. Les Vénitiens eurent d'a-l l'avantage, mais le vent chan-& leur ota la victoire. ils ne erent pas à se vanger. *Pezaro* à la voile pour aller secourir *oli*, que les Turs assiégeoient, Ottomans n'oserent l'attendre, everent le Siége, *Pezaro* les it, força de voiles, donna sur arriére garde, leur prit plu-rs Vaisseaux, brûla *Tenedos*, ravager quelques-unes de leurs, s'empara de quelques autres, etourna victorieux à Zante.

elim premier ne fit rien sur . *Soliman* second eut une Ma-redoutable, il tourna toutes orces contre *Rhodes*. C'étoit Place qui lui faisoit ombrage, l étoit violemment tenté de e conquête, *Philippe Villiers Isle-Adam*, d'une illustre Mai-

ſon de France, étoit alors Grand Maître de *Rhodes*, il avoit toutes les qualités qu'il falloit pour réſiſter à la Puiſſance Ottomane, & il fit tout ce que pouvoit faire un grand homme pour ſe défendre. L'appareil des Turcs étoit formidable, 30 Vaiſſeaux devancerent la Flotte, ils étoient ſuivis de cent autres, & ceux-ci, du reſte de l'Armée, elle étoit composée de 400 Vaiſſeaux de toutes grandeurs, & l'Armée de Terre de cent 40 mille hommes, & de 60000 Pionniers.

La Garniſon de *Rhodes* n'étoit que de 4500 hommes, & de 600 Chevaliers, ils y firent des prodiges de valeur, & s'ils avoient été ſecourus, ils auroient fait périr l'Armée de *Soliman*. Nul Convoi, nulle Eſcadre ne parut, il ſembloit que la Mer, les hommes, les Elémens avoient conjuré la perte de *Rhodes*, elle ſe rendit par une capitulation honorable, & *Soliman* y entra le jour de Noël. Les

y perdirent quarante mille
ıes, & il en périt autant par
ladie. On trouve ici les Ex-
ons du fameux *Barberousse*,
.ractere & celui du Corsaire
ıt; ils vécurent en Barbares,
ıururent en Corsaires.
seiziéme Livre expose la Ma-
les Turcs depuis *Selim* se-
ıusqu'à *Mustapha*. *Selim* man-
'entreprise de la *Goulette*, il
la Conquête de *Chypre*, se
: maître de *Nicotie*, ravagea
es de *Zante*, de *Cephalonie*,
rse, porta l'épouvante jus-
dans *Venise*, & alla faire le
de *Famagouste*.
Marine sous *Mustapha* fut
›isive, elle le fut encore plus
)sman & *Amurat* IV, elle
ıima, quand *Ibrahim* monta
Trône. Le nouveau Sultan
t pas plutôt son maître, qu'il
ıstruire vingt Galeres, tren-
res Vaisseaux, dont il fit une
:, & porta ses Armes en *Can-*
On parle différemment des

motifs de cette Guerre. L'intérêt y eut autant de part que l'envie de se vanger. Les Turcs en prenant *Candie*, en faisoient comme la clef de l'*Archipel*, & un rempart de la *Turquie*, ils s'ouvroient un chemin plus court pour aller en *Afrique*, & se mettoient à portée de secourir l'Isle de *Chypre*; après avoir long-tems caché leur route pour amuser la République de Venise, ils vinrent mouiller dans le Golfe de la *Suda*, s'emparerent de la *Canée*, & mirent le Siége devant *Candie*.

Les Turcs reçurent bien des échecs sur Mer & sur Terre, il n'y eut point d'année qui ne fut marquée par quelque victoire des *Vénitiens*, mais ces triomphes ne servoient qu'à diminuer les forces des Vainqueurs. Les Turcs tiroient parti de leurs pertes, & trouvant toujours quelque avantage dans leurs disgraces, ils faisoient par le moyen même de leurs défaites, passer de l'argent & de nouvelles

oupes dans l'Isle de *Candie*. Ce
st que par là qu'ils se soutin-
it. La diminution de leurs Vais-
ux ne donnoit que de foibles
eintes à leur puissance, & les
nitiens en triomphant ne fai-
ent que s'affoiblir.

Fatigués, & presque épuisés
des succès inutiles, ils deman-
ent du secours à la *France*,
uis le Grand fit partir pour Can-
des Troppes de Terre, & deux
adres, l'une de Vaisseaux, &
utre de Galeres. Le Duc de
aufort commandoit les Vais-
ux, le *Comte de Vivone* les Ga-
es, & le *Duc de Navailles* les
oupes de débarquement. La des-
nte des François se fit avec un
lre & une hardiesse qui étonna
Turcs. Un accident imprévu
concerta toute notre valeur, le
prit à un Magasin de Poudre,
Bombes & de Grenades. La
teur se jetta parmi nos Trou-
s, elles s'imaginerent que le ter-
n étoit miné, elles reculerent,

les Turcs les pourſuivirent, en maſſacrerent plus de 500, & le Duc de *Beaufort* y périt. Sa mort fut une eſpéce de problême, & les Auteurs en parlent différemment; j'ai vu, dit notre *Hiſtorien*, le Marquis de la *Galiſſonniere*, Lieutenant Général des Armées Navales, & il m'a dit que le Duc de *Beaufort* avoit été tué & dépouillé, & que ſa tête ayant été coupée & portée au Général des Turcs, ſon corps, reſté nud parmi la foule des cadavres, n'avoit pu être diſtingué.

Jamais Place ne fit une plus belle défenſe, & ne fut réduite dans un ſi pitoyable état, toute la Ville étoit en cendres, les Bourgeois logeoient dans des cavernes, & les Soldats ſur la bréche, on voyoit dans les affreux débris des Tours & des Murailles renverſées, des marques de la valeur de ceux qui les défendirent; la Ville fut enfin obligée de capituler. Les Turcs y perdirent plus de cent

gt mille hommes, & y donne-
it quarante-six assauts. Il faut
: dans l'Auteur, ou dans le cé-
re *Nani*, la Relation qu'ils don-
it de ce Siége. On aura peine
rouver quelque chose de pareil
is l'Histoire.

Depuis la prise de Candie, la
rine des Turcs est entiérement
nbée. Les *Chevaliers de Malthe*
fisent pour les tenir en bride,
leur ôter la liberté des Mers;
elque puissants que les Otto-
ns soient sur Terre, dit notre
teur, ils seront toujours foibles
Mer, ils sont ignorans dans
Sciences Maritimes, leurs Ma-
ots mal exercés, leurs Soldats
i disciplinés, leurs Officiers pour
plûpart n'ont d'autre mérite
ur commander une Galere, que
l'avoir achetée, aussi les Turcs
ent-ils, que Dieu leur a donné
Terre pour Théatre de leurs
stoires, & qu'il a laissé la Mer
x Chrétiens pour y faire éclater
ir puissance.

Juin 1745.

que, la Ville la plus riche de la Macedoine; *Mahomet* second, le *Negrepont*, & une partie de la Morée, & de l'Albanie; *Bajazet* second, *Lepante*, *Modon*, *Coron* & *Duras*; *Selim* second, le Royaume de *Chypre*, & Mahomet quatre la *Candie*. Ces disgraces ont un peu obscurci l'éclat de cette République, elle est encore cependant une des plus florissantes de l'Univers, & son Etat un des plus puissants de la Méditerrannée.

L'Auteur finit ce Volume par la Marine des Génois, elle a été de tout tems très-célébre, elle a piqué la jalousie des Carthaginois, & ses grandes forces ont allarmé plus d'un Souverain. Sa puissance s'est fait redouter dans la Mer Egée, sur le Pont-Euxin, en Syrie, & dans la Palestine. Les Génois ont toujours été fameux Navigateurs, les Empereurs Grecs rechercherent souvent leur alliance. Rivaux des Vénitiens, ils mirent autrefois Venise à deux doigts de

erte, ils furent maîtres de *Caf-*
de l'Isle de *Crete*, & de celle
Chypre. Ils ont long-tems pos-
: *Famagouste*, *Mytilene*, &
ta. Enfin la Marine de Genes
si florissante, que dans la seule
erre Pisanne elle mit en Mer
) Vaisseaux, sans compter ceux
armerent les Particuliers.
mais Etat n'éprouva plus de va-
ions dans son Gouvernement,
la République de Genes, elle
donna jusqu'à sept fois aux
s de France; tantôt en proye
ambition des Grands, tantôt
caprice de la Populace, tantôt
faction des *Doria*, ou des
ola, tantôt à celle des *Ador-*
, ou des *Fregoses*; il est éton-
t qu'elle ait subsisté si long-
s, qu'elle subsiste encore, &
elle n'ait pas eu le sort de Ro-
, la plus illustre République du
nde, qui ne périt que par ses
pres forces.
Ce Livre est bien écrit, & les
éditions Maritimes sont bien
uin 1745.

racontées, mais la narration de ces morceaux est trop longue; l'Auteur auroit encore mieux satisfait les désirs du Public, s'il l'avoit un peu mieux instruit de l'Architecture Navale. On ne nous apprend presque rien de la forme des anciens Navires, de la maniére de les construire, de les équiper, de la manœuvre des premiers Pilotes, des Armes offensives & défensives des Vaisseaux; on ne nous parle que d'éperons & de rames; il faut que la disette des Monumens en soit la cause. Notre Auteur a mieux aimé ne dire rien, que de deviner ce qu'on ne sçait pas bien, le nombre des Romans n'est déja que trop grand, & il n'a pas cru que la curiosité du Public dût être payée par un présent si frivole.

* *
*

ARTICLE XLIV.

CTA SANCTORUM Augusti, Tomus VI. &c. C'est-à-dire : *Les Actes des Saints du mois d'Août, Tome sixiéme, lequel renferme les cinq derniers jours de ce mois. Par les Peres Jean Pien, Guillaume Cuypers, & Jean Stilting, de la Compagnie de Jesus. A Anvers, chez Bernard-Albert Vander-Plasscher :* in-folio 1743.

'Histoire du Baptême conféré à l'Eunuque de la Reine Ethiopie par S Philippe, un des pt premiers Diacres, rapportée ıns les Actes des Apôtres, doit ıturellement faire souhaiter de avoir les suites de sa conver-ɔn. Le P. Papebroëck en a parlé ı passant, au Volume des Actes ı mois de Juin, à l'occasion de Philippe, dont le Martyrologe ɔmain fait mention au sixiéme de

ce mois, & le P. Pien en traite plus à fond au 27. d'Août, jour consacré à sa Mémoire parmi les Grecs.

Il examine d'abord sa qualité d'Eunuque, & prétend que c'étoit un Titre de Dignité, qui répond à celui de Grand Maître du Palais ou de la Chambre. Mais étoit-il véritablement Eunuque ? Le P. Calmet avance que le mot Grec εὐνοῦχος signifie un vrai Eunuque, le P. Pien ne croit pas qu'il signifie plus que l'*Eunuchus* des Latins. Or M. du Cange nous apprend, qu'*Eunuchus* se prend pour une Dignité, & il est certain que S. Grégoire le Grand, en parlant des SS. Nerée & Achillée, Eunuques de la Vierge Sainte Flavie Domitille, dans l'Homélie, qu'il prononça dans leur Eglise le jour de leur Fête, donne à entendre qu'ils avoient beaucoup d'Enfants.

Ferrari, dans l'Index de son Catalogue des Saints, marque au dixiéme de Septembre, en Ethio-

: l'Eunuque de là Reine Can-
.cę, mais il n'en eſt fait aucune
ention dans le Catalogue même,
dans Ludolf, qui nous a donné
; Faſtes Sacrés de l'Ethiopie. Au
ſte par cette Ethiopie, où ré-
ıoit la Reine Candace, on en-
nd communément l'Arabie Heu-
uſe, & les Côtes de la Mer Rou-
:, où avoit auſſi régné la Reine
: Saba, qui rendit viſite à Sa-
mon.

Le nom propre de l'Eunuque
ł demeuré inconnu, & c'eſt ſans
ndement, que le Menologe des
recs, composé par l'ordre de
Empereur Baſile le Jeune, le
omme Candace. Euſebe a pré-
:ndu qu'il étoit le premier Gen-
l, qui eût embraſſé le Chriſtia-
iſme; mais ce ſentiment eſt con-
aire à toute la Tradition, qui
:garde le Centurion Corneille,
omme la premiére Conquête de
a Religion Chrétienne ſur la Gen-
ilité: en un mot, il ne paroît
oint douteux que l'Eunuque de

la Reine Candace ne fût Juif de naissance, comme le Diacre Pontius, qui a écrit la Vie de S. Cyprien, paroît l'avoir cru, ou d'origine, ou du moins de Religion. Mais qus devint-il après son Baptéme ? L'Histoire abregée des Apôtres & des Disciples du Seigneur, Ouvrage apocryphe, qu'on attribuë à Dorothée de Tyr, & quelques autres Ecrivains du même tems, nous racontent assez au long ses travaux Apostoliques & son Martyre. Il y a cependant bien de l'apparence qu'il a prêché l'Evangile dans les Etats soumis à la Reine Candace, & S. Jérôme paroît l'insinuer. Maffée au Livre 3 de son Histoire des Indes rapporte, que dans l'Isle de Ceylan que quelques Géographes croyent être la Trapobane des Anciens, il y a un Monument antique fort célébre dans toute l'Inde, par le concours des Pélerins, & qu'une ancienne Tradition assûre être le Tombeau de l'Eunuque, dont

us parlons; quoiqu'il en soit,
glise Latine n'en fait aucune
:ntion dans ses Martyrologes;
ıis il a un culte très-ancien dans
glise Grecque.
Le même jour 27 d'Août, l'E-
se célébre la Mémoire de plu-
urs Saints, qui souffrirent appa-
nment ensemble pendant la
rsécution de Dioclétien & de
aximien, mais dont la plûpart
s Martyrologes n'ont pas exacte-
:nt marqué les noms, le nom-
e, & le lieu de leur Martyre.
Romain ne nomme que S. Mar-
llin Tribun, Mannea, sa Fem-
:, & leurs Enfans, Jean, Sera-
ɔn & Pierre, martyrisés à To-
:s dans le Pont. Le P. Stilting,
ıdé sur les Actes manuscrits de
Martyre, composés par le Prêtre
lien, dont il a vû & confronté
ux Exemplaires, l'un de la Bi-
iothéque de S. Maximin de Tre-
s, & l'autre de celle de Clugni,
compte 17, qui sont Marcel,
Marcellin, Tribun; Mannea,

ſa Femme, Pierre, Chiron, Ammon, Serapion, Jean, Babilas, Melece Evêque, Atheogene, Ariſton, Victor, Suſanne, Zoïle, Domnin & Memnon, & dit qu'ils furent mis à mort en Egypte, dans la Ville, ou du moins dans le Territoire d'Oxyrinque, d'où leurs ſacrées Reliques ont été tranſportées dans un lieu nommé Strypſochès du même Territoire. Notre Auteur eſtime ces Actes aſſez ſinceres ; il ſoupçonne cependant l'Auteur d'avoir fait parler les Martyrs dans leur interrogatoire un peu plus durement qu'il ne convenoit. Au reſte, Julien avoit écrit en Grec, & les deux Manuſcrits n'en ſont qu'une traduction Latine.

Le nom du S. Abbé Pæmen eſt fort celébre dans les Vies des Peres du Deſert, parce qu'il y a été ſupérieur d'un grand nombre d'Anachoretes. Le P. Pien a déja prouvé ailleurs qu'il faut placer la Montagne de Scethé, où ce Saint faiſoit

ı séjour ordinaire, dans la Ly-
e, & non dans l'Egypte, comme
t fait quelques Auteurs. Il traite
la chose plus au long, & mar-
ıe avec beaucoup d'exactitude
situation de cette Montagne,
fameuse dans l'Histoire de l'E-
ise. Il prouve ensuite qu'on a
ı tort de distinguer Pæmen &
ıstor, ce dernier nom n'étant
ıe la Traduction Latine du pre-
ier. D'autres ont confondu au
ɔntraire S. Pæmen avec S. Pam-
ɔn : quelques-uns ont avancé,
ı'il y avoit eu deux Saints Pæ-
ıens. Enfin il s'en est trouvé,
ui ont prétendu que S. Pæmen
:oit le même que le B. Posthu-
ıe, dont le P. Rosweide nous a
onné la Vie. Ces divers sentimens
ɔnt ici réfutés d'une maniére, qui
ous paroît sans réplique.

La Vie de S. Pæmen a été écrite
n Grec par un Moine nommé
aurent, & le P. Papebroëck l'a-
oit déja fait imprimer, on la re-
trouvera *ici* avec la Traduction

Latine du P. Pien. Il y a joint les Apophtegmes du Saint, tirés des Monumens de l'Eglise Grecque par M. Cotelier. Il les a divisés en trois parties, pour la commodité du Lecteur, & il n'a pas jugé à propos de les donner en Grec. Il a cru avec raison, que rien n'étoit plus capable de faire connoître un Saint si célébre dans toute l'Eglise, & de le bien caractériser, que de mettre sous les yeux ses Sentences, ses Maximes, & les principaux traits de sa Vie.

Le P. de Sainte Marthe a fait deux Evêques de Conserans de S. Licere & de S. Glycere; il prétend même que celui-ci vivoit deux siécles avant S. Licere. Le P. le Cointe, & après lui le P. Longueval, n'en ont fait qu'un, & le P. Stilting nous paroît démontrer par la Vie de S. Licere, qu'il rapporte en entier, & dont Bernard Guy, Evêque de Lodeve, est l'Auteur, que l'Evêque de Conserans, qui a souscrit en 506 au Concile

gde, & qui ſigna Glycere, eſt
ıême que Licere, contempo-
de S. Quintien Evêque de
ɔdès.
e P. Mabillon nous a donné
ɩ les Actes des Saints de l'Or-
de S. Benoît, une Vie de S.
ıire Evêque d'Arles, écrite
cinq de ſes Diſciples, dont le
ıcipal eſt S. Cyprien, Evêque
'oulon. Surius & Vincent Ba-
l'avoient publiée avant le
te Bénédictin, mais fort im-
'aite; le P. Sirmond n'en avoit
lié que la premiére partie, ſur
ancien Manuſcrit de S. Martin
Champs. Le P. Stılting a con-
ıté ce Manuſcrit avec l'Edition
?. Mabillon, & il n'y a trouvé
une différence conſidérable.
P. Chiflet a auſſi donné au Pu-
une Vie de S. Ceſaire plus
rte, ſur un très-ancien Manuſ-
de l'Egliſe de S. Jean de Be-
;on, mais elle n'apprend rien,
ne ſoit dans les autres, elle
t *plus courte*, que parçe qu'elle

la premiere partie, telle
Sirmond l'a donnée, &
d'aprés le P. Mabillon,
ci par le moyen de l'ab
ques endroits, qui étoi
clairement énoncés dan
parties.

Tritheme, à la f
anachronisme, qui fail
saire beaucoup postérie
quiéme siécle, l'avoit
dictin, mais il a été solid
futé par le Cardinal
André du Saussay avoit
voulu corriger l'erreur
me, en imaginant un se
saire Evêque d'Arles, a

e une ſuite Chronologique
utes les circonſtances de la
le S. Ceſaire. Il y obſerve,
Baronius lui-même dans le
Tome de ſes Annales, s'eſt
pé ſur l'année de la naiſſance
Mais qu'il s'eſt un peu cor-
dans ſes Additions au X. vo-
, & qu'il auroit encore parlé
uſte, s'il avoit lu l'Ouvrage
Diſciples de cet Evêque, où il
t, qu'il mourut dans la ſoi-
-treiziéme année de ſon
Or le P. Stilting prouve très-
que ſa mort arriva le 27
ût 542; donc, conclut-t-il,
ſçauroit être né plutôt, que
e milieu de l'année 463.
ne doute point aujourd'hui,
. Ceſaire n'ait ſuccédé immé-
ment à S. Eone ſur le Siége
es, quoique les Dyptiques de
Egliſe, inſérés dans les Anec-
du P. Mabillon, mettent un
ne, nommé Jean, entre ces
Saints. Or S. Eone mourut
utôt en 502, & notre Au-

teur prouve ſolidement, que S. Ceſaire fut fait Evêque la même année. Auſſi les Dyptiques de l'Egliſe d'Arles n'ont-ils aucune autorité parmi les Sçavants. Ces diſcuſſions critiques, qui ſont en grand nombre dans l'Hiſtoire Chronologique du P. Stilting, ne ſont pas le ſeul avantage, qu'on y trouve, elle contient encore pluſieurs faits, qui ne ſont point dans l'Ouvrage du P. Mabillon, ni dans celui du P. Sirmond.

Par exemple, il n'y eſt point fait mention du Concile d'Agde, dont nous avons parlé au ſujet de S. Licere, Evêque de Conſerans. Il eſt cependant certain, que S. Ceſaire y préſida, ou du moins, que ce fut lui, qui y invita tous les Evêques des Etats d'Alaric, Roi des Viſigoths, & qu'il y ſouſcrivit le premier. Le P. Stilting nous apprend encore par une Lettre de Ruricius, Evêque de Limoges, qui n'avoit pas voulu ſe trouver au Concile d'Agde, que le Saint

ıvoit convoqué un autre pour
née ſuivante, c'eſt-à-dire,
ır l'année 507, & qui devoit
embler à Toulouſe. Il ne ſe tint
, & le P. Stilting préſume
c bien de la vraiſemblance, que
ui empêcha les Evêques de s'aſ-
bler, fut la Guerre, que Clo-
déclara ſur ces entrefaites à
ric. Les Actes ne font point
plus mention de la Régle, que
ıt Ceſaire compoſa pour les
ines, & qui a été aſſez long-
s en vigueur dans les Monaſ-
s de cette partie de la Gaule
bonnoiſe, que Théodoric,
d'Italie, céda aux François.
a été pluſieurs fois imprimée
s la Bibliothéque des Peres.
e P. Stilting n'eſt pas moins
t en traitant des Ecrits de S.
aire ſur la Grace & ſur le Li-
Arbitre, & contre les Semi-
ıgiens. Il commence par prou-
, que ce qu'on en cite d'après
ınadius, n'eſt pas de cet Au-
, qui étoit mort avant que S.

Cesaire eût composé l'Ouvrage, dont il s'agit, mais d'un Anonyme, qui a fait des Additions à son Catalogue, & que Baronius y a été trompé, pour n'avoir pas examiné les dattes. Le Cardinal Noris, & quelques-uns dés nouveaux Disciples de S. Augustin ont avancé, que le Livre de la Grace & du Libre Arbitre avoit été écrit contre Fauste de Riez. Leur premiére preuve est, que l'Ouvrage de Fauste porte le même Titre, que celui de S. Cesaire. C'est, dit le P. Stilting, une conjecture bien foible. La Seconde est une Lettre de S. Ennode, Evêque de Padouë, à S. Cesaire, où il le félicite d'avoir bien servi S. Augustin, ce que Baronius explique de la défense de S. Augustin contre l'Evêque de Riez. Cependant, outre que cet Evêque n'est point nommé dans cet Ouvrage, si on y regarde de près, la Lettre ne prouve rien, car il est certain, qu'elle fut écrite en 513, & l'Ouvrage de S. Ce-

e n'a paru, que plusieurs an-
s après. Ce n'est donc point
le Traité de la Grace & du Li-
Arbitre, que S. Ennode féli-
l'Evêque d'Arles, mais sur
Homélies.

. Cesaire ne crut pas avoir fait
z en écrivant contre les Semi-
agiens, quoiqu'il l'eût fait de
uiére, qui ne laissât aucun lieu
réplique; il voulut encore
le S. Siége prononçât sur ce
faisoit le sujet de la contro-
e. Felix IV. à sa priere lui en-
a des Articles de Foi, qui se
uverent conformes à ce qu'il
it soûtenu contre les Semi-Pé-
ens, & ce fut pour les publier
s la forme la plus autentique,
il assembla le second Concile
range, auquel il présida. Ce
lui aussi, qui en rédigea les Ca-
s, qui ne sont guére que le
cis des Articles du Pape Felix,
le la Doctrine de S. Augustin.
tre Auteur ne doute point que
ne soit ces mêmes Canons, que

le continuateur de Gennadius appelle l'Ouvrage de S. Cesaire sur la Grace & le Libre Arbitre.

Le même jour 27 d'Août, l'Eglise honore la Mémoire d'un autre Prélat, qui est encore une des grandes lumiéres de l'Eglise Gallicane. C'est S. Syagrius, Evêque d'Autun. Le P. Stilting ne doute point que ce Saint ne soit né en France; & il prétend, aussi bien que le P. le Cointe, que c'est sans fondement, que du Saussay, & le Breviaire d'Autun ont avancé, qu'il étoit frere de la Reine Brunehaut. Cette fausse opinion étoit fondée sur un mot d'une Lettre de S. Grégoire à cette Princesse, & notre Auteur, sans avoir recours à l'interpolation, comme a fait le P. le Cointe, montre clairement qu'il ne prouve rien, & qu'il peut s'entendre aussi aisément d'un homme qu'on aime, qu'on estime, en qui on a confiance, que d'un Frere. Le Breviaire d'Autun ajoûte, que S. Syagrius étoit oncle de S.

Didier, Evêque de Vienne; mais on n'en a encore pu apporter aucune preuve.

Le Breviaire se trompe encore, quand il avance que ce Saint Evêque fut envoyé en Angleterre avec S. Augustin par le Pape S. Grégoire. Il est vrai que ce Pontife recommanda Augustin & les autres Moines, qui devoient l'accompagner en Angleterre, à l'Evêque d'Autun, qui leur rendit tous les services, qui dépendirent de lui, mais il n'y a aucune preuve, ni aucune apparence, qu'il les ait accompagnés dans la grande Bretagne. Ce fut peut-être à cette occasion, que la Reine Brunehaut demanda au Pape le *Pallium* pour Syagrius. Le Pape dans sa réponse lui fait un grand Eloge de l'Evêque, & parle avec reconnoissance des bons offices, qu'il avoit rendus aux Missionnaires d'Angleterre, mais il l'avertit que la coutume de l'Eglise Romaine est de n'accorder le *Pallium*, que sur la

demande de l'Evêque même, à qui on fait cet honneur. Syagrius ne se refusa point à cette formalité, & il reçut le *Pallium*, mais S. Grégoire ne le lui envoya qu'à condition d'assembler un Concile, & d'y réformer certains abus, exprimés dans une Lettre commune, que le Pape adressa à Syagrius d'Autun, qui est nommé le premier, à Ethere de Lyon, Virgile d'Arles, & Didier de Vienne. Par une seconde Lettre, adressée à Syagrius en particulier, le S. Pape déclare, que désormais le Siége d'Autun sera le premier de sa Province après la Métropole.

L'Article suivant contient les Actes de S. Ethere, Evêque de Lyon, dont nous venons de parler, S. Grégoire avoit aussi recommandé à ce Prélat les Religieux, qu'il avoit destinés pour l'Angleterre, & le P. Stilting prouve, ce semble, très-bien, que ce fut lui, qui consacra Evêque S. Augustin, le Chef de cette Troupe Apostolique, &

Virgile, Evêque d'Arles,
plusieurs l'ont cru. Nous
ıcore plusieurs Lettres de
›ire à S. Ethere, qui font
:ande opinion, qu'il avoit
ıérite & de sa sainteté.

TICLE XLV.

*'ES PHYSIQUES
'ographiques de M. Pier-
Bachelier en Théologie, &
de Chastel en Champagne.
'ris, chez C. F. Simon fils,
neur-Libraire, rue de la
eminerie; & Giffart fils,
're, rue S. Jacques, à Sain-
rese.* 2. *Vol.* in-12. 1744.

MIER VOLUME.

grand nombre de Physi-
ns & d'Astronomes ont
a gloire de fabriquer des
du monde. Cette espéce
ecture n'a encore ruiné
. Quoiqu'aucun de ces syf-
ıit contenté pleinement,

les Inventeurs n'ont pas laissé d'acquérir beaucoup de réputation. Elle leur est bien due ; car il faut assûrément une force & une étendue d'esprit peu commune, pour assembler toutes les piéces d'une semblable Machine, & en régler tous les mouvements avec justesse. M. Pierquin ne s'est pas proposé d'inventer un nouveau systême, quoiqu'il sçache bien que la matiére n'est pas épuisée : il a mieux aimé remettre en honneur un systême abandonné & oublié depuis longtems. C'est celui de Thalès. On est plus digne de louange quand on travaille pour la gloire d'autrui, que si l'on travailloit pour sa propre gloire.

Thalès fut un des sept sages de la Grece, le premier de sa Nation, qui soit entré dans la connoissance des corps Célestes, qui ait prédit les Eclipses, & réglé le cours des Astres. Il fut aussi le Chef de la Secte Ionique, & on lui doit l'art de diriger la Naviga-

tion par les Etoiles. Un Philoſophe célébre par tant d'endroits, mérite bien qu'on ſe ſouvienne de lui long-tems après ſa mort. On croyoit alors que le Ciel étoit un lambris d'or & d'azur, au deſſus duquel les Dieux habitoient de ſuperbes Palais. Thalès, qui mépriſoit ces opinions populaires, prétendit que le Ciel n'étoit qu'une voute, faite d'une terre endurcie, & que les Etoiles fixes étoient autant de Montagnes ou de Rochers; que les Planétes étoient auſſi des corps opaques, & le Soleil un tas prodigieux de pierres enflammées: mais ſans déterminer ſa place parmi les corps Céleſtes. Un point reconnu de tous ſes Diſciples, c'eſt que cet Aſtre eſt le ſeul qui ſoit lumineux de ſon propre fonds, & qu'il communique aux Planetes & aux Etoiles tout ce qu'elles ont de lumiére & d'éclat.

Thalès poſoit pour baſe de ſon ſyſtême, *que l'eau a été le prinsipe de l'Univers, & que la penſée ſans*

commencement a tiré de cette eau ; ſuivant certaines Loix, toutes les créatures ſenſibles. Le Réparateur de ce ſyſtême explique comment les corps ont été formés, & ſurtout comment s'eſt formée cette croute, qui enveloppe toute la machine. Il ſe ſert de deux comparaiſons qui expliquent nettement ſa penſée. Pendant que le vin nouveau bouillonne, on voit que les parties les plus agitées emportent celles qui le ſont moins, & les enlévent juſqu'aux douves, où elles ſe lient enſemble, & font une croute qu'on nomme l'écume du vin : il ſemble qu'on peut objecter à M. Pierquin que les particules du vin n'auroient pas formé cette écume, ſi ce vin n'avoit pas été enfermé dans un tonneau. Ainſi les *boules éthérées* auront beau pouſſer devant elles, en s'éloignant du centre de leur mouvement, les parties branchues qu'elles rencontreront, ces parties branchues ne trouvant rien qui les ar-

: , continueront toujours de
rcher en avant. Ce qu'on ré-
ıdra de mieux, c'eſt que ces
ties branchues n'ayant pas
ant de viteſſe que les bou-
éthérées, elles s'embarraſſent
s'aſſemblent en ſi grand nom-
, que les boules éthérées n'ont
s aſſez de force ni pour les pouſ-
plus loin, ni pour les pénétrer;
: c'eſt ainſi que s'eſt formée
croute *du tourbillon général.*
ıtre exemple eſt pris de la con-
tion de tous les Sirops, dont
parties groſſiéres quittent in-
ſiblement le fond de la liqueur,
forment une écume plus ou
ins épaiſſe, à la ſurface où elles
été pouſſées par des parties
s déliées, & qui avoient plus
mouvement.

Comme on a mis au haut de
que page du premier Ouvrage
ce Recueil, *Aſtronomie de Tha-*
, nous avons cru d'abord que
Pierquin avoit déterminé par
eureuſes conjectures la place

'uin 1745.

que ce Philoſophe aſſignoit dans ſon monde au Soleil & à toutes les Planétes. Mais l'Auteur avoue qu'on ne la connoît pas. Ainſi on ne ſera jamais en état de nous donner une fidéle expoſition de cet ancien ſyſtême. Tout ce qu'on fera pour y réuſſir, ſera plutôt un nouveau ſyſtême qu'on bâtira, que celui de Thalés.. Ce premier Traité eſt ſuivi d'une courte inſtruction ſur le globe terreſtre & aquatique. Nous y liſons qu'on tient pour aſſûré que l'étendue de la terre égale celle des eaux, c'eſt-à-dire, que la ſurface de la Mer n'eſt pas plus grande, que la ſurface du globe tetreſtre que la Mer ne couvre pas.

L'Auteur ajoûte que ceux qui ont parcouru toutes les Mers, & qui ont eu la curioſité de les ſonder, aſſûrent qu'on y trouve rarement des endroits qui ayent trois milles d'eau, c'eſt-à-dire, dont la profonneur ſoit d'une grande lieue de France, & qu'or-

ement la Mer n'a qu'un mille
ofondeur; néanmoins parmi
avigateurs, elle est dite sans
orsqu'elle a plus de deux cens
s de profondeur. On trouve
petit Traité d'Hydrographie
s précautions qu'il faut pren-
our ne pas se tromper dans
ide. Il ne suffit pas d'atta-
un poids considérable à une
e corde qu'on lâche conti-
ement jusqu'à ce que le poids
escende plus : car si le volu-
l'eau occupé par la corde,
à peser plus que la corde &
oids attaché au bout de la
, alors le poids cessera de
ndre, quoiqu'il ne soit pas
nu au fond de la Mer; ainsi
doit pas s'en tenir à cette
iére épreuve. On ajoute un
poids plus pesant au premier,
ces deux poids joints ensem-
ne font pas enfoncer plus de
que le premier n'avoit fait,
ra sûr que les poids sont des-
us jusqu'au fond. La longueur

de la corde, depuis la surface de la Mer jusqu'aux deux poids, sera la mesure de la profondeur de la Mer en cet endroit; j'aurois pu mettre, *dans ce parage*, comme on lit, mais ce mot n'est guéres connu dans les Pays Méditerranés, selon le sens des *Marins*.

M. Pierquin dit un mot en passant du fond de la Mer, dont Boyle a fait un Traité curieux. Il est surprenant qu'aucun Ecrivain ne nous en ait encore donné une Description très-exacte & très-détaillée sur les Mémoires de son imagination. Les Poëtes ont ouvert le chemin en nous représentant dans leurs Vers un grand nombre de Divinités Marines qui habitent de superbes Palais sous les eaux. L'Auteur n'oublie pas qu'on a pêché dans le Golfe de Bengale des poissons de figure humaine, & que le P. Henriqués, Jésuite, fut un jour appellé par des Pêcheurs, pour voir sept Tritons & neuf Sirenes qu'on y avoit pris.

SECOND VOLUME.

Le ſecond Volume eſt un Re-
ıeil de 29 Diſſertations Phyſi-
ues ſur divers ſujets. Dans la
:emiére, on traite du Météore ou
hénoméne du 19 Octobre 1726,
ıtre 7 & 8 heures du ſoir juſques
ers les deux heures après minuit.
ne parut pas ſeulement en Fran-
:, mais en Eſpagne, en Portugal,
ı Italie, en Suiſſe, en Allemagne,
ı Hollande, en Angleterre, &
ans les Etats du Nord, en même
:mps & avec le même effet.

Pour expliquer ce Météore, M.
ierquin ſuppoſe qu'il s'étoit for-
ıé auparavant dans l'air, du côté
u Septentrion, un amas de nuées,
ont les étages cintrés, étoient
:mplis d'air & d'exhalaiſons ſul-
hureuſes. Cette maſſe étoit envi-
onnée d'un grand nombre d'au-
es nuées plus rares, qui étoient
épandues dans l'athmoſphere, &
ui avoient enſemble mille petits
hemins de communication. Cet-

te hypothèse est d'autant plus vraisemblable, que durant le Printems & l'Automne, les vapeurs ne s'élévent pas bien haut, sans se condenser. Ainsi elles ne donnent pas le tems aux exhalaisons de s'en séparer : ce qui arrive plus ordinairement vers le Nord, à cause du froid qui y régne. Voici au gré de l'Auteur, le jeu de toute cette machine Aërienne. Les soufres des exhalaisons qu'elle renfermoit, s'ébranlerent ou par leur propre agilité, ou par le ressort de l'air entremêlé ; d'abord ils ne s'émurent que lentement, & produisirent une grande rougeur, laquelle venant du Nord, s'avançoit sur l'horison. Dans ce mouvement, les soufres les plus volatils s'étant dégagés, formerent deux petites flammes, comme deux arcs lumineux, dont les courbures étoient celles des cintres nébuleux qui soutenoient la machine ; le plus grand de ces deux arcs étant mieux fourni d'exhalaisons, les soufres vola-

ils, qui s'y trouvoient en grande quantité, s'échaperent à diverses reprises par les issues qu'ils rencontrerent, & produisirent des colonnes d'une lumiére blanche, qui se succédoient les unes aux autres. Les autres soufres se détachérent ensuite de la masse commune, & avec l'air dilaté exciterent de toute part, dans les nuages, une lumiére ondoïante qui couroit en tout sens & se replioit sur elle-même avec une extrême célérité. Une grande quantité de soufres de la même espéce s'étant mis en mouvement, forcerent les arcs en divers endroits, & ceux qui n'étoient pas encore entiérement développés, sortant par pelotons, formerent comme des globes d'une lumiére très-blanche, pendant qu'une autre partie de ces soufres se partagerent en petits filets lumineux, dont tout l'air fut rempli. Cette Dissertation est suivie de quelques Dissertations *sur le* même sujet, mais qui

ne ſont pas de notre Auteur ; elles ſont du R. P. Emmanuel de Viviers, Capucin, & on y répond par d'autres Diſſertations. Dans la crainte de nous étendre trop ſur le Livre que nous annonçons, nous paſſons à la dix-huitiéme Diſſertation qui contient des *Reflexions Philoſophiques ſur l'évocation des morts*.

Parmi ces Réflexions, il y en a auſſi de Théologiques. La Necromantie n'eſt pas moins fauſſe que déteſtable. Les ombres qu'elle évoque ne ſçauroient être, ni les ames des Juſtes, ni celles des Impies. Celles des Juſtes ſont dans la main de Dieu, & ce ſeroit un blaſphême de dire que Dieu accorde ce qu'on lui demande par ces ſortes d'évocations. Ce ſeroient donc les Ames des réprouvés qui ſont ſous la puiſſance du Diable : mais le Diable n'eſt pas comme le Pluton des Poëtes, & il ne commande pas dans l'Enfer, où il n'eſt que pour ſouffrir ; Dieu ſeul

donne & domine dans ce lieu
horreur.

L'inutilité de cet art est extrê-
e, puisque les morts n'ont au-
ne connoissance certaine de l'a-
nir, c'est le privilege de la Di-
nité. Si l'on évoque les ombres
our sçavoir les choses secretes
ui se passent ou se sont passées;
tte espérance est encore vaine.
es morts, dit le Sage, *n'ont plus
part à ce siécle, ni à tout ce qui
passe sous le Soleil.* Il est vrai que
ieu découvre aux Saints, quand
lui plaît, nos afflictions & nos
eines : ils sont instruits de nos
esoins & des priéres que nous
ur adressons. C'est le Seigneur
ui les leur fait connoître ; mais
ne communiquera pas ces lu-
iéres à des Ames évoquées avec
n appareil diabolique, pour fa-
oriser une curiosité profane &
riminelle.

Les Méchaniques & l'Optique,
ui enseignent le secret de susci-
er toute sorte de phantômes, sem-

blent insinuer que la Necromancie n'est qu'un amas de fourberies où il n'entre rien que de naturel. On peut, dit-on, avec une Tapisserie faite de plusieurs peaux, taillées en formes humaines ou en figures d'animaux affreux & cousues ensemble comme les outres, produire presque en un moment, un spectacle effrayant dans un Cabinet, si l'on enfle avec des soufflets cachés, ces personnages & ces monstres factices. C'est ainsi que *Richardon*, l'Escot, & Roselli se sont érigés souvent en Necromanciens. La Lanterne Magique est aussi d'un grand secours pour ces sortes d'opérations.

L'apparition de Samuel, semble favoriser la Necromancie. Cependant lorsqu'on examine toutes les circonstances du fait, on reconnoît aisément que l'ombre de ce Prophête ne sortit pas de la terre par la force de la Magie. La Magicienne d'Endor n'avoit pas encore commencé son ouvrage,

ſque le vénérable vieillard pa-
: à ſes yeux, couvert d'un man-
au. Elle fut ſi ſurpriſe de le voir
ɔt, qu'elle jetta un grand cri :
qui montre bien qu'elle ne
oyoit pas que cette apparition
t l'effet de ſon Art. M. Pierquin
entre pas, & n'a pas dû entrer
us avant dans l'examen de cette
ieſtion, qui a tant partagé les
eres de l'Egliſe.

La Diſſertation ſuivante eſt ſur
s Phantômes & les Farfadets.
ans le Livre de Job, Eliphaz ra-
onte que pendant qu'il dormoit,
n eſprit ſe préſenta à lui ; que les
ieveux lui dreſſerent à la tête ;
ue ce ſpectre dont il ne con-
oiſſoit pas le viſage, n'avoit
u'une voix foible & caſſée. Le
age, qui a ſi bien décrit les téné-
res de l'Egypte, nous apprend
ue les antres profonds où les
gyptiens s'étoient retirés durant
ette horrible nuit, ne les garan-
iſſoiént pas de la peur, parce
u'ils entendoient des bruits af-

freux, & qu'ils voyoient à la lueur des éclairs, des ſpectres épouvantables, qui paroiſſant & diſparoiſſant auſſitôt, jettoient par tout la frayeur. M. Pierquin reconnoît qu'il a paru des phantômes ſur la terre avant la publication de l'Evangile : mais il ne croit pas qu'il en paroiſſe aujourd'hui, parce que l'empire du Démon eſt détruit. Il traite de fables tout ce que les Voyageurs ont rapporté de la Laponie & du nouveau monde. Il ne ſe déclare pas moins contre les Farfadets. Comment ſe perſuader que des eſprits condamnés à des tourmens qui ne diminueront jamais, s'amuſent à des ſingeries! Un homme qu'on brûle ou qu'on rompt vif penſe-t-il à rire ? Il conclut de là, qu'il n'y a ni Lutins ni Farfadets, & que les Hiſtoires qu'on en debite, reſſemblent aux contes d'Ogres & de Fées.

Dans la vingtiéme Diſſertation, l'Auteur explique comment les morts peuvent s'apparoître aux vi-

t d'abord que c'eſt être
nt eſprit fort, de ne
qu'aucun mort ſoit ja-
u au monde, que Dieu
quelquefois ces ſortes
ns, & qu'il peut *les ré-*
d il lui plaît.
ine à comprendre com-
e, qui eſt un pur eſprit,
mpreſſion ſur les orga-
ps. Il y a eu des Philo-
ui, pour expliquer cette
ont ſuppoſé que l'Ame
ſa dépouille mortelle,
vec elle un véhicule
ut ſemblable au corps
moit. Elle dirige à ſon
uvements de ce véhi-
fait prendre telle figu-
plaît, ſe montrant ou
ſelon qu'elle le reſſerre
. Si l'Ame vient à bat-
armonie l'air enfermé
ux de cette eſpéce d'é-
froiſſé réſonne, com-
s jeux d'un orgue, &
oix humaine, peu net-

te & enrouée, pouſſant auſſi, ſi l'ame le juge à propos, des gémiſſemens lugubres.

L'Auteur réfute cette explication, parce que ſi l'Ame ſe montroit en reſſerrant le véhicule qui l'enveloppe, elle ſeroit viſible à tous les Aſſiſtans: ce qui n'eſt pas toujours. Car une Ame s'apparoît à qui elle veut, ſans ſe faire voir à ceux qui ſont avec lui. M. Pierquin débarraſſe l'Ame de ce véhicule incommode, & il prétend qu'elle peut produire elle-même tous ces effets par la ſeule motion de nos organes ſenſitifs. Il explique par la même méthode les obſeſſions naturelles, car il reconnoît que J. C. a délivré pluſieurs vrais Energuménes des Eſprits impurs qui les tourmentoient, & il reſpecte *les Exorciſmes Canoniques*, dont la pratique eſt ſi ancienne. Il laiſſe ces diſcuſſions aux Théologiens, à qui elles appartiennent de droit. Il ſe contente de dire, que les vrais poſſedés ſont rares

que la plûpart de ceux qui assû-
nt l'être, sont des Maniaques ou
s Imposteurs. Nous passons tout
qui se trouve ensuite sur le
bat des Sorciers, & sur les trans-
mations Magiques. C'est tou-
urs la même méthode. Nous ve-
ns au chant du Cocq, qui est
sujet de la vingt-quatriéme Dis-
tation.

Le Cocq chante aux premieres
eurs de l'aurore, & l'on cher-
e depuis long-tems, ce qui peut
uvoir si matin & si exactement
te horloge naturelle, beau-
up plus juste que la plûpart des
tres.

Nous ne dirons rien de ce qu'ont
aginé les Poëtes sur l'origine
ce chant : elle n'est, selon eux,
sérieuse, ni modeste : celle que
donne Mahomet n'est pas plus
sée ni plus vraie. Il place dans
Paradis un Cocq d'une blan-
eur admirable, & dont le plu-
ige est tout couvert de pierre-
s. Sa fonction est de donner le

signal de la priére par son chant. Tous les Cocqs du monde entendent ce chant, & se mettent aussi à chanter, pour avertir tous les vrais Musulmans qu'il est tems de prier. Mahomet, quand il inventa cette Fable, croyoit que le Cocq chantoit de trois heures en trois heures, & qu'il commençoit à minuit. Pline l'a assûré : mais l'expérience a corrigé ce calcul.

Les Philosophes n'ont rien trouvé de satisfaisant pour la solution de ce problême. Cicéron juge que Démocrite a bien rencontré. Ce Philosophe prétend qu'à l'aube du jour, le Cocq a digéré sa nourriture ; il a le jabot & le gosier déchargés ; il sent ses forces rétablies par un nouveau chyle, & comme cet oyseau aime à chanter, il ne manque pas alors de se faire entendre : mais on demandera pourquoi les oyes, qui dans le même tems sont disposées de la même maniére, ne font point de bruit, quoiqu'elles soient si vigilantes.

l. Pierquin peu content de tou-
:s les conjectures qu'on a pro-
uites jusqu'ici, cherche dans l'ac-
on du Soleil, & dans la structu-
: de la masse élémentaire, les rai-
ons de ce chant. L'air seroit par-
out d'*une pesanteur égale*, si la
rre qui tourne sur son centre en
4 heures, & qui l'entraîne avec
le ne détruisoit pas son équili-
re. Comme elle présente succes-
vement tous ses côtés au Soleil,
; n'en sçauroient être échaufés,
ue l'air correspondant ne le soit
issi. L'air attiédi pése moins que
air condensé. Il faut donc par
n méchanisme infaillible, que
ir qui est à l'Orient coule par
n poids vers l'Occident, où il
ouve moins de résistance, &
u'il forme par son cours un petit
ent d'été, qui ne manque pas de
renouveller au bout de 24 heu-
es, quand la terre est revenue
ous le Soleil au point d'où elle
toit partie. Les Voyageurs sen-
nt le matin ce vent, lorsqu'ils

ſont tournés vers l'aurore, & il refroidit quelquefois tellement l'air des Maiſons, que ceux qui dorment viennent à s'éveiller. C'eſt à ce petit vent qui ſaiſit les organes du Cocq, qu'il faut attribuer ſon chant du matin & le batement de ſes aîles. Il ſuit de là, que les Cocqs qui ſont ſous la ligne doivent chanter toujours à la même heure, puiſque les jours ſont toujours égaux. Les Cocqs qui ſont au Septentrion & au Midi, chanteront plutôt ou plus tard ſelon les ſaiſons. M. Pierquin n'étant pas aſſûré que l'expérience s'accorde avec ſon ſyſtême, il le propoſe ſeulement comme une ſimple conjecture. Il n'oublie pas que les Cocqs qui ſont ſous les Pôles, s'il y en a, ne doivent chanter qu'une fois l'an, puiſque l'année n'y a qu'un jour & une nuit. Les Navigateurs ne nous apprendront rien de certain ſur cet Article.

On ne doit pas être ſurpris que

s hommes ayent eu besoin d'as-
nbler tant de roues & de res-
rts pour construire une Horlo-
qui marque & sonne les heu-
s : puisqu'il a fallu que la Terre
le Soleil travaillassent de con-
ft pour déterminer les Cocqs à
ous donner avis de la proximité
: l'aurore.

ARTICLE XLVI.

AULIA CHRISTIANA, &c. Tomus octavus. Ex Typographiâ Regiâ. An. 1744. C'est-à-dire, *la Gaule Chretienne, &c. Tome VIII.*

Es Révérends Peres Bénédic-
tins ne perdent point de tems,
septiéme & le huitiéme Volume
-folio ont paru dans une même
nnée. Nous ne doutons pas qu'ils
continuent leur travail avec la
ême ardeur : ainsi on verra plu-
t qu'on ne croyoit la fin de l'Ou-
age presque immense qu'ils ont

entrepris, pour l'utilité de l'Eglise Gallicane. Le huitiéme Tome est destiné, comme il convenoit, aux Evêchés suffragans de la Métropole de Paris.

On commence par l'Evêché de Chartres. On n'est pas d'accord sur les Apôtres de ce Diocèse. Les Révérends Peres Bénédictins se déclarent pour l'opinion la plus commune, qui prétend que Potentien, Savinien & Altin y annoncerent les premiers l'Evangile; mais que S. Caraune ou S. Chéron, qui vint ensuite, perfectionna ce qui n'étoit que commencé, & établit solidement la Foi dans cette partie de la France. Le nom de ce Saint Martyr ne se trouve pas dans le Catalogue des Evêques de Chartres: ainsi les Auteurs de ce Catalogue ne le regardent pas comme le Fondateur & le premier Pasteur de cette Eglise. On feroit d'inutiles efforts pour répandre de la clarté sur la suite des premiers Evêques de cette Ville. Nous ne

mmes pas entrés bien avant juſ-
u'ici dans ces ſortes de diſcuſ-
ons, mais nous y entrerons en-
ore moins à l'avenir. Il y a peu
e gens qui s'intéreſſent à ces ſor-
s de faits, & moins encore qui
s rencontrent volontiers dans les
ournaux.

Nous reconnoiſſons avec autant
e plaiſir que de reſpect, que
Egliſe de Chartres a été gouver-
ée par un grand nombre d'Evê-
ues qui l'ont honorée par leur
inteté & par leurs talents : mais
eſt un détail qui ne nous eſt pas
ermis dans notre Ouvrage. Nous
ous bornerons par néceſſité à un
u deux, dont les noms ſont plus
onnus des Théologiens & des Ca-
oniſtes.

Fulbert fut le cinquante-qua-
iéme Evêque de Chartres. Le P.
Iabillon croit qu'il étoit né à Ro-
ie, ou du moins en Italie, & la
reuve qu'il en apporte eſt digne
'attention. D'autres prétendent
u'il étoit de l'Aquitaine ou de

Chartres même : son élévation sur un Siége si distingué, lui est d'autant plus glorieuse, qu'il en eut toute l'obligation à son mérite. Sa science & sa sainteté, car sa naissance étoit fort obscure, furent les seuls Titres qui le promurent à l'Episcopat. Après avoir étudié à Reims sous Gerbert, il fut appellé à Chartres par l'Evêque Odon, qui le mit à la tête de son Ecole, & il acquit dans cette fonction une réputation extraordinaire, il excella dans les Sciences Divines & Humaines, sans excepter la Médecine, qu'il cessa d'exercer, dès qu'il eut été promû à l'Episcopat. Leutheric, Archevêque de Sens, c'étoit alors le Métropolitain de Chartres, fut son Consécrateur en 1007 sous le Roi Robert. Fulbert, devenu Evêque, ne cessa pas d'enseigner ; ce qui n'est pas un petit Eloge. Le nombre de ses Disciples augmenta considérablement. Tout Professeur doit céder à un homme qui est

tout ensemble dans son Diocèse, le Chef de l'Eglise & de l'Ecole. Il fut zélé défenseur des droits de l'Eglise, & il en donna de bonnes preuves en diverses occasions. Sa dévotion envers la sainte Vierge fut remarquable; mais nous ne croyons pas devoir mettre ici de quelle maniére il en fut récompensé; c'est, selon les apparences, une Tradition populaire: ces sortes de Traditions ne sont point du goût de notre siécle. Reste à examiner, si le goût de notre siécle est répréhensible sur ce point: nous laissons respectueusement aux Théologiens le soin de discuter & de décider la question. S. Fulbert mourut en 1029, le sixiéme jour après Pâques.

Paul Godet des Marais a illustré l'Eglise de Chartres par ses vertus & par ses ouvrages. Nous traduisons avec plaisir l'éloge qu'en font les Révérends Peres Bénédictins. *Il se proposa pour modèle les Evêques les plus distingués par la*

sainteté. Il garda son Troupeau avec une extrême vigilance, écartant les loups avec force & vigueur. Il soulagea les pauvres par de grandes libéralités. Connoissant par sa propre expérience, que son Diocèse étoit trop étendu pour qu'un seul Pasteur pût y suffire ; il proposa l'érection d'un nouvel Evêché à Blois : ce qui fut exécuté. Ce trait vaut un éloge entier : on n'aime guéres ni dans le monde, ni dans l'Eglise, à voir resserrer les bornes de sa Jurisdiction ou de sa domination. *Il condamna en* 1703 *le fameux cas de conscience, & en* 1710 *les institutions Théologiques du P. Juenin de l'Oratoire, à l'usage des Seminaires.* Il mourut dans son Diocèse, après avoir institué pour Légataire universel M. de Mérinville, son digne Successeur, & à qui nous déplairions infailliblement, si nous osions parler de ses vertus Episcopales.

Il y a ici une faute d'impression, dont on n'a point averti dans l'*Er-*

ta. On met la mort de M. Paul
s Marais en 1709; ce qui eſt
nfirmé par l'Epitaphe. Cepen-
nt on lit peu auparavant, qu'il
oit condamné les Inſtitutions
P. Juenin en 1710.

EVE'CHÉ DE BLOIS.

Tout le monde ſçait que cet
vêché, nouvellement érigé, eſt
démembrement de l'Evêché de
hartres. La Bulle en fut expédiée
la ſollicitation du Roi, ſous le
ontificat d'Innocent XII. en
597. Le S. Pere ayant conſidéré
diſtance de Blois à Chartres, &
tendue exceſſive du Diocèſe de
tte derniére Ville, entra dans
s vues du Roi, & il attribua au
ouvel Evêché de Blois 192 Pa-
iſſes avec les Villes de Blois &
Vendôme, dans une étendue
Pays, dont le circuit eſt d'en-
ron vingt lieues, & où l'on
mpte quatre-vingt mille Ames.
Toute la procédure de cette

érection se trouve très-exactement détaillée dans les Mémoires du Clergé : le Ministre Jurieu y est entré pour quelque chose. Comme il étoit né à Mer ou aux environs, & qu'il s'étoit signalé par de violentes controverses contre l'Eglise Romaine, on fit entendre parmi les autres raisons, beaucoup meilleures, qu'il étoit à propos d'établir un Evêque dans un Pays où il se pourroit former encore de pareils ennemis de la Foi. Le Ministre Jurieu étoit-il donc un ennemi si redoutable? N'a-ce pas été lui faire trop d'honneur? On ne doit pas désaprouver qu'on ait placé l'Evêché de Blois avant ceux qui suivent & qui sont plus anciens. On l'a regardé comme une portion de l'Evêché de Chartres, & on n'a pas voulu l'en séparer.

On ne doit pas craindre à ce qu'il semble, que les premiers Evêques des Siéges nouvellement érigés, soient un sujet de contes-

on parmi les Critiques futurs ;
s quelqu'inutile que puiſſe être
re témoignage pour l'avenir,
ſera inſtruit d'ailleurs, nous
voulons pas qu'on puiſſe nous
rocher d'avoir omis dans nos
rnaux, que le premier Evêque
Blois, fut David-Nicolas Ber-
r, fils du Préſident à Mortier,
nême nom, au Parlement de
ılouſe, & petit-fils de Jean
thier, premier Préſident du
ne Parlement.

VE'CHÉ D'ORLEANS.

Ce n'eſt pas ſeulement pour
commencements des Siéges
ſcopaux qu'il y a des diſputes ;
en a auſſi pour les commen-
ents des anciennes Villes. Cel-
'Orleans a été le ſujet de quel-
s conteſtations, qui n'ont pas
ore été décidées. Il y a des Cri-
ıes qui ſoutiennent qu'Orleans
le *Genabum* qui fut pris &
é par Céſar. D'autres le nient,

& ont aussi leurs raisons. On convient qu'il y a eu des Evêques à *Genabum* : mais étoient-ils Evêques d'Orleans ? C'est de quoi doutent ceux mêmes qui prétendent que *Genabum* est la Ville d'Orleans.

Le 96 Evêque d'Orleans, fut Jean de Morvilliers. Ce Prélat avoit un talent singulier pour les Négotiations où la Cour l'employa souvent. Il dompta son Chapitre sur un point fort singulier : ce qui n'est pas une petite gloire ; mais il n'en fut pas venu à bout, si l'autorité du Roi ne fut venue à son secours. Le Prince déclara qu'il vouloit envoyer pour des Négotiations importantes l'Evêque d'Orleans en divers pays, où il seroit à propos qu'il eut une longue barbe. Ainsi il lui fut permis de la conserver. Nous avons mis ce fait par indulgence pour certains Lecteurs de Journaux, qui ne cherchent qu'à s'amuser. L'Evêque fit son entrée solemnelle

;on Eglise, le 26 Novembre
: mais il ne délivra que 29
aniers, parce qu'on ne vou-
as qu'il usât pleinement du
ége accordé à ses Prédéces-
, de délivrer tous les Prison-
qui se trouveroient alors dans
isons d'Orleans. Le désordre
ems en fut la cause. Il y avoit
une multitude de Scélérats,
il étoit plus salutaire d'être
de leurs crimes, que d'en ob-
l'impunité. Jean de Morvil-
efusa les Sceaux en 1560: il
cepta en 1568, & s'en démit
71. Il avoit assisté à l'Assem-
le Poissi en 1561, & au Con-
le Trente en 1562. Il fut un
lénipotentiaires qui signérent
oye en 1564 le Traité de
conclu entre Charles IX. Roi
ance, & Elizabeth, Reine
gleterre. Il mourut à Tours
577, & fut inhumé à Blois,
les Cordeliers. Son Inclina-
pour les Lettres & les beaux
, lui attira l'estime & l'affec-
des Sçavants.

Gabriel de l'Aubépine, cent-uniéme Evêque d'Orleans, & d'une naissance distinguée, fut nommé à cet Evêché en 1599, quoiqu'il n'eut encore que vingt ans, deux mois & huit jours, mais il ne fut sacré à Rome par le Pape Clément VIII. qu'en 1604 : il vint ensuite en son Diocèse, dans la résolution de ne s'occuper plus pendant le reste de sa vie, que des fonctions Episcopales, & de l'étude des Antiquités Ecclésiastiques. Les Ouvrages qu'on a de lui montrent bien qu'il étoit très-instruit des usages des premiers siécles de l'Eglise. Ce fut sous son Episcopat que les Jésuites furent établis à Orléans. Ce digne & sçavant Prélat mourut en 1630 à Grenoble, où l'Assemblée du Clergé l'avoit député vers Louis XIII.

Nous n'omettrons pas le cent cinquiéme Evêque d'Orleans, Louis Gaston Fleuriau, qui gouverna cette Eglise pendant 26 ans. Il fut un vrai modéle des vertus

Episcopales. Son Epitaphe est si modeste, qu'on est tenté de croire que c'est lui-même qui l'a dressée. Tel qu'en soit l'Auteur, il n'a pas à craindre qu'on lui reproche d'en avoir trop dit, ce qui n'arrive que trop souvent; mais on lui reprochera de n'en avoir pas dit assez :

Cy gît Louis Gaston Fleuriau d'Armenonville, en attendant la Résurrection des Morts. Il occupa 26 ans, 9 mois, 24 jours le Siége de l'Eglise d'Orléans, & mourut en cette Ville le 9 de Juin, l'an 1733, âgé de 71 ans. Priez pour lui.

S'il fut un excellent modéle des vertus Episcopales, son Epitaphe est aussi un excellent modéle pour tous les Faiseurs d'Epitaphes. On en a inséré plus d'une dans l'Ouvrage dont nous rendons compte, où bien des Lecteurs croiront peut-être voir quelque chose qui approche de la flaterie.

EVE'CHÉ DE MEAUX.

On n'est guéres disposé à croire que S. Denis, le premier Evêque de Paris, ait été aussi le premier Evêque de Meaux : on croit plus volontiers que ce fut S. Sainctin; mais fut-ce un des Disciples du premier Evêque de Paris, ou le premier Evêque de Verdun ? Car s'il a été un des Disciples de S. Denis, il n'a pu être l'Evêque de Verdun, qui se trouva au Concile de Cologne en 346, & s'il a été l'Evêque de Verdun, comme il est vraisemblable, il n'a pu être le Disciple de S. Denis, qui vint dans les Gaules au second ou troisiéme siécle. Les Révérends Peres Bénédictins ne pensent pas que S. Sainctin de Meaux ait été Disciple de S. Denis. M. de Tillemont penche à croire que S. Sainctin de Meaux fut fait Evêque de Verdun, vers la fin du quatriéme siécle, & qu'au commencement

du cinquiéme, il se retira à Meaux, environ l'an 407, & qu'il y mourut, ou du moins que son corps y fut transporté, de peur qu'il ne fut exposé aux outrages des Barbares, qui commencoient alors à se répandre dans le voisinage de Verdun. Cependant, ajoûte le même Auteur, rien n'empêche qu'il n'y ait eu deux Evêques de ce nom, l'un Evêque de Verdun, & l'autre Evêque de Meaux. On ne dit rien des Actes de S. Sainctin, parce que les Critiques les regardent comme une fable.

Nous sommes obligés, pour ne pas faire des Extraits trop longs, de passer sous silence un très-grand nombre d'Evêques qui ont gouverné l'Eglise de Meaux avec sagesse & capacité. Jacques-Benigne Bossuet fut son cent-sixiéme Evêque : Prélat des plus distingués, par son éloquence & par son érudition Théologique, que la France ait jamais eus. Il écrivit en 1702 au S. Pere, pour demander la Ca-

nonisation de S. Vincent de Paul, *dont il avoit embrassé l'Institut dans sa jeunesse.* Il fut d'abord Evêque de Condom, & ensuite de Meaux pendant 22 ans. Après avoir beaucoup souffert des douleurs de la pierre, deux années entiéres, il mourut à Paris dans sa 77. année en 1704. Son corps est inhumé dans sa Cathédrale, où on lui fit de magnifiques obséques.

Les Ouvrages que ce sçavant Evêque a composés, sont entre les mains de tout le monde, & font bien connoître la force de génie, & la capacité de l'Auteur. On en trouve ici le Catalogue : peu après sa mort, les Journalistes de Trévoux en publiérent un, qui, si nous nous en souvenons bien, leur avoit été fourni par le Bibliothécaire du Prélat.

Le Successeur de M. Benigne Bossuet a été Henri de Bissi, fils de Claude de Thiard, Comte de Bissi & d'Eléonore-Angélique de Nochere. Il se démit de l'Evêché

de Toul, refusa l'Archevêché de Bordeaux, & fut nommé par Louis XIV. en 1704 à l'Evêché de Meaux, dont le Pape lui accorda les Bulles *gratis*. Il eut en 1713 la nomination du Roi pour le Cardinalat, & ce Prince lui donna sur la fin de 1714 l'Abbaye de S. Germain des Prés, pour le mettre en état de soutenir sa nouvelle Dignité, que le Pape lui conféra en 1715. Il condamna *les institutions Théologiques du P. Juenin de l'Oratoire* par un Mandement particulier, où l'on voit combien ce Prélat étoit exact & habile en ces sortes de matiéres. On trouve le Catalogue de ses Ouvrages dans l'Histoire de l'Eglise de Meaux, écrite par ses ordres. Il fut fait Commandeur de l'Ordre du S. Esprit en 1724. Le Livre du P. Courrayer, sur les Ordinations Anglicanes, ayant été imprimé, causa un grand scandale : ce qui détermina le Roi à faire assembler les Evêques qui se trouvoient alors à Paris. Ces As-

ſemblées ſe tinrent chez le Cardinal, à S. Germain des Près, & on y condamna pluſieurs propoſitions de l'Auteur. Cette cenſure fut adoptée par pluſieurs Evêques de France. Enfin le Cardinal de Biſſi, après avoir ſignalé ſon zéle pour la Foi, par ſes Ecrits & par ſes Négotiations; & ſa charité pour les pauvres par des aumônes très-abondantes, ſans parler de pluſieurs établiſſemens utiles & honorables à l'Egliſe, mourut à Paris, à l'âge de 81 ans, en 1737. Son corps a été tranſporté à Meaux & inhumé dans la Cathédrale de cette Ville.

Nous nous abſtiendrons par reſpect de parler des Evêques encore vivants. Leur tour viendra dans la ſuite des tems, quand on ne craindra plus de les offenſer par de juſtes Eloges.

On a raſſemblé à la fin du huitiéme Tome, comme à la fin des autres, un grand nombre de Titres, d'Actes, &c. C'eſt un uſage

trop judicieusement établi, pour le négliger désormais. Si nous oublions d'en avertir à chaque Volume, on n'en doit pas moins croire que ces sortes de Recueils n'y ont pas été omis.

ARTICLE XLVII.

POMPE MARINE, extrêmement facile à construire & à manœuvrer. Par le P. C. J.

IL seroit à souhaiter pour le progrès des Sciences & des Arts, des Artistes mêmes & des Sçavans, & pour le bien de la Société, que ceux qui trouvent des choses utiles, les communiquassent tout de suite, sans aucun mystére ni monopole, au Public. Dans le secret qu'ils affectent, ils peuvent fort bien passer leur vie, la perdre même, à cultiver une terre ingrate, & à s'entêter inutilement d'une illusion, dont la publicité les désa-

buseroit tout d'un coup. Si l'invention étoit bonne, point de meilleur moyen pour s'en assûrer le mérite, la possession & la gloire, qui leur échappe souvent dans un sécret toujours mal gardé par l'amour propre. Ils trouveroient même dans le Public des sécours & des lumiéres, qui leur aideroient à faire mieux.

Quoique la Pompe qu'on va proposer puisse être d'usage partout, on l'appelle *Marine*, parce que la Navigation & le Commerce sont un objet supérieur à tout, & que réellement on l'a d'abord tournée de ce côté. On ne la donne donc que comme une Machine utile, simplement bonne, sans la recommander par sa nouveauté, par son invention, ni par rien de merveilleux. On a assez donné dans ce siécle de Machines, de Pompes même merveilleuses & sçavantes. Nous ne nous exceptons pas nous mêmes. Il est tems qu'on en donne d'utiles, de faci-

les, de bonnes, dont la ſimplicité couvre tout l'artifice & tout le mérite de l'invention. *Ut ſibi quivis ſperet idem, auſus idem*, &c.

D'abord la Pompe qu'on propoſe, eſt quarrée, triangulaire même ſi l'on veut, quarrée longue, trapeze, lozange, pentagone, hexagone, octogone, point ronde en un mot, quoique ronde encore ou ovale ſi on le veut abſolument, la figure étant ici tout ce qu'il y a de plus indifférent, & me ſuffiſant de le prouver par mon indifférence même. Car le rond eſt uſité de tout tems, & l'uſage a toujours des Partiſans, des Eſclaves même.

On en fera tout ce qu'on voudra, je ne preſcris point de loi: mais j'obſerve que pour une Pompe ronde, il faut un bois choiſi, des outils choiſis, des ouvriers uniques, & des frais à proportion, c'eſt-à-dire, triples par ces trois endroits. A peine dans Paris, ai-je trouvé deux Ouvriers qui euſſent

des outils, & qui sçussent percer en rond égal, droit & uni une Pompe de 3 ou 4 pouces de creux, & pour 7 à 8 pouces, je n'en ai trouvé aucun.

Avec 4, avec 5, avec 3 planches quelconques, simplement dressées & médiocrement polies, tout Menuisier, Charpentier, Apprentif m'a plusieurs fois construit un corps de Pompe quarré ou triangulaire. Un simple Mousse de Vaisseau la construira, &, ce qui est plus estimable, la radoubera, la refera. Car loin de la Terre & des Ports, une Pompe qui creve, qui se fend, qui s'use, se trouve inutile, & souvent au moment du plus grand besoin; & souvent on se trouve, dans des besoins extraordinaires, n'en avoir pas assez.

La Pompe en question est une *Pompe sans façon*. On lui a même donné ce nom, mais un Titre si modeste auroit pu paroître trop fastueux. Il ne faut que des clouds, des chevilles, des sangles avec du

inge gaudroné, suifvé, graissé dans les joints ou dans les fentes accidentelles. Les planches doivent être épaisses, & peuvent être minces; car on ne veut point de servitude. Seulement si elles sont minces, on les revêtira d'une double, triple ou quadruple enceinte des mêmes planches avec du gaudron, couroi, graissé, &c. entre deux. Un trou, une fente se couvrent de même en dehors, sans façon.

La forme de la Pompe détermine celle du Piston. C'est un simple billot de bois simple ou formé d'un assemblage de planches, taillé ou façonné pour entrer dans le corps de Pompe, avec un manche ou bâton ou verge de fer implantée au milieu du billot, pour le faire aller haut & bas. Car du reste, point de souspapes ni clapets, &c. audit corps de Piston, qui ne doit qu'attirer l'eau à sa suite, & la refouler ou simplement fouler, pousser de haut en bas.

Il faut pourtant des souspapes à une Pompe ? Il en faut deux, toutes deux à l'endroit le plus bas du corps de Pompe, l'une permettant à l'eau du fond de cale d'entrer dans ce corps, & l'autre vis-à-vis, lui permettant de sortir tout de suite, repoussée par le Piston, dans un canal horizontal qui la mene dans la Mer même, au niveau du fond de cale, sans avoir la peine de l'elever dans un canal au dessus du niveau de la Mer.

Mais cela suppose bien des affaires, me dira-t on ; & d'abord il suppose que le Vaisseau sera percé dans son bordage à fond de cale & sous la ligne d'eau, chose à laquelle un Marin ne peut penser sans frémir. Je suis de bonne foi, je ne devine rien Un Marin aguerri & homme d'esprit, m'a dit au premier mot, que j'en parlois à mon aise, mais que lui, il ne s'embarqueroit jamais dans un Vaisseau qui auroit un pareil trou dans son fond. Si je dissimulois une pa-

reille difficulté, on la croiroit bien forte.

Je répondis, qu'un trou n'étoit rien, pourvu qu'il fut bouché à l'épreuve. Tout Vaisseau a des troux, mais ils sont bouchés, chaque planche bouche un trou grand comme elle, & un Vaisseau ne périt pas à chaque coup de Canon qui lui fait un trou, d'autant plus dangereux, qu'il est souvent grand, inégal, bizarre & accidentel. Au lieu qu'un trou fait exprès & avec art, a cent bouchons tout prêts & tous convenables & ajustés.

D'abord nos deux souspapes sont des bouchons appropriés; on en peut mettre 3, 4, & dans toute la longueur du canal d'issue, à l'issue même. On peut, lorsque la Pompe ne joue pas, fermer la principale souspape, en fermer deux & trois avec des crochets, verroux, serrures qui forcent un peu. On peut mettre à l'issue ou ailleurs une *mange* ou *mangere* comme aux *Dalots* des Ponts, qui sont des trous

au Vaiſſeau par où l'eau peut entrer de gros tems. Ces *mauges* ſont des poches de cuir, qui s'ouvrent en dehors, lorſque l'eau ſort du Vaiſſeau & ſe tiennent ridées, affaiſſées, fermées hors de là. On peut, avec un peu d'art & ſans trop de façon, les diſpoſer comme ces fils de fer en cône qui laiſſent entrer une ſouris, & l'empêchent de ſortir.

On peut, & c'eſt le mieux, ſans chicaner les imaginations, & pour les tranquiliſer, mettre tout d'un coup un bon robinet, & deux ſi on veut entre la Pompe & la Mer. On ouvrira le robinet pour pomper. On le tiendra fermé hors delà. Eſt-ce une ſervitude ? Les Pompes ordinaires en ont bien d'autres.

Encore même les Navigateurs Hollandois ſont-ils plus familiers que cela avec la Mer. Ils la connoiſſent, ils y ſont nés, & leur Pays n'eſt qu'un millier de trous par où la Mer a droit de les noyer ſur Terre, où ils dorment tran-

quillement à l'abri de leurs Digues, qui rebouchent tout. Aussi quand le feu prend dans leurs Vaisseaux à fond de cale ou entreponts, ils n'y font pas de façon, ils font, & le sçavant & judicieux *Witsen* conseille de faire un trou à fond de cale, ou sous la ligne d'eau, uniquement pour avoir la Mer plus à la main, & n'avoir pas la peine de la puiser hors du Vaisseau, vous disant froidement qu'on rebouche bien ce trou, quand le péril du feu laisse le tems de penser à celui de l'eau, qui entre par ce trou, tout le tems qu'il est ouvert.

Or, si on a besoin quelquefois d'un trou pour faire entrer la Mer dans un Vaisseau, il seroit bien plus sage de laisser un ou deux ou trois pareils trous toujours faits, mais faits non à la hâte & par un maladroit, mais à loisir, avec dessein, avec art, dans l'endroit le plus convenable, en *cousant*, c'est le terme, de bon

& forts madriers en façon d'ourlet autour de ces trous, comme on fait aux trous des *Ecubiers* ou des *Amures*, & y mettant une porte, souspape ou robinet, capables de donner autant & aussi peu d'eau qu'on le voudra dans un besoin. Or on profiteroit de ces trous pour nos Pompes, qui sont un besoin constant & journalier. On en fera pourtant tout ce qu'on voudra; car encore est-il plus facile de laisser les choses aller leur train, sans aucun tourment d'invention & de nouveauté. Pour moi, je n'ai d'intérêt qu'à le dire, si c'en est un. Un diseur & un faiseur sont deux hommes totalement différens en fait d'Arts.

Mais quel est donc le but, de faire sortir l'eau immédiatement par le fond de cale même dans la Mer? Le but est d'imiter la Nature, qui fait toutes choses par le chemin le plus court, le plus facile, le moins couteux, & de rendre une Machine utile, le moins machine qu'il soit possible.

Les Pompes de Vaiſſeau élévent l'eau par de longs tuyaux par deſſus les Ponts, d'où elle retombe enſuite dans la Mer avec fracas comme une belle caſcade. On a vu telle Pompe de Vaiſſeau élever l'eau de 30 à 40 pieds. Les moindres l'élevent de 15, 20, ou 25. Auſſi y faut-il 12, 16, 20, & 30 hommes & plus, en action ou en relais, ſuant à groſſes goûtes, & ſouvent tombant de laſſitude; ſurtout ſi pendant ce tems là il faut que 2, 3, & 4 Pompes marchent, & que les mouvemens de la Mer contrarient ces hommes dans leur mouvement, & les rendent plus occupés encore à s'empêcher de tomber, ou les font tomber malgré eux; & ſi encore, pour ſurcroît de travail, ils ont le feu, le canon de l'Ennemi & ſes coups de main à combattre, outre l'inondation de la ſentine. Il n'y a pas bien des années que les Nouvelles publiques ont parlé d'un Vaiſſeau, dans lequel 2 ou 300

hommes étoient occupés pendant bien des heures à manœuvrer huit Pompes, ſans leſquelles eux & autant d'autres plus conſidérables, alloient périr avec un Vaiſſeau du premier rang, battu d'une furieuſe tempête.

L'Ennemi même, qui voit ces belles caſcades durer, groſſir, ſe multiplier, prend courage, & dit, voilà un Vaiſſeau qui nous revient, & qui ſera bientôt hors de combat. La nouvelle Pompe n'aura que les Poiſſons témoins de ſon jeu ſoûterrain ou ſoûmarin.

D'abord, elle ne ſera pas longue de plus d'un pied au deſſus de ſes ſouſpapes, & elle n'élévera l'eau que de 4, 5 ou 6 pouces. Cela n'a ſûrement rien de fatiguant, ni qui demande beaucoup de mains. Elle n'a pas la peine du détour ou de l'élévation, elle rejette l'eau par où elle eſt entrée, par un plus court chemin même. On pourroit abſolument la faire rentrer dans la Mer, à côté de la quille, au tra-

vers si on vouloit, si on osoit, (car cela fait peur, je le sçais, & n'ai garde de le vouloir;) ou enfin à l'extrémité du *Platfond*, à la naissance des *fleurs* où des *genoux*, entre deux *varangues*.

Mais la Mer va de toute sa force combattre cette eau, la repousser dans le Vaisseau, & l'empêcher d'en sortir. Qui en doute? Il seroit singulier qu'on en fût venu là, sans avoir prévu cette terrible difficulté, à laquelle pourtant, preuve qu'on l'a bien prévue, on ne balance pas à répondre *oui* & *non*. Tout le monde trouve des difficultés, les Géométres les aiment, dit ingénieusement M. de Fontenelle: c'est qu'ils les évaluent. Or les bons comptes font, dit-on, les bons amis.

Evaluons la résistance de la Mer contre l'eau qui sort repoussée par un Piston. C'est une colonne d'eau Marine, dont la base est, supposons, d'un demi pied en quarré, & la hauteur 12, 15 ou 18 pieds,

qui eſt le tirant d'eau d'un Vaiſſeau, ou la profondeur du fond de cale au deſſous de la ligne d'eau, ou ligne de flotaiſon, ou ſurface de la Mer. C'eſt donc une colonne d'eau à ſurmonter de 16 pieds ou de 32 demi pieds par exemple de hauteur, ſur un demi pied de baſe, ce qui fait le poids juſte de 30 demi pieds quarrés ou cubiques.

L'eau Marine peſe 76 livres le pied cube. Le pied cube contient huit demi pieds cubes, & 32 demi pieds font 4 pieds d'eau, c'eſt-à-dire, 304 liv. de poids & de force réactive de la Mer contre le Piſton. Un homme en levant à 25 livres de force, en pouſſant de haut en bas, il en a bien 40. Or ici il n'y a qu'un demi pied d'eau à élever de 6 pouces, ce qui fait un demi pied cubique d'eau & environ 9 à 10 liv. à élever, ce qui ne paſſe pas la force d'un enfant. Mais pour pouſſer l'eau dans la Mer, il faudroit 7 à 8 hommes: &

en y employant une bringuebale convenable, un ou deux hommes suffiroient pour vuider 9 à 10 liv. d'eau par chaque coup de Piston, ce qui est beaucoup.

Ce n'est pas là le dernier mot, & le calcul est fort enflé en faveur de ceux qui voudroient s'en défier. En Géométrie, les proportions valent mieux que le calcul. Quelle que soit la colonne d'eau à surmonter, les Pompes ordinaires en ont une plus grande à vaincre, à remuer & surtout à porter. La chose est de droit. De droit, la nouvelle Pompe n'a que la hauteur du tirant d'eau à vaincre, & de droit, les Pompes ordinaires ont le niveau de l'eau à surmonter.

Dans la pratique, c'est toujours 4, 5 & 6 pieds, & quelquefois 10 de plus; n'y en eut-il qu'un, c'est toujours un pied d'eau, & la force de deux hommes dans une Pompe de 6 pouces de calibre. Il est toujours contre les bonnes régles de faire avec plus de

qu'on peut faire avec moins, surtout dans des opérations d'elles-mêmes couteuses & pénibles. Dans la pratique même ; un pied de plus de charge, sur 15 ou 20 pieds, acheve d'écraser tout, & exige souvent le double de gens pour le supporter. Il ne s'en manque souvent que d'un pouce & d'une ligne, pour qu'un poids atteigne au point d'élévation où on veut le placer ; & manque de cette ligne on est obligé de le laisser retomber, ou de forcer tout & de s'incommoder pour toute la vie.

Il y a bien d'autres avantages dans la nouvelle Pompe. C'est dans un canal de bois, de cuivre ou de plomb, que les Pompes ordinaires élévent l'eau par aspiration ou par refoulement. Le tuyau sera ici la Mer même. Or dans des tuyaux étroits, l'eau Marine surtout à cause de son sel, sable, bitume, essuye, des frotemens & des contr'efforts bien grands, surtout dans les refoulemens qui forcent les

ɔis des tuyaux, à cause de l'in-
pressibilité de l'eau.
Dans un tuyau étroit, l'eau est
masse comme solide. L'eau
ironnée d'une grande eau, con-
e toute sa liquidité. Elle ne
e rien, parce que rien ne l'ar-
, l'eau qui l'environne se lais-
entraîner, & favorisant tout
uit son mouvement, le parta-
nt même, comme pour l'anéan-
& le réduire à rien, de sorte
de proche en proche l'eau se
d dans l'eau, & il n'y paroît
plus qu'à la surface, qui n'en
t pas de l'épaisseur d'un mil-
ieme de millionieme de ligne,
out si on ne la pousse point
c trop de vivacité.
Car on peut s'y ménager au-
t qu'on veut. Les Pompes or-
aires ont besoin d'être engor-
s d'eau, & qu'on y en jette
nt que de les faire jouer; &
ind elles jouent, elles se dé-
gent & lâchent toute leur eau,
ır peu qu'on cesse de s'épuiser.

Juin 1745.

à les faire aller vitement. Celles-ci prendront toujours à cause du peu de jeu, & de la justesse à proportion qu'on pourra donner au Piston. En tout cas, ne prenant pas elles n'ont point de charge à porter. Mais au moment critique où l'on repoussera l'eau dans la Mer, on pourra faire durer une heure, si on vouloit, cette opération & s'endormir dessus, sans rien craindre. Tout cela calculé, réduiroit bien à l'action d'un seul homme, d'un enfant même, le calcul ci-dessus qui nous en donnoit deux. L'essentiel est qu'ici l'eau n'est point soulevée & portée en masse tout d'une piéce, & qu'elle reste à chaque instant en équilibre avec celle qui l'environne. Ce qui réduit la résistance à beaucoup moins que je ne dis. Encore est-ce là son mauvais côté.

Dans le cas critique du mouvement du Vaisseau, & lorsqu'il marche, qui est le tems où on pompe le plus, & où les Pompes

ıs difficiles à manœuvrer, n'aura point, ou très-peu tance à surmonter de la la Mer, à laquelle le Vaisſlérobe d'autant plus, qu'il vantage. Ceci mérite de on. Il n'y a rien de mer-, il n'y a que du bon.

ɔſons une, deux, trois re Pompes placées le long uille avec un canal, qui :iere,fourche en deux, l'un endre à *ſtribord*, l'autre à c'eſt-à-dire, à droite & ıe de l'arriere. Si le Vaiſvent arriere, on ouvri-:ux robinets des deux caſſue. Si le Vaiſſeau va vent ıu au plus près, de baſbord rd, on ouvrira à baſbord; le ſtribord à baſbord, on à ſtribord. Et jamais le ſilſera retardé, & toujours a & ſera aidé.

en aidé au reſte, qu'il n'y Barque, Gondole, Canot, pe, Galere même, Galiote ıntin, qu'on ne fit aller avec

de pareilles Pompes ſubſtituées aux Rames. La choſe eſt curieuſe, l'expérience dira ſi elle eſt bonne. En attendant, tout le reſte que nous venons de dire eſt éprouvé, non dans la Mer, mais dans des eaux aſſez profondes.

Et comme la Pompe n'éleve point l'eau au dedans de ſon canal, ſi ce n'eſt de 3, 4 ou 5 pouces, on la peut faire fort courte, ce qui débarraſſe le Vaiſſeau d'autant: & on peut d'autant l'aggrandir comme un cofre haut d'un pied, large & long d'autant, de deux même, & de trois ſi on veut, pour vuider un tonneau d'eau d'un ſeul coup de Piſton qu'on feroit deſcendre alors avec un cric ou avec un poids ou par maniere de preſſoir. Le fond de cale tout entier pourroit devenir le corps de Pompe, & un ſeul coup de Piſton vuideroit alors toute ſon eau. C'eſt du beau, je ne voulois dire que du bon. Le plus ſûr eſt de s'arrêter là; car tout ceci n'eſt qu'un commencement.

ARTICLE

ARTICLE XLVIII.

LETTRES ANONIMES où l'on combat le préjugé qui attribue à l'imagination des Meres le pouvoir d'imprimer sur le corps des Enfans, renfermés dans leur sein, la figure des objets qui les ont frappées. in-12. *Pag.* 226, *sans la Préface. A Paris, chez les freres Guerin.* 1745.

QUand les Philosophes suivent un préjugé, ils se donnent bien de garde de le dire. Ce seroit renoncer à la Philosophie, & devenir peuple, pour la maniere de penser. Que font-ils donc? Ils donnent à l'opinion commune un air de Doctrine, ils fabriquent un systême pour l'expliquer. Ainsi le P. Mallebranche ayant adopté l'idée vulgaire : *que l'imagination des Meres imprime sur les Enfans renfermés dans leur sein, la figure des objets qui les ont frappées*; il défen-

dit cela en Métaphyſicien un peu Anatomiſte ; les exemples vinrent à l'appui ; c'étoient des problêmes à réſoudre, il les tourna en preuves ; peu de gens inquiéterent le Philoſophe ſur cette partie de ſa doctrine : on trouva ſon explication, bonne pour le fond, & charmante pour la maniére ; enfin, à cet égard, preſque tout le genre humain devint Mallebranchiſte.

Mais ce ſentiment eſt-il un préjugé ? Nous annonçons 23 Lettres qui prétendent le démontrer ; elles ſont adreſſées à une Dame, qu'on ſuppoſe allarmée du ſyſtême commun, & à qui l'on donne une tête aſſez forte pour ſaiſir des idées un peu abſtraites. On lui en épargne le plus qu'on peut ; il en reſte néanmoins encore aſſez, pour occuper ſérieuſement une Eleve de Mallebranche, de Locke, de Leibnitz ou de Newton ; heureuſement notre ſiécle produit des Dames Philoſophes, & il ne ſe borne pas comme le ſiécle dernier

ents des Daciers, des Scu-
& des Deshoulieres.
ı ici des Préliminaires, com-
ıs tous les exposés de Doc-
On explique comment les
extérieurs font impression
tre ame. Une matiére très-
ébranle les filets nerveux
pissent le font de l'œil; les
animaux, contenus dans ces
refluent vers le cerveau; en
ıt ainsi, ils ébranlent d'au-
ilets qui sont les fibres du
ıu; à l'occasion de cet ébran-
t, & en conséquence de
ı étroite qui est entre l'ame
corps, il s'excite dans nous
nes idées. Si l'ébranlement
nmuniqué à plusieurs fibres,
ésultera une idée composée;
des dissonances dans l'ébran-
ıt, on aura des idées désa-
es; si une fiévre violente
un ébranlement confus, on
ıvera des idées turbulentes.
ı mot la variété des organes
s mouvemens, mettra des

différences & des combinaiſons à l'infini dans les perceptions non réfléchies ; car on ne parle ici que de ces ſortes d'idées, & il n'eſt point queſtion de ce qui ſe paſſe dans un eſprit *qui examine, qui délibere & qui décide*.

Ces principes poſés, voici le raiſonnement de notre Auteur. « Pour que les idées d'une Mere » puiſſent être communiquées à » l'enfant renfermé dans ſon ſein, » il eſt indiſpenſable que les eſ- » prits, qui, avec une certaine » détermination reçue des objets » extérieurs, ont ébranlé une fi- » bre du cerveau de la Mere, & » excité en elle une idée, paſſent » avec la même détermination au » cerveau de l'enfant, & en ébran- » lent les fibres d'une maniére » exactement conforme à celle qui » dans la Mere a excité cette » idée. » Or il ſemble que cette condition ne peut ſe rencontrer. Car la deſtinée des eſprits animaux, qui vont du cerveau de la Mere à

l'enfant, est de se mêler au sang de la Mere, de se confondre avec toute la masse des liqueurs, de ne faire qu'un tout avec elles, de circuler, de se diviser, de se porter enfin *dans les Vaisseaux sanguins & lymphatiques*, qui font la communication de la Mere à l'enfant. Et comment la même détermination pourra-t-elle subsister dans tout ce mouvement des esprits animaux ? Il y a plus : après ces différens détours, il faudra qu'ils commencent une nouvelle circulation relative au corps de l'enfant, jusqu'à ce qu'ils soient placés dans son cerveau : autre inconvénient pour la conservation du mouvement, selon la même ligne & la même direction. Cependant si ce mouvement ne subsiste plus, ou s'il est tout changé, comment pourra-t-il exciter dans l'enfant la même idée qui a frappé la Mere ?

Et quand on accorderoit que la Mere communique à son enfant l'idée des objets qui l'ont frappée,

» les parties extérieures du corps » de l'enfant, se trouve dans son » cerveau. Ses sensations sont pro» portionnées à cette foiblesse, » comme elles le sont dans la me» re, à la force & au ressort des » fibres de son cerveau; les pas» sions & tous les divers mouve» mens qu'elles peuvent occasion» ner dans les esprits, seront donc » dans la mere & dans l'enfant » proportionnés à ces différens » dégrés de solidité : ce que les » passions ne produiront pas dans » la mere, à raison de la résistan» ce des fibres de son corps, elles » ne pourront le produire sur les » parties extérieures de l'enfant, » parce que la résistance de ses fi» bres, quoique foible, est pro» portionnée à l'action des esprits.»

Comme les phénoménes les plus singuliers qu'on cite dans la question présente, sont de trois espéces; sçavoir, des enfans qui naissent sans quelque partie de leur corps; d'autres qui viennent au

e avec des parties multi-
, par exemple avec deux tê-
x quatre bras ; quelques-uns
la figure est transformée en
d'un autre animal ; notre
ır fait remarquer que l'ima-
on d'une mere ne peut opé-
s singularités : car il faudroit
cela détruire dans le corps
nfant des parties déja orga-
, il faudroit y en ajoûter de
:lles, il faudroit y en substi-
'autres à celles qui existoient
trois choses, qu'une imagi-
ı, quelque vive qu'on la
se, ne peut faire. Et com-
les feroit-elles, n'en ayant,
pouvant en avoir aucune

: argument doit être un
e contre le P. Mallebran-
ui s'en sert si souvent pour
:roire que notre ame ne peut
mer ses idées, ni causer le
lre mouvement dans le corps.
ent, dit ce Philosophe, *s'y*
oit-elle, ne sçachant rien de

ce qui seroit nécessaire pour l'une ou l'autre operation ? Mais ceux qui admettent dans l'ame une puissance naturelle, de faire des idées & de produire des mouvements, ne seront peut être pas touchés de même de ce raisonnement.

Dans toute controverse, on attaque plus aisément, qu'on ne défend, on détruit plus vîte le systême d'autrui qu'on n'établit le sien. L'Auteur Anonyme entreprend d'expliquer la cause des accidens bizarres, attribués au pouvoir de l'imagination des meres sur leurs enfants; & c'est la partie de ses Lettres la plus travaillée, quoique tout l'Ouvrage le soit beaucoup.

Le principe d'où il part est le Méchanisme qui opére le développement de tout ce qui a vie, soit végétale soit animale. Comme il arrive que les Plantes & les Arbres contractent en croissant des irrégularités & des défauts sensibles, tantôt par la qualité du ter-

ain, tantôt par le voisinage des orps étrangers, tantôt par le trop u le trop peu de solidité dans s germes, tantôt par l'excès ou a médiocrité des sucs nourriciers; insi les animaux, & les hommes nêmes sont exposés, dans leur éveloppement, à mille accidens izarres; & c'est au méchanisme e ce développement même qu'il aut en attribuer la cause.

La main d'un enfant renfermé ans le sein de sa mere, vient à omprimer trop fortement quelue partie de son corps, la lévre ar exemple: « cette compression en gênera les vaisseaux, & empêchera que la nourriture y soit portée: cette partie trop mince & trop foible, en proportion des parties latérales, qui reçoivent tout leur accroissement, se déchire au moindre effort; la lévre est divisée. Le même accident arrive chaque jour dans les racines des plantes, lorsqu'encore tendres, elles croissent

» trop près de quelques corps so-
» lides »

Autre effet de la compression dans les plantes : « Celles qui sont
» gênées, à leur sortie de la ter-
» re, se courbent & se replient
» en divers sens ; ainsi les parties
» molles d'un enfant peuvent être
» défigurées au moment de la nais-
» sance ; le front en est renversé
» & applati, & le visage contre-
» fait. Au travers de ces irrégula-
» rités, on croit quelquefois y re-
» connoître une ressemblance avec
» certains animaux : » Effets néanmoins aussi indépendants de l'imagination de la mere, que si quelqu'un avoit défiguré de ses mains le visage de cet enfant.

La compression fait encore que deux plantes, deux arbres se réunissent. « Quelquefois ils ne for-
» ment, en sortant de la terre,
» qu'un même tronc ; une même
» écorce les enveloppe, ils se sé-
» parent ensuite vers le milieu du
» tronc, & forment deux différen-

» tes têtes. Quelquefois leur réu-
» nion ne se fait que vers le mi-
» lieu du tronc, & ils ne forment
» plus que la même tête. Quel-
» quefois elle ne se fait que dans
» quelques unes de leurs bran-
» ches. » Tout cela avec des com-
binaisons très-variées, & toujours
en conséquence de la trop gran-
de proximité, qui presse les par-
ties les unes contre les autres.
Appliquons ces exemples aux en-
fans. Quelquefois ils se réunissent
deux ensemble dans le sein de la
mere : « & cette réunion se fait
» de différentes maniéres. On en
» a vû de réunis par l'épaule, par
» le front, par la poitrine, par le
» dos; on a vû quelquefois deux
» têtes sur un même corps, &
» quelquefois deux corps sous une
» même tête. On a vû un enfant
» avec quatre bras. » Est-ce l'imagi-
nation de la mere qui a pu créer
cette tête ou ces bras superflus ?
& puisque deux arbres trop rap-
prochés se réunissent & croissent

ensemble, sera-t-il difficile de deviner la cause de la réunion de deux enfans dans le sein de la mere? L'Auteur continue de l'expliquer en habile Physicien.

Il passe de là à d'autres difformités qui se remarquent en certaines personnes : & le développement des germes dans les plantes & dans les arbres, lui fournit toujours des raisons de convenance, qu'on ne peut s'empêcher de trouver très-plausibles.

Dans une branche d'arbre, quelques parties résistent à l'extension de la seve, elles ne croissent pas en même proportion que d'autres, elles deviennent par conséquent plus foibles, il faut que la branche se plie en cet endroit. « C'est » ainsi qu'un enfant, qui d'abord » a paru bien formé, devient bossu en grandissant; une portion » des vertebres du dos & des ligamens qui les réunissent, ne » pouvant croître en proportion » du reste du corps, force l'épine à se courber & à se vouter.

» Le même méchanisme peut
» occasionner des difformités dans
» plusieurs autres parties du corps.
» Si les aîles du nés n'ont pu ac-
» quérir toute leur étendue, & se
» prêter à l'extension commune
» des autres parties, le nés sera
» pincé & recourbé. Ce sera le
» nés d'un Singe ou le bec d'un
» Oiseau, selon que la figure sera
» plus ou moins approchante de
» l'un ou de l'autre, & que quel-
» que événement, imaginé après
» coup, ou le caprice des Specta-
» teurs le fera décider. »

Mais pourquoi voit-on quel-quefois sur le corps de certaines personnes des excrescences de chair, qu'on appelle des *draperies*, parce qu'elles en ont à peu près la figure ? Pourquoi remarque-t-on sur d'autres des fleurs ou des fruits, par exemple des groseilles, des meures, des fraises, des framboises ? Tout cela s'explique en raison inverse de ce que nous vénons de dire ; & néanmoins sui-

vant l'analogie des mêmes principes.

Comme la compression, ou le trop de résistance, dans le germe des plantes, empêche l'extension de la séve, & cause de la foiblesse en quelques unes de leurs parties, ainsi la trop grande dilatation du germe, les fait croître d'une maniére excessive. On éprouve par exemple, que des plantes ou des fleurs nées sur couche sont bien plus grandes, que celles qui sortent d'un terrain ordinaire. Et la raison de cela, c'est que la séve de la couche opére bien plus vivement dans le germe, que la séve d'une terre commune. Mais si l'on suppose que la facilité de recevoir la séve soit plus grande, dans une partie du germe de la plante, que dans les autres, cette partie plus dilatée s'étendra outre mesure, & paroîtra monstrueuse. C'est à peu près ce qui se passe dans l'accroissement du corps humain. « Si la » peau reçoit une trop grande

» quantité de nourriture & qu'elle
» croisse avec excès ; dès-lors n'é-
» tant plus proportionnée au vo-
» lume du corps, elle sera forcée
» de se replier en plusieurs en-
» droits ; ses plis différens, sem-
» blables à ceux d'une *draperie*, en
» imposeront : des yeux prévenus
» croiront y appercevoir une vé-
» ritable *draperie*, que l'imagina-
» tion de la mere aura formée. »
Si l'accroissement se fait vers le haut de la tête, & y forme plusieurs replis, on imaginera que c'est une thiare ou une mitre : un seul pli circulaire sera comparé à un bandeau royal ; & l'on ne manquera pas de dire que c'est la vue de quelque tableau qui a occasionné ces ressemblances. Ces exemples sont pour le P. Mallebranche, qui attribuoit à la vue d'une figure du Pape S. Pie, le phénoméne singulier d'un enfant né avec une espéce de tiare sur la tête. Il dit même qu'on y remarquoit jusqu'aux traces des diamans dont

la thiare du tableau étoit ornée; ce qu'il faut entendre de la figure & du contour de ces ornemens; car pour la couleur, elle devoit être semblable à celle du reste du corps, « puisque ce n'étoit qu'une » excrescence causée par l'excès » de nourriture qu'avoit pris cette » partie de la peau : de même que » certaines écorces d'arbres, qui » ont reçu une séve surabondan- » te, se dilatent, se replient, & » sortent du niveau du reste de » l'écorce. » Tout ceci est de notre Auteur Anonyme, qui, en bon Philosophe, ne demeure court sur rien.

Il répond de même à l'apparence des groseilles, des meures, des fraises & des framboises qu'on croit voir sur le corps de certaines personnes. Si les glandes, dont la surface du corps est semée, viennent à se gonfler quelque part, & si quelques molécules du sang s'y extravasent, cela formera une petite tumeur rouge assez semblable

à une groseille, à une fraise, à une framboise ; si la figure est un peu prolongée, elle sera prise pour une meure. Dans la saison de ces fruits, le sang se trouve plus agité ; il en passera pour lors une plus grande abondance dans l'intérieur de la glande, qui fera croître son volume, & rendra la couleur plus vive. Ce sera la même chose au milieu même de l'hyver, durant la fiévre, ou après une violente agitation du corps.

A l'égard des taches de vin, qui paroissent sur la peau de quelques personnes, il faut les attribuer à la dilatation des vaisseaux sanguins, qui aboutissent à l'épiderme. Ces vaisseaux plus gonflés & plus étendus qu'à l'ordinaire, laissent passer une plus grande quantité de la partie rouge du sang ; » ce qui doit répandre sur la peau » une élévation qui paroîtra rouge » ou bluâtre, selon que dans » cette dilatation les tuniques » dont les vaisseaux sont compo-

» ſés, auront plus ou moins per-
» du de leur épaiſſeur. » Et comme le ſang trouve un moindre obſtacle à colorer le viſage que les autres parties du corps, il arrive que le viſage eſt plus expoſé qu'aucune autre partie du corps à ces taches de vin, dont on rejette ſi mal à propos la cauſe ſur l'imagination d'une mere, qui aura déſiré de boire du vin, ou ſur qui l'on en aura répandu.

Eſt-il donc vrai cependant que l'imagination des meres ne contribue jamais à ces phénoménes ſi fréquens, à ces marques ſi répétées & en tant de maniéres, & ſur toutes ſortes de perſonnes? Notre Auteur ſemble d'abord ſe réconcilier ici avec l'opinion commune; il admet pour quelque choſe l'imagination des meres dans ces diverſes avantures. Mais comment, & en quel ſens? comme une pure occaſion, ou comme une cauſe très-indirecte & très-éloignée. C'eſt quand l'imagination ſert les

passions, quand elle les rend plus vives & plus ardentes ; car alors il se fait des agitations ou des suspensions dans le sang, & l'un ou l'autre de ces effets n'est pas quelque chose d'indifférent, par rapport à un enfant renfermé dans le sein de sa mere.

» Si le cours du sang est préci- » pité, ou s'il est suspendu dans » le corps de la mere, l'enfant » doit participer à ces différens » états, & par une suite nécessai- » re, le sang de l'enfant doit faire » un plus grand effort sur les vais- » seaux de son corps. » Les effets peuvent en être très-funestes si l'effort est général ; & l'enfant pé- rit quelquefois dans une révolu- tion si considérable. « Mais si l'ef- » fort se borne à la dilatation de » quelques vaisseaux, ou de quel- » ques glandes de la peau, il en » résultera des groseilles, des frai- » ses, des meures ou des taches » de vin. »

Or il est aisé de remarquer que

la cause immédiate de ces effets n'est point l'imagination de la mere, elle n'y a d'autre part, que d'avoir excité ou suspendu le mouvement du sang. C'est la disposition des vaisseaux extérieurs, c'est leur configuration, leur situation, leur force, ou leur foiblesse, leur dureté ou leur molesse, qui cause toutes ces singularités : l'imagination a bien mis en jeu les parties du sang ; mais il n'en seroit rien arrivé, sans les arrangemens particuliers des vaisseaux sur lesquels le sang agit.

Encore un mot pour le P. Mallebranche, qui a tant cité l'exemple de l'enfant venu au monde avec des fractures aux bras, & aux jambes, comme si on l'avoit roué. Ce Philosophe attribue, comme le vulgaire, cet accident à la vue d'une Exécution criminelle, où s'étoit trouvé la mere. Ici notre Auteur rassemble toutes ses forces pour montrer que l'imagination de la mere n'a pu pro-

duire cet accident si étrange. Le détail de ses preuves est fort circonstancie. Il faudroit que la terreur de la mere eut déterminé le mouvement général du sang à se porter plutôt vers les bras & les jambes de l'enfant, que vers les autres parties de son corps. Il faudroit que l'enfant fût tombé dans des convulsions, qui eussent affecté particuliérement les bras & les jambes. Il faudroit que les os eussent été brisés par l'effort de ces convulsions : tout cela renferme des conditions impossibles.

Notre Auteur chargé de donner une raison plausible de ce phénoméne, l'attribue à la contraction violente qui se sera faite dans les muscles du ventre de la mere; il montre, par un exposé Anatomique & par la situation de l'enfant, que cette contraction a pu altérer ses bras & ses jambes, les froisser, les rompre, opérer en un mot quelque chose de semblable à ce que la mere avoit vu faire

en assistant au supplice de ce Criminel.

Il y a dans ces Lettres mille autres particularités de Physique, d'Anatomie, d'expériences que nous ne pouvons raconter dans leur entier. On les lira avec plus de fruit & de plaisir dans l'Ouvrage même. Nous n'avons point non plus représenté le stile Epistolaire qui régne par tout, & qui donne quelquefois de l'agrément aux discussions physiques. Tout cela se suppose; nous avons suivi simplement les principes, rapporté les principaux exemples, insinué des commencements d'explication, cité quelques morceaux de l'Auteur. Voilà tout l'Extrait de ce Livre qui est bon, & très-bon dans son genre. L'Auteur auroit du y mettre son nom pour recevoir les justes Eloges qu'il mérite.

ARTICLE XLIX.

DISSERTATIONS sur la Fondation de la Ville de Marseille : *sur l'Histoire des Rois du* Bosphore Cimmérien, *&* *sur* Lesbonax, *Philosophe de* Mytilene. *A* Paris, *chez* Jacques Barrois, *Quai des* Augustins, *à la Ville de* Nevers. M.DCC.XLIV. *in*-12. Pages 154.

LA Ville de *Marseille*, l'une des plus anciennes, & des plus célébres des *Gaules*, doit son origine aux *Phocéens*, Peuples d'*Ionie*, qui sortirent en différens tems de leur Pays, & firent des établissemens en d'autres contrées. Mais au quel de ces Voyages, ou de ces *Migrations* faut-il rapporter la fondation de *Marseille*? C'est ce qui n'a point été bien éclairci jusqu'ici, & ce que M. *Cary* entreprend de faire voir dans cette Dissertation, où il détermine l'é-

poque de cet événement. Une de ces courses, & la plus connue dans l'Histoire, se rapporte à la soixantiéme ou soixante-uniéme Olympiade, lorsque les *Phocéens* chassés par les *Perses*, ou obligés d'abandonner leur pays dont les Vainqueurs s'étoient emparés sous le commandement d'*Harpagus*, Lieutenant de *Cyrus*, chercherent d'autres terres pour s'y établir. La plûpart des Auteurs placent, ou semblent placer la fondation de *Marseille* en ce tems, & prétendent que la fuite des *Phocéens* en fut l'occasion. M. *Cary* examine en Critique habile les passages de tous les Anciens qui ont parlé des Voyages des *Phocéens*, de leurs Colonies, de leurs divers établissemens, ou nommément de la fondation de *Marseille*. Le peu d'exactitude des Modernes, qui ont écrit l'Histoire de cette Ville, l'a engagé à entrer dans cette discussion sur un point de nos Antiquités, qui n'étoit connu que

d'une maniére trop vague & trop confuse.

Ce que nous sçavons en général de la fortune & des avantures des *Phocéens*, fondateurs de *Marseille*, c'est que ces Peuples, dont le pays situé au bord de la Mer, peu fertile, & peu cultivé par ses Habitans, fournissoit à peine à leur subsistance, s'adonnerent à la Pêche, au Commerce, à la Piraterie, qui dans ces tems-là, dit-on, n'avoit rien d'odieux. Ils se distinguérent dans l'art de la navigation, ils construisirent les premiers des Vaisseaux longs, & ils leur donnerent jusqu'à cinquante rames; ils firent plusieurs voyages aux Côtes d'*Italie*, d'*Espagne*, des *Gaules*. Une de leurs Colonies fonda dans l'Isle de *Corse* la Ville d'*Alalia*; une autre, plusieurs années après, bâtit *Hyela*, ou *Velie*, dans la *Lucanie*. Rien n'est plus connu, ni plus circonstancié dans les Auteurs, que ce qui leur arriva lorsqu'ils vinrent fonder *Marseille*.

L'Oracle leur avoit ordonné de reconnoître pour Chef de leur expédition, celui que leur donneroit *Diane* d'*Ephese*. A leur arrivée dans cette Ville, la Déesse, dit *Strabon*, s'apparut à une femme respectable, nommée *Aristarche*, & lui commanda de prendre une de ses Statues, & de suivre les *Phocéens*. Arrivés au lieu où ils devoient s'établir, ils y bâtirent un Temple en l'honneur de *Diane*, dont *Aristarche* fut la premiére Prêtresse. Ils furent toujours très-dévots à cette Divinité, dans toutes les Colonies qu'ils établirent, & très religieux Observateurs de son culte; ce fut de ceux de *Marseille* que les *Romains* en apprirent les Rits & les Cérémonies, lorsqu'ils voulurent lui élever un Temple sur le Mont *Aventin*. Nous sçavons encore que les *Gaulois*, passant en *Italie* pour la premiére fois sous le Régne de *Tarquin* l'*Ancien*, donnerent du secours aux *Phocéens*, contre les

Salyens qui s'oppoſoient à leur établiſſement ; qu'ayant été bien reçus du Prince qui régnoit dans le lieu où ils avoient débarqué, lequel donna même ſa fille en mariage à un de leurs Chef, ils y fonderent la Ville de *Marſeille.*

Quoique cette circonſtance, marquée par *Tite-Live*, du ſecours donné aux *Phocéens* fondateurs de *Marſeille*, par les *Gaules*, à leur premiére entrée en *Italie*, indique aſſez l'antiquité de cet établiſſement, M. *Cary* veut quelque choſe de plus, & il le trouve dans la diſcuſſion exacte de ce que les Anciens nous ont appris ſur ce ſujet. Sans parler de ceux qui ont fixé avec plus de précision l'époque de la fondation de *Marſeille*, comme *Euſebe*, qui la met expreſſément à la premiére année de la XLV^e^. Olympiade, c'eſt-à-dire, à l'année 154 de *Rome*, 599 ans avant l'Ere Chrétienne ; *Scymnus* de *Chio*, qui vivoit près de cent ans avant J. C. & qui dit que

Marseille fut fondée 120 ans avant la bataille de *Salamine*, donnée la quatriéme année de la LXXIV^e^. Olympiade ; ce qui revient exactement à l'année assignée par *Eusebe*, *Cassiodore*, qui place aussi ce fait sous le Régne du premier *Tarquin* ; on conclut la même datte du témoignage des meilleurs Auteurs.

Hérodote ne parle point de la fondation de *Marseille* ; il ne nomme pas même cette Ville ; mais il raconte tout ce qui arriva aux *Phocéens*, lorsqu'ils quitterent leur Pays pour fuir la domination des *Perses* sous le commandement d'*Harpagus*. La nouvelle Colonie fondée dans les *Gaules*, devint assez célébre dès les commencemens, par les circonstances qui l'accompagnerent, par son commerce, par ses liaisons avec les *Romains*, pour mériter qu'il en fit quelque mention, si elle se rapportoit à ce tems-là. Il faut donc en reculer l'époque, ou la rappro-

cher, & la placer après cette fuite des *Phocéens.* Mais c'eſt contredire tous les Auteurs, ſi l'on excepte le ſeul *Agathias* trop éloigné de cet événement, & fort mal inſtruit. D'ailleurs ce n'étoit pas la premiére fois que les *Phocéens* étoient venus dans les Mers d'*Italie*, & l'on ſçait, par le témoignage même d'*Hérodote*, que vingt ans auparavant, ils avoient fondé *Alalia* dans l'Iſle de *Corſe.* Il faut donc convenir que *Marſeille* étoit fondée avant que les *Perſes* ſe fuſſent rendus maîtres de *Phocee.* C'eſt le raiſonnement de M. *Cary.*

Mais ce ſentiment n'eſt pas fondé ſur de ſimples conjectures. Nous avons déja cité des Auteurs qui placent ſous le Régne de l'ancien *Tarquin*, ou avant la ſoixantiéme Olympiade, tems de la fuite des *Phocéens*, l'établiſſement de leur Colonie à *Marſeille.* *Ariſtote*, au rapport d'*Harpocration*, avoit démontré ce fait, dans un Ouvra-

ge qui n'eſt pas venu juſqu'à nous,
& qui étoit un Traité de la Ré-
publique de *Marſeille*. *Iſocrate*,
Plutarque, *Lucain*, ſemblent l'in-
ſinuer. *Juſtin* le confirme avec ſes
circonſtances, & le place ſous *Tar-
quin*, qui ne peut être que le pre-
mier Roi des *Romains* de ce nom.
Athénée ne met point de datte:
mais il a tiré ſon récit du Traité
d'*Ariſtote*, qui eſt perdu, & il
ſuit *Juſtin*, pour le fond. *Solin*
rapporte bien la fondation de *Mar-
ſeille* à la XLV^e. Olympiade; mais
par une erreur groſſiére, il l'attri-
bue aux *Phocéens* chaſſés par les
Perſes, ce qui n'arriva que ſoixan-
te ans après. Nous renvoyons pour
un plus grand détail, à l'Auteur
même, dont les diſcuſſions ſont
remplies de réfléxions ſçavantes
& judicieuſes. En reprenant, &
rapprochant toutes ſes preuves,
établir, comme un point qui do[it]
déſormais paſſer pour certain da[ns]
la Chronologie, que *Marſeill[e a]*
été bâtie par les *Phocéens* la [...]

niére année de la XLV^e. Olympiade, l'an de *Rome* 154, avant J. C. 599. Cet Article de la récapitulation de ses preuves, où M. *Cary* fixe avec précision la datte de la fondation de *Marseille*, pourroit former, dit-il, le premier Chapitre d'une Histoire de cette Ville, dont on sent le besoin en lisant ce que nous avons sur ce sujet. Dans la disposition où l'on est de donner l'Histoire de nos Provinces, & même celle de quelques Villes, cette Dissertation sera d'un grand secours pour les commencemens, & pour l'origine d'une des principales Villes de *Provence*.

Abregé de l'Histoire des Rois du Bosphore Cimmérien.

Une Médaille jusqu'ici inconnue d'un des Rois du *Bosphore Cimmérien*, a donné lieu à ces recherches. A cette occasion M. *Cary* lisant, la plume à la main, l'Ouvra-

de *Vaillant* sur la seconde Dynastie de ces Rois, y a fait ses Remarques, qui l'ont insensiblement conduit a dresser cette Chronologie, & cet *Abregé de l'Histoire des Rois du* Bosphore de la seconde Dynastie. Pour les premiéres Dynasties, il renvoye aux Dissertations de M. *de Bose*, & à celles du P. *E. Soucier*. Il se contente de donner une légére idée de cette ancienne Monarchie, des Pays où elle étendoit sa domination, de ses premiers Souverains, dont il est parlé dans les Auteurs. Ils les appellent *Archaeanactides*; nom qui semble signifier que le *Bosphore* n'a point eu de Rois avant eux. On met le commencement de leur régne à l'an de *Rome* 268; avant J.C. 486. Il dura 42 ans. A ces Princes succéderent d'autres Rois, jusqu'à *Spartacus* III, dont le régne finit la quatriéme année de la CXXII^e. Olympiade; *de Rome* 465, avant J.C. 289. Après lui on trouve un vuide de plus de

150 ans, jusqu'à *Parisade*, qui pour se délivrer des véxations des Barbares dont il étoit environné céda son Royaume à *Mithridate*, déja Roi du *Pont*. Et là finissent la premiére, ou les premiéres Dynasties des Rois du *Bosphore*, après une durée de près de 400 ans.

Seconde Dynastie des Rois du Bosphore Cimmérien.

Elle commence à *Mithridate* le Grand, qui joignit le *Bosphore* à son Royaume du *Pont*, l'an 639, ou 640 de *Rome*; 115, ou 114 avant J. C. suivant le calcul de M. *Cary*. Cet Auteur donne la suite des Successeurs de *Mithridate*, jusqu'à Rhesçuporis II, qu'on sçait par ses Médailles, avoit régné l'an 928, & l'an 930 de *Rome*, la quatorziéme, & la seiziéme année de l'Empire de *Marc-Aurele*. *Zozime* nous apprend que le Royaume du *Bosphore* ne finit que sous *Valérien*; mais nous ne connoiss-

sons aucun de ses Rois après *Rhescuporis* II. A moins de copier l'*Abregé* de M. *Cary*, nous ne pouvons entrer dans le détail : il est lui-même si peu étendu, qu'il ne laisse pas matiére à un Extrait. Aussi n'a-t-il pas prétendu écrire une Histoire, mais seulement faire quelques Remarques sur celle de M. *Vaillant*, qu'il faut avoir sous les yeux en lisant cet *Abregé*. On ne manquera pas sans doute d'en profiter, pour rectifier, & pour perfectionner l'Ouvrage de M. *Vaillant*, si l'on entreprend d'en donner une nouvelle Edition.

Ce qui mérite ici une attention particuliére, c'est ; 1°. La Médaille nouvellement découverte d'un des Rois du *Bosphore*, envoyée à M. *Cary*, des lieux mêmes où ce Prince a régné : 2°. La fixation de l'Ere du Royaume du *Bosphore*. Commençons par ce dernier point, dont la connoissance influe sur toute cette Histoire.

Ere du Bosphore.

M. *Vaillant* produit une Médaille de *Cotys* I. avec l'époque ΘΚΦ (529.) C'est la plus reculée que l'on connoisse par les Médailles. Il prétend que cette époque est celle des Rois de *Thrace*, dont *Cotys* descendoit, & qu'il a voulu marquer par là l'ancienneté de cette époque, sur celle du *Bosphore*. Il la fait commencer à *Therés* II, l'an de *Rome* 330. Dans cette supposition, la Médaille de *Cotys* seroit de l'année 859 de R. la 9e. de *Trajan*.

Mais c'est sans fondement que *Vaillant* suppose que *Cotys* étoit *Thrace*, & qu'il a préféré l'époque de cette Monarchie à celle du *Bosphore*, où il régnoit, & qui avoit eu des Rois, ou des Souverains, même avant la *Thrace*. Et puis, pourquoi commencer cette Ere à Thérés II, & non pas à Thérés I, Fondateur du Royaume

Le P. *Soucuet*, qui a réfuté M. *Vaillant*, a pris un autre parti qui n'est pas plus goûté de M. *Cary*. Ce Pere met à la tête de l'Ere du *Bosphore*, & lui donne pour Fondateur Satyrus I, troisiéme Roi légitime du *Bosphore*, car il ne regarde les Princes qui l'ont précédé, que comme des Tyrans, dont la succession n'étoit ni fixée, ni continuée, mais troublée, & interrompue.

Le gouvernement des *Archaanactides* ayant fini l'an de *Rome* 310, le *Bosphore* eut pour Roi *Spartacus* I, qui régna 7 ans, & mourut l'an de *Rome* 317. *Seleucus* qui lui succéda, régna 4 ans, jusqu'à l'an 321 de *Rome*. Après *Seleucus*, *Satyrus* I, fils de *Spartacus*, monta sur le Trône. Son régne fut de 14 ans, & il mourut l'an de *Rome* 355. Il avoit donc commencé de régner en 341. *Diodore* de *Sicile* qui marque ces dates, ne remplit point l'espace de 20 ans qui se trouve depuis la

mort de *Seleucus* en 321, jusqu'au commencement de *Satyrus* en 341. Le P. *Souciet* regarde cet intervalle comme un tems d'Anarchie, & ne fait commencer les successions réguliéres, qu'à cette année 341 de *Rome*, la premiére de *Satyrus*.

M. *Cary* a combattu ce systême, & voici ses raisons. Premiérement, dit-il, il n'est pas certain qu'il y ait eu une Anarchie de vingt ans; *Diodore* n'en parle pas. D'ailleurs, en accordant même cette Anarchie, la suite des Rois seroit-elle interrompue? Nous voyons *Spartacus* régner après les *Archaeanactides*; *Seleucus* lui succéde sans interruption, on ne sçait quel droit il avoit à la Couronne; mais enfin après lui on voit monter sur le Trône de *Spartacus*, son fils *Satyrus*. A *Satyrus* succéde son fils *Leucon* II, & celui-ci est pareillement remplacé par son fils *Spartacus* II. Une suite de Rois continue cette premiére Dynastie

jusqu'à *Mithridate* le Grand, qui donne commencement à la seconde Dynastie, dont M. *Cary* écrit l'Histoire abregée. N'est-il pas plus simple & plus naturel, dit cet Auteur, de commencer la premiere Dynastie à *Spartacus* I. qui est véritablement le premier Roi du *Bosphore*, & dont nous connoissons les Successeurs, par les Historiens & par les Médailles ? Enfin *Diodore* distingue les *Archaanactides*, qui ne furent peut-être, selon la réfléxion de M. *Cary*, que des Magistrats qui formoient un espéce de Sénat; il les distingue des Rois du *Bosphore*; qui commencent à *Spartacus* premier, lequel, par cette raison doit, ce semble, être compté pour le Chef de cette Dynastie. Et, pour ce qui est de *Strabon*, il ne dit rien qui soit contraire à ce sentiment.

M. *Cary* détruit encore le fondement de l'opinion du P. *Souciet* par des réfléxions qui nous paroissent fort plausibles. On a cru

voir sur la Médaille de *Cotys* qui donne lieu à cette digression, la tête de *Trajan*, ou celle d'*Hadrien;* & conséquemment il a fallu que l'époque Θ Κ Φ (529) tombât sur une des années de ces Princes. Mais qui ne sçait, pour peu qu'il soit instruit, combien, en fait de Médailles, ces sortes d'attributions sont arbitraires, & dépendent des préjugés? Ce que dit notre Auteur à cette occasion, suffiroit pour tenir en garde contre ces jugemens dictés par l'intérêt du systême.

Teiranes, *Roi du* Bosphore.

La Médaille nouvellement découverte, représente la tête d'un Prince, avec cette légende, ΒΑCΙΛΕΩC ΤΕΙΡΑΝΟΥ; au revers, la tête d'un Empereur, & dans l'Exergue, ces lettres, ΓΟΦ (573.) Tout persuade à M. *Cary* que ce *Teiranes* est un Roi du *Bosphore*; la grandeur de la Mé-

daille, le goût de la gravure, la forme des lettres, l'époque, qu'il croit annoncer certainement l'Ere du *Bosphore*, & il le place entre *Rhescuporis* I, & *Cotys* II. Ce qui l'y détermine, c'est qu'on trouve à *Rescuporis*, la datte Γ Ξ Φ (563) on met la mort de *Cotys* à l'année 579 de la même Ere du *Bosphore*. Ainsi l'époque de *Teiranes*, 573, tombe nécessairement à ce tems; outre que dans la tête de l'Empereur qui se voit au revers de sa Médaille, on reconnoît assez facilement *Hadrien*, dont la treiziéme année concourt avec celle de l'époque marquée dans l'Exergue. C'est tout ce que l'on sçait de ce Roi jusqu'ici inconnu. Ces Dissertations sont suivies d'une Table Chronologique, qui met sous les yeux toute la suite de cette seconde Dynastie des Rois du *Bosphore*.

Lesbonax *Philosophe de* Mytilene.

C'est encore à une Médaille que nous devons ce que M. *Cary* a

rassemblé sur le Philosophe *Lesbonax.* Elle avoit échappé aux recherches des Antiquaires. On y voit d'un côté la tête d'un jeune homme, qui dans le type paroît couronné de fleurs, avec cette légende : ΛΕCΒΟΝΑΞ ΗΡΩC ΝΕΟC, que M. *Cary* interprête, *Lesbonax nouvelle Divinité*, ou, *Lesbonax nouvel*, (ou plutôt nouveau) *Héros.* Il croit que cette tête représente *Bacchus*, Dieu Tutélaire des *Mytileniens*; & cela ne devroit pas surprendre; nous avons plusieurs Médailles des Empereurs, des Impératrices, des personnages illustres sous la figure, & avec les attributs ds quelques Divinités. Cependant nous avons peine à reconnoître ici *Bacchus.*

Au revers de la Médaille, on voit un homme couvert d'un manteau, un long bâton à la main gauche, & à la droite, quelque chose qu'on ne distingue pas bien, M. *Cary* conjecture que cet homme est *Potamon*, Orateur célébre,

& fils de *Lesbonax*; & voici comment il explique la Médaille. *Potamon* avoit enseigné la Rhétorique à *Rome* avec distinction, mais il voulut aller finir ces jours dans sa Patrie. Pour lui marquer l'estime qu'il faisoit de lui, *Tibere* lui donna une Lettre, ou un Passe-Port conçu en ces termes : *si quelqu'un ose faire injure à* Potamon, *qu'il considere auparavant, s'il est en état de me résister.* C'est à l'occasion du retour de ce Rhéteur à *Mytilene*, que la Médaille a été frappée : il y est représenté en équipage de Voyageur, comme arrivant de *Rome*. Ce qu'il tient à la main droite, pourroit bien être la Lettre de *Tibere*. En considération de son mérite, de sa réputation, de la faveur de *Tibere*, du sacrifice qu'il faisoit à sa Patrie des honneurs qu'il recevoit à *Rome*, les *Mytileniens* lui décernent la Médaille conjointement avec son pere, qui apparamment vivoit encore. *Lesbonax*, comme princi-

pal Auteur de la gloire de son fils, à qui on suppose qu'il avoit appris les régles de l'Eloquence, occupe la premiére place dans la Médaille; *Potamon* est au revers. Telle est la conjecture de M. *Cary*: mais n'est-ce point un peu trop deviner?

Pour nous il nous paroît qu'on pourroit dire tout simplement que c'est *Lesbonax* lui-même que représente la Tête. On y voit un jeune homme, ou un homme de moyen âge, d'un air sage, modeste, sérieux, & tout à fait Philosophe. Ce n'est pas là celui qu'on donne à *Bacchus*, qui d'ailleurs devroit être couronné de pampre, & non de fleurs, & qui seroit peu propre à rappeller l'idée d'un Sage tel que *Lesbonax*. La guirlande dont sa tête est ornée, marque qu'il n'étoit pas de ces Philosophes austeres qui interdisent tous les plaisirs. Il aimoit les Spectacles, & trouvoit dans l'adresse & la légéreté des Danseurs, matiére

à ses réfléxions philosophiques ; il y trouvoit une sorte de sagesse ou de science, & il les appelloit χειρισόφυς, gens dont la sagesse, (l'habileté) est dans les mains, (dans les gestes & les mouvemens.) *Lucien* lui donne le Titre de καλὸς ϗ ἀγαθός, qui désigne un caractére honnête, aimable, poli. Sur la figure du revers de la Médaille, nous ne hazarderons aucune conjecture ; nous ne pouvons la deviner. Mais si la Tête est de *Lesbonax*, auroit-on représenté *Potamon* beaucoup plus vieux que son pere, surtout si ce pere vivoit encore ? Quant à ce que la figure tient à la main droite, rien ne ressemble moins à une Lettre, ou à un Passe-port. Nous ne prétendons pas qu'on préfére ces conjectures à celles de M. *Cary*, ou d'autres Sçavans qui pourront répandre plus de lumiére sur ce Monument qui n'a point encore exercé leur sagacité. Au reste notre Auteur, à l'occasion de cette Mé-

daille, ne manque pas d'exalter l'attention des *Grecs*, surtout de ceux de *Mytilene* à récompenser par des distinctions glorieuses, le mérite des hommes illustres en quelque genre que ce fût.

ARTICLE L.

FABLES CHOISIES & nouvelles, mises en Vers, dédiées à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le Comte de la Marche, avec la Vie d'Esope, tirée de Plutarque & d'autres Auteurs, par M. Richer. A Paris, chez la Veuve Pissot, Quai de Conti, à la descente du Pont Neuf; & Bullot, Rue S. Etienne des Grès, à S. Joseph 1744. in-12. 1 *Vol. P.* 112, *sans compter la Fable de l'Enfant & des Abeilles, & la Vie d'Esope, qui comprennent* 20 *Pag.*

ON se croit si parfaitement instruit de la Vie d'Esope, qu'on sera sans doute surpris de voir M.

Richer nous la retracer encore à la tête de ses Fables; mais qu'on se donne la peine de la lire, si l'on se rend aux autorités que ses scrupuleuses recherches l'ont mis en état de citer juste, on conviendra que jusqu'ici on n'a bien connu d'Esope que l'esprit. Sa Vie, telle que nous l'a laissé M. de la Fontaine, est remplie d'une infinité de faits apocriphes : il traduit Planude, & comme il le dit lui-même, pour s'épargner la peine d'un examen critique, il adopte les contes de cet Ecrivain, *sans en retrancher autre chose, que ce qui lui a semblé trop puéril.*

M. Richer plus courageux, consulte les Anciens, & les confronte avec Plánude, dont il reléve nombre d'absurdités & d'anachronismes. Il démontre par exemple, que rien n'est plus faux que le personnage qu'on fait faire à Esope à la Cour de Lycerus; sa preuve est triomphante, la voici: (*Note première* P. 6.) *C'est qu'il*

n'y eut jamais de Lycerus Roi de Babylone, ni de nom approchant de celui là dans le Catalogue des Rois de cette Ville; c'est que Nectenabo qu'on suppose contemporain d'Esope, n'a régné en Egypte que l'an 375 avant J. C. qui est la seconde année de l'Olympiade 101; *& Esope est mort sous le régne de Crésus, détrône la premiere année de la cinquante-neuviéme Olympiade.* Planude est donc le Pere de ces problêmes, qu'il prétend que *Nectenabo* proposoit a Lycerus, pour le rendre son tributaire, supposé qu'il ne pût les résoudre; mais dont on feint qu'il se tiroit toujours heureusement par le secours d'Esope.

Ce n'est pas le seul article sur lequel M. Richer reléve Planude, mais c'est le plus important; puisque ces problêmes & leur solution occupent une place considérable dans la Vie d'Esope par M. de la Fontaine d'après Planude, & en font peut-être la partie la plus amusante.

Planude fait d'Esope un monstre de laideur. On sent que M. Richer voudroit être fondé à le contredire sur ce point; mais Esope eut-il été fait comme un autre, en eut-on les preuves les plus évidentes, je doute que la vérité put détruire le préjugé; il est si fortement établi, qu'on seroit étrangement scandalisé de voir un Auteur bien fait représenter Esope. Aux yeux d'un certain Public, ce seroit lui ôter une partie de son mérite & lui enlever son succès On est autant accoutumé à s'égayer sur la figure d'Esope, qu'à admirer la beauté de son génie.

Venons aux Fables de notre Auteur. L'apologue demande bien des talents : pour y réussir, ce n'est pas assez d'avoir de l'esprit; il faut de l'imagination, encore plus de naturel, beaucoup de sentiment, enfin une connoissance parfaite des moeurs de son siécle. L'imagination invente & embellit, le naturel retranche tout ornement su-

perflu, le ſentiment intéreſſe, la connoiſſance des mœurs fait frapper certainement au but que tout Fabuliſte doit ſe propoſer; c'eſt de corriger ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la conduite ordinaire des hommes, & de le faire avec tant de délicateſſe & de circonſpection, qu'on guériſſe le malade, ſans même lui laiſſer appercevoir qu'on le traite: Prétieux avantage de l'apologue; il épargne le coupable, il ſemble n'en vouloir, & n'en veut réellement qu'au vice; ſa cenſure ne paroiſſant pour l'ordinaire tomber que ſur des objets qui nous ſont étrangers, nous ne ſommes point en garde contre elle. Elle frappe ſon coup d'autant plus ſûrement, que ſes traits partent, pour ainſi dire, d'une main inviſible, & ne font jamais aucune bleſſure.

M. de la Fontaine a porté l'apologue à un point de perfection capable d'effrayer quiconque penſe à courir la même carriére que lui.

Il étoit né avec ce génie qui fait l'excellent Fabuliste. Soit qu'il copie, soit qu'il invente, il est toujours inimitable. Travaille-t-il d'après Esope? il ajoute infiniment aux richesses de son modéle; entre ses mains il devient plus brillant, sans être moins naturel. Le sujet qu'il traite est-il de son invention? il lui donne toutes les graces dont il est susceptible; on ne peut rien y ajouter, on ne peut rien en retrancher, sans le déparer.

M. Richer a étudié soigneusement ce grand homme; il s'est nourri, il s'est rempli de son esprit. Le Recueil qu'il donne au Public en est la preuve. Il est partagé en quatre Livres, comprenant chacun XXI. ou XXII Fables. Ses images sont riantes, ses peintures variées, ses sujets ordinairement heureux, souvent même ils ont la grace de la nouveauté: tel est, par exemple, (*Livre 3. P. 60.*) celui de la Fable, qui a pour Titre, ***Plainte de l'Ecureuil***

au Génie de la Fontaine.) Ce petit animal y est peint d'après nature.

> Pourquoi célébre la Fontaine,
> Quand vous avez chanté tant d'animaux divers,
> M'avez vous oublié ? Je valois bien la peine
> D'être aussi placé dans vos Vers.
> Je suis le plus joli du monde.
> Ma queue, ornement sans pareil,
> En Eté me défend des ardeurs du Soleil :
> J'en fais un parasol. Quand je veux passer l'Onde,
> Leger, ingénieux, l'écorce d'un Ormeau
> Me porte & me sert de Bateau.
> Ma queue alors est d'un nouvel usage :
> Elle tient lieu de voile & hâte mon passage.
> Vous n'avez jamais fait de si riant Tableau, &c.

C'est beaucoup dire. Il est cependant vrai que l'Ecureuil fournit infiniment. Aussi M. Richer en a t-il très-bien tiré parti ; il représente si parfaitement son petit manege, qu'on s'imagine le voir. Il y a beaucoup d'art dans

le reste de cette Fable; l'Auteur y fait un Eloge très-fin & très-délicat de M. de la Fontaine. Il y jette aussi un grain d'encens pour M. Oudry, qui a fait les portraits des différents animaux que la Fontaine a célébrés. C'est ce qui augmente encore les regrets de l'Ecureuil, qui voudroit aussi être immortalisé par les Fables & par les Portraits, & cela à quelque prix que ce fut.

Oui, quand vous auriez dû, pour moi sans indulgence,
Me comparer au Singe & m'appeller larron,
Croqueur de Noix & de Marron,
Je serois moins fâché de cette médisance,
Que d'un si dédaigneux silence.

On trouve (*Livre 2. Pag. 29.*) une Fable qui a pour Titre (*Le Solitaire & l'Importun.*) Monseigneur le Dauphin l'a fait écrire & placer dans son appartement. Que pourroit-on ajouter à cet Eloge?

La Fable *du Geai dans une cage d'or*, *l'Oiseau Misantrope*, *l'Ecolier & le Ver à soye*, *les Echasses*, *l'Oiseleur*, nous paroissent, aussi bien que plusieurs autres, mériter le suffrage du Lecteur.

Il est certain en général, que ce Recueil de Fables est travaillé avec beaucoup de soin. La versification en est fort aisée & fort coulante : il paroît même que M. Richer a moins négligé la Rime que M. de la Fontaine, dont il s'est efforcé avec succès d'imiter le naturel & l'élégante simplicité, loin d'affecter les graces étudiées de M. de la Mothe.

ARTICLE LI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

Vindiciæ Sermonis S. Ildefonsi Archiepiscopi Toletani, de perpetuâ Virginitate ac Parturitione B. V. M. à Lud. Andruzzi Comite Sancti Andreæ, ac Theologiæ Doctore. Romæ 1742. C'est-à-dire : *Défense du Sermon de S. Ildefonse, Archevêque de Tolede, sur la Virginité perpétuelle & l'enfantement de la Bienheureuse Vierge Marie. Par Louis Andruzzi, Comte de S. André, Docteur en Théologie. A Rome* 1742. *Pag.* 38. *in-*12.

L'Auteur de cette Dissertation est un Ecclésiastique, Grec de

Nation, établi à Rome, & comblé des bienfaits du Pape Clément XI. Nous aurons occasion de le faire connoître, par un plus grand Ouvrage, qui est *une Apologie du Culte que l'Eglise rend aux Images.* Ici il prétend rendre à S. Ildefonse de Tolede le Sermon, *De Perpetuâ Virginitate*, que les Peres *Mabillon* & *Dacheri* ont attribué à *Pascase Radbert.* Il dit aussi un mot contre le P. *Poza*, Jésuite, qui a cru que ce discours étoit un Ouvrage supposé & indigne de S. Ildefonse. L'Abbé Andruzzi montre qu'un grand nombre d'Auteurs, tant Anciens que Modernes, en ont jugé plus favorablement. Cette Dissertation est donc d'abord un Catalogue de Manuscrits & de Livres imprimés, qui rapportent l'Ouvrage en question au S. Archevêque de Tolede. Ensuite l'Auteur résout les difficultés des Peres *Mabillon* & *Dacheri* : il reconnoît que le Sermon *De Perpetuâ Virginitate*, tel qu'ils l'ont connu, n'est

véritablement pas, en son entier, l'Ouvrage de S. Ildefonse, & que c'est plutôt un *Centon* composé de quelques lambeaux du S. Docteur, & d'un autre Discours, *De Parturitione B. M. V.* qui n'est pas de lui. Mais pour le même Sermon *De Perpetuâ Virginitate*, tel qu'on l'a dans la Bibliothéque des Peres, il soutient que c'est une production légitime & incontestable de S. Ildefonse. A l'égard des objections du P. Poza, l'Abbé Andruzzi ne s'est pas si fort attaché à les discuter. Après avoir combattu les deux premiers Adversaires, il a cru que le troisiéme ne devoit pas tenir long-tems: il semble néanmoins que cet Ecrivain (dans son Livre intitulé *Elucidarium B. M. V.*) critique assez bien trois ou quatre Sermons attribués à S. Ildefonse; peut-être n'a-t-il pas le même avantage pour le Sermon *De Perpetuâ Virginitate*, mais il falloit le combattre avec plus de soin, que ne fait notre Au-

eur. Ce qu'il y a de remarqua-
ɔle, c'eſt que ce P. *Poza*, qui a
:u à cœur dans ſon Livre, de
ranger l'*Immaculée Conception* de
es Adverſaires, ne laiſſe pas de
ejetter ce Sermon prétendu de S.
ldefonſe, quoique la Concep-
ion Immaculée y ſoit exprimée
:n termes formels. Cela marque
u moins la bonne foi & le ſang
roid de cet Auteur, d'ailleurs peu
:onnu. Il écrivoit au commence-
nent du dernier ſiécle : ces an-
:iens Docteurs Aſcetiques ſont
ıeureux, en quelque ſorte, que
quelque controverſe nouvelle vien-
ıe les aſſaillir. C'eſt une occaſion
oour eux de paroître au grand
our, & d'être tirés de l'oubli où
ls étoient plongés, & qu'ils ne
néritent quelquefois pas.

ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG.

*Pinacotheca Scriptorum noſtra
ætate Litteris Illuſtrium exhibens*

imagines & Elogia. C'est-à-dire, *Recueil de Portraits & d'Eloges de plusieurs Ecrivains de nos tems, qui se sont rendus illustres par leur Erudition.* Par M. *Brucker* Ministre de l'Evangile, *à Ausbourg.* 1745 *in-fol.*

Cet Ouvrage est partagé en quatre *Decades* : c'est-à-dire, que dans chaque division, on trouve l'Eloge & le Portrait de dix personnages célébres par leur mérite Littéraire. Ainsi l'on a 40 Eloges & 40 Portraits. Quoique l'Auteur ne se borne à aucune Nation en particulier, on voit bien qu'il a plus d'habitude avec les Sçavans d'Allemagne, qu'avec ceux des autres Pays ; & les François surtout lui paroissent comme étrangers. Car il n'en conte que 4 ou 5, & de ce nombre encore, 2 ou 3 sont domiciliés au de-là du Rhin. Peut-être que le bruit des Armes l'a empêché de porter ses vues jusques sur nos contrées. Les gens de Lettres ne sont jamais ennemis, quelques révolutions qui

arrivent dans les Etats. La Littérature partage en quelque ſorte avec l'humanité ce beau mot de Terence.

Homo ſum, humani nihil à me alienum puto.

Ainſi M. *Brucker* pourra faire en France quelques recrues de Sçavans, pour ſes autres Decades. M. de Fontenelle, par exemple, mérite d'y trouver place. Nous ſouhaitons que l'Auteur Allemand donne à ſes Eloges la ſaillie, la nobleſſe & les graces, qui parent ſi avantageuſement ceux de l'Illuſtre Académicien François.

DE WITTEMBERG.

Les découvertes ſur l'Electricité continuent toujours en Allemagne. M. *Boſe*, Profeſſeur à Wittemberg, eſt le *du Fay* de ce Pays-là. Voici encore un merveille, fruit nouveau de ſes Obſervations. On électriſe une perſonne avec le globe de verre, & la baſe de *poix*

ſur laquelle ſes pieds portent uniquement. Il y faut quelques autres façons que ce Phyſicien n'explique pas toutes; car les grands Maîtres tiennent toujours ſecrets les coups fins de leur art. Quand le globe a tourné un certain nombre de fois, on voit s'élever de la poix une lueur dorée, qui nage d'abord autour des pieds, & qui montant peu à peu, gagne enfin la tête. Alors toute la perſonne ſe trouve environnée d'une gloire, ſemblable à ce limbe de lumiére dont les Peintres ornent les portraits des Bienheureux. M. Boſe appelle cela *Béatifier*; terme qu'il faut prendre dans ſa ſignification d'analogie & de ſimilitude avec les Tableaux dont on vient de parler. Le feu électrique a fait naître le feu poëtique dans l'imagination de M. Boſe. Il vient de donner au Public un Poëme Allemand, ſur l'électricité : *la Béatification*, toujours entendue à ſa maniére, y eſt décrite avec magni-

ficence, mais c'est de l'Allemand; il faut espérer que quelque Sçavant dans les deux Langues, nous donnera bientôt en François ce chef-d'œuvre Littéraire & Physique. L'Edition du Poëme de M. Bose s'est faite au mois de Septembre 1744.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Antiquitates Middletoniana. Germana quadam Antiquitatis Erudita Monumenta, &c. C'est-à-dire, *Antiquités ou Monuments Antiques, par M. Middleton, Professeur à Cambridge* in-4°. *P.* 266. *à Londres* 1745.

On a ici 23 Dissertations sur divers Monuments de l'Antiquité. Par exemple, sur les *Urnes Sépulchrales*, sur les *Tablettes*, les *Anneaux*, les *Amuletes* des Anciens, sur *plusieurs Statues des Dieux du Paganisme*, sur la *Monnoye des Ro-*

mains, &c. On voit que cela est dans le goût des Mémoires qui se lisent aux Assemblées des Académies Littéraires. Il est à souhaiter que ce Recueil puisse être comparé aux excellents volumes, que l'Académie des Inscriptions de Paris nous donne de tems en tems; disons mieux: il est à souhaiter pour M. Middleton, qu'il ait bien profité des richesses immenses de cette sçavante Compagnie.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Histoire du Règne de Louis XIV, surnommé le Grand, Roi de France. Par M. Reboulet, Docteur ès Droits, trois Vol. *in*-4°. *à Avignon* 1744.

Il falloit, pour cette Histoire, un bon François & un bon Ecrivain. L'Auteur nous a paru posseder ces deux qualités. Sa Préface a comme deux parties, dont la premiere

annonce un Hiſtorien qui ſçait lier, intéreſſer, & écrire. La ſeconde préſente un François, qui veut dire la vérité, ſans offenſer perſonne, ſans deviner ce qu'il ne ſçait pas, ſans cacher ce qu'il ne peut taire. Nous ne manquerons pas d'enrichir nos Mémoires du précis exact de ce grand Ouvrage.

De Paris.

On a trouvé ici un grand nombre de Médailles d'or, en ouvrant la terre, *près de l'Hôpital Général.* Une de ces Médailles, qui nous a été communiquée, eſt de la grandeur du moyen bronze, & peut valoir 22 à 23 liv. de notre monnoye (valeur intrinſeque.) On n'y remarque aucune ſorte de légende; le revers repréſente un cheval courant, avec de petits ornemens qui reſſemblent à des colliers de perles. La tête eſt une figure humaine, ayant l'œil terminé en pointe ou forme de coin, & vis-à-vis, une eſpéce de ſymbole, fait

de cette façon 7. Du reste, rien d'élégant, de fort, de gracieux ; coin misérable & barbare. Aussi cette Médaille n'est-elle ni Grecque, ni Romaine ; c'est certainement une monnoye Gauloise. On en juge par le chéval libre & courant qu'on voit au revers, c'étoit le symbole ordinaire de ces Peuples ; ils croyoient représenter par là le zéle de la liberté, la valeur, & les travaux Militaires. On trouve un grand nombre de leurs Monnoyes avec des revers semblables, & l'on y remarque aussi quelquefois de petits colliers de perles, ce qui acheve de persuader que la Médaille récemment trouvée est Gauloise. A l'égard de la tête, on ne peut deviner si elle représente une des Divinités, ou quelque Prince de la Nation. Il semble que la figure 7, assez semblable à un serpent, indique un Esculape : ce pourroit-être aussi le bâton augural ou magique des Prêtres du Pays. Il seroit à propos, pour l'explica-

tion de ce Monument, de le comparer avec les autres piéces, qui ont été trouvées dans le même tems, & au même lieu. Il y a toute apparence que les Sçavants Antiquaires de Paris, ne laisseront pas cette riche veine, sans y faire des découvertes, à l'envi les uns des autres.

Nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant. Tom. VIII. chez les freres Guerin, rue S. Jacques. 1745. C'est la suite d'un Recueil qui a eu de la réputation, & qui la mérite. Nous ferons connoître plus particuliérement ce Volume, dans un Article de ce Journal.

Retraites & Méditations à l'usage des Religieuses, & des personnes Séculiéres, qui vivent en Communauté. Par feu M. Tiberge, Supérieur des Missions Etrangeres. A Paris, chez la Veuve Mazieres, & Jean-Baptiste Garnier, in-12, 1745.

On trouve dans ce Livre, 1°. Deux Retraites de 8 jours, l'une sur

la *Miséricorde de Dieu*; l'autre sur *les états de Jesus*. 2°. Trois petites Retraites, sur la *Renovation des Vœux*; sur le *Renouvellement des promesses du Bautême*; sur l'*Eternité*. 3°. Un fort grand nombre de Méditations, sur *divers sujets de Morale*. Le tout en un Volume *in*-12., ce qui annonce une grande brièveté dans les sujets qu'on y traite. L'Ouvrage est sans Préface, sans indices de la Vie & du caractére de M. *Tiberge*, qu'on dit en être l'Auteur. Il y a de la netteté dans l'expression, & du détail pour les devoirs de la Vie Religieuse. On n'a pû y faire entrer beaucoup d'affections, parce qu'on vouloit être concis; qualité aussi nécessaire dans les Livres que dans les Discours.

Briasson Libraire rue S. Jacques, debite depuis peu de jours un Livre intitulé: *Dictionnaire de Mithologie, pour l'intelligence des Poëtes, de l'Histoire fabuleuse, des Monuments Historiques, &c. Tom.* 3

s Sciences & des beaux Arts. 1237-12. 1745. Ce Livre est véritablement utile pour toutes les parties de la Littérature qu'indique son Titre. L'Auteur est très-intelligent dans la matiére qu'il traite ; les morceaux sont bien choisis, bien placés, discutés avec l'étendue & les agrémens convenables.

Abregé de la Vie des plus fameux Peintres, &c. A Paris, chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins. 2. *Vol. in-4°.* 1745. On doit ce bel Ouvrage aux soins de M. d'*Argenville*, de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier : c'est le *Felibien* de nos jours. Nous donnerons l'Extrait dans le Journal du mois prochain.

On voit paroître depuis peu une Traduction Françoise du Théatre Anglois de *Shakespeare.* Nos François, accoutumés aux régles des Anciens, touchant l'unité de lieu & d'action, sont un peu étonnés de voir ici des Tragédies, qui comprennent toute la Vie d'un Monarque ou d'un Héros. Les gens

de goût compareront cette maniére avec celle que nous avons connue depuis l'Abbé d'Aubignac jusqu'ici ; ils jugeront de l'une & de l'autre, ils prononceront l'oracle en faveur d'Aristote, de Sophocle, d'Euripide, de Corneille, de Racine, &c. ou bien ils abandonneront ceux-ci, pour se soumettre aux nouvelles loix de *Shakespeare*, qui paroîtra à la tête de ses Anglois, avec quelques Espagnols peut-être ; car ceux-ci ne sont pas non plus fort délicats sur l'unité de lieu & d'action. Du reste le nouveau *Théâtre Anglois* qu'on nous donne, abonde en choses & en sentimens. On le fera mieux connoître dans un Extrait suivi.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1745.

ART. XLI. Histoire des Sacremens, *par le R. P. D. Chardon, Bénédictin.* 951
ART. XLII. Mémoire sur la c…

cessité d'un Réglement Général, au sujet des Enterrements & Embaumements, *par M. Bruhier, Docteur en Médecine.* 972

Art. XLIII. Histoire Générale de la Marine. *Suite de l'Article XXXVI. au mois de Mai.* 977

Art. XLIV. Acta SS. Augusti. Tomus VI. &c. 991

Art. XLV. Œuvres Physiques & Géographiques de M. *Pierquin.* 1009

Art. XLVI. Gallia Christiana. Tomus VII. 1031

Art. XLVII. Pompe Marine, &c. par le P. C. J. 1049

Art. XLVIII. Lettres Anonymes, *où l'on combat le préjugé, qui attribue à l'imagination des Meres le pouvoir d'imprimer sur le corps des Enfans, renfermés dans leur sein, la figure des objets qui les ont frappées.* 1069

Art. XLIX. Dissertations sur la fondation de la Ville de *Marseille*, &c. 1093

Art. L. Fables choisies, &c. *Par*